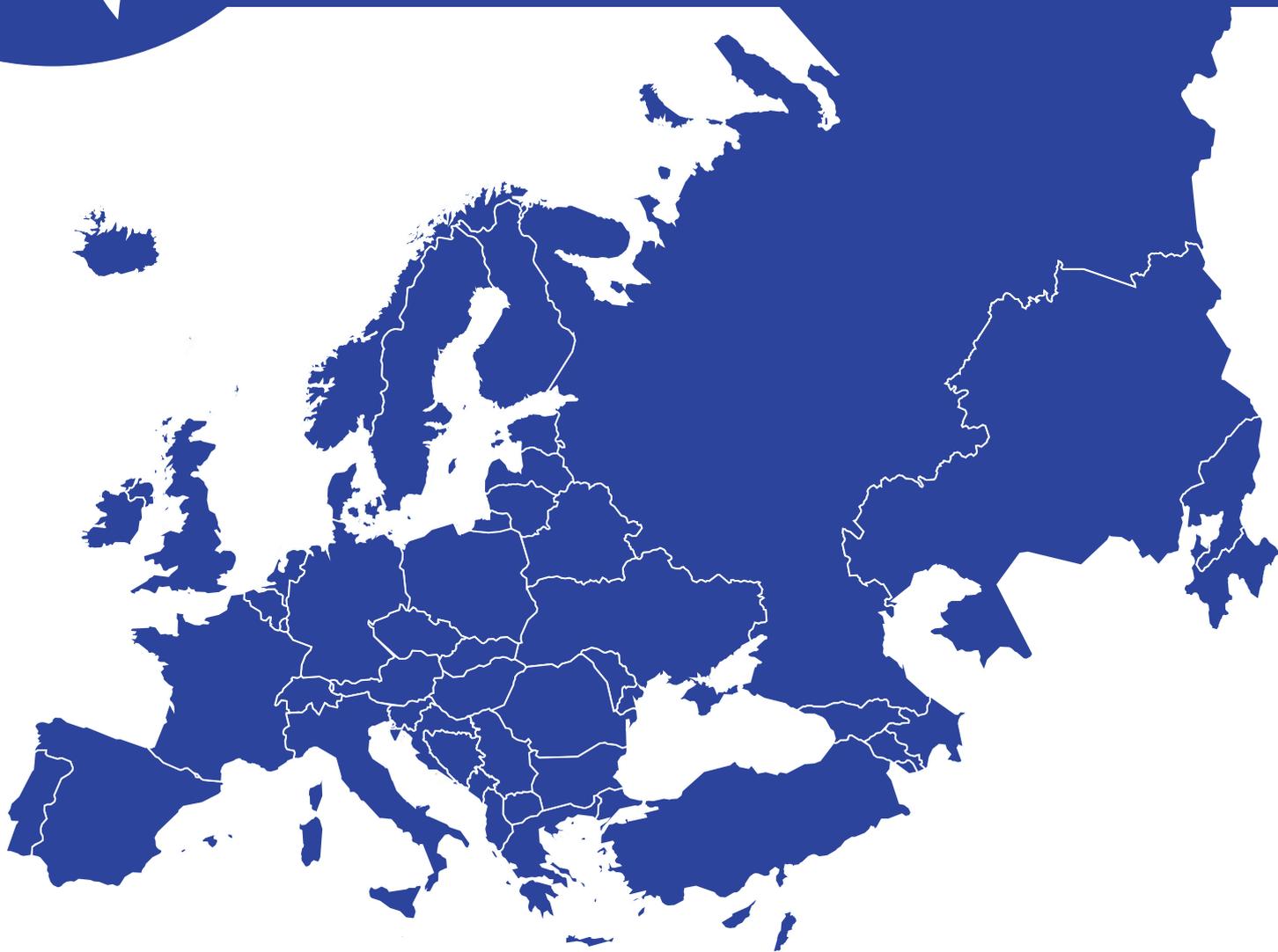




Région européenne de l'IE - CSEE



# Rapport d'activités

2012-2016





*CSEE - Région européenne de l'Internationale de l'Education  
Conférence régionale 2016*



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

**Seule la version anglaise fait foi.**

La reproduction partielle ou totale de cette publication est permise sans autorisation. Cependant, le nom du CSEE doit être mentionné et une copie de l'ouvrage ou du document doit être envoyée au Secrétariat du CSEE.

Publié par le Comité syndical européen de l'éducation – Bruxelles 2016



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>7</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>1. Economie : crise, privatisation, influence des entreprises</b> .....	<b>10</b>
1.1. Impact de la crise économique sur l'éducation	10
Campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité en Europe .....	11
Activités en cours .....	13
1.2. Politique et gouvernance économiques – Semestre européen	14
1.3. Financement de l'éducation	16
1.4. Campagne contre la privatisation	19
<b>2. Politiques éducatives</b> .....	<b>21</b>
2.1 Enseignement général, qualité de l'éducation et processus Europe 2020	21
Coopération de haut niveau avec la Commission européenne en matière d'éducation et de formation.....	21
Représentation auprès des instances de la Commission européenne .....	21
Analyse des stratégies Europe 2020 et Education & Formation 2020 pour 2015-2020 .....	23
Assurance de la qualité, qualifications et offre de compétences .....	24
Renforcement de la coopération en matière d'éducation.....	26
2.2. Education de la petite enfance	27
2.3. Abandon scolaire précoce	27
2.4. Enseignement et formation professionnels	28
Renforcement de la coopération en matière d'EFPP : politiques et projets.....	28
Conclusions de Riga.....	29
Alliance européenne pour l'apprentissage (EAfA) .....	29
Séminaires de formation .....	30
2.5. Direction des établissements scolaires	30
2.6. Enseignement supérieur et recherche	31
Processus de Bologne.....	31
Politique européenne en matière d'enseignement supérieur.....	33
Chercheurs/euses.....	34
2.7. Apprentissage tout au long de la vie	36
Erasmus+ .....	36
Formation des adultes.....	36
2.8. Nouvelles technologies et formation à distance	37
Programme numérique pour l'Europe .....	37
Ouverture de l'éducation .....	38
Groupe de travail thématique « TIC et éducation ».....	38
Grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique.....	39
Groupe de travail du CSEE chargé de l'élaboration d'une politique du CSEE concernant la profession enseignante au 21 <sup>e</sup> siècle et l'utilisation des TIC .....	40
Prévention de l'abandon scolaire précoce au travers de l'utilisation des TIC dans l'éducation...	40
<b>3. Commerce et éducation</b> .....	<b>41</b>
Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI).....	42
Accord sur le commerce des services (ACS).....	44
Accord économique et commercial global entre l'Europe et le Canada (AECG) .....	44

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Traités internationaux en matière d'investissement .....	45
Accord d'investissement avec la Chine .....	45
Communication Commerce pour tous .....	46
Evaluations de l'impact sur le développement durable (SIA) .....	46
<b>4. Formation du personnel enseignant, qualifications et mobilité .....</b>	<b>46</b>
Développement professionnel du personnel enseignant .....	46
Reconnaissance des qualifications du personnel enseignant .....	48
<b>5. Conditions de travail du personnel enseignant, protection sociale, santé et sécurité.....</b>	<b>49</b>
Promouvoir des lieux de travail sains et sûrs dans le secteur de l'éducation.....	49
Prévention du stress lié au travail du personnel enseignant .....	50
Cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail .....	51
Campagnes pour la santé au travail de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (EU-OSHA) .....	52
Equilibre entre vie professionnelle et vie privée.....	52
Directive en matière de congé de maternité .....	53
Directive en matière de temps de travail.....	53
<b>6. Droits humains et syndicaux.....</b>	<b>54</b>
Chypre .....	55
Grèce .....	55
Turquie .....	56
Ancienne République yougoslave de Macédoine .....	57
Lituanie .....	57
Ukraine .....	58
Euromanifestations .....	59
Activités d'éducation à la paix.....	59
Tables rondes des pays d'Europe centrale et orientale .....	60
Réseau des pays d'Europe centrale et orientale.....	61
Projet de Consortium Asie Centrale .....	61
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne .....	62
Programme « Europe pour les citoyen(ne)s ».....	63
<b>7. Egalité des chances .....</b>	<b>63</b>
Politiques de l'UE en matière d'égalité .....	63
Lutte contre la discrimination .....	65
Migration.....	66
Éducation et réfugié(e)s .....	68
Égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union européenne.....	69
Égalité des genres.....	69
Autonomisation et participation des femmes au sein des syndicats.....	70
Équité salariale .....	71
Violence à l'égard des femmes .....	72
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) .....	72
<b>8. Dialogue social.....</b>	<b>73</b>
8.1. Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation (DSSEE) .....	73
Origine et développement du DSSEE .....	73
Réunions plénières du DSSEE .....	75
Groupe directeur du DSSEE .....	75
Groupes de travail du DSSEE .....	75
8.2 Projets du Dialogue social européen .....	76



## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Soutenir les chercheurs/euses en début de carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur en Europe .....	76
Autonomie professionnelle, responsabilité et direction efficace - Le rôle des organisations d'employeurs, des syndicats et de la direction des établissements scolaires .....	77
Développement de la profession enseignante en période de crise économique.....	78
Auto-évaluation des écoles et du personnel enseignant en tant qu'instrument d'identification des besoins professionnels futurs .....	79
Promouvoir les potentiels du Dialogue social européen sectoriel pour le secteur de l'éducation en relevant de nouveaux défis et en explorant les expériences et les connaissances .....	80
Initiatives des partenaires sociaux européens destinées à promouvoir les potentiels du dialogue social sectoriel européen au travers du transfert de connaissances et de la formation. Projet DSSEE - Développement des capacités II. ....	81
<b>8.3. Dialogue social intersectoriel</b> .....	<b>81</b>
<b>9. Conseil de l'Europe</b> .....	<b>84</b>
<b>10. Projets européens</b> .....	<b>84</b>
<b>11. Gouvernance, administration et information</b> .....	<b>87</b>
11.1. Rapport financier 2012-2015 .....	87
IE Europe (2012-2015).....	87
Fondation du CSEE (2012-2015).....	89
11.2. Information .....	90
Séances d'information.....	90
Bulletin d'information du CSEE .....	90
Communiqués de presse du CSEE .....	91
Rapports du CSEE .....	91
Brochures du CSEE.....	91
Site web du CSEE .....	91
Application CSEE.....	92
<b>12. Annexes</b> .....	<b>93</b>
12.1 Liste des abréviations .....	93
12.2. Liste des membres du Comité du CSEE 2012-2016 .....	97
12.3 Liste des conférences et réunions internes .....	101
12.4. Programme de travail du Comité du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation .....	111
2014-2015 .....	111
2016-2017.....	116
12.5. Liste des déclarations, lignes directrices et recommandations du CSEE .....	121
Déclarations du CSEE.....	121
Lignes directrices et recommandations du CSEE .....	122
12.6 Liste des représentations extérieures du CSEE .....	124
COMMISSION EUROPÉENNE .....	124
PROCESSUS DE BOLOGNE.....	124
CES .....	124
Divers.....	125
12.7 Liste des Rapports du CSEE .....	126
12.8 Liste des projets du CSEE 2013 - 2015 .....	129
Projets obtenus dont le CSEE est le promoteur .....	129
Projets en partenariat avec le CSEE.....	140
12.9 Programme de travail 2013 - 2016 .....	158



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## Avant-propos

*Cher(e)s collègues,*

*Le présent rapport couvre l'intégralité de la première période quadriennale des activités du CSEE, la région européenne de l'Internationale de l'Education, de 2013 à 2016 - une période d'activité intense à la fois pour le CSEE et ses organisations membres.*

*Identifier et relever les défis auxquels se heurtent le secteur de l'éducation et l'enseignement de qualité pour toutes et tous a été, tout au long de ces quatre dernières années, le fil conducteur du travail du CSEE. Les organisations membres ont participé activement aux événements de la campagne UNI(E)S de l'IE/CSEE, laquelle revendique une augmentation du financement public de l'éducation, tout en cherchant à inverser la tendance à la privatisation et à la commercialisation de/au sein de l'éducation. Je souhaite tout spécialement remercier les représentant(e)s des organisations membres qui, au travers d'une multitude de groupes de travail, soutiennent la volonté du CSEE d'influencer les processus décisionnels au niveau européen.*

*Particulièrement touchés par la crise économique et les mesures d'austérité mises en place par certains gouvernements en Europe, le secteur de l'éducation et son personnel ont constaté, au cours de ces dernières années, une diminution importante du recours aux instruments du dialogue social, une érosion croissante des droits syndicaux à l'échelon national et un manque de reconnaissance des syndicats de l'enseignement en tant qu'organisations professionnelles. Les demandes de soutien et de solidarité adressées au CSEE par les organisations membres pour assurer la protection de leurs droits humains et syndicaux ont en effet augmenté de manière significative au cours de la période écoulée. La pression exercée sur les syndicats de l'enseignement en Europe ne cesse de croître, tandis que la menace pèse sur les avancées réalisées par les Etats européens en ce qui concerne les droits sociaux, les conditions de travail décentes et divers avantages sociaux, en particulier dans le secteur de l'éducation.*

*En 2015, la vague sans précédent de migrant(e)s et de réfugié(e)s qui, face aux persécutions et aux conflits, recherchent à la fois protection et sécurité en Europe, a clairement démontré la nécessité d'encourager la solidarité entre les responsables européen(ne)s, les syndicats de l'enseignement et les citoyen(ne)s. Le secteur de l'éducation et son personnel jouent un rôle majeur lorsqu'il s'agit d'offrir des opportunités dans la vie des jeunes, raison pour laquelle le CSEE et ses organisations membres ont travaillé sans relâche et continuent encore à déployer tous leurs efforts pour leur donner une chance à tous les niveaux de l'éducation. Par ailleurs, les syndicats de l'enseignement, la communauté enseignante et l'ensemble du personnel du secteur de l'éducation, ont été les principaux initiateurs de la prévention et de la lutte contre le risque croissant de voir des mouvances extrémistes et terroristes se livrer à des agissements violents ciblant les citoyen(ne)s européen(ne)s et, de manière plus générale, la démocratie.*

*Ce rapport est le dernier dont je serai responsable dans la mesure où je quitte le CSEE pour prendre ma retraite. Dès lors, je souhaiterais remercier toutes les personnes avec lesquelles j'ai pu travailler au cours de ces années : les organisations membres, les partenaires et homologues et enfin, le personnel du CSEE que je remercie pour son engagement sans faille et son professionnalisme.*

17 juillet 2016

Martin Rømer, Directeur européen



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## Introduction

Le présent rapport couvre les diverses activités menées par le CSEE de 2013 à 2016, au titre de Région européenne de l'IE. Au cours de cette période, le CSEE s'est attelé à mettre en œuvre le programme d'action adopté par la Conférence régionale en novembre 2012, raison pour laquelle ce rapport suit globalement l'ordre de ce dernier, présenté en annexe.

Les principaux chapitres se rapportent aux domaines de travail prioritaires du CSEE dans l'ensemble de l'Europe, chacun d'entre eux étant subdivisé en sous-paragraphes offrant une analyse plus détaillée des thématiques abordées et un aperçu des résultats atteints. Bien que la priorité soit accordée aux politiques mises en place au sein de l'Union européenne pour les secteurs de l'emploi et de l'éducation, le rapport s'intéresse également aux objectifs pertinents qui ont été atteints dans l'ensemble de la Région européenne.

Le rapport présente tout d'abord les activités et les événements qui ont été organisés pour répondre à la crise économique et aux défis liés aux mesures d'austérité instaurées par les gouvernements, affectant lourdement le secteur de l'éducation, avant de se pencher sur la question de l'influence des entreprises commerciales au sein de l'éducation et de la contribution du CSEE et de ses organisations membres à la campagne de l'IE contre la privatisation. Il aborde ensuite plusieurs thématiques essentielles pour le secteur de l'éducation, notamment la promotion de l'éducation de qualité à tous les échelons du secteur, la formation et la mobilité des enseignant(e)s et du personnel de l'éducation, l'apprentissage tout au long de la vie et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le cadre de l'enseignement. Viennent ensuite les défis spécifiques rencontrés par le CSEE en ce qui concerne l'éducation et les accords de commerce tels que le PTCI, l'AECG et l'ACS. Les derniers chapitres abordent les thématiques syndicales spécifiques au secteur de l'éducation, notamment les conditions de travail, le dialogue social et l'égalité des chances. Outre l'évolution de la situation entourant les institutions de l'UE et le Conseil de l'Europe, le rapport présente également un aperçu des divers projets conduits par le CSEE, ainsi que ceux auxquels l'organisation participe en tant que partenaire. Le document se referme sur un bref rapport financier et une explication des informations, ressources et matériel mis à la disposition des organisations membres par le Secrétariat du CSEE.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

# 1. Economie : crise, privatisation, influence des entreprises

## 1.1. Impact de la crise économique sur l'éducation

Depuis l'éclatement de la crise économique en Europe en 2008, les gouvernements et les autorités éducatives de bon nombre de pays ont remis en question et mis à rude épreuve le principe de l'éducation en tant que bien public et droit humain. Tant l'accès gratuit à une éducation de qualité pour toutes et tous que la qualité de l'enseignement et des systèmes de formation eux-mêmes se sont détériorés, entraînant des conséquences désastreuses sur le bien-être individuel et professionnel du personnel enseignant. Le CSEE estime que la crise économique a principalement touché les élèves issus des milieux sociaux les plus défavorisés, notamment en raison de la migration ou de la faiblesse des revenus des parents – un phénomène qui contribue à accentuer les inégalités et les disparités en Europe.

S'agissant du *Cadre d'action et de campagne de l'IE/CSEE pour lutter contre la crise économique*, le CSEE a continué, tout au long de la période 2013-2016, à surveiller les répercussions de ces inégalités aux niveaux national et européen, à mobiliser ses organisations membres, à mener des études et des enquêtes, à adresser des messages et des déclarations aux institutions européennes, à mener des activités de sensibilisation au travers de conférences et divers événements et à mettre régulièrement à jour la section du site web dédiée aux impacts de la crise économique sur le personnel enseignant. Soucieux de dénoncer et combattre sans relâche les politiques d'austérité motivées par des principes idéologiques et de promouvoir et défendre des solutions alternatives, le CSEE a coopéré dans le cadre de diverses initiatives de la CES et d'autres Fédérations syndicales européennes. Il a également participé aux événements et activités de l'Alter Sommet<sup>1</sup>, une plate-forme regroupant divers mouvements sociaux et syndicats engagés dans la lutte contre les politiques d'austérité antisociales et anti-écologiques.

Les représentant(e)s des organisations membres ont discuté de l'impact de la crise économique sur l'éducation, au cours d'un séminaire du CSEE sur les *Alternatives aux mesures d'austérité dans le secteur de l'éducation* (février 2013) et d'un événement parallèle consacré à *l'Impact de la crise économique*, organisé dans le cadre de la Conférence spéciale du CSEE consacrée à *L'avenir de la profession enseignante*, réunie à Vienne en novembre 2014.

Afin d'assurer le suivi et de sensibiliser l'opinion publique aux effets de la crise économique sur l'éducation, le CSEE a publié une enquête comparative intitulée *La crise et ses effets persistants sur l'éducation depuis 2008*<sup>2</sup>, présentée en 2014 aux candidat(e)s aux élections du Parlement européen et permettant de mettre en parallèle les nombreuses enquêtes menées par le CSEE entre 2008 et 2013. L'enquête ne laisse entrevoir aucun signe de reprise ou de sortie de la crise. Au contraire, le nombre de situations dramatiques auxquelles sont confrontés la communauté éducative et les

---

<sup>1</sup> <http://www.altersummit.eu/>.

<sup>2</sup> [https://csee-etuice.org/images/Statements2014/ANNEX\\_TO\\_ETUCE\\_PLEDGE\\_Crisis\\_comparison.pdf](https://csee-etuice.org/images/Statements2014/ANNEX_TO_ETUCE_PLEDGE_Crisis_comparison.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

environnements scolaires ne cesse de croître. Au cours de 2015, le CSEE a dressé un bilan complet de la situation, mettant en parallèle les conséquences de huit ans de crise économique et de mesures d'assainissement budgétaire appliquées au financement public des systèmes éducatifs, les conditions de travail du personnel enseignant, le rôle des syndicats de l'enseignement et les tendances dominantes en ce qui concerne le dialogue social et la négociation collective en Europe. L'enquête *Situation du financement de l'éducation, conditions de travail des enseignant(e)s, dialogue social et droits syndicaux*<sup>3</sup> a également révélé que, dans la majorité des pays, les programmes d'austérité continuent d'avoir des conséquences négatives et que les budgets de l'éducation restent sous pression. Cette situation affecte les salaires et les avantages des effectifs, leurs conditions de travail, ainsi que l'offre et la qualité des formations et autres programmes de développement professionnel. L'analyse a également mis en lumière les tendances croissantes à la privatisation en Europe, de même que les problèmes que cela engendre pour les enseignant(e)s, l'ensemble de la communauté éducative et les syndicats qui les représentent. L'enquête a été menée auprès de 36 organisations membres du CSEE basées dans 10 Etats membres de l'UE et 14 Etats non membres en Europe centrale et orientale (PECO), ainsi qu'auprès de 41 syndicats de l'enseignement basés dans 15 Etats membres de l'UE, 2 pays de l'EEE et en Suisse, qui ont répondu à 54 questions, entre avril et juin et entre juin et octobre 2015. La première partie du rapport d'enquête portant sur les pays d'Europe centrale et orientale a été présentée lors de la Table ronde des PECO en octobre 2015. La seconde partie, couvrant les pays d'Europe occidentale et établissant une comparaison avec les pays d'Europe centrale et orientale, a été présentée lors de la réunion du Comité du CSEE, en avril 2016.

Durant la période 2013-2016, le CSEE n'a cessé d'attirer l'attention des institutions européennes sur la détérioration des systèmes de formation et d'éducation, sur la dégradation des conditions de travail du personnel enseignant et sur les difficultés d'accès à l'enseignement imputables à la crise économique, en insistant sur la nécessité d'investir davantage dans l'éducation inclusive, notamment lors des événements annuels de la Commission européenne tels que le Forum sur l'éducation, la formation et la jeunesse (octobre 2014) et la Convention annuelle pour la croissance inclusive (mars 2016).

#### *Campagne Uni(e)s pour l'éducation de qualité en Europe*

Face aux conséquences désastreuses de la crise économique sur l'éducation en Europe, une réunion de haut niveau des représentant(e)s des organisations membres du CSEE a été organisée à Rome, offrant l'occasion de discuter des réseaux de campagne régionaux de lutte contre la crise et de comparer les priorités. Une excellente occasion de discuter de ces questions a également été donnée lors du Séminaire CSEE/ETUI *Qualité au sein de l'éducation : un réseau de campagne du CSEE*<sup>4</sup> (mars 2013). De mai à juin 2013, le CSEE a conduit une enquête auprès de ses organisations membres ayant pour thème l'impact de la crise sur le personnel enseignant en Europe. Les principales conclusions de

---

<sup>3</sup> Rapport d'enquête portant sur les pays d'Europe centrale et orientale : [https://www.csee-etu.org/images/attachments/CEE\\_Survey\\_Report\\_EN\\_Final.pdf](https://www.csee-etu.org/images/attachments/CEE_Survey_Report_EN_Final.pdf) ; rapport d'enquête portant sur les pays d'Europe occidentale : [https://www.csee-etu.org/images/attachments/RP\\_PrivatisationSurvey\\_WesternEurope.pdf](https://www.csee-etu.org/images/attachments/RP_PrivatisationSurvey_WesternEurope.pdf).

<sup>4</sup> [http://fc.runo.se/~jel/etu\\_1252\\_70](http://fc.runo.se/~jel/etu_1252_70).



## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

L'Enquête du CSEE - *Impact prolongé de la crise sur les enseignant(e)s en Europe*<sup>5</sup> ont été présentées au Comité du CSEE en octobre 2013, en tant que point de départ des activités de la campagne.

Dans le sillage de l'Initiative de l'IE *Uni(e)s pour l'éducation – Une éducation de qualité pour un monde meilleur*<sup>6</sup> et de la Conférence régionale européenne IE/CSEE de 2012, où ont été adoptées plusieurs résolutions majeures dénonçant l'impact de la crise économique sur le secteur de l'éducation et les conditions de travail du personnel enseignant, les représentant(e)s des organisations membres du CSEE, ainsi que diverses parties prenantes dans le domaine de l'éducation et de l'emploi en Europe se sont rencontré(e)s dans le cadre d'une réunion spéciale<sup>7</sup> intitulée *Points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe*, tenue en octobre 2013. Sur la base des idées recueillies lors de cette réunion, les membres du Comité du CSEE ont adopté les 10 messages clés : *Points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe*<sup>8</sup> et ont confirmé leur soutien à l'initiative de l'IE *Uni(e)s pour l'éducation de qualité* ainsi que leur engagement à mener des actions conjointes en faveur de l'éducation de qualité. Depuis, la campagne pour l'éducation de qualité est devenue une thématique transversale pour la Région européenne, faisant l'objet de discussions à chaque réunion statutaire et lors des divers événements organisés par le CSEE.

La campagne du CSEE liée aux 10 messages clés a été couronnée de succès, les organisations membres ayant participé activement aux actions et tiré pleinement parti des outils mis à leur disposition. S'appuyant sur ces 10 messages clés du CSEE, les organisations membres ont dressé une liste de leurs priorités et actions nationales. Le CSEE a dédié une page spécifique de son site Internet<sup>9</sup> à cette initiative importante, présentant les 10 messages clés en 28 langues, ainsi que les initiatives fructueuses menées par les organisations membres<sup>10</sup> au niveau national. Des bulletins d'information<sup>11</sup> spécifiques ont également été envoyés dans le but d'échanger des informations et les bonnes pratiques pour la mobilisation des organisations membres. La plupart d'entre elles ont engagé le dialogue avec les parties prenantes nationales à tous les niveaux et diffusé à l'ensemble des syndicats de l'enseignement et au grand public des informations sur la vision de l'éducation de qualité défendue par l'IE/CSEE. Au niveau européen, en prévision des élections du Parlement européen de 2014, le CSEE a lancé une *campagne d'engagement* adressée aux candidat(e)s en vue d'obtenir leur soutien aux 10 messages clés. Près d'une centaine de personnalités influentes ont accepté de s'engager en faveur d'une Union européenne soucieuse de garantir une éducation de qualité. En marquant leur engagement à défendre les 10 messages clés du CSEE, les candidat(e)s aux élections parlementaires

---

<sup>5</sup> [https://csee-etuice.org/images/Publications/Survey\\_Analysis\\_CONTINUED\\_IMPACT\\_OF\\_THE\\_CRISIS\\_ON\\_TEACHERS\\_IN\\_EUROPE.pdf](https://csee-etuice.org/images/Publications/Survey_Analysis_CONTINUED_IMPACT_OF_THE_CRISIS_ON_TEACHERS_IN_EUROPE.pdf) .

<sup>6</sup> <http://www.unite4education.org/>.

<sup>7</sup>

[http://etuice.homestead.com/Documents/11.a.Draft\\_Minutes\\_ETUCE\\_Special\\_Meeting\\_23\\_October\\_2013.pdf](http://etuice.homestead.com/Documents/11.a.Draft_Minutes_ETUCE_Special_Meeting_23_October_2013.pdf).

<sup>8</sup> [http://etuice.homestead.com/Statements/2013/10\\_key\\_messages\\_EN.pdf](http://etuice.homestead.com/Statements/2013/10_key_messages_EN.pdf).

<sup>9</sup> <https://csee-etuice.org/en/actions/campaigns/unite-for-quality-education-en/269-introduction-to-the-campaign> .

<sup>10</sup> <https://csee-etuice.org/en/actions/campaigns/unite-for-quality-education-en/258-second>.

<sup>11</sup> <https://csee-etuice.org/images/attachments/SendingCampaignspecaledition.pdf>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

ont convenu de s'abstenir, pendant toute la durée de leur mandat, de recourir à des solutions à court terme prônant l'austérité et susceptibles de faire payer les effets de la crise à l'éducation.

En 2014, dans le cadre de ses activités de campagne, le CSEE a dirigé un projet intitulé *Renforcement de l'expertise des syndicats de l'enseignement — Sortir de la crise au travers de l'éducation de qualité*. Pendant toute la durée de ce projet, le CSEE a réalisé un documentaire intitulé *Quand l'Europe oublie son devoir : l'éducation en crise*<sup>12</sup>, analysant en profondeur les véritables conséquences des coupes budgétaires réalisées dans le secteur de l'éducation sur les écoles, le personnel enseignant, les élèves et les familles en Grèce, en Irlande, en Espagne, en Italie et au Portugal. Le documentaire présente également les réponses alternatives formulées par les syndicats de l'enseignement pour sortir de la crise au travers de l'éducation de qualité. La conférence de clôture du projet a marqué le point d'orgue de la campagne *Uni(e)s pour l'éducation de qualité*, en septembre 2014, parallèlement à l'Audition publique au Comité économique et social européen (CESE), organisée à Bruxelles. Syndicalistes, responsables politiques, membres du Parlement européen, représentant(e)s des gouvernements et de la Commission européenne ont discuté de l'avenir de l'éducation de qualité en Europe face aux conséquences de la crise économique.

#### *Activités en cours*

Très lentement, l'Europe entame sa reprise économique. Toutefois, les stigmates de la crise économique demeurent profondément ancrés. Les défis récurrents tels que la diminution de l'investissement dans l'éducation, la détérioration des conditions de travail du personnel enseignant et de la communauté éducative en général, la commercialisation et la privatisation de/au sein de l'éducation, les changements démographiques et la migration continuent d'affecter les élèves, notamment ceux et celles issu(e)s de milieux sociaux défavorisés, tout en accentuant les inégalités en Europe. L'éducation est un levier majeur pour promouvoir la mobilité sociale, réduire les inégalités, atténuer l'influence du statut socio-économique sur les résultats d'apprentissage et favoriser le développement social et économique en Europe.

Le CSEE continue à dénoncer les conséquences de la crise économique sur le personnel enseignant et les environnements scolaires, ainsi qu'à défendre un élargissement de l'accès à l'enseignement public, inclusif, universel et de haute qualité pour toutes et tous en Europe. Cette prise de position implique de mener de nouveaux travaux axés sur le financement de l'éducation dans le contexte des politiques d'assainissement budgétaire, ainsi que de nouvelles actions destinées à sensibiliser le grand public aux idées alternatives préconisant une croissance économique inclusive et durable. A cet égard, le CSEE poursuit sa lutte contre les choix idéologiques prônant la privatisation et l'exploitation commerciale de l'éducation - un phénomène qui contribue à accentuer les discriminations, la fragmentation sociale et le creusement des inégalités.

---

<sup>12</sup> <https://vimeo.com/109198380> and <https://csee-etuice.org/en/actions/campaigns/education-in-crisis/360-etuice-documentary>.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

### 1.2. Politique et gouvernance économiques – Semestre européen

Pour répondre à la crise économique, la Commission européenne a créé en 2011 un système de coordination de la gouvernance économique européenne, le Semestre européen. Depuis sa création, le CSEE et ses organisations membres ont fait pression, dans le cadre de cette nouvelle structure, sur les gouvernements nationaux et les responsables politiques européen(ne)s, en vue de faire avancer les questions urgentes. Le CSEE a informé et sensibilisé ses organisations membres concernant les documents clés du Semestre européen en lien avec l'éducation et la formation, tels que l'Examen annuel de la croissance, les Rapports nationaux et les Recommandations spécifiques par pays, les appelant à orienter les réformes et les investissements dans ces deux domaines à l'échelon national, au travers d'actions directes auprès des ministères de l'Education, de l'Emploi et des Finances. S'agissant du volet le plus large et le plus influent du Semestre européen, à savoir les Recommandations spécifiques par pays adressées chaque année à tous les Etats membres de l'UE, le CSEE a épinglé à plusieurs reprises le caractère invasif des recommandations en lien avec l'éducation et la formation. L'éducation étant en réalité une compétence nationale, les interventions de la Commission européenne dans ce domaine au travers des recommandations annuelles demeurent controversées.

Au cours de ces dernières années, le Semestre européen a vu ses compétences passer d'une simple surveillance budgétaire à une gouvernance économique plus largement orientée sur le plan social, comme le préconisent les Communications de la Commission européenne. Ce glissement s'opère au travers d'une plus grande intégration de la Stratégie Europe 2020 au cadre du Semestre européen, notamment en ce qui concerne les objectifs nationaux et ceux plus spécifiques de l'UE en matière d'éducation et de formation. Il a été recommandé aux Etats membres de réaliser des investissements favorables à la croissance. Toutefois, en raison de la situation financière engendrée par la crise économique et les contraintes budgétaires imposées par le Semestre européen, la plupart des Etats membres ayant réalisé des coupes budgétaires dans le secteur de l'éducation ont été encouragés à rechercher d'autres voies de financement de leurs systèmes d'éducation, par exemple en développant davantage les partenariats public-privé et la coopération avec les entreprises.

En 2013, le CSEE a encouragé ses organisations membres à dresser la liste de leurs priorités nationales dans le cadre de la campagne *Uni(e)s pour l'éducation de qualité*. Sur la base de ces priorités nationales, les organisations membres du CSEE ont fait pression sur leurs gouvernements nationaux pour défendre l'éducation de qualité et orienter les Recommandations spécifiques par pays formulées par le Semestre européen. Au niveau européen, le CSEE a adressé un courrier au Président de la Commission européenne et aux membres du Parlement européen, les exhortant à s'attaquer aux problèmes urgents auxquels se heurte le secteur de l'éducation.

En 2014, parallèlement à sa position concernant les objectifs futurs de la Stratégie Europe 2020<sup>13</sup> pour l'éducation et la formation, le CSEE a envoyé aux institutions européennes une Déclaration portant sur les Recommandations spécifiques par pays (RSP) de 2014 en lien avec l'éducation et la formation<sup>14</sup>,

<sup>13</sup> <https://csee-etuice.org/images/attachments/ETUCEpositionEU2020.pdf> .

<sup>14</sup> <https://csee-etuice.org/images/attachments/positioncsrsEN.pdf>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

soulignant leur impact extrêmement important sur l'éducation, ainsi qu'un message du CSEE portant sur l'investissement dans l'éducation<sup>15</sup>, demandant aux responsables européen(ne)s de cesser de considérer ce secteur comme une cible facile pour assainir les budgets dans le cadre du Semestre européen et de l'exclure du calcul du déficit et de la dette publics dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance pour l'Europe. Au cours de ces dernières années, les RSP se sont intéressées à deux types de réformes politiques distinctes : celles portant sur le renforcement de l'inclusion sociale et l'adéquation de l'éducation en regard du marché du travail, et celles préconisant des réformes plus spécifiques pour le développement professionnel du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'apprentissage, l'enseignement et la formation professionnels, de même que l'instauration de cadres d'évaluation, la création de mécanismes pour l'assurance qualité, l'adoption et la mise en œuvre des réformes scolaires, etc. Chaque fois que les organisations membres du CSEE ont été impliquées dès le départ dans l'élaboration des réformes, celles-ci se sont avérées positives. C'est notamment le cas des réformes spécifiques pour les systèmes d'éducation et de formation, préconisées par les RSP adressées à la Bulgarie, à l'Estonie, au Portugal, à Malte et à plusieurs autres pays. L'implication des syndicats de l'enseignement demeure variable d'un pays à l'autre : les membres du CSEE en Estonie, à Malte et en Slovaquie ont signalé un bon taux de réussite dû à la participation aux groupes de travail et comités ad hoc au niveau ministériel, par exemple pour les réformes de l'enseignement primaire et secondaire (Estonie), et/ou visant l'amélioration de la formation professionnelle continue et initiale du personnel enseignant (Malte). En Slovaquie, par exemple, les organisations membres du CSEE ont participé à la mise en œuvre de projets visant à améliorer l'accès des groupes marginalisés à l'éducation de qualité, ainsi qu'à divers groupes spécifiques créés par le ministère de l'Education, chargés d'instaurer des réformes dans le secteur de l'EFP, conformément aux prescriptions des RSP. Au Portugal, les syndicats de l'enseignement ont renforcé leur participation proactive en adressant des commentaires substantiels à la confédération syndicale nationale concernant les réformes destinées à améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation.

Compte tenu de l'influence croissante du Semestre européen sur les réformes nationales et le financement des systèmes d'éducation à travers l'Europe, le Comité du CSEE a adopté en 2014 un Plan d'action ayant pour principale mission de suivre le processus annuel de cette structure et de renforcer la participation, la visibilité et l'influence des syndicats de l'enseignement dans ce cadre. Cette initiative a conduit à la création d'une plate-forme du CSEE consacrée au Semestre européen. En octobre 2014, le CSEE a dressé une liste de personnes de contact, désignées par les organisations membres, afin de pouvoir renforcer la coopération dans le cadre du Semestre européen.

Tout au long de 2015, le CSEE a communiqué aux membres de sa plate-forme des informations sur l'évolution du Semestre européen. Parallèlement, ils/elles ont communiqué des informations concernant leurs revendications et leur implication dans le cadre des réformes nationales, des décisions politiques et de l'investissement dans l'éducation et de la formation. Le CSEE a coopéré avec la CES en vue de faire pression pour assurer la consultation des syndicats de l'enseignement dans le cadre des réformes de la formation et de l'éducation préconisées par les RSP du Semestre européen,

---

<sup>15</sup> [https://csee-etuice.org/images/Statements2014/message\\_on\\_Investing\\_in\\_Education.pdf](https://csee-etuice.org/images/Statements2014/message_on_Investing_in_Education.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

accroître l'investissement dans l'éducation et exclure ce secteur du calcul de la dette et du déficit publics dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance pour l'Europe.

En novembre 2015, le CSEE a obtenu une subvention pour le projet *Investir dans l'éducation - Renforcer l'implication des syndicats de l'enseignement dans le Semestre européen pour l'éducation et la formation*. Ce projet prévoyait 5 formations sous-régionales adressées à l'ensemble des membres du CSEE, ayant pour objectif d'accroître leur influence dans le cadre du Semestre européen, accompagnées d'une recherche sur la participation des syndicats de l'enseignement à l'élaboration des politiques en matière d'éducation et de formation prônées par l'instance de gouvernance, et sur la nature évolutive des investissements qu'elle préconise pour l'éducation, notamment en vue de déterminer dans quelle mesure cela a contribué à accroître la privatisation et la commercialisation de/au sein du secteur. En février et septembre 2016, deux événements de formation ont été organisés, le premier à Malte pour les pays d'Europe du Sud, le second en Lituanie pour les régions nordiques, anglo-saxonnes et d'Europe centrale et orientale.

Au printemps 2016, le CSEE a pris part au séminaire européen de la CES intitulé *Garantir une présence syndicale influente dans le cadre du Semestre européen*. Organisé à Madrid, ce dernier avait pour objectif d'évaluer les différentes phases du Semestre européen et de préparer une stratégie syndicale capable d'influencer les rapports nationaux et les Recommandations par pays publiés par l'instance. Près de 60 participant(e)s représentant des confédérations syndicales et d'autres secteurs à travers l'Europe ont eu l'occasion d'examiner, de commenter et de valider l'approche adoptée par la CES pour influencer le cycle annuel du Semestre européen.

En 2015 et 2016, le CSEE a mis la pression sur le Conseil de l'Europe, le Parlement et la Commission afin que le point de vue des syndicats de l'enseignement soit pris en considération dans le cadre du Semestre européen pour l'éducation et la formation, en coopération avec la CES et d'autres Fédérations syndicales européennes. En 2016, les représentant(e)s du Comité du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation (DSSEE) ont décidé d'intégrer au programme de travail 2016-2017 une discussion sur la participation des partenaires sociaux (sectoriels) européens au Semestre européen, dans le cadre de sa coopération avec les Directions générales DG EAC et DG Emploi. En juin 2016, les partenaires sociaux de l'éducation (CSEE et FEEE) ont demandé à la DG EAC de la Commission européenne de prévoir davantage de consultations dans le cadre du Semestre européen pour l'éducation et la formation.

### 1.3. Financement de l'éducation

La promotion de l'éducation publique gratuite et universelle - un droit humain fondamental pour l'ensemble des citoyen(ne)s - demeure l'une des principales priorités du CSEE. Ce dernier a lancé plusieurs actions destinées à lutter contre les politiques néolibérales au sein de l'éducation et les réformes imposées par l'austérité en Europe, tout en proposant des alternatives pour sortir de la crise et en soutenant ses organisations membres. En parallèle, parmi ses nombreuses activités, le CSEE a lancé un appel au financement public durable, suffisant et prévisible de l'éducation, malgré la récession économique, les contraintes budgétaires et les pressions récurrentes visant à réduire la dette publique. Le CSEE a instamment demandé aux institutions européennes et aux gouvernements

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

européens de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un investissement suffisant dans l'éducation, notamment au travers de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales des entreprises - ce qui permettrait de prélever des revenus supplémentaires équitables auprès des multinationales. Le CSEE a exprimé ce point de vue lors de plusieurs discussions à l'occasion de diverses campagnes (Plan Marshall pour l'Europe de la CES et Uni(e)s pour l'éducation de qualité de l'IE/CSEE), réunions (Parlement européen, Alliance mondiale pour la justice fiscale, Alter Sommet), événements (Conférence spéciale du CSEE 2014, Table ronde des PECO en 2015), réunions des groupes de travail de la CES en charge des questions économiques et du marché de l'emploi, et autres activités du CSEE en lien avec l'enseignement supérieur (HERSC). Le CSEE a soutenu la campagne TTF<sup>16</sup> (Taxe sur les transactions financières maintenant !), destinée à réglementer les marchés financiers et à générer des recettes publiques. Il a également apporté sa contribution à la CES, à l'instar d'autres Fédérations syndicales, suite au lancement de l'initiative de la Commission européenne visant à créer une Assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés<sup>17</sup> en Europe.

Depuis 2013, le CSEE informe régulièrement ses organisations membres, au travers de bulletins d'information et de courriers leur étant directement adressés, de l'évolution de la situation concernant le financement de l'éducation.

En juillet 2014, le CSEE a adressé un *Message au nouveau Parlement européen, à la nouvelle Commission européenne et au Conseil de l'UE*<sup>18</sup>, demandant instamment aux dirigeant(e)s européen(ne)s d'accorder la priorité à l'investissement dans l'éducation - seul moyen d'accroître le potentiel économique et de réduire les inégalités. Accueilli favorablement, ce message a ouvert la voie au dialogue avec le Comité Education du Conseil de l'Europe à propos de l'investissement public destiné à protéger l'éducation de qualité pour toutes et tous (novembre 2014).

En décembre 2014, le Bureau du CSEE a adopté sa *Position concernant le Plan d'investissement pour l'Europe*<sup>19</sup>, lancé par la Commission européenne pour stimuler l'investissement en Europe, également dans le secteur de l'éducation. Dans cette déclaration, le CSEE appelle les institutions européennes à adopter une approche holistique - et non pas fragmentée - de l'investissement dans l'éducation en Europe, afin de maintenir, promouvoir et renforcer la responsabilité et l'investissement publics dans l'éducation. Selon le point de vue du CSEE, le Plan d'investissement impose des défis majeurs à l'éducation, notamment liés à la nature publique de l'investissement dans ce secteur et contraint potentiellement les gouvernements à développer des partenariats public-privé. Ce Plan compromet par conséquent l'accès à l'éducation de qualité pour toutes et tous. Depuis son adoption, le CSEE demande que les institutions européennes clarifient le rôle des partenariats public-privé dans l'injection de nouveaux fonds dans les infrastructures éducatives, la recherche, la formation du personnel enseignant et les subventions accordées aux élèves. Cette position a servi à faire pression

---

<sup>16</sup> <http://www.financialtransactiontax.eu/>.

<sup>17</sup> <https://csee-etu.org/en/news/archive/1317-education-needs-quality-public-investment-combating-tax-fraud-evasion-and-avoidance-to-offset-austerity>.

<sup>18</sup> [https://csee-etu.org/images/Statements2014/message\\_on\\_Investing\\_in\\_Education.pdf](https://csee-etu.org/images/Statements2014/message_on_Investing_in_Education.pdf).

<sup>19</sup> <https://csee-etu.org/images/attachments/Position-investment-en.pdf>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

sur le Conseil Education de l'Union européenne en février 2016<sup>20</sup> et a été remise sur la table à chaque réunion de consultation avec les institutions européennes. Elle a également été utilisée par plusieurs organisations membres du CSEE pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'investissement.

Au cours de 2015, le CSEE a participé à plusieurs réunions avec la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) et le Parlement européen dans le but de faire valoir les principes susmentionnés lors du développement du Plan d'investissement pour l'Europe. En tant qu'alternative, en particulier lors des consultations du Semestre européen, le CSEE a demandé de ne pas inclure l'éducation dans le calcul de la dette publique et du déficit des Etats dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance pour l'Europe, soutenant que l'éducation représente une valeur pour la société, allant bien au-delà de la notion de dépense et ne pouvant être soumise aux politiques d'austérité budgétaire. Ce principe doit être pris en compte dans le Système de comptabilité nationale, où les investissements dans l'éducation doivent être consignés en tant qu'investissements et non en tant que dépenses.

A l'occasion de la Table ronde des PECO organisée à Bucarest en novembre 2015, les délégué(e)s des syndicats de l'enseignement basés dans les pays d'Europe centrale et orientale ont eu l'opportunité de discuter des questions urgentes et des défis futurs dans leurs régions, notamment les effets dramatiques des politiques néolibérales sur l'investissement dans l'éducation (voir chapitre 6).

En 2015, le CSEE a conduit une enquête intitulée *Situation du financement de l'éducation, conditions de travail des enseignant(e)s, dialogue social et droits syndicaux* (voir chapitre 1.1), afin de dresser un bilan de la situation financière des systèmes d'éducation à travers l'Europe depuis 2008 (tant en Europe centrale et orientale qu'en Europe occidentale), et plus précisément au cours de ces deux dernières années. Les conclusions de l'enquête ont amené à tirer la sonnette d'alarme en ce qui concerne la situation du financement de l'éducation<sup>21</sup>, révélant une pression croissante imputable à l'application inappropriée des idéologies et des approches néolibérales orientées sur le marché et le commerce au sein de l'éducation, responsables de l'extension de la privatisation en Europe et posant de nouveaux défis aux syndicats de l'enseignement. Après avoir été présentés à la Table ronde des PECO en 2015 et au Comité du CSEE en avril 2016, les organisations membres ont été encouragées à utiliser les résultats de l'enquête au niveau national pour dénoncer la situation du financement de l'éducation et les effets négatifs de la privatisation de/au sein de l'éducation. Le CSEE a également mis en avant les résultats de cette enquête pour plaider auprès des institutions européennes en faveur d'un investissement durable, prévisible et suffisant dans l'éducation<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> [https://csee-etuice.org/images/attachments/PR\\_Financing\\_education\\_key\\_to\\_promote\\_more\\_inclusive\\_and\\_equal\\_societies.pdf](https://csee-etuice.org/images/attachments/PR_Financing_education_key_to_promote_more_inclusive_and_equal_societies.pdf).

<sup>21</sup> <https://csee-etuice.org/en/news/archive/1184-etuice-survey-reveals-increasing-privatisation-in-education-in-cee-countries?highlight=WyJzdXJ2ZXkiLCJzdXJ2ZXkncylsInJlcG9ydCIsInJlcG9ydCdzliwiZnVuZGluZyIsInN1cnZleSByZXBvcnQiXQ==> .

<sup>22</sup> [https://csee-etuice.org/images/attachments/PR\\_SurveyReportsStateofFundingInEducation.pdf](https://csee-etuice.org/images/attachments/PR_SurveyReportsStateofFundingInEducation.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Dans le sillage du récent projet subventionné *Investir dans l'éducation*<sup>23</sup>, le CSEE a lancé une nouvelle recherche (2015-2016) sur la nature changeante des investissements dans l'éducation, résultant de la crise économique, de la coordination de la gouvernance économique du Semestre européen et de sa surveillance des budgets et des mécanismes d'assainissement budgétaire. La recherche vise également à déterminer si cela a conduit à favoriser la privatisation de/au sein de l'éducation. Les conclusions de la recherche sont attendues en 2017.

#### 1.4. Campagne contre la privatisation

Au cours des quatre dernières années, les approches idéologiques prônant la privatisation et l'exploitation commerciale de l'éducation n'ont cessé de se confirmer à travers l'ensemble de l'Europe. Dans les pays les plus touchés par la crise économique, les gouvernements ont été encouragés à rechercher d'autres voies de financement de leurs systèmes d'éducation, telles que les partenariats public-privé, la coopération plus étroite entre les institutions éducatives et les entreprises, ou encore le financement ou les salaires basés sur les performances des institutions éducatives. Cette tendance résulte clairement des RSP formulées par le Semestre européen. A cet égard, le CSEE a invité ses organisations membres à mener des actions pour dénoncer ces recommandations et proposer des solutions alternatives pour garantir un financement public durable, prévisible et suffisant.

Menée en 2013-2014, la campagne du CSEE en faveur de la qualité de l'éducation en Europe a rappelé à plusieurs reprises que l'éducation de qualité doit être gratuite et accessible à toutes et tous, tel qu'énoncé dans *les 10 messages clés - Points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe*<sup>24</sup>, adoptés par le Comité du CSEE les 23 et 24 octobre 2013.

Thématique transversale, la privatisation de/au sein de l'éducation a fait l'objet de discussions à l'occasion de plusieurs réunions et événements en lien avec le secteur de l'éducation, organisés par le CSEE - enseignement supérieur (HERSC), Comité consultatif Education et EFP (séminaires de formation). Par ailleurs, *le développement des partenariats public-privé au sein de l'éducation* est une thématique récurrente du Programme de travail bisannuel 2014-2015 et 2016-2017 du DSSEE, permettant d'engager systématiquement des discussions avec les employeurs de l'éducation pour aboutir à une compréhension commune, de même qu'avec la Commission européenne pour l'élaboration des politiques.

En 2014, afin de pallier le manque d'investissements en Europe, la Commission européenne a adopté un Plan d'investissement pour l'Europe. En 2014, dans sa *Position concernant le Plan d'investissement pour l'Europe*<sup>25</sup> (voir point 1.3 pour d'autres références), le CSEE a fait part de ses inquiétudes vis-à-vis de cette initiative, craignant que les gouvernements soient potentiellement contraints de s'engager dans des partenariats public-privé favorables à des projets futurs ciblés et rentables dans le domaine de l'éducation. Depuis, le CSEE a surveillé en permanence le nouveau mécanisme d'investissement mis en place par l'UE/BEI au travers du Plan d'investissement pour l'Europe (Fonds européen pour les

<sup>23</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/policy-issues/31-trade-and-economic-governance/economic-governance/1305-2015-17-project-on-investing-in-education> .

<sup>24</sup> <https://csee-etuice.org/en/actions/campaigns/unite-for-quality-education-en/268-etuice-10-key-messages>.

<sup>25</sup> <https://csee-etuice.org/images/attachments/Position-investment-en.pdf>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

investissements stratégiques - EFSI), ses interactions avec les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI), ainsi que la mise en œuvre des RSP du Semestre européen, financées précisément par les Fonds ESI. Les organisations membres ont signalé cette situation préoccupante aux réunions du Comité du CSEE, ainsi qu'à l'occasion d'autres événements (HERSC, Comités consultatifs, DSSEE, etc.). Le CSEE s'est adressé à plusieurs reprises à la Commission européenne et au Conseil de l'Europe pour lui faire part de son opposition aux partenariats public-privé dans le secteur de l'éducation, ainsi qu'à la privatisation de services éducatifs potentiellement rentables, compromettant l'accès gratuit à l'éducation de qualité pour toutes et tous.

En avril 2015, dans le sillage de la campagne de l'IE, le Comité du CSEE a adopté le Plan stratégique complémentaire du CSEE pour soutenir l'initiative *Réponse mondiale de l'IE à la commercialisation et à la privatisation de/au sein de l'éducation*, présentant les priorités face à plusieurs cas de privatisation spécifiques observés dans la Région européenne. Dans la mesure où il s'agit de priorités transversales, les organisations membres du CSEE se sont engagées à agir en faveur de l'éducation publique et à lutter contre l'ingérence croissante des entreprises commerciales dans les infrastructures, les services et les politiques éducatives, ainsi que dans l'élaboration des programmes scolaires. En particulier, le Plan stratégique a mis l'accent sur le dialogue social et la négociation collective, la responsabilité publique, ainsi que sur la discrimination fondée sur le genre, l'origine ethnique, le handicap, l'orientation sexuelle, la religion ou la solvabilité (domaines où les effets de la commercialisation et la privatisation sont les plus négatifs), suivis des Recommandations spécifiques par pays du Semestre européen, les accords commerciaux, la coopération au développement extérieur et les politiques en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Le CSEE a évalué la situation en lien avec la commercialisation et la privatisation de/au sein de l'éducation dans la Région européenne, au travers de deux enquêtes<sup>26</sup> menées auprès de 119 de ses organisations membres. L'une d'entre elles a été menée auprès de 36 organisations membres du CSEE basées dans 10 Etats membres de l'UE et 14 Etats non membres en Europe centrale et orientale (PECO), ainsi qu'auprès de 41 syndicats de l'enseignement basés dans 15 Etats membres de l'UE, 2 pays de l'EEE et en Suisse, qui ont répondu à 54 questions, entre avril et juin et entre juin et octobre 2015. Les résultats de l'enquête ont mis en lumière les principales tendances émergentes en Europe. Les pays européens sont confrontés à un phénomène de privatisation et de commercialisation accru de leurs systèmes éducatifs, dû à la volonté de réduire la dette publique. Parmi les conclusions les plus importantes, on constate que des réformes des systèmes d'éducation et de formation nationaux ont été instaurées partout en Europe, favorisant ainsi la privatisation ; que les PECO ont enregistré une augmentation de leurs institutions éducatives financées par des fonds privés, notamment dans le secteur de la petite enfance et de l'enseignement supérieur, alors que les institutions subventionnées par des fonds publics se sont davantage développées dans les pays d'Europe occidentale. Enfin, les entreprises/sociétés de conseil mondiales qui influencent les politiques éducatives et l'offre de produits et/ou de prestations appartenant au domaine de l'éducation sont présentes dans la majorité

---

<sup>26</sup> Survey Report for Central and Eastern European Countries: [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/CEE\\_Survey\\_Report\\_EN\\_Final.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/CEE_Survey_Report_EN_Final.pdf); Survey Report for Western European Countries: [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/RP\\_PrivatisationSurvey\\_WesternEurope.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/RP_PrivatisationSurvey_WesternEurope.pdf).

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

des pays européens. L'enquête a été examinée par les différents comités consultatifs du CSEE et les instances décisionnelles représentant les différents niveaux de l'éducation. Celle-ci a été envoyée à toutes les organisations membres du CSEE, aux abonnés au site et au bulletin d'information de l'organisation, aux responsables politiques aux niveaux national et européen, ainsi qu'à la presse et à d'autres intervenants tels que les ONG. Au travers du partage d'informations relatives à ces questions cruciales, le CSEE cherche à mettre l'accent sur les défis présents et à venir, y compris le soutien à ses organisations membres dans le cadre des actions politiques menées aux niveaux national et européen.

## **2. Politiques éducatives**

### **2.1 Enseignement général, qualité de l'éducation et processus Europe 2020**

#### *Coopération de haut niveau avec la Commission européenne en matière d'éducation et de formation*

Le CSEE a toujours exercé la pression en vue de jouer un rôle consultatif direct auprès de la Direction générale Education et Culture de la Commission européenne pour l'élaboration des politiques en matière d'éducation et de formation. Bien que le dialogue informel porte ses fruits, le CSEE a toujours souhaité prendre part à une plate-forme politique formelle aux côtés d'un nombre limité d'organisations - une structure qui, dans la pratique, n'existe pas. Suite aux pressions exercées par le CSEE, la Direction générale Education et Culture de la Commission européenne a engagé, en 2013, une discussion avec les partenaires sociaux intersectoriels (CES, BusinessEurope, UAPME, CEEP) et les partenaires sociaux du secteur de l'éducation (CSEE et FEEE), portant sur un renforcement de la coopération entre les partenaires sociaux. A cette occasion, une *Proposition de haut niveau des partenaires sociaux* a été présentée à Androulla Vassiliou<sup>27</sup>, Commissaire en charge de l'Education, de la Culture et de la Jeunesse (2010-2014), comprenant plusieurs thématiques susceptibles de renforcer la coopération (16 octobre 2016). Suite à cette proposition, un processus constructif a été enclenché, prévoyant des réunions trimestrielles entre la Commission européenne et les partenaires sociaux. L'objectif de ces réunions était de discuter de la mise en œuvre technique de la proposition et des initiatives politiques, notamment la révision du Cadre stratégique Education & Formation 2020.

En automne 2014, une suspension des réunions durant un an a été décidée suite à l'entrée en vigueur du nouveau mandat de la nouvelle Commission (2014-2019), aux changements structurels opérés au sein des Directions générales et au transfert des responsabilités pour l'enseignement professionnel, la formation des adultes, les compétences et les qualifications vers la Direction générale Emploi. Les réunions ont repris en 2016, mettant l'accent sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris (*Promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination*, 2015<sup>28</sup>) et le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI)<sup>29</sup>.

#### *Représentation auprès des instances de la Commission européenne*

<sup>27</sup> [http://etuce.homestead.com/Policies/Document\\_for\\_cooperation\\_COMM - SPs version 8-10-2013\\_final.pdf](http://etuce.homestead.com/Policies/Document_for_cooperation_COMM_-_SPs_version_8-10-2013_final.pdf).

<sup>28</sup> [http://ec.europa.eu/education/news/2015/documents/citizenship-education-declaration\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/news/2015/documents/citizenship-education-declaration_en.pdf).

<sup>29</sup> <http://www.eib.org/efsi/>.



### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Outre les aspects positifs liés au lancement des réunions de coopération de haut niveau, le CSEE s'est efforcé, entre 2012 et 2016, d'ouvrir de nouvelles possibilités pour obtenir un siège permanent au sein des instances politiques décisionnelles stratégiques de la Commission européenne.

Dans le cadre opérationnel de la Méthode ouverte de coordination de la Commission européenne, les groupes de travail - composés de représentant(e)s des gouvernements et d'un nombre limité de partenaires sociaux - ont bénéficié d'un mandat de deux ans pour examiner diverses thématiques. L'objectif des groupes de travail consiste à mettre en œuvre les objectifs politiques définis par le Cadre stratégique Education & Formation 2020 et de présenter des lignes directrices et/ou des propositions à la Commission européenne. Les résultats des travaux des groupes ainsi que d'autres informations sont disponibles en ligne<sup>30</sup>. Malgré plusieurs tentatives d'exclure les partenaires sociaux de ces groupes de travail, le CSEE a négocié avec les Commissaires européen(ne)s en charge de l'Education, de la Culture et de la Jeunesse, ainsi qu'avec les Directions générales pour l'Education et la Culture, en vue de préserver les sièges détenus par les expert(e)s syndicaux/ales nationaux/ales représentant le CSEE au sein des groupes. Désigné(e)s par le Bureau du CSEE et mis(e)s en contact avec son Secrétariat, les représentant(e)s relèvent du Comité consultatif Education du CSSE et reçoivent des conseils sur la manière d'inclure les politiques de l'organisation aux travaux des groupes de travail, ainsi que sur les résultats attendus et favorables aux syndicats de l'enseignement.

Entre 2009 et 2013, le CSEE était représenté auprès des groupes de travail suivants : 1) Modernisation de l'enseignement supérieur ; 2) Evaluation des compétences clés ; 3) Développement professionnel du personnel enseignant ; 4) Mathématiques, sciences et technologies ; 5) Langues et emploi ; 6) Formation à l'esprit d'entreprise ; 7) TIC et éducation ; 8) Développement professionnel des formateurs/trices de l'EFP ; 9) Assurance de la qualité pour la formation des adultes ; 10) Financement de la formation des adultes ; 11) Abandon scolaire précoce ; 12) Accueil et éducation de la petite enfance ; 13) Groupe des parties prenantes Accueil et éducation de la petite enfance et Abandon scolaire précoce.

Entre 2014 et 2016, le CSEE a été représenté au sein de six groupes et sous-groupes de travail : 1) Enseignement et formation professionnels ; 2) Formation des adultes ; 3) Groupe de travail Politiques scolaires, divisé en deux sous-groupes - Abandon scolaire précoce et Formation des enseignant(e)s ; 4) Modernisation de l'enseignement supérieur ; 5) Groupe de travail Compétences transversales divisé en 2 sous-groupes - Esprit d'entreprise, TIC et apprentissage des langues ; 6) Apprentissage numérique et en ligne.

Depuis 2016, le CSEE est représenté au sein des groupes de travail suivants : 1) Ecoles et environnements scolaires ; 2) Modernisation de l'enseignement supérieur ; 3) Enseignant(e)s et formation au sein de l'enseignement et de la formation professionnelle ; 4) Formation des adultes en milieu professionnel ; 5) Aptitudes et compétences numériques ; 6) Promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination (suivi de la Déclaration de Paris).

---

<sup>30</sup> [http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/expert-groups\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/expert-groups_en.htm).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Par ailleurs, entre 2012 et 2015, le CSEE a également été représenté au sein du *Groupe de travail de la Commission européenne dédié à la quatrième cohorte du Groupe institutionnel pour la gestion stratégique des ressources humaines*, centré sur la mise en œuvre de la Charte européenne et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs/euses<sup>31</sup>.

Le CSEE a été membre du Comité de la Commission européenne dédié au Programme d'apprentissage tout au long de la vie, lequel a établi le programme de travail et l'allocation du budget dans ce cadre entre 2007 et 2013. Alors que, à plusieurs reprises, le CSEE a émis des revendications et coopéré avec les organisations d'employeurs et les partenaires sociaux intersectoriels pour conserver les sièges des partenaires sociaux au cours de la nouvelle période du programme Erasmus +, en novembre 2014, la Commission européenne a informé le Secrétariat du CSEE de la décision des représentant(e)s des gouvernements de ne pas offrir de sièges aux partenaires sociaux au sein du Comité.

#### *Analyse des stratégies Europe 2020 et Education & Formation 2020 pour 2015-2020*

Les objectifs du *Cadre stratégique Education & Formation 2020 (2009)*, ainsi que ceux liés à l'éducation dans la *Stratégie Europe 2020 (2010)*, ont dû être révisés pour correspondre aux nouveaux objectifs pour l'éducation et la formation. Un bilan de la mise en œuvre de la stratégie Education & Formation 2020 est établi tous les trois ans, basé sur les rapports nationaux des Etats membres, afin de mesurer les progrès réalisés et définir les domaines prioritaires pour l'avenir. Le CSEE s'est vu offrir plusieurs occasions de faire connaître les objectifs des enseignant(e)s à la Commission européenne, dans le cadre de sa coopération de haut niveau avec cette dernière.

Entre mai et octobre 2014, la Commission européenne a lancé une consultation publique en rapport avec le processus Europe 2020, et le CSEE a encouragé ses organisations membres à répondre à l'enquête. En contribution à cette consultation, une *Position conjointe de la CES et du CSEE*<sup>32</sup> a été publiée. Par ailleurs, le CSEE a publié sa *Déclaration sur les objectifs futurs de la Stratégie Europe 2020 pour l'éducation et la formation*<sup>33</sup> en juin 2014.

Le CSEE a continué à faire pression et a publié un communiqué de presse le 5 novembre 2014, *Investir dans l'éducation : une condition indispensable pour réaliser les objectifs Europe 2020 et Education & Formation 2020*<sup>34</sup>, afin d'influencer le débat des Ministres de l'Education sur les nouveaux objectifs de la stratégie Education et Formation 2020, au cours de la réunion du Conseil Education. Suite à la publication du projet de rapport de la Commission sur les nouveaux objectifs, le CSEE a publié sa *Position concernant le Projet de rapport conjoint Education & Formation 2020*<sup>35</sup>, en octobre 2015. Résultat, une plus grande attention est désormais accordée à la situation du personnel enseignant, à l'éducation pour l'égalité et à la participation des partenaires sociaux au processus. Le CSEE continue

<sup>31</sup> <http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/rights/whatIsAREsearcher>.

<sup>32</sup> <http://www.csee-etuice.org/documents/statements/127-joint-etuc-and-etuice-position-on-et2020>.

<sup>33</sup> <http://www.csee-etuice.org/documents/statements/82-etuice-position-on-future-objectives-of-eu2020-strategy-on-education-and-training>.

<sup>34</sup> [http://www.csee-etuice.org/images/attachments/PRESS\\_RELEASE\\_Invest\\_in\\_education\\_is\\_essential\\_to\\_achieve\\_EU2020\\_and\\_ET2020\\_targets.pdf](http://www.csee-etuice.org/images/attachments/PRESS_RELEASE_Invest_in_education_is_essential_to_achieve_EU2020_and_ET2020_targets.pdf).

<sup>35</sup> <http://www.csee-etuice.org/en/documents/statements/1161-etuice-views-on-the-draft-joint-report-on-et2020-of-the-european-commission-october-2015>.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

de surveiller la mise en œuvre des objectifs et de plaider en faveur de l'implication des syndicats de l'enseignement dans le processus.

### *Assurance de la qualité, qualifications et offre de compétences*

En vertu des accords conclus avec la CES, le CSEE a représenté les syndicats auprès de plusieurs instances permanentes de la Commission européenne. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, le CSEE a fait en sorte que davantage d'attention soit accordée aux besoins des enseignant(e)s au sein du Groupe consultatif pour le Cadre européen des certifications (CEC) et a pu participer aux discussions concernant les certifications nationales, le Réseau européen pour l'assurance de la qualité dans l'EFP (EQAVET) et le système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET). Le Comité consultatif du CSEE a discuté à plusieurs reprises de la révision future du Cadre européen des certifications. L'utilisation et l'utilité de l'ECVET et l'EQAVET pour les enseignant(e)s de l'EFP ont également fait l'objet de discussions au cours des séminaires de formation annuels conjoints du CSEE/ETUI, consacrés à ce secteur.

En novembre 2012, la Commission européenne a publié une Communication intitulée *Repenser l'éducation - Investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socio-économiques*<sup>36</sup>. Cette dernière était accompagnée de sept documents de travail des services de la Commission<sup>37</sup>, dont un présentant 10 actions clés pour *Soutenir la profession enseignante*, notamment en ce qui concerne les compétences devant être acquises par les enseignant(e)s, la révision des systèmes de recrutement, le renforcement des structures d'accompagnement durant la phase d'intégration et l'amélioration des possibilités de développement professionnel. Avant le lancement des propositions, le CSEE a participé à plusieurs réunions informelles avec la Commission européenne en vue d'orienter le message politique et d'y inclure spécifiquement l'impact de la crise économique et financière sur l'éducation et les enseignant(e)s, tout en proposant des budgets durables pour ce secteur. Afin de fournir des données à la Commission européenne, le CSEE a mené une mini-enquête auprès de ses organisations membres concernant l'impact de la crise sur l'éducation et la profession enseignante. Il s'avère particulièrement positif de constater que la proposition politique de la Commission européenne se réfère à *l'Analyse d'une mini-enquête du CSEE concernant l'impact de la crise économique sur la formation des enseignant(e)s dans l'Union européenne*<sup>38</sup>.

En mai 2014, le Conseil Education a adopté les *Conclusions du Conseil concernant l'assurance de la qualité pour l'éducation et la formation*<sup>39</sup>. Le CSEE a consulté son Bureau, ainsi que les membres du Comité consultatif, et a publié une déclaration<sup>40</sup> soulignant la nécessité d'engager le dialogue social

---

<sup>36</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1389776578033&uri=CELEX:52012DC0669>.

<sup>37</sup> [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-12-1233\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1233_en.htm).

<sup>38</sup>

[http://etuce.homestead.com/Crisis/Crisis\\_survey/Results\\_of\\_ETUCE\\_Minisurvey\\_on\\_Crisis\\_affecting\\_teacher\\_education\\_.pdf](http://etuce.homestead.com/Crisis/Crisis_survey/Results_of_ETUCE_Minisurvey_on_Crisis_affecting_teacher_education_.pdf).

<sup>39</sup> [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/en/educ/142694.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/educ/142694.pdf).

<sup>40</sup>

[http://etuce.homestead.com/Statements/2014/2014\\_05\\_Final\\_ETUCE\\_Position\\_on\\_CC\\_on\\_Quality\\_Assurance\\_.pdf](http://etuce.homestead.com/Statements/2014/2014_05_Final_ETUCE_Position_on_CC_on_Quality_Assurance_.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

avec les syndicats de l'enseignement en vue de garantir l'équité des systèmes mis en place pour l'assurance qualité.

Le CSEE surveille l'évolution des travaux de la Commission européenne portant sur la classification européenne des *Compétences, aptitudes, qualifications et professions* (ESCO)<sup>41</sup>. Entre novembre et décembre 2015, le CSEE a participé à une consultation en ligne de l'ESCO visant à définir les titres professionnels dans les différents secteurs de l'éducation. Dans la mesure où les travaux concernant les qualifications demeurent controversés, l'ESCO a également fait l'objet d'un débat au sein du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation.

Suite aux revendications des partenaires sociaux, la Commission a lancé, en décembre 2013, une consultation publique de quatre mois se rapportant à une nouvelle initiative intitulée *Espace européen des compétences et des certifications*<sup>42</sup>. La Commission envisageait de proposer une initiative politique pour trouver des synergies et des points de convergence possibles entre les 17 outils et instruments existants au niveau européen pour l'éducation et la formation, comme les qualifications, les CV, les certifications, les crédits, les compétences, les titres professionnels et l'assurance de la qualité. Les résultats ont montré que ces outils, à l'exception de l'instrument Europass, ne sont ni connus ni utilisés par les citoyen(ne)s européen(ne)s.

En collaboration avec la CES, le CSEE a coordonné une réponse conjointe à la consultation publique publiée en février 2014<sup>43</sup>, soulignant l'importance de l'implication des partenaires sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des outils mis en place au niveau de l'UE. La Commission européenne a invité le CSEE à une séance de réflexion sur l'amélioration des outils de transparence et de qualification de l'UE, et l'organisation a répondu à plusieurs enquêtes et entretiens concernant l'utilisation de ces outils par les enseignant(e)s et les syndicats de l'enseignement.

Les discussions entourant cette initiative se sont poursuivies et sont désormais intégrées à une nouvelle initiative intitulée *Stratégie pour des compétences nouvelles en Europe*, lancée en juin 2016. Les 20 et 21 janvier 2016, le CSEE a participé à une audition des partenaires sociaux en lien avec la stratégie en question et la révision du CEC. Suite aux discussions avec son Comité consultatif et son Bureau en février 2016, le CSEE a publié une position<sup>44</sup> complémentaire à celle de la CES<sup>45</sup> concernant cette stratégie, accompagnée d'un communiqué de presse : *Points de vue des enseignant(e)s concernant la Stratégie pour des compétences nouvelles en Europe*<sup>46</sup>, dans lequel il demande de mettre

---

<sup>41</sup><https://ec.europa.eu/esco/home;jsessionid=IHL7TyJYGRGtnWBvnFH9TpG2Dsx2VTJLtdzJBR81BDSgFfBFSp2r!1690608523!1395132696374>.

<sup>42</sup>[http://ec.europa.eu/dgs/education\\_culture/more\\_info/consultations/skills\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/more_info/consultations/skills_en.htm).

<sup>43</sup>[http://etuce.homestead.com/Statements/2014/2014\\_03\\_Joint\\_ETUC-ETUCE\\_position\\_on\\_Public\\_consultation\\_on\\_EASQ.pdf](http://etuce.homestead.com/Statements/2014/2014_03_Joint_ETUC-ETUCE_position_on_Public_consultation_on_EASQ.pdf).

<sup>44</sup><https://csee-etuice.org/en/documents/statements/1353-etuice-views-on-the-a-new-skills-agenda-for-europe-of-the-european-commission-february-2016>.

<sup>45</sup><https://www.etuc.org/documents/etuc-position-new-skills-agenda-improving-training-opportunities-workers-europe#.V02GtzWPac0>.

<sup>46</sup><https://www.csee-etuice.org/en/news/archive/1366-teachers-views-on-the-new-skills-agenda-for-europe>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

clairement l'accent sur les conditions de travail du personnel enseignant, l'équité salariale et le développement professionnel en lien avec l'acquisition de compétences.

#### *Renforcement de la coopération en matière d'éducation*

En vertu de l'accord conclu avec la CES, le Secrétariat du CSEE a représenté les syndicats auprès de plusieurs instances permanentes de la Commission européenne, permettant ainsi de renforcer l'attention accordée aux besoins du personnel enseignant. A cet égard, le CSEE a poursuivi sa participation au Groupe de travail de la CES consacré à l'apprentissage tout au long de la vie. En 2015, le Congrès statutaire de la CES a adopté le *Programme d'action de la CES pour 2015-2020*<sup>47</sup>, soulignant une coopération plus étroite avec le CSEE pour les politiques d'éducation et de formation dans cinq domaines : semestre européen, coopération de haut niveau avec la DG EAC, apprentissage et participation aux instances, groupes de travail, programmes et initiatives au niveau européen en lien avec l'éducation et la formation.

S'agissant des politiques en matière d'éducation et de formation, le CSEE a poursuivi sa coopération avec les organisations d'étudiant(e)s ESU et OBESSU, ainsi qu'avec l'*Association européenne des parents d'élèves* (EPA) et l'*Association pour la formation des enseignant(e)s en Europe* (ATEE). La coopération s'est également poursuivie dans le domaine de l'enseignement supérieur, notamment avec l'*Association européenne des institutions d'enseignement supérieur* (EURASHE), l'*Association européenne des universités* (AEU) et le réseau Eurydice de l'*Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture* (EACEA). S'agissant de la direction des établissements scolaires, le CSEE a poursuivi ses travaux avec diverses organisations dans le cadre du *Réseau politique européen pour la direction des établissements scolaires* (voir point 2.5).

En ce qui concerne les enseignant(e)s de l'EFP et les formateurs/trices encadrant les stages d'apprentissage, la coopération a débuté avec la Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme (EFFAT). Pour ce qui est de l'élaboration des politiques de l'UE, l'attention accordée au enseignant(e)s et formateurs/trices de l'EFP a pu être renforcée suite à l'engagement du CSEE et des syndicats de l'enseignement nationaux dans l'Alliance européenne pour l'apprentissage (EAfA) et grâce aux priorités axées sur les enseignant(e)s dans les Conclusions de Riga (2015), ouvrant ainsi la voie à une nouvelle collaboration entre le CSEE et les agences de la Commission européenne (CEDEFOP et Fondation européenne pour la formation). Ces deux agences se sont principalement consacrées aux études et projets en lien avec les enseignant(e)s de l'EFP. D'autre part, le CSEE a organisé un séminaire sans précédent comportant une visite d'usine pour les syndicats de l'enseignement représentant les enseignant(e)s et formateurs/trices de l'EFP. Pour la première fois, le CSEE a engagé des discussions avec la société Nestlé concernant le rôle des enseignant(e)s et des formateurs/trices dans les stages d'apprentissage en milieu professionnel. Nestlé est la société la plus engagée dans le projet de l'Alliance européenne pour l'apprentissage (EAfA), prévoyant 10 000 stagiaires supplémentaires dans ses usines entre 2013 et 2016. La visite a permis de mettre en exergue que la « responsabilité sociale des entreprises » qui consiste à offrir des formations en milieu professionnel aux jeunes sans emploi, assorties de conditions de travail décentes et équitables, y

<sup>47</sup> [https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/other/files/20151007\\_action\\_programme\\_en-consolidated\\_0.pdf](https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/other/files/20151007_action_programme_en-consolidated_0.pdf).

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

compris pour les enseignant(e)s et le personnel d'encadrement en service, demeure un principe essentiel pour lutter contre le chômage des jeunes.

### 2.2. Education de la petite enfance

Suite à l'adoption du *Document d'orientation politique sur l'éducation de la petite enfance*<sup>48</sup> en 2012, une consultation a été organisée avec le groupe de travail mondial de l'IE pour l'EPE, en lien avec la mise en œuvre du document. Suite à cela, une plate-forme interne en ligne du CSEE a été créée pour les organisations membres en février 2013 en vue de partager et d'échanger des stratégies, des expériences et des projets avec d'autres syndicats européens de l'enseignement, et contribuer ainsi à la mise en œuvre des recommandations du document d'orientation politique.

La Recommandation de la Commission européenne *Investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité*<sup>49</sup> a également été publiée en février 2013 et examinée par le Comité consultatif du CSEE et les membres de la plate-forme EPE en ligne. Les 24 et 25 novembre 2014, l'IE et le CSEE ont organisé une conférence conjointe à Vienne en vue de discuter des recommandations de l'OIT se rapportant à l'EPE et de la mise en œuvre du document politique du CSEE.

Jusqu'en 2014, un Groupe de travail thématique de la Commission européenne intitulé « Accueil et éducation de la petite enfance » s'est concentré sur les politiques en matière d'EPE, avec la représentation du CSEE, poursuivant ainsi les travaux du groupe réunissant les organisations de parties prenantes créé par la Commission européenne en juin 2012. Depuis 2015, la Commission européenne n'a plus organisé de groupes de travail centrés spécifiquement sur l'EPE. La Présidence luxembourgeoise a organisé la *Conférence sur la diversité et le multilinguisme dans l'éducation et l'accueil de la petite enfance*<sup>50</sup>, où le CSEE a joué un rôle actif. D'autre part, le groupe du réseau Alliance pour l'EPE du Parlement européen, géré par plusieurs de ses membres, a invité le CSEE à plusieurs occasions pour exprimer le point de vue des enseignant(e)s sur la politique de l'UE en matière d'EPE.

### 2.3. Abandon scolaire précoce

L'abandon scolaire précoce constitue une thématique transversale au sein des discussions relatives aux diverses politiques et initiatives du CSEE et de l'UE, dans des domaines tels que l'EFPP, l'apprentissage, l'enseignement supérieur, l'éducation de la petite enfance, l'égalité, les environnements scolaires et l'apprentissage des TIC. Dans le cadre d'un projet cofinancé par l'UE, le CSEE a préparé une série de recommandations relatives à la prévention de l'abandon scolaire précoce et à l'utilisation des TIC dans l'éducation<sup>51</sup>. De plus, le CSEE joue depuis 2010 un rôle actif au sein des Groupes de travail thématiques de la Commission européenne consacrés à l'abandon scolaire précoce. En juin 2012, cette dernière a mis sur pied un groupe de travail réunissant des organisations de parties prenantes, chargé de plancher sur l'accueil et l'éducation de la petite enfance, ainsi que sur l'abandon

<sup>48</sup> <https://www.csee-etuice.org/images/attachments/ETUCEPolicyPaperonECEEN.pdf>.

<sup>49</sup> [http://ec.europa.eu/justice/fundamental-rights/files/c\\_2013\\_778\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/fundamental-rights/files/c_2013_778_en.pdf).

<sup>50</sup> <http://www.eu2015lu.eu/en/agenda/2015/09/10-11-conf-education-petite-enfance/index.html>.

<sup>51</sup> Pour une description détaillée du projet, se reporter au chapitre 2.8 Nouvelles technologies et formation à distance.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

scolaire précoce<sup>52</sup>. Depuis 2016, ce thème fait l'objet de discussions entre les partenaires sociaux et les gouvernements au sein des Groupes de travail thématiques de la Commission européenne dédiés à la *Promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination* (suivi de la Déclaration de Paris).

Les 9 et 10 juin 2015, le CSEE a participé à un débat organisé dans le cadre du *Symposium de la Présidence luxembourgeoise - Lutter contre le décrochage et promouvoir la réussite scolaire*.<sup>53</sup>

## 2.4. Enseignement et formation professionnels

### *Renforcement de la coopération en matière d'EFP : politiques et projets*

Suite à l'adoption du *Document d'orientation politique sur l'enseignement et la formation professionnels* en 2012, le CSEE a créé une plate-forme EFP en ligne destinée à partager et échanger des stratégies, des expériences et des projets avec d'autres syndicats européens de l'enseignement, et contribuer ainsi à la mise en œuvre des recommandations contenues dans le document. Les membres de la plate-forme ont été invité(e)s aux séminaires de formation annuels conjoints du CSEE/ETUI consacrés à l'EFP.

Au cours de la période 2012-2016, le CSEE a poursuivi sa représentation au sein des Groupes de travail thématiques de la Commission européenne consacrés à l'enseignement et à la formation professionnels, et a contribué aux résultats et à la diffusion des *Principes directeurs pour le développement professionnel des formateurs/trices de l'enseignement et de la formation professionnels* (2014)<sup>54</sup>.

Le CSEE a contribué, via ses communiqués de presse, aux discussions des réunions ministérielles de la Direction générale pour l'EFP (DGVT), organisées tous les six mois par la Commission européenne et la Présidence de l'Union européenne. En octobre 2014, le CSEE a appelé la DGVT à renforcer le dialogue social en lien avec le développement professionnel des enseignant(e)s de l'EFP et celui des formateurs/trices en milieu professionnel<sup>55</sup>. En avril 2015, le CSEE a appelé la DGVT à renforcer la coopération avec les enseignant(e)s - une condition indispensable pour garantir une EFP et un apprentissage de qualité en Europe<sup>56</sup>.

La poursuite de la coopération avec la CES a permis de continuer à orienter la politique de la Commission européenne en matière d'EFP (ex. *les Conclusions de Riga* et *l'Alliance européenne pour l'apprentissage*). Le CSEE a également communiqué des informations aux instances permanentes de la Commission européenne - ECVET et EQAVET. Le CSEE a, en outre, contribué aux politiques de la CES destinées à mettre en œuvre les politiques de la Commission européenne et des partenaires sociaux en lien avec l'EFP et l'apprentissage. Entre 2012 et 2014, le CSEE a participé au projet de la CES : « *Vers un cadre de qualité européen pour les apprentissages et la formation par le travail : bonnes pratiques*

<sup>52</sup> [http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/expert-groups/documents/et2020-presentation\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/expert-groups/documents/et2020-presentation_en.pdf).

<sup>53</sup> <http://www.eu2015lu.eu/en/agenda/2015/07/09-10-conf-education-decrochage/index.html>.

<sup>54</sup> <http://www.cedefop.europa.eu/en/news-and-press/news/guiding-principles-professional-development-trainers-vet>.

<sup>55</sup> <https://www.csee-etu.org/images/attachments/PRESSRELEASEStrengthenSDforPDofVETteachersandtrainers.pdf>.

<sup>56</sup> [https://www.csee-etu.org/images/attachments/PR\\_Stronger\\_cooperation\\_VET\\_apprenticeship.pdf](https://www.csee-etu.org/images/attachments/PR_Stronger_cooperation_VET_apprenticeship.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

et contribution des syndicats » et a communiqué son avis d'expert à propos des conclusions finales du projet, adoptées sous forme de résolution de la CES<sup>57</sup>, insistant sur le rôle des enseignant(e)s de l'EFP. Le CSEE a également participé activement au projet de suivi *Créer un cadre de qualité européen pour les apprentissages et la formation par le travail (2014-2016)*. Dans le cadre de ce projet, un séminaire a été organisé pour les partenaires sociaux du secteur de l'éducation, afin de discuter du rôle de la direction et des enseignant(e)s de l'EFP dans les stages d'apprentissage. Le séminaire s'est clôturé sur l'engagement conjoint du CSEE et de la FEEE à mettre en œuvre l'Alliance européenne pour l'apprentissage (EAfA).

#### *Conclusions de Riga*

En juin 2015, les pays membres de l'UE et la Commission européenne, en coopération avec la Présidence lettone de l'UE et les partenaires sociaux intersectoriels, ont marqué leur accord en faveur des nouveaux objectifs pour 2015-2020, regroupés sous l'intitulé *Conclusions de Riga*<sup>58</sup>. L'engagement des Etats membres de l'UE a également été renouvelé dans le cadre du *Processus de Copenhague (2002)*<sup>59</sup> et du *Communiqué de Bruges (2010)*<sup>60</sup>, définissant 22 objectifs à court terme devant être atteints dans les pays de l'UE d'ici 2020. Le CSEE a participé à une consultation de la CES en lien avec ces objectifs et a rejoint l'équipe de préparation du projet. Bien que peu d'attention ait été accordée aux enseignant(e)s et aux formateurs/trices de l'EFP dans les recommandations politiques précédentes, le CSEE a néanmoins pu faire en sorte que la 5<sup>e</sup> priorité des Conclusions de Riga soit une recommandation relative aux enseignant(e)s : « *Introduire des approches systématiques et des opportunités dans le cadre du développement professionnel initial et continu des enseignant(e)s, des formateurs/trices et tuteurs/trices pédagogiques de l'EFP à l'école et lors de l'apprentissage en situation de travail* ». Depuis, le CSEE a coopéré avec le CEDEFOP et l'ETF en vue de définir de nouvelles mesures pour assister les enseignant(e)s et les formateurs/trices de l'EFP.

#### *Alliance européenne pour l'apprentissage (EAfA)*

Créée par les partenaires sociaux intersectoriels et signée par la Présidence lettone, la Commission européenne et les partenaires sociaux intersectoriels (CES, BusinessEurope, UEAPME, CEEP) en 2013, l'*Alliance européenne pour l'apprentissage (EAfA)* a pour objectif de réunir les autorités publiques, les entreprises, les partenaires sociaux, les prestataires de l'EFP et les représentant(e)s de la jeunesse, en vue de promouvoir les systèmes d'apprentissage et les initiatives dans ce domaine en Europe. L'objectif commun consiste à renforcer la qualité, l'offre et l'image des stages d'apprentissage en Europe.

Le Bureau et le Comité ont décidé que le CSEE devrait signer le premier engagement syndical et se joindre à l'initiative. L'engagement du CSEE<sup>61</sup> insiste en particulier sur la nécessité de sensibiliser les enseignant(e)s à l'importance des stages d'apprentissage. Bon nombre d'organisations membres du CSEE ont, elles aussi, rejoint l'alliance<sup>62</sup>. La Commission européenne a jugé exceptionnels les

<sup>57</sup> <https://www.etuc.org/publications/towards-european-quality-framework-apprenticeships-and-work-based-learning#.V07NAjWPac0>.

<sup>58</sup> [http://ec.europa.eu/education/policy/vocational-policy/doc/2015-riga-conclusions\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/policy/vocational-policy/doc/2015-riga-conclusions_en.pdf).

<sup>59</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=URISERV%3Aef0018>.

<sup>60</sup> [http://ec.europa.eu/education/policy/vocational-policy/doc/brugescom\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/policy/vocational-policy/doc/brugescom_en.pdf).

<sup>61</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1149&langId=en&idPledge=54>.

<sup>62</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1147>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

engagements pris par les syndicats de l'enseignement pour améliorer les systèmes d'apprentissage, étant les organisations les plus actives en comparaison des autres syndicats sectoriels. Cette initiative a contribué à attirer l'attention sur les enseignant(e)s au sein de l'UE, et plus précisément sur les politiques en matière d'apprentissage et d'EFP. Au travers de ses engagements, lors de ses séminaires annuels conjoints avec l'ETUI, le CSEE a mis l'accent sur le rôle des enseignant(e)s de l'EFT et des formateurs/trices encadrant les stages d'apprentissage, et a organisé des visites d'écoles, d'entreprises, de centres de formation du personnel de l'EFP, toutes bien accueillies par les participant(e)s. Dans le cadre de sa contribution à la relance de l'Alliance en juin 2015, le CSEE a signé une Déclaration d'engagement<sup>63</sup> avec la FEEE. Suite à cela, les stages d'apprentissage ont été inclus dans le *Programme de travail 2016-2017 des partenaires sociaux sectoriels européens du secteur de l'éducation*<sup>64</sup>.

#### *Séminaires de formation*

Afin de répondre aux demandes de plusieurs organisations membres souhaitant attirer davantage l'attention sur le secteur de l'EFP, le CSEE a organisé, avec le soutien de l'Institut syndical européen (ETUI)<sup>65</sup>, des séminaires de formation annuels pour les membres des syndicats de l'enseignement spécialisé(e)s dans l'EFP et les apprentissages et les enseignant(e)s et/ou formateurs/trices de l'EFP qui continuent à exercer. Les séminaires ont accueilli en moyenne 25 personnes issues de pays de l'UE, bénéficiant d'un financement de l'ETUI, et de 10 de pays non membres, bénéficiant d'un financement du CSEE. Les séminaires de formation organisés étaient les suivants :

2012 « Enseignement et formation professionnels inclusifs en période de crise » - Sesimbra

2013 « Améliorer le recrutement, la rétention et le développement professionnel des enseignant(e)s et formateurs/trices de l'EFP » - Ljubljana

2014 « Le rôle des syndicats de l'enseignement dans l'assurance qualité de tous les types d'enseignement et de formation professionnels » - Vienne.

2015 « Améliorer les compétences des enseignant(e)s et formateurs/trices de l'EFP » - Barcelone. Ce séminaire comportait la visite d'une usine Dolce Gusto de la société Nestlé installée à Gérone, en vue de présenter le programme d'apprentissage du groupe, soutenu par les syndicats espagnols et comprenant des enseignant(e)s et des formateurs/trices à temps plein.

2016 « Améliorer la formation professionnelle des enseignant(e)s et formateurs/trices de l'EFP pour une EFP et un apprentissage de qualité » - Helsinki.

## 2.5. Direction des établissements scolaires

Suite à l'adoption du Document d'orientation politique sur la direction des écoles en 2012, le CSEE a créé une plate-forme en ligne pour ses organisations membres, en vue de partager et d'échanger des stratégies, des expériences et des projets avec d'autres syndicats européens de l'enseignement, et contribuer ainsi à la mise en œuvre des recommandations contenues dans le document.

<sup>63</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1149&langId=en&idDataTable=85>.

<sup>64</sup> [http://csee-etuice.org/images/attachments/FINAL\\_ESSDE\\_WP\\_2016-2017.pdf](http://csee-etuice.org/images/attachments/FINAL_ESSDE_WP_2016-2017.pdf).

<sup>65</sup> <http://www.etui.org/>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

La direction des établissements scolaires a fait l'objet de discussions dans le cadre de plusieurs autres événements du CSEE, par exemple durant les séminaires de formation VET, les réunions HERSC et celles du DSSEE avec les employeurs de l'éducation.

Au cours de la période 2012-2016, le CSEE a participé au projet du *Réseau d'action européen pour la promotion des compétences en matière de direction des établissements scolaires* (EPNoSL)<sup>66</sup>, prévoyant plusieurs réunions stratégiques avec la FEEE, ESHA et d'autres parties prenantes. Lancé par le Groupe de recherche et d'évaluation de l'éducation de l'Institut des mathématiques appliquées et computationnelles de Crète, ce partenariat centré sur la direction des établissements scolaires a réuni le monde académique, les ministres de l'éducation, les acteurs de la recherche et les responsables politiques en charge de l'éducation. L'objectif général du réseau était d'aider les ministres nationaux de l'Éducation à réfléchir à la mise en œuvre des politiques en matière de direction des établissements scolaires. Les activités menées comportaient des entretiens avec des groupes d'expert(e)s concernant les orientations politiques, l'identification des « bonnes pratiques » - en ce compris les problèmes et défis concernant la préparation des exigences politiques ou leur transfert au groupe cible, l'apprentissage par les pairs entre les ministères de l'Éducation - où l'implication du CSEE et des expert(e)s était requise - et la préparation d'un projet de recommandations politiques en lien avec les perspectives aux niveaux national et européen. Le réseau a finalisé une série de *Recommandations concernant la direction des établissements scolaires*<sup>67</sup>. En 2013, le CSEE et ESHA ont préparé conjointement un questionnaire sur la direction collégiale et l'impact de la crise sur la direction des établissements scolaires, publié au cours de la même année sous le titre : *Direction collégiale en pratique : analyse descriptive de la direction collégiale dans les écoles européennes*<sup>68</sup>.

Les 3 et 4 mars 2015, l'IE et le CSEE ont organisé une conférence conjointe sur la direction des établissements scolaires à Amsterdam, chapeautée par les syndicats AoB et CNV-O. La conférence s'est penchée sur les principes fondamentaux du projet de politique de l'IE dans ce domaine, présentés pour adoption à son 7<sup>e</sup> Congrès mondial, à Ottawa.

## 2.6. Enseignement supérieur et recherche

### *Processus de Bologne*

La principale structure chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre des différentes phases du Processus de Bologne au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur est le Groupe de suivi de Bologne (BFUG), regroupant l'ensemble des membres du Processus de Bologne, la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, divers groupes d'intérêt et organisations professionnelles, ainsi que les partenaires sociaux<sup>69</sup> à titre de membres consultatifs.

<sup>66</sup> <http://www.schoolleadership.eu/>.

<sup>67</sup> [http://www.schoolleadership.eu/sites/default/files/en\\_recommandations.pdf](http://www.schoolleadership.eu/sites/default/files/en_recommandations.pdf).

<sup>68</sup> <http://www.schoolleadership.eu/portal/resource/distributed-leadership-practice-descriptive-analysis-distributed-leadership-european-school>.

<sup>69</sup> EUA, EURASHE, ESU, EI, ENQA, EQAR, BUSINESSEUROPE.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Entre 2012 et 2015, l'IE et le CSEE ont été représentés au sein des réunions et groupes de travail du BFUG, au travers du *Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche* (HERSC). Jusqu'en 2015, l'IE et le CSEE ont été représentés auprès des instances suivantes du BFUG : *Comité directeur pour la révision des normes et directives européennes*, *Groupe de travail ad hoc sur le troisième cycle* et les Groupes de travail *Mobilité et internationalisation* ; *Rapport sur la mise en œuvre du Processus de Bologne* et *Réformes structurelles*.

De 2015 à 2018, l'IE et le CSEE restent membres des groupes consultatifs du BFUG *EEES et coopération internationale* ; *Soutien à la feuille de route de Biélorussie* ; *Problèmes de non-mise en œuvre* et *Révision du supplément au diplôme (Europass)*. L'IE et le CSEE continuent de participer aux Groupes de travail du BFUG suivants : 1. *Surveillance* ; 2. *Accélérer la mise en œuvre des principaux engagements concertés* ; et 3. *Elaborer des politiques pour les nouveaux objectifs de l'EEES*.

Les représentant(e)s de l'IE/CSEE ont assisté à la Conférence ministérielle de Bologne en mai 2015 à Erevan et ont fait modifier le Communiqué ministériel d'Erevan sur l'égalité des genres parmi les étudiants et les personnels. Au cours des réunions du BFUG précédant la conférence, l'IE et le CSEE ont engagé des discussions sur le principe de financement public (pas uniquement la responsabilité publique entourant les systèmes) et sur le soutien à apporter au personnel (pas uniquement aux institutions), en soulignant la nécessité d'intégrer le développement professionnel à la Déclaration du 4<sup>e</sup> Forum politique de Bologne et au Communiqué d'Erevan. Ces deux principes majeurs ont été ajoutés au projet final adopté par les ministres. Le CSEE demande instamment aux affiliés d'assurer le suivi au niveau national et de rappeler à leurs ministres leurs engagements à défendre le principe d'un financement public conséquent pour l'enseignement supérieur en Europe.

Par ailleurs, en prévision de la Conférence d'Erevan, l'IE a mené une étude avec le soutien du HERSC, intitulée *Créer un environnement de travail collaboratif au sein de l'enseignement supérieur en Europe* (avril 2015)<sup>70</sup>. L'IE a publié un communiqué de presse ainsi qu'un *Appel aux autorités ministérielles en vue d'améliorer le statut des employé(e)s de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe*<sup>71</sup>, exigeant un financement public durable du secteur, ainsi que la création d'un environnement collaboratif pour les universitaires, conformément aux recommandations de la Conférence ministérielle de Bologne. Lors de la conférence, les représentant(e)s de l'IE/CSEE ont souligné la nécessité d'améliorer les conditions de travail, de réduire le nombre de contrats à durée déterminée et d'améliorer l'équilibre entre les genres.

Afin de renforcer la pression pour faire valoir leurs politiques, l'IE et le CSEE ont poursuivi leur coopération avec, entre autres, l'Association européenne des universités (AEU), l'Association européenne pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA) et EURYDICE. Les défis que devra relever le CSEE dans le cadre de ses travaux futurs en lien avec le processus de Bologne concernent notamment le financement, l'opposition aux frais de scolarité et au développement de

<sup>70</sup> <https://issuu.com/educationinternational/docs/highereducation>.

<sup>71</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/news/archive/889-etuice-calls-ministers-to-improve-the-status-of-employees-in-higher-education-and-research-in-europe>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

structures managériales, l'instauration et le maintien d'environnements collaboratifs et la promotion de la collégialité.

#### *Politique européenne en matière d'enseignement supérieur*

Le Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche (HERSC) s'est réuni deux fois par an. Les membres ont discuté des stratégies pour la mise en œuvre de la Résolution du CSEE *Lutter contre la crise, une contribution essentielle de l'enseignement supérieur et de la recherche*<sup>72</sup>, des réponses de l'IE/CSEE adressées à l'UE et des politiques internationales en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Il a également assuré le suivi de l'évolution du BFUG. La Conférence spéciale du CSEE à Vienne a adopté un *Document d'orientation politique: assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur* (2014)<sup>73</sup>.

La politique mise en œuvre par l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur reste fortement influencée par les stratégies de mise en place de critères de référence et d'objectifs du *Cadre stratégique Europe 2020* et de son processus d'intervention au niveau économique, à savoir les *Recommandations spécifiques par pays du Semestre européen*.

En septembre 2011, la Commission européenne a publié une Communication intitulée *Soutenir la croissance et les emplois – un projet pour la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur en Europe*<sup>74</sup>. Depuis, le CSEE participe activement aux Groupes de travail thématiques de la Commission européenne pour la mise en œuvre de cette initiative.

En 2013, la Commission européenne a lancé le classement *U-Multirank* des universités européennes<sup>75</sup>. Ce dernier, ainsi que le dialogue social dans l'enseignement supérieur, la lutte contre les contrats à durée déterminée et le financement durable, ont été au centre des discussions des réunions du HERSC sur l'enseignement supérieur.

En 2014 et 2015 a eu lieu la révision des *Normes et lignes directrices pour l'assurance de la qualité* au sein de *l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES)*<sup>76</sup> avec la participation de l'IE/CSEE. Les nouvelles lignes directrices s'intéressent davantage à l'apprentissage centré sur l'élève et à l'importance de l'enseignement, mettant l'accent sur la nécessité de prévoir un financement suffisant ainsi qu'un environnement collaboratif pour le personnel de l'enseignement supérieur. Depuis 2015, l'IE et le CSEE participent, aux côtés d'autres membres consultatifs du BFUG, à un projet intitulé *Améliorer la qualité au travers de politiques et de pratiques innovantes* (EQUIP). Elles visent également à mettre en œuvre dès les premiers échelons les *Normes et lignes directrices pour l'assurance de la qualité au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur* (EEES).

---

<sup>72</sup>

[http://www.fenprof.pt/Download/FENPROF/SM\\_Doc/Mid\\_132/Doc\\_7018/Anexos/CSEE\\_Resolucao\\_Ensino\\_Superior.pdf](http://www.fenprof.pt/Download/FENPROF/SM_Doc/Mid_132/Doc_7018/Anexos/CSEE_Resolucao_Ensino_Superior.pdf).

<sup>73</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Policy\\_paper\\_on\\_Quality\\_Assurance\\_in\\_Higher\\_Education-EN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Policy_paper_on_Quality_Assurance_in_Higher_Education-EN.pdf).

<sup>74</sup> [http://ec.europa.eu/education/higher-education/doc/com0911\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/higher-education/doc/com0911_en.pdf).

<sup>75</sup> <http://eu2013.ie/news/news-items/20130130newuniversityrankingslaunched/>.

<sup>76</sup> <http://www.engq.eu/index.php/home/esg/>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Par ailleurs, le CSEE est partenaire dans le cadre de l'*Etude de faisabilité d'un Forum européen pour le renforcement de la collaboration au sein de l'enseignement (EFFECT)*. Lancé en décembre 2015, ce projet est coordonné par l'Association européenne des universités. Objectifs du projet : faciliter les échanges et la collaboration entre les intervenants européens et les parties prenantes en, vue d'améliorer l'enseignement supérieur, identifier les bonnes pratiques et développer de nouvelles approches innovantes pour l'amélioration de l'apprentissage et de l'enseignement, soutenir les institutions dans le développement de leurs approches stratégiques pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement et développer un modèle de structure européenne durable dans ce cadre. Le projet tente de répondre aux problèmes et défis auxquels se heurte l'enseignement supérieur, tels que la diversification toujours plus importante des élèves, le gel des recrutements et la stagnation des ressources financières, les abandons et la rétention, la maximisation des opportunités d'apprentissage par les TIC et les défis qui y sont liés, la reconnaissance de l'excellence de l'enseignement et son impact sur la réussite de l'élève. Le projet peut également formuler des recommandations dans une perspective européenne, en vue d'améliorer les méthodes d'enseignement supérieur dans les institutions.

#### *Chercheurs/euses*

Plusieurs initiatives et propositions en lien avec la recherche et l'innovation au sein de l'enseignement supérieur dans l'UE ont été présentées par la Commission européenne au cours de ces dernières années. Le CSEE continue à souligner que la recherche va au-delà des intérêts et des aspirations des entreprises et de l'économie. Le CSEE continue à rappeler à la Commission européenne que les Etats membre accordent eux-aussi une trop grande priorité à ces seuls et uniques domaines, si bien que celle accordée à la recherche non orientée sur le marché demeure globalement limitée tant sur le plan national qu'eupéen. En outre, le CSEE continue à rappeler aux institutions européennes et aux Etats membres qu'il conviendrait d'accorder une priorité plus grande à la recherche fondamentale dans tous les domaines et disciplines.

Le 30 novembre 2011, la Commission européenne a publié une Communication relative au nouveau programme-cadre pour la recherche et l'innovation 2014-2020 - Horizon 2020<sup>77</sup>. Depuis, le CSEE surveille étroitement l'évolution des priorités de ce programme.

Entre 2012 et 2015, le CSEE a également représenté le *Groupe de travail de la Commission européenne dédié à la quatrième cohorte du Groupe institutionnel pour la gestion stratégique des ressources humaines*, centré sur la mise en œuvre de la Charte et du Code de conduite européens pour le recrutement des chercheurs/euses<sup>78</sup>.

Parallèlement à la surveillance des politiques de la Commission européenne dans le domaine de la recherche, le CSEE a travaillé conjointement avec la FEEE sur la question des chercheurs/euses en début de carrière. Un projet mené en commun avec les employeurs a abouti à une Déclaration conjointe de la FEEE/CSEE intitulé *Soutenir les chercheurs/euses en début de carrière dans le secteur*

<sup>77</sup> [http://ec.europa.eu/research/horizon2020/pdf/proposals/communication\\_from\\_the\\_commission\\_-\\_horizon\\_2020\\_-\\_the\\_framework\\_programme\\_for\\_research\\_and\\_innovation.pdf#view=fit&pagemode=none](http://ec.europa.eu/research/horizon2020/pdf/proposals/communication_from_the_commission_-_horizon_2020_-_the_framework_programme_for_research_and_innovation.pdf#view=fit&pagemode=none)

<sup>78</sup> <http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/rights/whatIsAREsearcher>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

de l'enseignement supérieur en Europe<sup>79</sup>, reprise dans le programme de travail du DSSEE. D'autre part, la Conférence spéciale du CSEE a adopté un document d'orientation politique relatif aux chercheurs/euses en début de carrière<sup>80</sup> (2014).

En 2012, le HERSC a créé un groupe de travail sur la syndicalisation des chercheurs/euses et a formulé, suite à une enquête menée auprès des membres du HERSC, une liste de recommandations dans ce domaine, adoptées en avril 2013<sup>81</sup>.

A cet égard, plusieurs organisations internationales ont commencé à laisser entendre que le Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation, de même que le recrutement au CSEE, ne concernaient que les chercheurs/euses du secteur de l'éducation publique.

Le 20 novembre 2014, le CSEE a été invité à une réunion de la Commission européenne sur le Fonds de pension paneuropéen pour les institutions de recherche européennes (RESAVER). Afin de préparer les négociations, le Secrétariat du CSEE a demandé à plusieurs reprises aux membres du HERSC - entre le 14 novembre 2014 et le 20 janvier 2015 - de fournir des informations sur ses membres appartenant à la recherche et sur les secteurs auxquels ils/elles appartiennent. Suite à cela, le CSEE a lancé un rapport interne : *Renforcer le dialogue social en lien avec les chercheurs/euses – Rapport sur le nombre de chercheurs/euses affilié(e)s aux organisations membres du CSEE*, préparé en février 2015, démontrant que les organisations membres du HERSC participent activement au dialogue social au sein des secteurs privé et public de la recherche et qu'elles organisent les membres en dehors des institutions éducatives.

Le 20 novembre 2014, dans le cadre d'une réunion réservée à un nombre limité de participant(e)s, la DG Recherche de la Commission européenne a présenté l'initiative RESAVER aux partenaires sociaux et aux diverses parties prenantes, afin de diffuser le projet. L'initiative RESAVER, lancée sans consultation des partenaires sociaux, a pour objectif de réduire les obstacles au paiement des allocations de pension des chercheurs/euses mobiles dans différents pays, mais il s'est avéré qu'elle risquait également d'avoir un impact sur l'ensemble des employé(e)s des institutions dédiées à l'enseignement supérieur et à la recherche. Dans la mesure où les avis divergent quant aux aspects positifs ou négatifs de l'initiative, cette question a été mise sur la table lors de nombreuses réunions du HERSC, sachant que les systèmes de pension varient d'un pays à l'autre en Europe.

Suite à cette première réunion avec la Commission européenne, le CSEE a engagé les négociations avec la DG Recherche et le Consortium RESAVER tout au long de 2015, sur la nécessité d'impliquer les syndicats représentant les chercheurs/euses dans les différentes structures de gouvernance du projet. Le Consortium RESAVER a ensuite présenté différentes possibilités pour impliquer les syndicats dans le processus de gouvernance. Toutefois, les membres du HERSC ont décidé de mettre en place un groupe de travail entre octobre 2015 et avril 2016. En attendant que les résultats du groupe de travail

---

<sup>79</sup> [http://www.csee-etuice.org/images/attachments/Joint\\_Declaration\\_EFEE-ETUCE\\_on\\_Early\\_Career\\_Researchers.pdf](http://www.csee-etuice.org/images/attachments/Joint_Declaration_EFEE-ETUCE_on_Early_Career_Researchers.pdf).

<sup>80</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/policy-papers/488-etuice-policy-paper-on-early-stage-researchers-doctoral-candidates-2014>.

<sup>81</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Organising\\_ResearchersEN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Organising_ResearchersEN.pdf).

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

en ligne du HERSC permettent de proposer une solution alternative à RESAVER, les négociations entre le CSEE, le Consortium et la Commission européenne ont été suspendues. Le groupe de travail en ligne du HERSC en charge de RESAVER a présenté sa réponse sous la forme d'un questionnaire adressé à la Commission européenne. Le Secrétariat du CSEE a transmis ce questionnaire à la Commission européenne et au Consortium RESAVER. Au lieu de remettre ses réponses par écrit pour le 1<sup>er</sup> mai, comme l'avait demandé le Secrétariat du CSEE, le Consortium a convoqué la CES et l'ensemble des Fédérations syndicales européennes pour participer à une réunion en septembre 2016. Il a donc été convenu de discuter de questions formulées par le HERSC lors de cette réunion.

## 2.7. Apprentissage tout au long de la vie

### *Erasmus+*

Suite à l'expiration du mandat du programme Apprentissage tout au long de la vie (2007-2014), les institutions européennes ont commencé à préparer la nouvelle phase du programme de financement. Le CSEE a collaboré étroitement avec la CES dans le cadre de la consultation publique et fait pression sur le Parlement européen, entre autres, pour garantir la participation des partenaires sociaux au processus, maintenir une répartition des programmes par secteur, abandonner l'idée de créer des bourses Erasmus Master et conserver le nom initial du programme. Alors que la plupart des revendications ont été prises en compte, les partenaires ont été exclus de Comité du programme Erasmus + malgré les pressions exercées.

### *Formation des adultes*

La Déclaration du CSEE relative au projet de résolution du Conseil pour un agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes (2011) demande instamment au Conseil de recommander d'investir davantage dans le développement professionnel des enseignant(e)s en charge de la formation des adultes. Au cours de la période 2012-2016, le CSEE a continué à surveiller et influencer la politique de l'Union européenne en matière de formation des adultes et la validation de l'apprentissage informel et non formel. En 2012, le Conseil a conclu un accord politique concernant une proposition de recommandation en lien avec la validation de l'apprentissage informel et non formel, tandis que le Comité consultatif du CSEE a insisté sur la participation des partenaires sociaux au processus. Le CSEE suit de près la mise en œuvre en collaboration avec la CES, au sein de son groupe de travail Apprentissage tout au long de la vie.

Dans le cadre du très controversé Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) actuellement en cours de négociation entre l'Union européenne et les Etats-Unis, plusieurs pôles influents ont tenté d'inclure au moins les « formations privées pour adultes » ainsi que divers « autres services éducatifs ». Le CSEE a fait pression sur la Commission européenne pour rejeter cet ajout. Les représentant(e)s du CSEE ont participé activement aux Groupes de travail thématiques de la Commission européenne dédiés à la formation des adultes, notamment les Groupes « Assurance de la qualité dans la formation des adultes » et « Financement de la formation des adultes ». Le CSEE s'est appuyé sur les résultats de l'étude PIAAC de l'OCDE, la première consacrée aux compétences des adultes (lancée en 2014), en vue de faire pression pour améliorer la qualité de l'éducation et de la formation des adultes.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

### 2.8. Nouvelles technologies et formation à distance

Les TIC dans l'éducation constituent une thématique de travail en cours très importante pour le CSEE. L'éducation prépare les élèves à l'apprentissage tout au long de la vie dans une société du travail mondialisée et hautement interconnectée, où les TIC exercent une influence majeure. Alors que l'éducation demeure une responsabilité des Etats membres de l'Union européenne, la Commission européenne travaille dans le cadre de plusieurs initiatives politiques telles que le *Programme pour des compétences nouvelles en Europe*<sup>82</sup>, faisant partie intégrante de la Stratégie Europe 2020 de l'UE ; la Communication<sup>83</sup> *Repenser l'éducation : investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socio-économiques* ; la Communication *Ouvrir l'éducation*<sup>84</sup>, cherchant à mobiliser toutes les parties prenantes en vue de définir de nouvelles méthodes pour l'apprentissage ; *Apprentissage et Compétences pour les jeunes*<sup>85</sup> et le *Programme numérique Action 68*<sup>86</sup>.

#### *Programme numérique pour l'Europe*

Le Programme numérique<sup>87</sup> présenté par la Commission européenne constitue l'un des sept piliers de la Stratégie Europe 2020, définissant des objectifs pour la croissance de l'Union européenne à l'horizon 2020. Depuis 2014, le Vice-président en charge du Marché unique numérique, M. Andrus Ansip, est responsable de ce pilier. Le Programme numérique vise à mieux exploiter les potentiels des technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de favoriser l'innovation, la croissance économique et le progrès. Son principal objectif consiste à développer un marché unique numérique capable d'encourager une croissance intelligente, durable et inclusive en Europe, au travers de plusieurs actions, telles que la consolidation de la confiance et de la sécurité en ligne, la promotion de l'accès à Internet rapide pour toutes et tous, l'investissement dans la recherche et l'innovation, de même que - s'agissant de l'éducation - la promotion de la culture, des compétences et de l'inclusion numériques. Consciente du nombre sans cesse croissant des opérations effectuées en ligne, la Commission européenne souhaite renforcer les compétences numériques des citoyen(ne)s afin de leur permettre de participer pleinement à la société et de combler la fracture numérique. Le CSEE a étroitement surveillé la situation et informé ses organisations membres des dernières évolutions en lien avec la stratégie numérique qui, bien que dirigée en particulier par les Directions générales Connect et Marché intérieur, a un énorme impact sur l'éducation et pose un certain nombre de défis au secteur en ce qui concerne non seulement la privatisation et la commercialisation, mais aussi les conditions de travail, la santé, le bien-être, les compétences et la formation du personnel enseignant. Les 19 et 20 juin 2013, le CSEE a participé à l'Assemblée numérique, centrée sur le cycle de la vie numérique en lien, plus précisément, avec les compétences numériques, l'esprit d'entreprise et la croissance. Les ateliers ont mis l'accent sur les compétences et l'emploi dans le domaine des TIC, les services publics pour les citoyen(ne)s, la recherche et l'innovation, les leviers technologiques, la confiance et la sécurité, l'esprit d'entreprise et le marché unique numérique. Le CSEE a également fait

<sup>82</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=958>.

<sup>83</sup> <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/communication-rethinking-education>.

<sup>84</sup> [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-13-859\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-859_en.htm).

<sup>85</sup> <https://ec.europa.eu/digital-single-market/dg-connect>.

<sup>86</sup> <https://ec.europa.eu/digital-single-market/content/action-68-member-states-mainstream-elearning-national-policies>.

<sup>87</sup> <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/europe-2020-strategy>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

en sorte que les intervenant(e)s et les participant(e)s à l'événement se penchent à la fois sur les opportunités et les défis liés à la numérisation, rencontrés par le secteur de l'éducation et son personnel.

Dans le cadre du mouvement syndical plus large, le CSEE a participé activement aux nombreuses initiatives multi- et intersectorielles liées à la numérisation du marché du travail, destinées à orienter les tendances en faveur de l'éducation de qualité et de l'accès égalitaire pour toutes et tous à l'enseignement, notamment les ateliers de la CES organisés dans ce domaine.

#### *Ouverture de l'éducation*

En septembre 2013, la Commission européenne a lancé l'initiative « Ouvrir l'éducation » destinée à stimuler l'innovation et le développement des compétences numériques dans les écoles et les universités, tout en s'attaquant aux obstacles empêchant ces établissements d'offrir une éducation de haute qualité et d'enseigner les compétences numériques que nécessiteront 90 % des emplois à l'horizon 2020. En décembre 2013, le Bureau du CSEE a adopté une déclaration relative à cette initiative, défendant le point de vue selon lequel l'innovation au sein de l'éducation et de la formation au travers de l'utilisation des technologies numériques peut contribuer à élargir l'accès à l'éducation et à résoudre le problème croissant du chômage résultant de la récession économique. Cette déclaration du CSEE reconnaît également la nécessité de garantir un investissement durable dans les infrastructures éducatives et la formation du personnel enseignant par le biais des fonds européens. Le CSEE a fermement critiqué l'absence de consultation des partenaires sociaux dans le cadre de cette communication, ainsi que ses perspectives économiques, démontrant clairement le manque d'engagement en faveur de l'éducation de qualité et un passage sous silence de plusieurs problèmes majeurs, tels que la protection et la sécurité des données. Le CSEE a également défendu sa position dans le cadre d'un grand nombre d'auditions auprès du Comité économique et social européen et de groupes d'expert(e)s du Parlement européen, lesquels y ont accordé une place importante dans leurs rapports.

A cet égard, le CSEE fait partie depuis 2013 du consortium LACE pour l'analyse critique de l'apprentissage et de l'enseignement, dans le cadre duquel sont organisés des ateliers consacrés aux politiques pour l'exploitation des données éducatives et les analyses de l'apprentissage par la Commission européenne. Le CSEE a apporté une contribution significative au Manifeste LACE pour l'analyse de l'apprentissage sur le lieu de travail<sup>88</sup>, adopté en juillet 2015, renforçant la perspective des syndicats de l'enseignement et leurs revendications en faveur de l'amélioration de la formation et du développement professionnel des enseignant(e)s pour l'utilisation des TIC dans le secteur de l'éducation, en vue de mieux comprendre les avantages et les inconvénients de ce type d'analyse.

#### *Groupe de travail thématique « TIC et éducation »*

Faisant partie intégrante du cycle des groupes de travail thématiques consacrés à l'apprentissage tout au long de la vie et aux TIC dans l'éducation mis en place dans le cadre de la méthode ouverte de coordination, le CSEE est membre de ce groupe de travail de la Commission européenne, auquel il contribue activement. Le CSEE participe aux activités suivantes : apprentissage par les pairs 2013 relatif

---

<sup>88</sup> <http://www.laceproject.eu/blog/a-manifesto-for-learning-analytics-in-the-workplace-law/>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

au matériel d'apprentissage (ressources éducatives ouvertes) et mise en corrélation des analyses de l'apprentissage avec la Communication de la Commission *Ouvrir l'éducation* ; analyse par les pairs centrée sur la culture des médias et les TIC dans les politiques éducatives flamandes ; compétences numériques pour les enseignant(e)s. Au cours de l'activité d'apprentissage par les pairs de septembre 2013, le CSEE a contribué aux discussions visant à déterminer les facteurs essentiels permettant d'adopter une approche systématique de l'innovation, en vue de contribuer à l'éducation de qualité pour toutes et tous au 21<sup>e</sup> siècle, notamment dans le domaine des compétences numériques. D'autre part, le CSEE a participé et contribué activement à la réunion organisée dans le cadre de la dernière initiative de l'UE pour l'éducation, en lien avec la Communication *Repenser l'éducation* et les Conclusions du Conseil relatives à l'apprentissage non formel et informel (voir chapitre 2). Le CSEE a mis en exergue les questions urgentes se rapportant à l'éducation et au personnel de ce secteur.

#### *Grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique*

En mars 2013, dans le cadre du Programme numérique, la Commission européenne a lancé un partenariat multipartite, la *Grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique*<sup>89</sup>, en vue de combler les lacunes en matière de compétences numériques en Europe et les milliers de postes vacants liés aux TIC dans l'ensemble des secteurs professionnels. L'initiative vise à faciliter la collaboration entre entreprises et prestataires de l'éducation, à encourager les acteurs publics et privés à prendre des mesures pour encourager les jeunes à suivre des formations consacrées aux TIC et à assurer la rétention des personnes sans emploi. Cette coalition se donne pour mission d'offrir davantage de formations en matière de TIC préparées en collaboration avec les entreprises, de mettre en œuvre des programmes de recherche d'emploi, de proposer davantage de diplômes et programmes dans le domaine du numérique à tous les niveaux et types de formation et d'enseignement, et de motiver davantage de jeunes à étudier les TIC et poursuivre une carrière dans ce secteur.

En réponse aux défis de notre siècle, tels que l'évolution du marché du travail accordant de plus en plus d'importance aux compétences en matière de TIC et la multiplication des attentes auprès des enseignant(e)s quant à l'orientation et à la protection des élèves au sein d'une société numérique, le CSEE s'efforce de garantir que les syndicats de l'enseignement et le personnel de l'éducation soient au premier plan pour toutes les questions en lien avec l'innovation au sein de l'éducation et de la profession enseignante. En octobre 2015, le CSEE a présenté ses engagements auprès de la *Grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique*, soucieux de proposer une approche de l'innovation et de l'emploi dans ce secteur qui soit alignée sur la perspective des syndicats de l'enseignement et d'apporter une contribution au secteur public en mettant notamment en avant l'enseignement de qualité, les libertés académiques et l'éducation de qualité inclusive et gratuite pour toutes et tous. La Commission européenne a accepté les engagements présentés par le CSEE à la conférence principale des parties prenantes *Transformer l'Europe pour la mettre sur la voie de l'ère numérique* organisée sous l'égide de la Présidence luxembourgeoise et du Conseil de l'Union européenne les 14 et 15 décembre 2015. Le CSEE est en effet le premier partenaire social émanant d'un secteur du service public à avoir obtenu une subvention suite aux engagements proposés. Ces derniers portent sur les initiatives en faveur de l'apprentissage et l'enseignement innovants et visent à atteindre l'objectif ultime d'offrir aux élèves les compétences nécessaires à leur apprentissage tout

<sup>89</sup> <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/grand-coalition-digital-jobs>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

au long de la vie, en identifiant les outils et autres prérequis permettant à la profession enseignante de garantir une éducation de qualité. En pratique, le groupe de travail du CSEE est chargé de préparer le projet de document politique sur la profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle et l'utilisation des TIC, de le mettre en œuvre et de l'utiliser via les organisations membres.

#### *Groupe de travail du CSEE chargé de l'élaboration d'une politique du CSEE concernant la profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle et l'utilisation des TIC*

S'appuyant sur la Résolution relative à l'avenir de la profession enseignante, sur le document politique de l'IE en matière d'éducation adopté par son 6<sup>e</sup> Congrès mondial réuni au Cap en 2011, sur la Résolution relative à la profession enseignante<sup>90</sup> adoptée par la Conférence du CSEE à Budapest en 2012, sur le document d'orientation politique du CSEE « La formation des enseignant(e)s en Europe » et d'autres documents politiques existants du CSEE, la Conférence spéciale du CSEE réunie à Vienne les 26 et 27 novembre 2014 a adopté la Résolution intitulée *Façonner la profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle*<sup>91</sup>. Par le biais de cette résolution, la Conférence spéciale du CSEE a décidé de créer un groupe de travail chargé d'élaborer une politique portant sur la profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, dont les travaux s'étendront sur deux ans, du 28 novembre 2014 jusqu'à la Conférence du CSEE en 2016 - où sera présentée la politique en question. Le groupe de travail s'est réuni cinq fois pour définir la structure du document, ainsi que les grandes lignes avec les arguments et les recommandations adressées aux différents acteurs de l'éducation au niveaux européen, national et régional/local, couvrant des thématiques telles que la qualité de l'enseignement, des outils pédagogiques et de l'environnement de travail, les aptitudes et les compétences, ainsi que les conditions de travail du personnel de l'éducation. Les organisations membres du CSEE se sont engagées à mettre la résolution en œuvre à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'éducation et à prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir au premier plan les syndicats de l'enseignement et le personnel de l'éducation pour tout ce qui concerne les développements futurs et les innovations au sein du secteur de l'éducation et de la profession enseignante. Différents volets sont concernés, notamment le respect des libertés académiques et l'instauration d'une éducation inclusive et gratuite pour toutes et tous.

#### *Prévention de l'abandon scolaire précoce au travers de l'utilisation des TIC dans l'éducation*

Dans ce domaine, le CSEE a obtenu une subvention de l'UE accordée dans le cadre du Programme pour l'apprentissage tout au long de la vie de la Direction générale Éducation et Culture, en vue de déployer un projet de 2011 à 2014, consacré à l'utilisation des TIC dans l'éducation pour prévenir l'abandon scolaire précoce<sup>92</sup>. La gestion de ce projet était assurée par un consortium multinational réunissant sept représentant(e)s de syndicats de l'enseignement basés au Danemark, aux Pays-Bas, au Portugal, en Grèce, en Slovaquie, en Azerbaïdjan et en Russie, un(e) représentant(e) du CSEE et deux chercheurs/euses spécialisé(e)s dans le domaine des TIC dans l'éducation et l'abandon scolaire précoce en Europe. L'objectif majeur étant d'intégrer les enseignant(e)s et les élèves sur le terrain, quatre études de cas ont été menées dans quatre pays partenaires (Danemark, Pays-Bas, Portugal et

<sup>90</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/resolutions/94-resolution-on-the-teaching-profession>.

<sup>91</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/resolutions/486-resolution-on-teaching-profession-of-the-21st-century-2014>.

<sup>92</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/policy-issues/innovation-and-education/636-elfe-esl>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Azerbaïdjan). Une délégation composée d'un(e) chercheur/euse et de trois représentant(e)s de syndicats de l'enseignement - deux partenaires de projet et un(e) représentant(e) local(e) - a mené des entretiens avec les chefs d'établissements, le personnel et les élèves d'un centre de formation pour enseignant(e)s et de deux écoles, à partir du questionnaire préparé par le groupe consultatif. Les quatre études de cas rédigées en anglais ont été traduites en danois, allemand, portugais et russe, avant d'être envoyées aux institutions participantes en vue d'assurer un échange de bonnes pratiques mutuel efficace. Les activités comprenaient un atelier destiné aux élèves, aux enseignant(e)s, aux chefs d'établissement, aux syndicats de l'enseignement et aux employeurs de l'éducation, ayant pour but de préparer un projet de lignes directrices concrètes et pratiques démontrant comment les TIC et l'enseignement innovant basé sur ces dernières peuvent contribuer à motiver et renforcer l'attrait des élèves exposé(e)s à un risque d'exclusion de l'enseignement formel (abandon scolaire précoce, minorités ethniques, individus issus de la migration). Validées à l'occasion de la conférence de clôture, suite à une discussion entre les intervenants pertinents du secteur de l'éducation en Europe, ces lignes directrices<sup>93</sup> s'adressent à l'ensemble des parties prenantes et des employeurs de l'éducation, aux responsables politiques et aux autorités publiques à l'échelon régional, national et européen. Elles forment également la base sur laquelle s'appuient les travaux politiques menés par le Comité du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation. Les résultats et la brochure du projet, ainsi que les rapports de l'étude, de l'atelier et de la conférence, ont été diffusés par l'intermédiaire des partenaires, de l'ensemble du réseau du CSEE et des partenaires associés, la FEEE et OBESSU.

## **3. Commerce et éducation**

Le CSEE a surveillé étroitement les accords internationaux de commerce et d'investissement auxquels aspire l'UE et risquant d'exposer le secteur de l'éducation aux pressions de la privatisation et de la commercialisation. Le CSEE est représenté auprès du Comité de la CES en charge des questions internationales et du commerce mondial, lequel se réunit régulièrement pour discuter de l'évolution de la situation. Le CSEE travaille également en étroite collaboration avec le personnel de l'Internationale de l'Education responsable des questions relatives au commerce mondial.

---

<sup>93</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/ICT\\_ESL\\_Practical\\_Guidelines\\_EN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/ICT_ESL_Practical_Guidelines_EN.pdf).

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

### *Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)*

Suite au rapport final du Groupe de travail de haut niveau pour l'emploi et la croissance<sup>94</sup>, l'UE et les Etats-Unis ont lancé les négociations<sup>95</sup> du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement en février 2013. Le PTCI a pour vocation de devenir un vaste accord global de commerce et d'investissement, couvrant tous les secteurs et toutes les modalités de fourniture de biens et de services par-delà les frontières, en vue de réduire ou supprimer les droits de douane sur les produits industriels et agricoles, et de limiter le recours aux subventions et aux réglementations considérées comme une entrave au commerce. Il s'appliquera, en outre, à tous les secteurs de services, risquant d'inclure également des secteurs sensibles tels que la santé et l'éducation. Enfin, l'accord a également pour objectif d'offrir une protection juridiquement contraignante aux investisseurs, au détriment du champ de compétence des politiques publiques. Le CSEE suit de près les négociations et participe aux réunions, ateliers et conférences connexes. Le CSEE exige que l'éducation en particulier et les services publics en général soient totalement exclus des négociations. Bien que la Commission européenne continue d'insister sur le fait que son approche des services publics<sup>96</sup> dans les accords de commerce est suffisante pour protéger les services publics, une intervention fructueuse du CSEE aura néanmoins permis d'améliorer la définition des limitations appliquées à l'éducation publique dans le cadre des services offerts par l'UE : l'ancienne formulation faisant référence aux services d'éducation financés publiquement a désormais été remplacée par une référence à tous les services d'éducation bénéficiant d'un financement public ou d'un soutien de l'Etat sous quelque forme que ce soit et qui ne sont pas, à ce titre, considérés comme étant financés par le secteur privé. Cette modification a été ajoutée à l'offre de services<sup>97</sup> rendue publique le 31 juillet 2013. Le CSEE s'oppose à l'inclusion des mécanismes de Règlement des différends entre investisseur et Etat accordant des droits exclusifs aux investisseurs étrangers. Le PTCI présente des risques considérables pour l'éducation, dans la mesure où il restreint la marge de manœuvre des Etats dans l'application de leurs politiques publiques et pourrait entraîner un effet de blocage en intensifiant les pressions exercées par la privatisation et la commercialisation. Le 15 avril 2014, le Comité du CSEE a adopté la Déclaration du CSEE<sup>98</sup> relative au Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

Le CSEE surveille également l'évolution de la situation au Parlement européen, notamment la préparation du projet de recommandations en lien avec le PTCI<sup>99</sup>. Le CSEE a travaillé en étroite collaboration avec ses organisations membres et d'autres partenaires afin de garantir que le rapport exige l'exclusion des services publics du PTCI. Les recommandations finales du Parlement européen concernant le PTCI appellent à l'exclusion de tous les services publics actuels et futurs.

La Commission européenne a décidé de lancer une consultation publique en rapport avec les mécanismes de protection des investissements et le Règlement des différends entre investisseur et

<sup>94</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/february/tradoc\\_150519.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/february/tradoc_150519.pdf).

<sup>95</sup> <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=869>.

<sup>96</sup> <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1115>.

<sup>97</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/july/tradoc\\_153670.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/july/tradoc_153670.pdf).

<sup>98</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/statements/87-statement-on-the-transatlantic-trade-and-investment-partnership>.

<sup>99</sup> <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2015-0252+0+DOC+XML+V0//EN&language=EN>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Etat (RDIE), suite aux objections qui ont été émises contre l'éventuelle inclusion de ce dernier au PTCl. Le CSEE a participé à cette consultation publique et préparé une série de lignes directrices<sup>100</sup>, encourageant ses organisations membres à y participer, elles aussi. La Commission européenne a reçu près de 15 000 réponses à sa consultation publique et a publié un rapport<sup>101</sup> à ce sujet en janvier 2015.

En octobre 2014, la Médiatrice européenne a engagé une consultation publique en rapport avec la transparence des négociations entourant le PTCl, en vue de présenter une série de nouvelles propositions à la Commission européenne concernant les procédures à suivre dans ce cadre. Le CSEE a demandé instamment à la Commission européenne de renforcer la transparence des négociations du PTCl et d'impliquer activement toutes les parties prenantes concernées. La réponse du CSEE<sup>102</sup> à la consultation publique met en avant les différents éléments qui font la spécificité des négociations du PTCl par rapport aux négociations commerciales précédentes et qui, par conséquent, nécessitent une approche différente, beaucoup plus transparente. La question de la transparence concerne non seulement l'accès aux documents, mais également la langue dans laquelle ils sont rédigés : ils doivent être accessibles dans les différentes langues de l'UE et pas uniquement en anglais, comme c'est le cas actuellement. Le formulaire de la consultation pourrait également être amélioré, en veillant à instaurer un véritable dialogue. Enfin, le CSEE dénonce le traitement préférentiel appliqué aux entreprises commerciales. Les partenaires sociaux et les autres parties prenantes devraient jouir du même droit d'accès aux documents et aux informations que celui accordé aux entreprises.

La Commission européenne est tenue de mener une *Evaluation de l'impact du commerce sur le développement durable* (TSIA) pour tous les accords de commerce et d'investissement placés sous sa responsabilité. Dans le cas du PTCl, cette évaluation a été reportée. Alors que le rapport initial<sup>103</sup> a été publié en avril 2014, le projet de rapport technique provisoire<sup>104</sup> n'a vu le jour qu'en mai 2016. Le rapport final est attendu en novembre 2016. Le CSEE a ensuite participé et formulé ses commentaires à la réunion du Dialogue de la société civile au cours de laquelle ont été présentés les deux documents susmentionnés par le consultant Ecorys après leur publication. En outre, des commentaires écrits ont été émis à propos des chapitres portant sur les services publics et le droit humain fondamental à l'éducation. Le CSEE suit de près l'évolution du processus, tout en y apportant ses contributions.

Le CSEE a également participé aux réunions et séminaires consacrés au PTCl, organisés par ses organisations membres.

---

<sup>100</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/recommendations/206-etuice-guidelines-to-the-ec-s-public-consultation-on-modalities-for-investment-protection-and-isds-in-ttip?highlight=WyJwdWJsaWMiLCJwdWJsaWMncylslidwdWJsaWMiLCJjb25zdWx0YXRpb24iLCJvbiBmlzZHMlLCJwdWJsaWMgY29uc3VsdGF0aW9uliwicHVibGlic2Rzliwib24gaXNkcyJd>.

<sup>101</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/january/tradoc\\_153044.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/january/tradoc_153044.pdf).

<sup>102</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/Statements2014/ETUCE\\_reponse\\_European\\_Ombudsman\\_Public\\_Consultation.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/Statements2014/ETUCE_reponse_European_Ombudsman_Public_Consultation.pdf).

<sup>103</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/may/tradoc\\_152512.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/may/tradoc_152512.pdf).

<sup>104</sup> <http://www.trade-sia.com/ttip/wp-content/uploads/sites/6/2014/02/TSIA-TTIP-draft-Interim-Technical-Report.pdf>.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

### *Accord sur le commerce des services (ACS)*

Les négociations entourant l'Accord sur le commerce des services (ACS) ont débuté formellement en mars 2013 et sont en réalité une réponse à l'impasse dans laquelle se trouvent en permanence les négociations commerciales de l'OMC, et notamment les débats visant à élargir l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Les participant(e)s à la négociation se qualifient eux/elles-mêmes de « meilleur(e)s ami(e)s des services » et sont les plus fervent(e)s défenseurs/euses de leur libéralisation. Les pays suivants ont participé aux négociations de l'ACS : Australie, Canada, Chili, Taipei chinois (Taiwan), Colombie, Costa Rica, Union européenne, Hong Kong, Islande, Israël, Japon, Corée, Liechtenstein, Ile Maurice, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Suisse, Turquie et Etats-Unis. L'accord vise à renforcer la libéralisation du commerce des services et à définir des règles juridiquement contraignantes dans des domaines tels que les licences, les services financiers, les télécoms, le commerce en ligne, les transports maritimes et les services professionnels, offrant ainsi aux entreprises et aux investisseurs étrangers un accès libre aux marchés détenus par les parties à l'ACS et garantissant que les gouvernements ne feront aucune discrimination entre les prestataires de services publics et privés. Le CSEE suit de près les négociations et participe aux réunions, ateliers et conférences connexes. Le CSEE exige que l'éducation en particulier et les services publics en général soient totalement exclus des négociations. L'ACS présente des risques considérables pour l'éducation, dans la mesure où il restreint la marge de manœuvre des Etats dans l'application de leurs politiques publiques et pourrait entraîner un effet de blocage en intensifiant les pressions exercées par la privatisation et la commercialisation. Le CSEE surveille également l'évolution de la situation au Parlement européen, notamment la préparation du projet de recommandations en lien avec le PTCI<sup>105</sup>. Le CSEE a travaillé en étroite collaboration avec ses organisations membres et d'autres partenaires afin de garantir que le rapport exige l'exclusion des services publics de l'ACS. Les recommandations finales du Parlement européen concernant l'ACS appellent à l'exclusion de tous les services publics actuels et futurs.

Bien que la Commission européenne soit tenue de procéder à une *Evaluation de l'impact du commerce sur le développement durable* (TSIA) pour tous les accords de commerce et d'investissement placés sous sa responsabilité, celle-ci n'a pas encore été effectuée. Alors que le rapport initial<sup>106</sup> a été publié en juillet 2014, le projet de rapport technique n'a toujours pas vu le jour. Le CSEE suit de près l'évolution du processus, tout en y apportant ses contributions.

### *Accord économique et commercial global entre l'Europe et le Canada (AECG)*

Les négociations relatives à l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne ont débuté en mai 2009 et un accord de principe a été conclu en octobre 2014. La signature de l'AECG est prévue en octobre 2016 à Bruxelles, lors du Sommet UE-Canada. Le texte juridique officiel consolidé<sup>107</sup> a été publié sur le site Internet de la Commission européenne, qui prévoit de soumettre l'AECG pour approbation au Conseil durant l'été ou au début de l'automne et, ensuite, au Parlement européen en automne avec un vote éventuel attendu en 2017. L'AECG comprend

<sup>105</sup> <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+TA+P8-TA-2016-0041+0+DOC+PDF+V0//EN>.

<sup>106</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/july/tradoc\\_152702.PDF](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/july/tradoc_152702.PDF).

<sup>107</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/september/tradoc\\_152806.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2014/september/tradoc_152806.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

notamment le très controversé mécanisme de RDIE (règlement des différends entre investisseur et Etat, rebaptisé système juridictionnel des investissements - SJI), une clause suspensive et d'ajustement contraignante régissant la libéralisation des services existants, de nouvelles restrictions en matière de réglementation et de nouvelles dispositions applicables aux marchés publics. Les services sont une composante majeure de l'AECG, englobant des secteurs sensibles tels que l'éducation, entre autres. Le CSEE suit de près l'évolution de la situation et participe aux réunions, ateliers et conférences organisés dans ce cadre. Le CSEE exige que l'éducation en particulier et les services publics en général soient totalement exclus de l'accord. Le CSEE s'oppose à l'inclusion des mécanismes de Règlement des différends entre investisseur et Etat accordant des droits exclusifs aux investisseurs étrangers. L'AECG présente des risques considérables pour l'éducation, dans la mesure où il restreint la marge de manœuvre des Etats dans l'application de leurs politiques publiques et pourrait entraîner un effet de blocage en intensifiant les pressions exercées par la privatisation et la commercialisation.

#### *Traités internationaux en matière d'investissement*

La Commission européenne négocie actuellement plusieurs accords de commerce et d'investissement visant à inclure le très controversé mécanisme de Règlement des différends entre investisseur et Etat (RDIE) ou son équivalent, le Système juridictionnel des investissements (SJI). Le CSEE s'oppose au RDIE et au SJI, dans la mesure où ces deux mécanismes présentent des risques significatifs pour le secteur de l'éducation et les processus décisionnels démocratiques en général. Les précédents en matière de RDIE montrent que le droit de réglementer est souvent compromis étant donné que les investisseurs ont la capacité de mettre en cause des réglementations qui, selon eux, constituent une violation de leur droit d'accéder à un marché ou qu'ils considèrent comme un obstacle à leurs profits futurs. De plus, le RDIE accorde, par définition, des droits spécifiques aux entreprises étrangères dont ne bénéficient ni les citoyen(ne)s ni les investisseurs nationaux. Le Comité du CSEE a adopté sa Déclaration relative à la protection des investissements dans les accords commerciaux de l'UE<sup>108</sup>, le 13 octobre 2014, soulignant les défaillances du RDIE, considéré comme un mécanisme contradictoire limitant les droits en matière de réglementation et soulevant des inquiétudes spécifiques pour le secteur de l'éducation. A l'avenir, les entreprises privées pourraient, au travers du RDIE, mettre en cause les normes en matière de qualité et d'accréditation, si elles estiment que celles-ci constituent « une entrave déguisée au commerce » ou « une astreinte commerciale plus lourde que nécessaire ». Le CSEE suit étroitement l'évolution de la situation et travaille en collaboration avec divers partenaires pour opposer ses arguments à l'inclusion des mécanismes de RDIE.

#### *Accord d'investissement avec la Chine*

En janvier 2014, l'UE et la Chine ont lancé des négociations<sup>109</sup> en vue de la signature d'un accord d'investissement. Le CSEE surveille étroitement la situation et a été membre du comité directeur du projet UE-Chine de la CES. Ce projet a donné lieu à une étude intitulée *La politique d'investissement de la Chine - Conséquences pour les travailleurs/euses*.<sup>110</sup>

<sup>108</sup> <https://www.csee-etuice.org/images/Statements2014/StatementonInvestmentProtectioninEUInvestmentAgreements.pdf>.

<sup>109</sup> <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1013>.

<sup>110</sup> <https://www.etuc.org/publications/china-investment-policy-consequences-workers#.V2gDkK1KbFU>.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

### *Communication Commerce pour tous*

Le 14 octobre 2015, la Commission européenne a publié la Communication *Commerce pour tous*<sup>111</sup> qui, selon elle, présente une approche et une réponse plus responsables aux nouvelles réalités économiques, davantage alignées sur la politique étrangère de l'UE et basées sur trois principes fondamentaux : efficacité, transparence et valeurs. La Communication met l'accent sur la nécessité de stimuler la croissance et de créer des emplois au sein de l'Union européenne au travers d'un renforcement du commerce et de l'investissement, rappelant également qu'il convient de garantir la cohérence des valeurs et des politiques européennes avec les autres politiques étrangères de l'UE, et plus précisément en ce qui concerne les Objectifs pour le développement durable (ODD), récemment adoptés, et l'ensemble des questions s'articulant autour de cette thématique. Toutefois, la Communication ne fournit aucune précision sur le modus operandi permettant de garantir les valeurs de l'UE et la cohérence de ses politiques à travers l'Europe. La Communication continue à encourager la libéralisation des services tant au niveau national que transfrontalier, allant même jusqu'à mentionner l'ACS, alors que le risque de blocage des services publics et l'intensification des pressions de la part des acteurs privés et commerciaux demeurent ignorés. Le CSEE a participé à toute une série de réunions du dialogue de la société civile avant la publication de la Communication et a publié avec la FSESP un communiqué de presse<sup>112</sup> « Célébrez la Journée des Services publics ! Ils ne sont pas à vendre ! » à l'occasion de la Journée européenne de la politique commerciale.

### *Evaluations de l'impact sur le développement durable (SIA)*

En vertu de ses engagements pris dans le cadre de sa Communication *Commerce pour tous*<sup>113</sup>, en faveur d'une politique de commerce et d'investissement plus responsable, la Commission européenne a initié une consultation publique concernant le manuel pour une évaluation de l'impact des négociations commerciales de l'UE sur le développement durable, que cette dernière est tenue de mener pour tous les accords de commerce et d'investissement placés sous sa responsabilité. Les SIA sont supposées être menées par des consultants indépendants. A ce jour, il n'est pas certain que les résultats soient examinés par la Commission européenne durant les négociations. Exemple, l'accord AECG pour lequel la SIA suggère d'exclure le mécanisme de RDIE... Le CSEE a participé à un dialogue de la société civile portant sur la révision du manuel, a répondu à la consultation publique et a encouragé ses organisations membres à y participer. Un manuel révisé<sup>114</sup> a été publié en avril 2016.

## **4. Formation du personnel enseignant, qualifications et mobilité**

### *Développement professionnel du personnel enseignant*

Suite à la résolution du CSEE relative à la profession enseignante<sup>115</sup> (2012), le développement professionnel des enseignant(e)s demeure une thématique transversale abordée à chaque réunion

<sup>111</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/october/tradoc\\_153846.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/october/tradoc_153846.pdf).

<sup>112</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/news/archive/1038-celebrate-public-services-day-do-not-trade-them-away>.

<sup>113</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/october/tradoc\\_153846.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/october/tradoc_153846.pdf).

<sup>114</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2016/april/tradoc\\_154464.PDF](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2016/april/tradoc_154464.PDF).

<sup>115</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/resolutions/94-resolution-on-the-teaching-profession>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

statutaire et à l'occasion d'autres événements tels que les séminaires de formation EFP (2011-2016), la Conférence EPE (2014) et les réunions du HERSC et du Comité consultatif du CSEE.

En 2012, soucieux d'orienter l'initiative politique de la Commission européenne *Repenser l'éducation*, le CSEE a lancé une mini-enquête intitulée<sup>116</sup> *Impact de la crise économique sur la formation des enseignant(e)s au sein de l'Union européenne*<sup>117</sup>, qui a démontré l'incidence négative des coupes budgétaires sur la formation initiale et continue du personnel enseignant. Cette enquête a été menée à deux reprises, formant la base des discussions menées lors de la Table ronde des PECO, tenue à Bakou en septembre 2013, et lors des réunions du Comité du CSEE. En octobre 2014, le CSEE a appelé la DGVT à renforcer le dialogue social en lien avec le développement professionnel des enseignant(e)s de l'EFP et des formateurs/trices en entreprise<sup>118</sup>, faisant en sorte de garantir que le cinquième objectif des Conclusions de Riga soit une recommandation en lien avec les enseignant(e)s : « Introduire des approches systématiques et des opportunités dans le cadre du développement professionnel initial et continu des enseignant(e)s, des formateurs/trices et tuteurs/trices pédagogiques de l'EFP à l'école et lors de l'apprentissage en situation de travail ». Depuis, le CSEE a coopéré avec le CEDEFOP et l'ETF en vue de définir de nouvelles mesures pour assister les enseignant(e)s et formateurs/trices de l'EFP (voir point 2.4).

Par ailleurs, le CSEE est représenté au sein des Groupes thématiques de la Commission européenne en charge de la formation des enseignant(e)s, afin de pouvoir influencer les politiques décidées dans ce domaine à l'échelon européen. Le Groupe de travail thématique de la Commission européenne « Développement professionnel du personnel enseignant » est resté opérationnel entre 2014 et 2016, tandis que, entre 2016 et 2018, le Groupe de travail en charge de l'EFP se penchera essentiellement sur la formation du personnel enseignant.

En 2014, la Conférence spéciale du CSEE a adopté la *Résolution sur la profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle*<sup>119</sup>. Depuis, le Comité du CSEE et la Table ronde des PECO réunie à Bucarest en 2015 discutent des moyens de renforcer le rôle des syndicats de l'enseignement dans le domaine du développement professionnel des enseignant(e)s, face à diverses ONG et autres organisations non syndicales affirmant représenter le personnel enseignant et les questions professionnelles les concernant.

En mai 2014, le Conseil de l'Union européenne a adopté les *Conclusions concernant la formation performante du personnel enseignant*<sup>120</sup>. Le CSEE a présenté son positionnement<sup>121</sup> au Conseil et

---

<sup>116</sup> [http://ec.europa.eu/languages/policy/strategic-framework/rethinking-education\\_en.htm](http://ec.europa.eu/languages/policy/strategic-framework/rethinking-education_en.htm).

<sup>117</sup>

[http://etuce.homestead.com/Crisis/Crisis\\_survey/Results\\_of\\_ETUCE\\_Minisurvey\\_on\\_Crisis\\_effecting\\_teacher\\_education\\_.pdf](http://etuce.homestead.com/Crisis/Crisis_survey/Results_of_ETUCE_Minisurvey_on_Crisis_effecting_teacher_education_.pdf).

<sup>118</sup> <https://www.csee->

[etuce.org/images/attachments/PRESSRELEASEStrengthenSDforPDofVETteachersandtrainers.pdf](https://www.csee-).

<sup>119</sup> <https://www.csee-etuce.org/en/documents/resolutions/486-resolution-on-teaching-profession-of-the-21st-century-2014>.

<sup>120</sup> [http://ec.europa.eu/education/school-education/doc/teachercomp\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/school-education/doc/teachercomp_en.pdf).

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/12/st14/st14871-ad04.en12.pdf>.

[http://etuce.homestead.com/ETUCE\\_Newsletter/2012/ETUCE\\_Newsletter\\_03.2012\\_EN.pdf](http://etuce.homestead.com/ETUCE_Newsletter/2012/ETUCE_Newsletter_03.2012_EN.pdf).

<sup>121</sup>

[http://etuce.homestead.com/Statements/2014/2014\\_05\\_etuce\\_position\\_on\\_cc\\_on\\_teacher\\_education\\_2.pdf](http://etuce.homestead.com/Statements/2014/2014_05_etuce_position_on_cc_on_teacher_education_2.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

sensibilisé ses organisations membres dans ce cadre. Par ailleurs, le CSEE suit de près l'enquête TALIS sur la profession enseignante et continue d'informer ses organisations membres de la situation de la formation du personnel enseignant au niveau européen.

#### *Reconnaissance des qualifications du personnel enseignant*

Entre 2010 et 2013, le CSEE a participé activement à la révision de la Directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (2005/36/CE)<sup>122</sup> et a collaboré avec un groupe d'intervenants dans le cadre de la proposition de la Direction générale pour le marché intérieur de créer une Carte professionnelle européenne (ou certificat Mobilité). Le CSEE a été membre du Groupe d'intervenants de la Commission européenne chargé du processus de révision. La Directive 2005/36/CE vise à simplifier la reconnaissance des qualifications professionnelles des personnes souhaitant exercer leur profession dans un autre pays de l'UE. Le CSEE estime que le travail des enseignant(e)s dans les écoles étrangères doit être perçu comme une valeur ajoutée pour les élèves, tout en prônant le maintien de la qualité de l'enseignement dispensé dans le pays d'accueil et le respect des réglementations nationales relatives aux enseignant(e)s. Le CSEE a fait pression durant deux ans et demi pour obtenir une modernisation de la directive, sachant que les enseignant(e)s comptaient parmi les professionnel(le)s les plus concerné(e)s par la mobilité entre 2008 et 2012 au sein de l'UE, selon les données de la DG MARKT (Marché intérieur et services).

Le CSEE a également fait pression sur la Commission européenne avec la FEEE, la CES, la FSESP et EUROCADRES pour amender le texte de la directive. Le 9 octobre 2013, le Parlement européen a voté le texte d'une proposition législative qui modifie la Directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. La Carte professionnelle européenne (EPC) est l'un des éléments les plus importants de la directive révisée. L'EPC vise à simplifier la reconnaissance des qualifications professionnelles et à améliorer l'efficacité des procédures pour les professionnel(le)s souhaitant exercer une profession réglementée dans d'autres Etats membres. Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive, la Commission européenne a appelé les organisations professionnelles à créer des groupes de travail chargés de définir leur « Carte professionnelle européenne », en vue d'améliorer la mobilité en Europe. En janvier 2014, le CSEE a rencontré des représentant(e)s de la DG MARKT et, suite à l'approbation de son Comité, a demandé à la Commission européenne de plancher sur la carte professionnelle des enseignant(e)s en consultation avec l'organisation.

En octobre 2013, la Commission européenne a publié une Communication<sup>123</sup> adressée aux Etats membres, en vue d'une révision des réglementations nationales régissant l'accès aux professions, qui soit alignée sur la nouvelle Directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (2005/36/CE). Les Etats membres ont été invités à procéder à une évaluation rigoureuse des barrières limitant l'accès aux activités professionnelles. Dans la mesure où les revendications des Etats membres portaient également sur la révision des réglementations relatives à la profession enseignante, le Comité et le Bureau du CSEE se sont penchés sur la question et ont signalé cette situation aux organisations membres.

<sup>122</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2005:255:0022:0142:en:PDF>.

<sup>123</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0676:FIN:EN:PDF>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

En février 2014, la CES, le CSEE, la FSESP et EUROCADRES ont adressé une lettre conjointe à la DG MARKT portant sur la participation des partenaires sociaux à la création de la Carte professionnelle européenne, ainsi que les cadres de formation communs envisageables à l'avenir et la délégation des initiatives.

La directive a davantage attiré l'attention ces dernières années, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des compétences via d'autres outils et instruments européens. En 2014, la CES, le CSEE et la FSESP ont adressé une plainte à la Commissaire Androulla Vassiliou, lui demandant de suspendre l'allocation des fonds de projet (pour les Alliances sectorielles pour les compétences) aux organisations de partenaires non sociaux pour établir des « cadres de formation communs » en Europe, un des volets de la directive.

Le CSEE continue à collaborer avec la CES et la FSESP afin de surveiller le lien entre la Directive et l'EQF, ECVET, les systèmes d'assurance de la qualité, les Conseils et Alliances sectoriels pour les compétences.

## **5. Conditions de travail du personnel enseignant, protection sociale, santé et sécurité**

La sécurité et la santé de l'ensemble du personnel de l'éducation demeurent une priorité pour le CSEE. Lieu de travail des enseignant(e)s et centre de formation des jeunes élèves, les écoles et les institutions éducatives à tous les niveaux doivent être des environnements où sont garanties la santé et la sécurité. Afin de prévenir les problèmes en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail susceptibles d'affecter non seulement le personnel mais également les élèves de manière indirecte, mettant ainsi en péril la qualité et l'efficacité de l'enseignement dispensé, le CSEE continue à mener des actions et à organiser des événements pour ses organisations membres.

### *Promouvoir des lieux de travail sains et sûrs dans le secteur de l'éducation*

Afin de souligner l'importance de promouvoir des lieux de travail sains et sûrs pour le personnel enseignant, le CSEE a conduit plusieurs projets visant à soutenir davantage le travail de ses organisations membres sur ce terrain. L'un de ces projets insistait tout particulièrement sur les défis propres à ce domaine, engendrés par l'austérité et les coupes budgétaires dans les services publics, la santé et la sécurité. Intitulé « Les syndicats de l'enseignement solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique », ce projet avait pour objectif global de renforcer la solidarité entre les syndicats de l'enseignement en Europe pour maintenir et promouvoir des conditions de travail sûres et saines, en particulier dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux et de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée en période de pressions accrues engendrées par la crise économique. Cette initiative a contribué à promouvoir le bien-être et la sécurité des enseignant(e)s - condition indispensable pour garantir une éducation de qualité. Le projet avait pour but d'identifier l'impact de la crise économique sur les conditions de travail, la santé et la sécurité des enseignant(e), ainsi que les changements qu'elle engendre. Ce dernier s'est clôturé sur une série de recommandations concrètes adressées aux syndicats de l'enseignement en Europe

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

aux niveaux national et régional, ainsi qu'aux membres sur le terrain, pour promouvoir des conditions de travail saines et sûres en période de crise économique.

En rapport avec une initiative menée au cours des années précédentes, le CSEE a rencontré, en 2013, d'autres partenaires sociaux européens et signataires des principes directeurs multilatéraux relatifs à la prévention de la violence de tiers, afin de discuter et d'échanger des points de vue sur la façon dont ceux-ci ont été mis en œuvre par les organisations membres au travers de leurs actions et initiatives concrètes, et de fournir des exemples illustrant les bonnes pratiques employées par les affiliés du secteur de l'éducation.

Considérant la question de la santé et de la sécurité comme une thématique transversale au sein du mouvement syndical de l'enseignement, le CSEE a également participé activement à divers séminaires organisés par l'Institut syndical européen (ETUI) portant notamment sur la santé et le travail des femmes, l'impact du vieillissement, le genre, les risques professionnels auxquels sont exposé(e)s les travailleurs/euses, la crise, l'austérité et la santé en Europe.

De 2013 à 2016, le CSEE est resté membre du Comité directeur du Réseau européen pour l'éducation et la formation en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail (ENETOSH) et a participé activement à l'anniversaire du réseau au travers d'une présentation, le 15 novembre 2015, intitulée « Intégrer la SST [santé et sécurité au travail] à l'éducation par le biais du dialogue social ». Le CSEE a également contribué au symposium ENETOSH « Créer un environnement d'apprentissage et de travail sain et sûr » organisé dans le cadre du 20<sup>e</sup> Congrès mondial pour la santé et la sécurité au travail 2014 - Forum mondial pour la prévention - à Francfort, en août 2014.

#### *Prévention du stress lié au travail du personnel enseignant*

Dans le sillage du Document d'orientation politique sur la prévention du stress lié au travail - adopté à la dernière Conférence de l'organisation en 2012 - reconnaissant que ce phénomène, ainsi que les risques psychosociaux, ont une incidence négative sur la santé et font peser une lourde charge financière sur les individus, les organisations et les sociétés, le CSEE a mené un projet conjoint avec la FEEE ayant pour mission de promouvoir les initiatives prises par les partenaires sociaux pour renforcer la santé et la sécurité sur les lieux de travail dans le secteur de l'éducation, en vue de garantir une vie plus saine - condition préalable indispensable à l'éducation de qualité. Ce projet étendu sur deux ans vise à identifier les moyens concrets de prévenir et combattre le stress lié au travail et les risques psychosociaux dans le secteur de l'éducation et à définir des lignes directrices pratiques pour promouvoir les initiatives prises par les partenaires sociaux dans ce domaine, aux niveaux national, régional et local. Sur la base de ces lignes directrices, le CSEE et la FEEE préparent une déclaration conjointe pour les travaux futurs des partenaires sociaux dans le cadre du Comité du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation.

Afin de pouvoir élargir le champ d'application des travaux du CSEE et attirer davantage l'attention d'autres intervenants pertinents sur les problèmes spécifiques rencontrés par le personnel de l'éducation dans ce domaine, le CSEE a contribué à plusieurs événements tels que le Sommet pour la santé au travail 2015 : gestion du stress et des risques psychosociaux au travail, organisé par l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (EU-OSHA) à Bilbao les 3 et 4 novembre 2015 ;

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

l'atelier européen consacré aux risques psychosociaux au travail, organisé par l'Institut syndical européen (ETUI) en septembre 2015, et un Forum de liaison spécifique sur la santé et la sécurité organisé par la DG Emploi en juillet 2014.

Afin de marquer son engagement en faveur de la santé au travail dans le secteur de l'éducation, le CSEE a signé en juin 2015 la Déclaration *Intégrer la santé et les programmes sociaux aux systèmes d'éducation*, rejoignant ainsi, aux côtés de l'IE, le dialogue mondial et le débat européen de l'Association pour le contrôle et l'élaboration des programmes d'enseignement et du réseau international ISHN pour la santé dans les écoles.

#### *Cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail*

Le 6 juin 2016, la Commission européenne a lancé le nouveau Cadre stratégique de l'UE pour la santé et la sécurité au travail pour la période 2014-2020, remplaçant ainsi l'ancienne Stratégie européenne pour la santé et la sécurité au travail 2017-2012<sup>124</sup>. En prévision du lancement de cette nouvelle initiative, le CSEE et ses organisations membres ont activement contribué à la consultation publique organisée en 2013, en évaluant à la fois la stratégie précédente et en commentant le nouveau cadre stratégique. A cet égard, le CSEE a adressé une lettre au Commissaire de la DG Emploi, Lazlo Andor, pointant du doigt le maigre contenu du cadre stratégique, l'absence de critères de référence et la priorité accordée à l'éducation dans la perspective des élèves et non pas selon le point de vue des employé(e)s de l'éducation. Ce nouveau cadre stratégique de l'UE définit une série de critères minimaux sur lesquels les Etats membres sont parvenus à se mettre d'accord et fixe la base des initiatives à promouvoir par les institutions de l'UE sur le terrain de la santé et de la sécurité. Bien que le CSEE ait accueilli favorablement le lancement de cette nouvelle initiative commune et souligné la nécessité de poursuivre les investissements dans la santé et la sécurité en période de récession économique, l'organisation a néanmoins fait part de son point de vue dans une déclaration<sup>125</sup> concernant un certain nombre d'éléments.

Les problèmes mis en exergue par le CSEE concernent la participation insuffisante des partenaires sociaux dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie SST, notamment leur consultation par les gouvernements nationaux. D'autre part, le cadre aurait dû accorder davantage d'importance à la prévention du stress lié au travail et à la promotion de la santé mentale - deux éléments faisant partie intégrante de la santé de l'ensemble des travailleurs/euses. Le CSEE a souligné que le stress lié au travail ne peut être attribué uniquement au changement démographique, au vieillissement de la population active, ou encore, à l'utilisation des technologies, comme le suggère le cadre. De plus, le CSEE a critiqué l'omission de la perspective du genre, laquelle permettrait de mettre en évidence les facteurs liés à la santé et à la sécurité spécifiques aux hommes ou aux femmes, ainsi que les défis à relever dans ce domaine. Dans la mesure où, à l'instar d'autres secteurs du service public,

<sup>124</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=151>.

<sup>125</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/news/archive/74-etuice-position-on-the-eu-strategic-framework-on-health-and-safety-at-work-2014-2020?highlight=WYJoZWFsdGgiLCInaGVhbHRoliwiaGVhbHRoJyIsInNhZmV0eSIsInNhZmV0eSciLCJldSIsImV1J3MiLCJldSculiwiJ2V1liwiZXUnLCIsInN0cmF0ZWdpYyIsImZyYW1ld29yayIsIm9uliwiZXUgc3RyYXRIZ2JljiwiZXUgc3RyYXRIZ2JlIGZyYW1ld29yayIsInN0cmF0ZWdpYyBmcmFtZXdvcmSiLCJzdHJhdGVnaWMgZnJhbWV3b3JrIG9uliwiZnJhbWV3b3JrIG9ull0=>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

l'enseignement reste une profession principalement dominée par les femmes, le CSEE juge indispensable d'accorder une attention particulière à leur santé au travail et aux risques professionnels auxquels elles s'exposent.

#### *Campagnes pour la santé au travail de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (EU-OSHA)*

Tout au long de la période quadriennale couverte par le présent rapport, le CSEE a poursuivi sa participation aux campagnes pour la santé au travail de l'Agence EU-OSHA - *Gestion du stress* (2014-2015) et *Lieux de travail sains pour jeunes et moins jeunes* (2016-2017). Les campagnes représentent pour le CSEE et ses organisations membres une plate-forme importante pour sensibiliser l'opinion aux différents problèmes professionnels et à la prévention de ces derniers lorsqu'il s'agit de la santé, de la sécurité et du bien-être du personnel de l'éducation. La participation et la contribution active du CSEE aux travaux de l'EU-OSHA, via les délégué(e)s des syndicats de l'enseignement membres représentant leur pays au comité d'expert(e)s, est d'une importance cruciale pour cette agence. Le CSEE est l'un des rares partenaires sociaux à s'engager activement dans les activités de campagne. L'Agence EU-OSHA a considérablement accru son soutien aux partenaires sociaux intersectoriels et de l'éducation, tout en promettant de nouvelles opportunités de coopération à l'avenir.

#### *Equilibre entre vie professionnelle et vie privée*

S'agissant de la thématique des conditions de travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée demeure un aspect que le CSEE suit en permanence, celui-ci étant étroitement lié à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, thématique à laquelle l'organisation accorde une place spécifique dans ses projets consacrés à la sécurité, à la santé et à l'égalité des genres. Suite à la publication d'une *Feuille de route* en février 2015 et à la décision de la Commission européenne d'annuler sa proposition de réviser la Directive relative au congé de maternité (92/85/CEE), cette dernière a organisé une consultation formelle des partenaires sociaux européens le 11 novembre 2015, concernant l'orientation possible de l'action de l'UE dans le cadre des mesures législatives destinées à relever les défis liés à l'équilibre entre vie professionnelle et privée, rencontrés par les hommes et les femmes. Les dernières évolutions dans ce domaine sont la consultation des partenaires sociaux de l'UE en janvier 2016, portant sur un « Nouveau départ » pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le CSEE a apporté sa contribution au document politique de la CES, notamment au volet consacré à l'amélioration de la disponibilité, de l'accès et de la qualité des institutions chargées de l'éducation de la petite enfance et de la prise en charge des personnes âgées dans l'ensemble des Etats membres. Le CSEE a demandé à la CES d'engager des discussions et des négociations avec les organisations d'employeurs au niveau de l'UE à propos des modalités. La CES est également disposée à examiner l'Accord des partenaires sociaux européens sur le congé parental avec les employeurs au niveau de l'UE et à améliorer ses prestations concernant les paiements, etc. Dans l'hypothèse où ces discussions et négociations n'aboutiraient pas à des résultats concrets, la CES demanderait instamment à la Commission européenne de prendre les mesures nécessaires pour mettre sur la table des propositions législatives.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

### *Directive en matière de congé de maternité*

Ce volet est étroitement lié à la question du congé parental, objet d'un accord entre les partenaires sociaux européens en 2012, et à celle de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En septembre 2014, la Commission FEMM du Parlement européen a fortement insisté pour amender la Directive relative au congé de maternité<sup>126</sup>, contrairement à la proposition de la Commission européenne de suspendre cette dernière. Avant de discuter de la proposition de suspendre la directive au Parlement européen, bon nombre de parlementaires et de syndicats, ainsi que le Lobby européen des femmes, avaient demandé à la Commission et au Conseil des Ministres de reprendre les discussions à propos de la directive controversée. Durant sept ans le Parlement européen et le Conseil de l'Europe ont tenté de trouver un accord concernant cette directive révisée relative au congé de maternité, présentée en 2008 par la Commission européenne. En décembre 2014, cette dernière a menacé d'annuler la directive et de la remplacer par une « version moderne » dans le cadre de son Programme REFIT pour la réduction des charges administratives. Le Programme REFIT (Programme de la Commission européenne pour une réglementation affûtée et performante « Une réglementation meilleure pour des résultats meilleurs »<sup>127</sup>) utilise le prétexte d'alléger les réglementations et les processus administratifs pour affaiblir les protections sociales.

La directive en question proposait d'allonger la durée minimale du congé parental de 14 à 20 semaines. Pour l'heure, la législation en vigueur prévoit un minimum de 14 semaines continues de congé parental dans l'Espace économique européen, si bien que la directive représenterait une évolution positive considérable pour des millions de femmes et leurs familles. Par ailleurs, la directive visait à renforcer la protection des travailleuses enceintes contre le licenciement.

En avril 2015, le CSEE et ses organisations membres ont répondu à l'appel de la CES lancé en particulier aux Etats membres bloquant la Directive au Conseil de l'Europe en rejetant les normes minimales pour une meilleure protection du congé de maternité - afin de faire preuve de solidarité avec les travailleuses dans les pays où davantage de soutien s'avère nécessaire dans ce domaine. L'action de la CES n'ayant pas abouti, le 1er juillet 2015, la Commission européenne a retiré sa directive, organisant à la place une consultation des partenaires sociaux et une consultation publique ultérieure en novembre 2015<sup>128</sup> concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris les congés de maternité, de paternité, parentaux et de responsabilités familiales, dans le cadre du Programme de travail 2016 de la Commission européenne *Nouveau départ pour les parents qui travaillent*<sup>129</sup>.

### *Directive en matière de temps de travail*

Le CSEE a suivi l'évolution de la situation dans le domaine des conditions de travail, en étroite collaboration avec la CES. En juin 2014, la Commission européenne a annoncé dans sa Communication relative à REFIT qu'elle clarifierait et simplifierait le cadre juridique pour l'aménagement du temps de travail<sup>130</sup>. En décembre 2014, celle-ci a lancé une consultation publique pour la révision de la Directive

<sup>126</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/ALL/?uri=CELEX:31992L0085>.

<sup>127</sup> [http://ec.europa.eu/smart-regulation/refit/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/smart-regulation/refit/index_en.htm).

<sup>128</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=2380&furtherNews=yes>.

<sup>129</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=2388>.

<sup>130</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32003L0088>.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

relative au temps de travail. Le CSEE a confié son mandat à la CES pour prendre des mesures dans ce domaine en préparant sa réponse à la consultation. Il a été instamment demandé aux Etats membres de transposer correctement leur législation existante et de prendre en compte les nouvelles réalités de la vie de travail, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, ainsi que la réduction du temps de travail. La CES a déclaré qu'une approche européenne dans le cadre d'une directive relative à l'équilibre entre vie professionnelle devrait englober les thématiques suivantes : choix individuel et autonomie renforcée dans le cadre de l'agencement du temps de travail ; cycle de vie du temps de travail pour les hommes et les femmes ; droit individuel à la réduction du temps de travail ; responsabilité incombant aux employeurs de limiter et contrôler le temps de travail ; droits des travailleurs/euses à se mettre en indisponibilité en dehors de leurs heures de travail contractuelles, en soirée, durant les week-ends et pendant les vacances ; mettre un terme au recours abusif à des travailleurs/euses intérimaires. Pour l'heure, la Commission européenne a entamé son processus d'évaluation détaillée des impacts prenant pleinement en considération les aspects sociaux et économiques, basée sur des études préliminaires et d'autres analyses des options possibles et leurs effets prévisibles.

## **6. Droits humains et syndicaux**

Dans le domaine des droits humains et syndicaux et des activités de solidarité et de développement, le Secrétariat du CSEE a travaillé en étroite collaboration avec le siège de l'IE, comme le montrent les rapports présentés dans ce chapitre. La solidarité demeure un principe fondamental du travail du CSEE, basé sur l'idéal syndical traditionnel qui consiste à créer des sociétés plus justes grâce à l'union des forces et au soutien mutuel. Depuis l'éclatement de la crise économique en Europe, le travail de solidarité s'est avéré plus que nécessaire, mais aussi beaucoup plus difficile qu'auparavant.

Il existe différentes formes d'activités de solidarité permettant d'atteindre différents objectifs. La plupart des initiatives dans ce cadre visent des résultats à long terme, mais certaines situations nécessitent une action de solidarité immédiate. Le travail de solidarité durable peut s'exprimer au travers de projets, de campagnes ou de la création de matériel informel, tandis qu'une action de solidarité immédiate est directement adressée aux organisations membres concernées, qui peuvent l'utiliser dans le cadre de leurs travaux avec leurs affiliés ou le grand public. Le CSEE adresse également des lettres de solidarité aux partenaires sociaux, aux gouvernements ou à d'autres institutions pour soutenir les pressions exercées par les organisations membres au niveau national. Dans les cas les plus graves, le CSEE organise des missions pour accroître la pression sur le terrain, exprimer davantage de solidarité ou aider à démêler une situation difficile. *Last but not least*, la solidarité peut également s'exprimer via le travail médiatique.

L'an dernier, les demandes de solidarité ont considérablement augmenté. Dans la majeure partie des cas, les organisations membres ont sollicité une aide pour résoudre des problèmes professionnels entre employeurs et employé(e)s. D'autres demandes concernent la dégradation des conditions de travail et d'emploi résultant de la crise économique ou les violations des droits syndicaux. Il arrive également que les organisations membres sollicitent un soutien en cas de problèmes humanitaires ou politiques, ainsi que des messages de solidarité dans le cadre de leurs réunions syndicales nationales.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Il est particulièrement pénible pour les organisations membres du CSEE de constater que, dans les pays où le dialogue social et la participation des partenaires sociaux et des syndicats de l'enseignement constituent un principe fondamental, ceux-ci subissent également des pressions. En 2013, le CSEE et ses organisations membres ont eu l'occasion de tirer une leçon importante suite au lock-out du personnel enseignant au Danemark et à l'intervention des syndicats de l'enseignement danois. Cette situation a mis en lumière l'exemple que représente le secteur de l'éducation pour le dialogue et la négociation collective dans les autres secteurs du service public, ainsi que l'importance de bénéficier d'une couverture médiatique positive de l'action syndicale qui, en l'occurrence, aura permis aux syndicats danois de gagner le soutien de la société, même s'ils ne sont pas parvenus à faire annuler la décision du gouvernement. L'OIT a prononcé sa décision en la matière, arrivant à la conclusion que le gouvernement danois avait bloqué les négociations entourant les conventions collectives et ignoré plusieurs principes importants figurant dans les conventions de l'organisation. Constatant que le gouvernement avait confondu ses rôles d'employeur et de législateur en ne respectant pas le « principe de pleine concurrence », l'OIT a affirmé clairement que ce dernier aurait dû consulter les deux parties pour déterminer l'assistance technique nécessaire dans le cadre du projet d'intervention juridique.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, plusieurs initiatives de solidarité ont nécessité une action et un suivi à long terme.

#### *Chypre*

Le 10 janvier 2015, les six syndicats de l'enseignement de Chypre représentant les communautés chypriotes grecques et turques ont, avec le soutien du CSEE, signé un accord de coopération historique, après 14 années de tentatives infructueuses.

Cet accord prévoit pour les deux communautés une occupation en alternance du siège national au Comité du CSEE pour une période de 2 ans. Par ailleurs, tous les syndicats ont accepté d'organiser des réunions communes pour les préparations, les échanges d'informations et le suivi des activités. Plusieurs prises de contact et pré-réunions ont été prévues avant la réunion finale. Diverses thématiques susceptibles de faire l'objet d'une coopération entre les syndicats ont été identifiées dans les domaines éducatif, culturel et social. Les syndicats ont accepté de créer un groupe de travail chargé de dresser la liste des éléments nécessaires à la mise en œuvre de l'accord.

#### *Grèce*

Au cours de ces dernières années, le CSEE a lancé plusieurs appels à la solidarité aux côtés de ses organisations membres grecques, OLME et DOE, et du personnel enseignant grec. Plusieurs milliers d'enseignant(e)s et d'étudiant(e)s ont été frappé(e)s de plein fouet par les coupes drastiques opérées dans le budget du secteur public et du système éducatif. En raison de la fermeture temporaire des banques, les rémunérations des enseignant(e)s et les subventions universitaires n'ont pas pu être versées, tandis que les parents se sont trouvés dans l'impossibilité d'apporter un soutien financier à leurs enfants poursuivant des études dans des universités grecques ou à l'étranger.

Le gouvernement grec et ses créanciers internationaux ont pris place à plusieurs reprises autour de la table des négociations en vue de trouver une solution pour sortir le pays de la situation économique

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

et sociale insoutenable dans laquelle il s'est enfoncé suite aux mesures d'austérité imposées par la Troïka. Parallèlement, le CSEE a demandé aux responsables politiques de cesser d'imposer des régimes drastiques et de prendre toutes les mesures nécessaires pour relancer une croissance économique durable dans le pays. Dans ses lettres de protestation adressées au gouvernement et à la Troïka, le CSEE a souligné qu'il était urgent d'aboutir à un accord équitable et viable sur le plan social et économique permettant de rendre la dette grecque soutenable.

#### *Turquie*

En Turquie, la situation de l'affilié du CSEE, Egitim Sen, s'est révélée extrêmement difficile. L'organisation a protesté contre plusieurs irrégularités dans le secteur qu'il représente et diverses atteintes aux droits humains et syndicaux. Tout au long des années écoulées, Egitim Sen a sollicité le soutien du CSEE, lequel y a toujours répondu positivement. Le CSEE a adressé des lettres de protestation au gouvernement turc, ainsi que des messages de solidarité au syndicat et au KESK, la confédération à laquelle il est affilié. Depuis le début de 2012, le CSEE a également organisé sept missions internationales à Ankara, dont certaines en collaboration avec d'autres organisations syndicales telles que la CES ou la FSESP. Dans la majorité des cas, les missions ont eu pour objectif de soutenir Egitim Sen, lors de la comparution en justice de plusieurs de ses responsables et affiliés ayant fait l'objet d'une arrestation. C'est dans ce contexte que les membres de la mission ont assisté aux audiences et participé aux conférences qui ont suivi.

En 2016, suite à la demande d'Egitim Sen, une mission a été envoyée de toute urgence dans le Sud-Est de la Turquie où, depuis de nombreux mois étaient signalées de graves violations des droits humains et syndicaux. Une importante mission composée de représentant(e)s des organisations membres du CSEE et des Secrétariats de l'IE et du CSEE a été organisée en consultation avec les membres du Bureau de l'IE/CSEE et des Secrétariats des deux organisations. Les membres de la mission ont rencontré des représentant(e)s des enseignant(e)s résidant dans les zones concernées d'Ankara. Cette décision a permis à l'IE et CSEE de recueillir des informations de première main et d'exprimer leur solidarité.

Plus de 1 100 intellectuel(le)s ont été déplacé(e)s récemment sur le territoire turc, suite à une enquête concernant la signature d'une pétition appelant le gouvernement à restaurer la paix dans la région kurde du Sud-Est. Après la publication de la pétition, les signataires ont été arrêté(e)s, accusé(e)s de terrorisme et de délit associé, licencié(e)s ou contraint(e)s de démissionner de leur poste. Plus de 1 200 universitaires dans 90 universités turques, se désignant eux/elles-mêmes comme les « Universitaires pour la paix », ainsi que plusieurs intellectuel(le)s étrangers/ères ont signé la pétition revendiquant la fin des violences. Intitulée « Nous ne serons pas complices de ce crime », la pétition demandait à Ankara de faire « cesser les massacres et l'exil forcé qui frappent les Kurdes et les peuples de ces régions ».

Comme dans la plupart des cas précédents, le CSEE a appelé ses organisations membres à mener des actions pour exprimer leur solidarité et exiger la libération des universitaires. Suite à cela, les organisations membres ont adressé des lettres de protestation au gouvernement turc pour attirer l'attention de l'ambassade turque dans leur pays, de leur ambassade en Turquie et de leur propre gouvernement sur la situation.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Le CSEE continue de surveiller la situation et soutient autant que possible Egitim Sen.

### *Ancienne République yougoslave de Macédoine*

Un problème important est survenu dans le secteur de l'éducation pour l'organisation membre du CSEE - le syndicat SONK - dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), ayant entraîné de graves conflits dans le domaine du travail. Durant plusieurs mois, la conduite du dialogue social concernant des questions professionnelles urgentes et en attente s'est avérée extrêmement difficile. Lorsque le SONK a appelé à une grève durant l'automne 2014, le ministère a soudainement proposé de négocier. Mais, selon le syndicat, ce dernier ne s'est pas engagé dans de véritables négociations susceptibles d'aboutir à des résultats positifs. Ce manquement a poussé le SONK à relancer son mouvement de grève au début de 2015.

Le syndicat a ensuite signalé des actes de répression et des menaces dirigés non seulement contre les enseignant(e)s contestataires, mais également contre leurs enfants. Le CSEE avait déjà tenté de se proposer comme médiateur auprès du ministère de l'Education et des Sciences pour mettre un terme à cette situation. Ce dernier a rejeté cette opportunité en ignorant totalement toute approche ou contact. Les mesures prises par le gouvernement contre les contestataires constituaient une atteinte à l'un des droits les plus fondamentaux de l'être humain : le droit de grève. D'autre part, le dialogue social est un élément central du modèle social européen, ce dont la Macédoine aurait dû avoir pleinement conscience en tant que pays candidat à l'UE. En octobre 2014 a eu lieu le lancement d'un important programme subventionné par l'UE ayant pour objectif de promouvoir le dialogue social en Macédoine - suite auquel la situation est devenue plus préoccupante encore.

Le CSEE a organisé trois missions à Skopje, demandant de mettre un terme définitif à cette situation<sup>131</sup>. La grève d'une semaine s'est achevée après la troisième visite du CSEE à Skopje, qui prévoyait une conférence de presse et des discussions avec le ministère de l'Education. Le SONK a appelé à un arrêt de la grève après la promesse du ministère de l'Education de ne pas appliquer les sanctions monétaires annoncées pour les enseignant(e)s échouant à un processus d'évaluation externe. Cette revendication majeure avait été mise sur la table lors de la rencontre avec le ministère. La communication a repris, tandis que le SONK et le CSEE ont insisté pour que cet élément de la nouvelle législation soit supprimé.

### *Lituanie*

Les organisations membres en Lituanie ont plusieurs fois sollicité le soutien du Secrétariat et des organisations membres du CSEE dans le cadre de leur lutte pour des salaires décents. A l'occasion de la mission du Directeur européen en Lituanie, le Secrétariat du CSEE a publié, en juin 2014, une lettre de solidarité pour soutenir l'action de protestation du FLETSU - une de ses organisations membres - dénonçant le financement insuffisant des secteurs de l'éducation et de la science, au détriment de l'éducation de qualité. Après avoir demandé instamment au gouvernement et aux partenaires lituaniens de l'éducation d'engager des négociations dignes de ce nom concernant les salaires des enseignant(e)s et leurs conditions de travail, le CSEE est parvenu à un accord avec le gouvernement lituanien et le ministère de l'éducation - une augmentation de salaire de 10 % à partir du 1er janvier

---

<sup>131</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/press-releases/580-etuice-deeply-concerned-about-sharp-labour-conflict-in-macedonia-s-education-sector-23-january-2015>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

2015. Soucieux de garantir l'entrée en vigueur de l'accord comme convenu, le Secrétariat du CSEE a néanmoins dû adresser un courrier au gouvernement en janvier 2015 pour lui rappeler son engagement envers les partenaires sociaux. Suite au refus des autorités de respecter cet engagement, les six syndicats de l'enseignement ont lancé, en concertation, un mouvement de grève illimité en février 2016, revendiquant que le montant des salaires des enseignant(e)s lituanien(ne)s, gelés depuis 2008, soit restauré pour correspondre à celui d'avant la crise. Les syndicats grévistes ont également exigé une amélioration des conditions de travail et du statut social du personnel de l'éducation, notamment davantage de parité entre enseignant(e)s du primaire et enseignant(e)s du secondaire, ainsi qu'une augmentation continue du financement de l'éducation. Suite aux grèves d'avertissement de 2014, et en l'absence d'accord conclu avec le gouvernement, les enseignant(e)s lituanien(ne)s ont décidé de renforcer leurs actions. Après plusieurs manifestations massives, les syndicats et le gouvernement se sont remis autour de la table des négociations et ont conclu un accord prévoyant une augmentation salariale pour les éducateurs/trices de l'enseignement général et des enseignant(e)s récemment diplômé(e)s. L'accord prévoyait également une augmentation du fonds d'indemnisation pour les enseignant(e)s retraité(e)s. Les nouveaux cycles de négociations destinés à apporter de nouvelles améliorations au secteur démontrent clairement l'efficacité et la réussite des actions de solidarité menées pour défendre les droits syndicaux.

#### *Ukraine*

En décembre 2013, le Secrétariat du CSEE a adressé une lettre de solidarité aux syndicats ukrainiens de l'enseignement pour soutenir leurs manifestations pacifiques en faveur de la citoyenneté démocratique et du respect de la liberté d'expression, appelant le gouvernement ukrainien à engager un dialogue inclusif pour l'avenir politique et économique du pays. L'instabilité politique engendrée par les opposant(e)s au régime et les affrontements violents survenus entre manifestant(e)s et forces de l'ordre au cours du mois de février 2014, ont conduit à une situation exceptionnelle et déplorable en Ukraine, de même que, parmi d'autres événements dramatiques, à la destruction des bureaux du Syndicat libre de l'éducation et de la science en Ukraine (TUESWU), une des organisations membres du CSEE dans le pays, installée dans la maison syndicale jouxtant la Place Maidan. Lors de sa réunion du 24 février 2014, le Bureau du CSEE a décidé d'envoyer un(e) représentant(e) en Ukraine afin de mieux identifier les besoins réels et recueillir de nouvelles informations en vue de décider de la pertinence ou non de publier une déclaration politique. Suite à cette première initiative, une délégation du CSEE, composée notamment du Directeur européen et du Secrétaire général de l'IE, s'est rendue en mission les 13 et 14 mars 2014, prévoyant des réunions avec la direction du TUESWU, du Syndicat libre de l'éducation et de la science ukrainien (VPONU) et de la Confédération KPVU, avec Mme Inna Sovsun, Ministre adjointe intérimaire de l'Éducation, ainsi qu'avec la délégation du l'UE et l'ambassade américaine en Ukraine. Le TUESWU a exprimé sa reconnaissance aux membres de la délégation qui s'est rendue à Kiev juste après les émeutes, ainsi qu'aux autres collègues ayant manifesté leur soutien et leur solidarité. Le rapport de la délégation a signalé que toutes les initiatives en faveur de l'instauration de la démocratie demeuraient vaines en raison de l'instabilité politique et économique du pays. Chargé d'échafauder un plan de sauvetage pour les syndicats ukrainiens chapeauté par l'IE, le Directeur européen a préparé un programme de mesures de soutien en coopération avec les responsables de l'IE, destiné à restaurer le fonctionnement opérationnel des syndicats - une condition indispensable pour relancer les processus démocratiques dans le pays.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Adopté par le Comité du CSEE en avril 2014, ce programme comprenait un soutien financier au TUESWU : 1) le paiement de six mois de loyer pour les bureaux provisoires ; 2) la prise en charge de 50 % du coût d'un nouveau bâtiment - un prêt de 200 000 € à rembourser au Fonds de solidarité de l'IE via les contributions des organisations membres - le STESU s'est chargé d'apporter les 200 000 € restants ; 3) des projets de développement des capacités pour l'instauration de la démocratie adressés au VPONU et au TUESWU après les élections de mai ; et 4) échange permanent d'informations, suivi et soutien autant que nécessaire. En signe de solidarité envers les syndicats ukrainiens, le Comité du CSEE a décidé de mobiliser ses organisations membres. Après s'être rendu dans le pays les 23 et 24 octobre et dans le cadre de plusieurs missions, le Directeur européen a confirmé au Comité du CSEE le bon déroulement de la mission : grâce au soutien et aux fonds apportés par les organisations membres et le Fonds de solidarité de l'IE, le TUESWU a pu s'installer dans ses nouveaux bureaux en 2015.

#### *Euromanifestations*

Plusieurs Euromanifestations ont eu lieu au cours de ces dernières années. Plusieurs milliers de personnes venues de toute l'Europe ont défilé dans les rues de Bruxelles pour prendre part aux plus importantes manifestations syndicales européennes organisées par la CES. Les syndicats européens représentant un large éventail de secteurs ont fait entendre leur voix pour s'opposer à la poursuite des politiques d'austérité, exiger des investissements dans des emplois de qualité et défendre l'égalité. Le CSEE a participé à plusieurs rassemblements avec ses importantes délégations formées de collègues de son Secrétariat, de celui de l'IE et de diverses organisations membres. Les groupes ont défilé ensemble pour exprimer leur message : protéger et promouvoir l'éducation publique en période d'austérité budgétaire. Les organisations membres du CSEE se sont rendues à Bruxelles avec leurs confédérations nationales pour soutenir la manifestation.

#### *Activités d'éducation à la paix*

Les 17 et 18 mai 2013, le CSEE a organisé une réunion internationale à Famagouste, à Chypre, intitulée « Education à la paix dans les écoles : le rôle des enseignant(e)s dans la promotion de la paix au travers de la sensibilisation et de l'information concernant la prévention et la résolution des conflits au sein de sociétés divisées ». Les principaux objectifs de la réunion consistaient à se montrer solidaires envers les trois organisations membres du CSEE dans les territoires occupés - les syndicats KTÖS, KTOEÖS et DAÜ-SEN - et expliquer aux syndicats de l'enseignement le rôle de l'éducation dans les processus de paix, dans un contexte de réconciliation à Chypre.

L'importance d'exprimer la solidarité et d'apporter un soutien à l'ensemble des organisations membres du CSEE, ainsi que la poursuite de ses initiatives visant à accélérer les progrès entre les deux communautés ont été mis en évidence lors de la séance de clôture. Le principal résultat de la réunion a été l'adoption de la *Déclaration de la réunion internationale sur l'éducation à la paix à Chypre*<sup>132</sup>.

Conscient de l'importance des questions en lien avec l'éducation à la paix et la résolution des conflits au 21<sup>e</sup> siècle et soucieux de poursuivre ses activités de promotion de ces deux thématiques dans le secteur de l'éducation, le CSEE a organisé les 2 et 3 juin 2016, à Nabran en Azerbaïdjan, une conférence intitulée « Renforcer la capacité des syndicats de l'enseignement en vue de contribuer à la promotion

---

<sup>132</sup> <https://www.csee-etuice.org/images/attachments/StatementpeaceeducationEN.pdf>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

de l'éducation en tant qu'outil permettant de créer des environnements éducatifs où règnent la convivialité, la tolérance et la paix. ». L'objectif était de mieux sensibiliser à ces deux thématiques et d'encourager les syndicats de l'enseignement à intégrer l'éducation à la paix et la résolution des conflits non seulement aux programmes scolaires destinés à la petite enfance, aux écoles primaires, secondaires et supérieures, mais également aux programmes de formation continue des enseignant(e)s en début et en fin de carrière. Parmi les principaux thèmes abordés à la conférence figuraient la promotion de la paix, de la tolérance, de la non-violence et du respect au sein du secteur de l'éducation, ainsi que l'engagement des syndicats de l'enseignement dans ce cadre. Les organisations membres du CSEE ont eu l'occasion de partager les enseignements tirés, ainsi que les bonnes pratiques. En guise de conclusion, il a été convenu que le CSEE devrait réserver une section de son site web aux échanges de bonnes pratiques entre les organisations membres dans le domaine de l'éducation à la paix.

#### *Tables rondes des pays d'Europe centrale et orientale*

A l'origine, les Tables rondes des pays d'Europe centrale et orientale ont été lancées par l'IE dans le but d'offrir aux affiliés européens non membres de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange une plate-forme de discussion et d'échange pour toutes les questions intéressant directement les syndicats de l'enseignement dans leur région. Avec l'élargissement de l'Union européenne aux anciens pays de l'Est, l'importance des Tables rondes des pays d'Europe centrale et orientale n'a cessé de croître. Elles offrent une excellente occasion au Secrétariat du CSEE d'entrer directement en contact avec les organisations membres dans la région. Le personnel du Secrétariat du CSEE prend en considération les exigences spécifiques de cette région.

Le CSEE a organisé la deuxième Table ronde des PECO à Bakou, du 26 au 28 septembre 2013. Les thématiques clés développées lors de cette réunion étaient l'impact de la crise sur la profession enseignante et ses répercussions sur les conditions de travail du personnel de l'éducation, le dialogue social en Europe centrale et orientale, les défis liés à la qualité de l'éducation dans les PECO et les approches alternatives aux mesures d'austérité. Parmi les principales conclusions de la Table ronde des PECO, il a été convenu que les syndicats de l'enseignement de cette région soutiendraient la campagne de l'IE *Uni(e)s pour l'éducation de qualité*, comme mentionné dans la déclaration<sup>133</sup> adoptée lors de cet événement.

Activité majeure du Réseau pour les pays d'Europe centrale et orientale, la troisième Table ronde du CSEE pour les PECO a été organisée du 19 au 21 septembre 2015 à Bucarest. Les organisations membres du CSEE dans les PECO ont présenté des exemples de bonnes pratiques appliquées dans différents domaines et discuté des défis à relever de toute urgence par les enseignant(e)s et leurs organisations syndicales dans la région, en l'occurrence la privatisation croissante au sein du secteur public, les compétences et le développement professionnel des enseignant(e)s, la santé et la sécurité sur les lieux de travail, l'utilisation des TIC dans l'enseignement et la promotion d'un dialogue social efficace et constructif. Les délégué(e)s des syndicats de l'enseignement ont approuvé la Déclaration de la Table ronde des PECO<sup>134</sup>, mettant en avant les effets préjudiciables des politiques néolibérales

<sup>133</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/2013CEERoundtableDeclaration\\_EN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/2013CEERoundtableDeclaration_EN.pdf).

<sup>134</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/CEE\\_Roundtable\\_declaration.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/CEE_Roundtable_declaration.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

sur les investissements et les réformes dans le secteur de l'éducation, ainsi que le peu de place accordée au dialogue social dans plusieurs PECO.

#### *Réseau des pays d'Europe centrale et orientale*

Réuni les 13 et 14 octobre 2014, le Comité du CSEE a décidé de créer un réseau de l'IE/CSSE pour les pays d'Europe centrale et orientale – CEENET – pour une période d'essai de 2 ans. Par ailleurs, conformément à l'article 9.2 (IV) du Règlement intérieur, le Comité du CSEE, aux fins d'améliorer le soutien aux organisations membres de l'IE basées en Asie centrale et de faciliter leur gestion, a recommandé au Bureau exécutif de l'IE de transférer le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan, inclus dans sa région Asie-Pacifique, vers la Région européenne CSEE. Ce transfert concernait également le Turkménistan et l'Ouzbékistan, où l'IE ne compte pas d'organisations membres à l'heure actuelle (l'Ouzbékistan a été membre jusqu'en 2013). Suite à l'approbation de cette décision par le Bureau exécutif de l'IE, le réseau CEENET a été lancé le 25 novembre 2014 à Vienne, lors de la Conférence spéciale du CSEE. Ce réseau a été créé pour améliorer l'accès aux ressources, promouvoir une coopération plus efficace entre les PECO, en particulier les pays russophones, multiplier le nombre d'initiatives et renforcer la participation aux activités de l'IE/CSSE. Le réseau CEENET a également pour but de faciliter les contacts et les échanges mutuels entre les organisations durant les périodes intermédiaires séparant les différentes tables rondes et conférences du CSEE, de promouvoir l'instauration de structures et de principes démocratiques, de même que le développement des capacités, de renforcer l'efficacité de la communication et de veiller à ce que les informations et les questions d'intérêt commun soient examinées et portées à la connaissance du CSEE, de l'IE et des organisations membres.

Suite au lancement du réseau, le Secrétariat du CSEE a également prévu une section du site web et un bulletin d'information en langue russe, où ont notamment été publiés des articles concernant les PECO. Au cours de la période écoulée, le nombre d'actions de solidarité du CSEE adressées aux PECO a augmenté - 58 initiatives ont été mises en œuvre pour plus de la moitié des pays de cette région.

#### *Projet de Consortium Asie Centrale*

Cette initiative de la Coopération au développement en Asie centrale est le fruit d'une décision du Congrès mondial de 2007, réuni à Berlin. Le projet actuel du Consortium Asie Centrale, lancé lors de la Conférence de l'IE de 2011 organisée en Afrique du Sud, a pour partenaires principaux l'IE/CSSE et les syndicats de l'enseignement australien AEU, suédois *Lärarförbundet* et norvégien UEN. Le projet couvre une période pluriannuelle arrivant à terme en 2016. Le CSEE coordonne le projet depuis le 22 octobre 2014, date à laquelle le Bureau exécutif a pris la décision de transférer le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan depuis la région Asie-Pacifique de l'IE vers le CSEE. Cette décision fait suite au lancement du réseau CEENET pour les pays d'Europe centrale et orientale mentionné plus haut. Le projet vise à promouvoir le changement au sein des affiliés de l'IE en Asie centrale, en aidant les organisations à quitter le giron gouvernemental pour devenir des associations plus démocratiques, indépendantes, transparentes, puissantes et pérennes. Le projet est à présent déployé au Kazakhstan et au Tadjikistan, où plusieurs formations ont été prévues pour les responsables syndicaux/ales au niveau des provinces et des districts. Les programmes sont axés sur les thématiques prioritaires identifiées par les syndicats de l'enseignement et les partenaires du projet, à savoir le dialogue social,

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

l'égalité des genres, le travail des enfants. Dans le souci d'opérer une transition souple et d'assurer la poursuite du projet, le Bureau de l'IEAP a continué à prendre en charge l'organisation de six à dix ateliers de formation dans les deux pays. Le lancement éventuel d'un projet de suivi doit encore faire l'objet d'une décision, qui dépendra des progrès réels et potentiels futurs, de la volonté et de la disponibilité des syndicats engagés dans l'initiative, tant au niveau des organisations dans les pays cibles qu'au niveau des syndicats de l'enseignement qui leur offrent un soutien.

#### *Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne*

Basée à Vienne, en Autriche, l'Agence des droits fondamentaux (FRA) est une instance consultative de l'Union européenne créée en 2007. Celle-ci veille au respect des droits fondamentaux des personnes résidant sur le territoire de l'Union européenne. A cette fin, elle se charge de recueillir des informations sur la situation des droits fondamentaux à travers l'Union européenne, avant de fournir des conseils argumentés sur les moyens d'y apporter des améliorations. La FRA se charge également d'informer l'ensemble des citoyen(ne)s de l'Union européenne sur leurs droits fondamentaux, afin que ces derniers deviennent une réalité pour chacun(e) d'entre eux/elles.

A l'occasion des réunions du Comité permanent pour l'égalité, le CSEE communique régulièrement à ses organisations membres des informations concernant les évolutions et activités de la FRA qui, depuis le 16 septembre 2015, possède un nouveau directeur, le Professeur Michael O'Flaherty. Un important volet des travaux concerne la communauté LGBT, comme en témoigne la conduite d'une enquête majeure, suivie de la publication d'un rapport connexe<sup>135</sup> en 2014. D'autre part, une analyse juridique comparative actualisée concernant la protection contre les discriminations fondées sur l'identité de genre et les caractéristiques et orientations sexuelles au sein de l'UE<sup>136</sup> a été publiée en 2015. En septembre 2015, la FRA a publié un rapport sur la promotion du respect et de la diversité pour combattre la haine et l'intolérance<sup>137</sup>.

Parmi d'autres thématiques, un domaine à mettre en lien direct avec l'enseignement adapté concerne la violence contre les enfants en situation de handicap, pour laquelle l'agence a analysé la législation, les politiques et les programmes de l'UE existants<sup>138</sup>.

Récemment, la FRA a davantage mis l'accent sur la question de l'asile et des migrant(e)s, ainsi que sur le problème des frontières, étant donné que les droits des ressortissant(e)s de pays tiers entrant ou résidant dans l'UE sont souvent bafoués, principalement en raison de l'insuffisance des réglementations, du peu de connaissance des droits fondamentaux, du manque de formation des employé(e)s de la fonction publique, ou encore, de la discrimination ou de la xénophobie. C'est pourquoi les projets en cours de la FRA portent sur l'inclusion sociale et la participation des migrant(e)s à la société, en vue d'apporter aux responsables politiques européens et nationaux des données fondées concernant la mise en œuvre des politiques d'intégration et d'inclusion sociale pour les

---

<sup>135</sup> <http://fra.europa.eu/en/publication/2014/eu-lgbt-survey-european-union-lesbian-gay-bisexual-and-transgender-survey-main>.

<sup>136</sup> <http://fra.europa.eu/en/publication/2015/lgbt-comparative-legal-update-2015>.

<sup>137</sup> <http://fra.europa.eu/en/publication/2015/promoting-respect-and-diversity-combating-intolerance-and-hate>.

<sup>138</sup> <http://fra.europa.eu/en/publication/2015/children-disabilities-violence>.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

migrant(e)s et leurs descendant(e)s, et celle de la deuxième Enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS), laquelle vise à mesurer les progrès réalisés depuis la première enquête de 2008. Les résultats de cette enquête sont attendus fin 2016. Le CSEE assure la surveillance et le suivi de ces nouveaux développements afin de tenir ses organisations membres informées.

### *Programme « Europe pour les citoyen(ne)s »*

Le CSEE a poursuivi sa participation active dans le cadre du programme Europe pour les citoyen(ne)s, en contribuant aux réunions annuelles consacrées au dialogue structurel de la Commission européenne, ainsi qu'à d'autres échanges organisés dans ce contexte par la plate-forme sociale européenne, le Comité économique et social européen et d'autres organisations ou institutions concernées. Depuis les élections du Parlement européen en 2014 et les changements consécutifs au sein de la Commission européenne, l'ancien programme *Europe pour les citoyen(ne)s* en cours a été transféré depuis la Direction générale Communication vers la Direction générale Migration et Affaires intérieures, l'ex-Direction générale Justice et Affaires intérieures. En juin 2013, le CSEE a contribué à une lettre ouverte ayant pour thème l'avenir de ce programme et a invité ses organisations membres à se joindre à cette initiative. Suite à la mobilisation massive des organisations de la société civile et de partenaires sociaux participant aux activités du programme, la nouvelle structure de la Commission européenne a renforcé ses activités consacrées à la mémoire et à l'UE en tant que projet de paix (commémorations des principaux événements déterminants dans l'histoire récente de l'Europe), ainsi que le volet consacré à l'engagement démocratique et à la participation citoyenne (lutter contre l'euroscepticisme et promouvoir le dialogue interculturel). Toutefois, lors du réaménagement du programme *Europe pour les citoyen(ne)s*, le budget de ce dernier a été considérablement réduit en raison des mesures d'austérité. Face au problème de la migration, de la montée des extrémismes et conformément à la Déclaration de Paris du Conseil des ministres de l'Education « *Promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination* », la Commission européenne a reconnu l'importance d'adopter des approches centrées sur le terrain. Il est envisagé d'augmenter le budget attribué à ce programme dans un avenir proche.

Dans ce domaine, le CSEE a également été un membre actif du Groupe de travail thématique consacré à la citoyenneté européenne, mis en place dans le cadre du programme Education & Formation 2020, et a participé aux débats sur la *Promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination*.

## **7. Egalité des chances**

### *Politiques de l'UE en matière d'égalité*

Les politiques de l'UE en matière d'égalité, en lien avec l'éducation et la société, couvrent des thématiques telles que l'égalité des genres, la lutte contre la discrimination, les peuples autochtones, et les droits des migrant(e)s, réfugié(e)s et minorités ethniques. Le CSEE continue à surveiller l'évolution de la situation concernant plusieurs initiatives politiques en matière d'égalité et veille à

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

informer ses organisations membres en participant à des réunions extérieures et en organisant des séminaires annuels et des réunions de ses comités en lien avec l'égalité au sein de l'éducation.

Le CSEE communique régulièrement des informations concernant les politiques de l'UE et les événements connexes à son Comité permanent pour l'égalité, l'une des instances statutaires consultatives auprès de son Comité, aux côtés de son Comité de la promotion des femmes (ESWC). L'ESWC, constitué des femmes membres du Comité du CSEE, se réunit avant chacune des réunions ordinaires de ce dernier afin de lui prodiguer - ainsi qu'à son Bureau - des conseils sur toutes les questions affectant les filles et les femmes au sein de l'éducation. En 2016, l'ESWC a soutenu la proposition du Comité permanent pour l'égalité de choisir comme thème de l'atelier consacré à l'égalité des chances, organisé lors de la Conférence 2016 du CSEE, le développement des capacités des syndicats en matière de rétention et de recrutement des femmes et des jeunes au sein de l'éducation, ainsi que sa proposition d'organiser un autre atelier consacré à la migration et aux réfugié(e)s.

Le Comité permanent pour l'égalité se compose d'un(e) représentant(e) de chaque organisation membre. Sa mission consiste à discuter de l'évolution des questions d'égalité au sein de l'éducation au niveaux national et européen, d'échanger les bonnes pratiques des syndicats de l'enseignement dans ce domaine et à mettre en œuvre les priorités et recommandations en matière d'égalité des chances, définies dans le Programme de travail du CSEE. Il formule également des recommandations concernant les thèmes prioritaires et les méthodes de travail dans le domaine de l'égalité des chances au sein de l'éducation, de la profession enseignante et des syndicats de l'enseignement. Le Comité permanent pour l'égalité se réunit une fois par an. Les membres sont désigné(e)s par leurs syndicats nationaux de l'enseignement. Aussi bien les femmes que les hommes sont éligibles à cette instance. De 2013 à 2015, le Comité du CSEE a adopté les recommandations du Comité permanent pour le dialogue social et l'égalité des chances<sup>139</sup> (2015), celles portant sur l'intégration de la diversité et la lutte contre les inégalités<sup>140</sup> (2014), ainsi que les lignes directrices pour la mise en œuvre des recommandations pour l'égalité 2011/2012<sup>141</sup> (2013). Le CSEE en a également fait une approche générale pour intégrer l'égalité à ses événements (tables rondes PECO, séminaires VET et EPE).

En tant que membre du Comité des femmes de la CES, le CSEE collabore avec cette dernière dans le cadre des différentes directives de l'UE, notamment en ce qui concerne la parité entre hommes et femmes au sein des instances décisionnelles des syndicats, aux niveaux national, européen et des confédérations, et travaille sur le volet important de l'égalité des genres dans le programme d'action de la CES adopté pour 2015-2019<sup>142</sup>.

Par ailleurs, le CSEE tient ses organisations membres informées des politiques en matière d'égalité mises en place par des organisations internationales telles que l'OCDE. La *Recommandation de 2015*

<sup>139</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/RC\\_SCE\\_2015adopted-EN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/RC_SCE_2015adopted-EN.pdf).

<sup>140</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Recommandationsmainstreamingdiversity\\_EN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Recommandationsmainstreamingdiversity_EN.pdf).

<sup>141</sup> <https://www.csee-etuice.org/images/attachments/ETUCESCEGuidelinesImplementationEN.pdf>.

<sup>142</sup> [https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/other/files/20151007\\_action\\_programme\\_en-consolidated\\_0.pdf](https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/other/files/20151007_action_programme_en-consolidated_0.pdf).

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique<sup>143</sup> met l'accent sur l'égalité des genres dans le secteur public au travers de trois canaux principaux : politique, en tant qu'exemple pour le secteur privé et au travers de ses propres pratiques en matière d'emploi.

### *Lutte contre la discrimination*

Le CSEE s'est attelé à la prévention de la discrimination dans le secteur de l'éducation, fondée sur l'origine ethnique ou raciale, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou le genre, et a assuré en permanence la surveillance et le suivi des politiques anti-discrimination de l'UE. Au niveau de l'UE, deux directives principales régissent les travaux dans ce domaine pour les Etats membres et la Commission européenne : la Directive pour l'égalité de traitement sans distinction de race ou d'origine ethnique<sup>144</sup> et la Directive pour la création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière de travail et d'emploi<sup>145</sup>. Par ailleurs, la Commission européenne a adopté en juillet 2008 la Communication intitulée *Un engagement renouvelé en faveur de la non-discrimination et de l'égalité des chances*<sup>146</sup>, en lien avec sa décision de créer un groupe d'expert(e)s gouvernemental pour la non-discrimination. S'agissant de la lutte contre la discrimination, la Commission européenne prend notamment les mesures suivantes : améliorer les connaissances en matière de discrimination en sensibilisant les citoyen(ne)s à leurs droits et obligations, mais aussi aux avantages de la diversité ; soutenir les partenaires sociaux, les ONG et les organismes de promotion de l'égalité afin d'améliorer leur capacité à lutter contre la discrimination ; soutenir l'élaboration de politiques d'égalité à l'échelon national et encourager l'échange de bonnes pratiques entre les Etats membres ; et contribuer au développement des activités de formation en matière de lutte contre la discrimination.

Par ailleurs, en réponse aux attaques terroristes perpétrées en France et au Danemark en janvier et février 2015, les ministres de l'Éducation européen(ne)s ont signé une Déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination (Déclaration de Paris), mettant en exergue l'importance de l'éducation dans la lutte contre la discrimination et l'intolérance, ainsi que la promotion d'actions aux niveaux national et européen<sup>147</sup>.

Dans ce domaine, il importe également de souligner les efforts déployés en faveur de l'égalité de traitement des Roms, principale minorité ethnique de l'UE. Les récentes politiques mises en place en leur faveur mettent en évidence la responsabilité conjointe des parties prenantes européennes dans l'amélioration de la vie des citoyen(ne)s roms de l'UE. Afin de pouvoir offrir une éducation de qualité non discriminatoire aux enfants roms, le CSEE a contribué à la politique de lutte contre les discriminations mise en place par l'UE, en insistant tout particulièrement sur la prévention de la discrimination fondée sur l'origine ou l'appartenance ethnique. Le CSEE et ses organisations membres jouent un rôle crucial dans l'intégration des Roms au secteur de l'éducation. C'est pourquoi le

<sup>143</sup> <http://www.oecd.org/gov/2015-oecd-recommendation-of-the-council-on-gender-equality-in-public-life-9789264252820-en.htm>.

<sup>144</sup> [http://ec.europa.eu/justice/discrimination/law/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/justice/discrimination/law/index_en.htm).

<sup>145</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32000L0078:en:HTML>.

<sup>146</sup> [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/ALL/;ELX\\_SESSIONID=nSMVJJQMtTcTVT2bzWMJ0SGgzG1gzWv32mYv24HtsK0NMY78hLL!1980783896?uri=CELEX:52008DC0420](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/ALL/;ELX_SESSIONID=nSMVJJQMtTcTVT2bzWMJ0SGgzG1gzWv32mYv24HtsK0NMY78hLL!1980783896?uri=CELEX:52008DC0420).

<sup>147</sup> [http://ec.europa.eu/education/news/2015/documents/citizenship-education-declaration\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/news/2015/documents/citizenship-education-declaration_en.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Secrétariat du CSEE et les organisations membres continuent à lutter contre la discrimination l'égard des Roms et à prendre des mesures dans ce domaine. L'objectif consiste à lutter contre les crimes et les discours haineux à l'égard des communautés gitanes au travers de la volonté politique permanente de promouvoir l'égalité.

Le CSEE et ses organisations membres ont également porté davantage leur attention sur la défense des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres en contribuant et en participant à une multitude d'événements : 28 octobre - réunion du Conseil de l'Union européenne sur la discrimination fondée sur l'identité du genre ; juin 2014 - Conférence ILGA Europe sur le cyberharcèlement ; 26 juillet 2013 - Conférence internationale sur les droits humains « Pour une feuille de route en faveur de l'égalité de LGBT »<sup>148</sup> ; et février 2013 - Conférence majeure de la Présidence irlandaise du Conseil de l'UE sur le harcèlement homophobe et transphobe. Dans ce contexte, il importe également de rappeler la lettre envoyée par le CSEE au ministre polonais de l'éducation en février 2014, pour soutenir l'éducation de qualité en Pologne, fondée sur la primauté de l'équité.

Plusieurs études du CSEE démontrent la persistance des discriminations dans tous les aspects de l'emploi, depuis les procédures de recrutement et de rémunération jusqu'aux opportunités de carrière - un phénomène plus marqué encore en période de récession économique. Raison pour laquelle le CSEE et ses organisations membres continuent à mener de nombreuses initiatives aux niveaux européen, national et régional, en vue de combattre la discrimination et promouvoir la diversité. Ces mesures englobent la sensibilisation, la coopération et la négociation avec les employeurs afin d'éliminer la discrimination sur le lieu de travail et promouvoir l'égalité des chances, défendre et instaurer une approche holistique de l'école, encourager la dénonciation des agissements et incidents assimilables à la discrimination, assurer la formation des enseignant(e)s concernant la lutte contre la discrimination, soutenir les victimes de la discrimination, et surveiller, consigner et dénoncer les actes de discrimination sur le lieu de travail

#### *Migration*

Le CSEE a systématiquement suivi l'évolution de la situation concernant la migration au sein de l'UE et son incidence sur le secteur de l'éducation. Afin de contribuer efficacement à la Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, l'Europe a besoin d'une politique migratoire capable d'attirer de nouveaux talents et de répondre à la concurrence mondiale. C'est pourquoi il s'avère utile de créer des synergies entre les différents domaines politiques, par exemple entre la migration et d'emploi, l'éducation, le développement et le commerce. L'Europe cherche à attirer et à retenir des professionnel(le)s hautement qualifié(e)s, ainsi que des étudiant(e)s internationaux/ales, et s'efforce de promouvoir l'éducation des migrant(e)s en séjour régulier afin d'assurer l'offre de compétences dont aura besoin le marché du travail de l'UE à l'avenir. L'Union européenne souhaite procéder à une évaluation conjointe de la demande en matière de migration de la main-d'œuvre et de mobilité liée au commerce, par le biais de dialogues structurels avec les Etats membres, les entreprises et les syndicats.

---

<sup>148</sup> <http://www.eu2013.lt/en/events/political-meetings/conferencesandseminars/international-human-rights-conference-towards-a-european-roadmap-for-lgbt-equality>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

La DG Affaires intérieures de la Commission européenne a présenté, en mars 2014, une Communication accompagnée du document de travail des services de la Commission<sup>149</sup> au Parlement européen, au Conseil économique et social européen et au Comité des régions, intitulée « Faire de l'Europe ouverte et sûre une réalité » - COM(2014) 154 final<sup>150</sup>. Dans le sillage du Programme de Stockholm<sup>151</sup>, le cadre pour la politique de l'UE dans le domaine de la justice, des libertés et de la sécurité jusqu'en 2014, cette nouvelle Communication définit des priorités en matière de migration pour la période 2015-2019. Sur les cinq chapitres que comporte le document, quatre sont consacrés aux mouvements de populations traversant les frontières de l'UE, notamment les migrant(e)s économiques, les demandeurs/euses d'asile et les voyageurs/euses légitimes. S'agissant des publications plus récentes, la Commission européenne a publié le 9 mars 2016 une nouvelle étude sur la diversité au sein de la profession enseignante en Europe<sup>152</sup>, s'intéressant plus précisément aux enseignant(e)s issu(e)s de la migration et/ou de groupes minoritaires, ainsi qu'un rapport en avril 2016 portant sur le rôle de l'éducation en tant que levier pour l'intégration économique des migrant(e)s<sup>153</sup>. Ce rapport établit une comparaison entre les résultats scolaires obtenus par les première et deuxième générations de migrant(e)s et ceux des étudiant(e)s originaires d'Europe.

Par ailleurs, le CSEE est membre de plusieurs groupes de travail de la CES, notamment celui en charge des problèmes de migration et d'inclusion touchant le plus souvent les travailleurs/euses au sein de l'UE. Le CSEE défend les priorités définies dans le Plan d'action de la CES pour la migration<sup>154</sup> et dans sa Résolution pour une protection plus efficace des migrant(e)s et des réfugié(e)s, de leur vie et de leurs droits aux frontières de l'UE<sup>155</sup>. Le CSEE a confié son mandat à la CES pour signer la déclaration relative aux récentes décisions du Conseil de l'Europe concernant les réfugié(e)s, adoptée au Comité exécutif de la CES en avril 2016. S'agissant du secteur de l'éducation, l'impact de la migration est double : il concerne, d'une part, le personnel (voir chapitre 4), comme expliqué dans l'étude de l'IE « Obtenir des droits en matière de migration et de mobilité pour les enseignant(e)s »<sup>156</sup> et, d'autre part, les compétences et les aptitudes devant être acquises par les enseignant(e)s et le personnel de l'éducation pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes issu(e)s de la migration. A cet égard, le Comité du CSEE a adopté une série de recommandations proposées en 2014 par le Comité permanent du CSEE pour l'égalité<sup>157</sup>. En outre, de 2012 à 2014, le CSEE a participé et contribué aux

<sup>149</sup> [http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/documents/basic-documents/docs/an open and secure europe - making it happen swd en.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/documents/basic-documents/docs/an%20open%20and%20secure%20europe%20-%20making%20it%20happen%20swd%20en.pdf).

<sup>150</sup> [http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/documents/basic-documents/docs/an open and secure europe - making it happen en.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/documents/basic-documents/docs/an%20open%20and%20secure%20europe%20-%20making%20it%20happen%20en.pdf).

<sup>151</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=URISERV:j10034>.

<sup>152</sup> [http://ec.europa.eu/education/library/study/2016/teacher-diversity en.pdf](http://ec.europa.eu/education/library/study/2016/teacher-diversity_en.pdf).

<sup>153</sup> [http://bookshop.europa.eu/en/education-as-a-tool-for-the-economic-integration-of-migrants-pbNC0115468/;pgid=lq1Ekni0.1ISR00OK4MycO9B0000bXKWY6Aj;sid=05v6bjkCo3\\_6Ym\\_8uL1kyVsnnvjKHHRhZek=?CatalogCategoryID=QN4KABste0YAAAEjFZEY4e5L](http://bookshop.europa.eu/en/education-as-a-tool-for-the-economic-integration-of-migrants-pbNC0115468/;pgid=lq1Ekni0.1ISR00OK4MycO9B0000bXKWY6Aj;sid=05v6bjkCo3_6Ym_8uL1kyVsnnvjKHHRhZek=?CatalogCategoryID=QN4KABste0YAAAEjFZEY4e5L).

<sup>154</sup> [https://www.etuc.org/documents/action-plan-migration#.V2f0\\_K2PYwJ](https://www.etuc.org/documents/action-plan-migration#.V2f0_K2PYwJ).

<sup>155</sup> <https://www.etuc.org/documents/etuc-resolution-more-effective-protection-migrants-and-refugees-their-lives-and-their#.V2f10q2PYwJ>.

<sup>156</sup> <https://www.migrantteachersrights.org/>.

<sup>157</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/Recommendations/SCE\\_Recommendations\\_EN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/Recommendations/SCE_Recommendations_EN.pdf).

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

réunions du réseau SIRIUS<sup>158</sup>, un réseau politique européen consacré à l'éducation des enfants et des jeunes issu(e)s de la migration.

### *Éducation et réfugié(e)s*

2015 a vu une augmentation constante des réfugié(e)s arrivant aux frontières maritimes et terrestres de l'Europe, sollicitant protection et abri après avoir fui les guerres, persécutions et violations des droits humains dans leur pays d'origine. Le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants en provenance de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan ou d'ailleurs, demandant l'aide de l'Europe pour préserver leur vie et leur liberté, a atteint un niveau sans précédent. En réaction, le Bureau de CSEE a adopté, le 18 septembre 2015, la Déclaration *Réfugié(e)s et éducation : droits fondamentaux pour toutes et tous*<sup>159</sup>, demandant aux gouvernements européens de garantir de toute urgence un accès à l'éducation à l'ensemble des enfants, jeunes et adultes réfugié(e)s. La déclaration encourage également les syndicats de l'enseignement à jouer un rôle actif pour assurer l'offre d'une éducation de qualité pour toutes et tous. Soucieux de défendre plus activement l'éducation de qualité pour toutes et tous, le CSEE et ses organisations membres ont décidé d'apporter leur soutien et de contribuer au Plan d'action stratégique de l'IE pour la migration et les réfugié(e)s<sup>160</sup>, au travers d'échanges de bonnes pratiques et d'approches politiques destinées à garantir le droit humain fondamental que représente l'éducation.

Les familles et les enfants non accompagnés qui arrivent en Europe ont besoin d'être accueillis de manière appropriée dans des environnements sûrs et sécurisants. L'éducation permet aux enfants marginalisés, aux jeunes et aux adultes de relever la tête, de s'extraire de la pauvreté et de participer pleinement à la collectivité et à la société, en vue de construire un avenir meilleur. Le CSEE et ses organisations membres soulignent que les établissements et les communautés scolaires, ainsi que les enseignant(e)s et les syndicats de l'enseignement, ont un rôle crucial à jouer en veillant à ce que la dignité et les droits humains des réfugié(e)s soient pleinement respectés, conformément aux lois internationales et quel que soit leur statut juridique. Le CSEE a confié son mandat à la CES pour signer la déclaration relative aux récentes décisions du Conseil de l'Europe concernant les réfugié(e)s, adoptée au Comité exécutif de la CES en avril 2016, et engager les discussions avec les partenaires sociaux intersectoriels concernant une déclaration du Comité économique et social européen et des partenaires sociaux sur la crise des réfugié(e)s<sup>161</sup>, présentée au Sommet tripartite en mars 2016.

Afin d'offrir une opportunité d'approfondir les échanges et les discussions concernant l'éducation et les réfugié(e)s, un atelier sur la migration et les réfugié(e)s sera organisé dans le cadre de la Conférence du CSEE en décembre 2016.

---

<sup>158</sup> <http://www.sirius-migrationeducation.org/>.

<sup>159</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/ST\\_Education\\_Basic\\_Right\\_for\\_Refugees-EN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/ST_Education_Basic_Right_for_Refugees-EN.pdf).

<sup>160</sup> [https://download.ei-ie.org/SiteDirectory/Human\\_and\\_Trade\\_Union\\_Rights\\_and\\_Equality/Documents/Refugees%20and%20migrants/2016\\_migrant\\_teachers\\_EN.pdf](https://download.ei-ie.org/SiteDirectory/Human_and_Trade_Union_Rights_and_Equality/Documents/Refugees%20and%20migrants/2016_migrant_teachers_EN.pdf).

<sup>161</sup> [https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/press-release/files/14.03.16\\_final\\_eco\\_soc\\_partners\\_message\\_refugee\\_crisis.pdf](https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/press-release/files/14.03.16_final_eco_soc_partners_message_refugee_crisis.pdf).

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

### *Egalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union européenne*

En 2010, la Commission européenne a publié la *Stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015*<sup>162</sup>, partie intégrante de son programme de travail, afin de promouvoir l'égalité des chances dans des domaines tels que l'indépendance économique, l'équité salariale pour un travail de même nature, les prises de décision, la dignité et l'intégrité, ainsi que l'éradication de la violence fondée sur le genre. Avec l'arrivée à terme de la stratégie fin 2015, l'Union européenne courait le risque de ne plus pouvoir respecter ses engagements officiels en faveur de la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le 20 avril 2015, le CSEE a participé à un Forum de haut niveau sur l'égalité des genres, organisé par la Commission européenne pour lancer la consultation européenne en lien avec sa stratégie. Le CSEE et ses organisations membres ont apporté leurs contributions à cette consultation et ont demandé sa prolongation. Suite à la publication de ses rapports annuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie dans les Etats membres, la Commission européenne a décidé que cette dernière ferait uniquement l'objet d'un document de travail officiel et non d'une Communication officielle - proposition soumise aux ministres de l'UE en charge de l'emploi et de l'égalité des genres participant à la réunion du Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs (EPSCO), le 7 décembre 2015. Afin de soutenir le courrier officiel adressé par la CES au Président de l'UE Juncker, les organisations membres du CSEE ont contacté leurs ministres compétents pour demander une stratégie contraignante de l'UE en matière d'égalité des genres. En 2016, la Commission européenne a publié un engagement stratégique pour l'égalité 2016-2019<sup>163</sup>, sous l'influence des pressions accrues exercées par les partenaires sociaux et les organisations de la société civile pour la directive sur le congé de maternité, qui se trouvait au point mort. Préconisant l'intégration de la dimension du genre à la Stratégie Europe 2020, l'engagement stratégique comporte cinq domaines prioritaires : l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail et l'égalité en terme d'indépendance économique ; la réduction des écarts de rémunération, de revenu et de retraite entre les hommes et les femmes, ce qui contribue à la lutte contre la pauvreté chez les femmes ; la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la prise de décisions ; la lutte contre les violences fondées sur le genre, ainsi que la protection et l'aide à apporter aux victimes ; et la promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes dans le monde. Le CSEE continue de suivre l'évolution de la situation dans ce domaine.

En ce qui concerne les autres initiatives prises au niveau de l'UE, la Présidence lituanienne a convoqué, le 13 septembre 2013, une conférence ayant pour thème l'efficacité des mécanismes institutionnels dans le domaine de l'égalité des genres, tandis que la DG Justice et Affaires intérieures a publié en 2013 un rapport de recherche en lien avec l'étude sur le rôle des hommes dans l'égalité des genres<sup>164</sup>.

### *Egalité des genres*

L'une des principales activités menées par le CSEE dans ce domaine a été le projet cofinancé par l'UE *Promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats et de la profession enseignante II - Mettre en œuvre et renforcer les actions syndicales pour l'égalité des genres en période d'austérité*. Le projet

<sup>162</sup> [http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/strategy\\_equality\\_women\\_men\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/strategy_equality_women_men_en.pdf).

<sup>163</sup> [http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/document/files/strategic\\_engagement\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/document/files/strategic_engagement_en.pdf).

<sup>164</sup> [http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/gender\\_pay\\_gap/130424\\_final\\_report\\_role\\_of\\_men\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/gender_pay_gap/130424_final_report_role_of_men_en.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

comportait la conduite d'une enquête en ligne auprès des organisations membres du CSEE sur l'égalité des genres au sein des syndicats de l'enseignement et de la profession enseignante, un séminaire de formation et une conférence majeure où ont été présentés les résultats de l'enquête<sup>165</sup>. Le rapport indique clairement que le CSEE et ses organisations membres sont sur la bonne voie, bien qu'il reste un long chemin à parcourir pour réaliser l'égalité des genres, tant au sein des syndicats que dans la profession enseignante. Si le CSEE et ses organisations membres ont effectivement intensifié leurs efforts, notamment au travers de la formation, l'objectif de l'égalité des genres reste loin d'être atteint au niveau de la représentation proportionnelle et de la parité entre hommes et femmes au sein des instances décisionnelles. Les résultats ont également offert une base de travail au Séminaire de formation CSEE-ETUI sur la promotion de l'égalité des genres au travers du dialogue social, organisé à Malte en mars 2016, au cours duquel les représentant(e)s des syndicats de l'enseignement ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue et d'en apprendre davantage sur la promotion de l'égalité des genres au travers du dialogue social.

Il importe également de mentionner dans ce contexte les résultats du projet mené précédemment par le CSEE dans ce domaine, adoptés par son Comité en avril 2013, ainsi que les lignes directrices destinées à aider les syndicats de l'enseignement à lutter contre les stéréotypes et la ségrégation liés au genre au sein de l'éducation et du marché du travail<sup>166</sup>, distribuées aux organisations membres du CSEE sous la forme de clés USB avec les rapports du projet.

En janvier 2014, l'ETUI a organisé un séminaire consacré à l'égalité des genres et à la crise de l'austérité - une des nombreuses autres réunions dédiées à cette thématique au niveau de l'UE auxquelles a participé le CSEE.

#### *Autonomisation et participation des femmes au sein des syndicats*

Au travers de sa participation au Comité des femmes de la CES et au Comité permanent pour l'égalité, le CSEE a un rôle important à jouer dans le cadre de la promotion des femmes au sein des syndicats, en particulier lorsqu'il s'agit de leur représentation et de leur participation aux postes à responsabilités du mouvement syndical de l'enseignement. En vue d'atteindre cet objectif, la question des quotas - destinés à garantir une meilleure représentation des femmes - est régulièrement remise sur la table lors des discussions au Comité du CSEE. Les recommandations du Comité permanent pour l'égalité « Intégrer la diversité et lutter contre les inégalités » (2014) et « Dialogue social et égalité des chances » (2015) ont été adoptées par le Comité du CSEE<sup>167</sup>. En 2016, le Comité permanent a préparé un projet de résolution sur les questions liées à l'égalité en prévision de la Conférence du CSEE.

L'un des moments forts de la période couverte par le présent rapport a été la deuxième Conférence mondiale des femmes de l'IE, co-organisée à Dublin, en avril 2014, par les organisations membres irlandaises. Le CSEE et ses organisations membres ont activement participé aux débats, préconisant un remaniement et une actualisation du Plan d'action de l'IE pour l'égalité. Le CSEE et ses organisations

<sup>165</sup> [https://www.csee-etu.org/images/attachments/Gender\\_equality\\_Survey\\_report\\_EN\\_only.pdf](https://www.csee-etu.org/images/attachments/Gender_equality_Survey_report_EN_only.pdf).

<sup>166</sup> [https://www.csee-etu.org/images/attachments/Guidelines\\_on\\_how\\_to\\_mitigate\\_gender\\_stereotypes\\_segregation\\_EN.pdf](https://www.csee-etu.org/images/attachments/Guidelines_on_how_to_mitigate_gender_stereotypes_segregation_EN.pdf).

<sup>167</sup> <https://www.csee-etu.org/en/documents/recommendations>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

membres ont également contribué et participé au Caucus des femmes lors du Congrès de l'IE réuni à Ottawa en 2015.

Outre leur contribution aux enquêtes menées régulièrement par l'IE/CSEE, le CSEE et ses organisations membres ont participé à l'enquête annuelle du 8 mars de la CES, afin de mesurer l'évolution de la représentation des femmes au sein des structures et des postes décisionnels des syndicats. Dans sa dernière enquête, la CES a observé un *statu quo*, voire une légère tendance à la baisse en ce qui concerne la représentation des femmes aux postes décisionnels des syndicats, alors que leur nombre est en constante augmentation parmi les affiliés depuis ces dernières années. Au travers de son Plan d'action pour l'égalité des genres révisé<sup>168</sup>, la CES cherche à inverser cette tendance, en veillant à assurer une représentation équilibrée des femmes au sein des postes décisionnels. Le CSEE est membre du Comité des femmes de la CES, où il participe activement aux discussions et contribue à l'élaboration des politiques en matière d'égalité. Le CSEE et ses organisations membres ont également participé aux nombreux événements organisés par la CES dans ce domaine, comme la conférence co-organisée avec l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), placée sous le thème « Promouvoir l'égalité des genres en tant que stratégie pour l'indépendance économique et l'autonomisation professionnelle : comment les partenaires sociaux favorisent l'emploi des femmes et des hommes et contribuent à l'égalité des genres »<sup>169</sup> (27 novembre 2015). Le CSEE participe régulièrement aux réunions organisées par la CES pour les Fédérations syndicales européennes (FSE), afin de discuter de thématiques spécifiques liées à l'égalité des genres, selon une perspective syndicale intersectorielle au niveau de l'UE.

#### *Équité salariale*

Le CSEE continue à suivre de près la question cruciale de l'équité salariale. Le 28 février 2013, Journée de l'équité salariale, le CSEE a communiqué à ses organisations membres des informations concernant une motion pour une résolution du Parlement européen relative à l'impact de la crise économique sur l'égalité des genres et les droits des femmes<sup>170</sup>. Le CSEE et plusieurs de ses organisations membres ont également participé aux débats et événements organisés dans le cadre du projet du CSEE « Négociation et égalité des genres » pour lequel la CES a réalisé une boîte à outils pratiques en ligne incluant les bonnes pratiques<sup>171</sup>, associé à un séminaire ETUI « Négocier pour l'égalité », organisé à Bruxelles en novembre 2013.

L'écart entre les montants des retraites des hommes et des femmes est directement lié à la question de l'équité salariale. Un intéressant rapport mis en exergue par le CSEE auprès de ses organisations membres est celui de la *Fondazione Giacomo Brodolini* réalisé en partenariat avec *l'Istituto per la*

---

<sup>168</sup>

[https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/document/files/etuc\\_action\\_programme\\_on\\_gender\\_equality\\_2016-2019.pdf](https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/document/files/etuc_action_programme_on_gender_equality_2016-2019.pdf).

<sup>169</sup> <http://eige.europa.eu/news-and-events/events-calendar/event/6056>.

<sup>170</sup> <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2013-0048+0+DOC+XML+V0//EN>.

<sup>171</sup> <https://www.etuc.org/press/toolkit-gender-equality-practice-100-best-practices-gender-equality-work#.V2kV7K2PYwI>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

*Ricerca Sociale* pour la Direction générale Justice et Affaires sociales, publié en juin 2013<sup>172</sup>. Tant la question de l'équité salariale que celle des écarts entre les montants de pension fondés sur le genre sont à mettre en lien avec la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, sachant que les responsabilités familiales incombent plus souvent aux femmes qu'aux hommes. Le CSEE a également été actif dans ce domaine et a communiqué à ses organisations membres des informations concernant plusieurs événements importants tels que la publication du rapport de la Commission adressé au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : « Objectifs de Barcelone, le développement des services d'accueil des jeunes enfants en Europe pour une croissance durable et inclusive »<sup>173</sup> en juin 2013 et le projet de la CES « Who cares », pour lequel le CSEE a participé à la Conférence de clôture en novembre 2014.

#### *Violence à l'égard des femmes*

Les organisations membres du CSEE, et notamment les membres du Groupe de travail Egalité, participent chaque année, par l'intermédiaire d'une délégation de l'IE, à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW), afin de garantir la contribution des syndicats de l'enseignement aux débats. En 2013, la 57<sup>e</sup> session de la CSW des Nations Unies avait pour thème spécifique l'élimination et la prévention de toute forme de violence à l'égard des femmes et des filles.

L'une des principales activités menées par l'Agence des droits fondamentaux dans ce domaine est l'enquête européenne consacrée à la violence envers les femmes, dont les résultats ont été présentés lors d'une conférence majeure du Conseil de l'Europe le 5 mars 2014<sup>174</sup>, où le CSEE a participé aux débats.

#### *Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)*

Au cours de ces quatre dernières années, les relations entre l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes et les partenaires sociaux se sont consolidées. EIGE invite les partenaires sociaux aux niveaux national et européen, sectoriels et intersectoriels, aux réunions annuelles sur des thématiques d'intérêt en lien avec la promotion de l'égalité des genres, par exemple une formation thématique sur l'équité salariale organisée à Vilnius en mai 2013. Les réunions annuelles entre EIGE et les Fédérations syndicales européennes permettent une coopération plus étroite, par exemple, le 31 janvier 2015, le CSEE a apporté sa contribution au projet des priorités de travail 2016-2018 de l'Institut, comprenant une section réservée à l'éducation, un secteur dont EIGE reconnaît l'importance pour la promotion de l'égalité des genres. La Commission européenne, dont dépend EIGE et les fonds perçus, a néanmoins rejeté sa proposition de travailler davantage sur l'éducation ou la santé lorsqu'il s'agit de l'égalité des genres, dans la mesure où ces secteurs sont considérés comme une compétence nationale, selon le principe de subsidiarité de l'Union européenne. Soucieux de rester en lien avec le secteur de l'éducation, EIGE veille à intégrer le thème de l'éducation à ses réunions, notamment au travers de débats, à apporter sa contribution aux événements majeurs du CSEE, comme la conférence de clôture de son projet pour l'égalité des genres, organisée à Sofia en 2014.

<sup>172</sup> [http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/130530\\_pensions\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/130530_pensions_en.pdf).

<sup>173</sup> [http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/130531\\_barcelona\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/documents/130531_barcelona_en.pdf).

<sup>174</sup> <http://fra.europa.eu/en/project/2012/fra-survey-gender-based-violence-against-women>.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Le principal instrument utilisé par EIGE pour évaluer l'égalité des genres et ses avancées est l'Indice de l'égalité des genres<sup>175</sup>. Ce dernier mesure l'impact des politiques mises en place dans ce domaine au sein de l'Union européenne et de ses Etats membres, au fil du temps. Il s'appuie sur six facteurs principaux - travail, argent, connaissance, temps, pouvoir et santé - et deux facteurs secondaires - violence à l'égard des femmes et interconnexion des inégalités - et se base sur les priorités politiques de l'UE. Le CSEE a participé aux deux conférences de lancement de la dernière et de la première version de l'indice, le 25 juin 2015 et en juin 2013.

## 8. Dialogue social

### 8.1. Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation<sup>176</sup> (DSSEE)

#### *Origine et développement du DSSEE*

La création du DSSEE peut être considérée comme un événement historique dans la mesure où il a permis d'intégrer le plus vaste des secteurs publics en Europe au sein du système de dialogue social européen. Depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle et le lancement de la Stratégie de Lisbonne, et plus que jamais en cette période de crise que traverse l'Europe actuellement, l'éducation représente une priorité politique majeure, tant au niveau national qu'eupéen. Le DSSEE constitue un levier essentiel pour réaliser les nouveaux objectifs de la Stratégie Europe 2020 : il réunit autour de la table les employeurs et les employé(e)s européen(ne)s du secteur de l'éducation afin d'échanger à la fois des points de vue et des expériences concernant les nombreux domaines d'intérêt pour les différents du secteur de l'éducation, et de trouver des accords conjoints permettant de relever les défis rencontrés.

Le Comité du Dialogue social sectoriel est composé d'un(e) représentant(e) par Etat membre de l'UE pour chacune des deux délégations de partenaires sociaux. Il s'agit donc d'une instance bipartite, où il appartient aux partenaires sociaux de définir les ordres du jour et de conduire les débats. Le Comité du DSSEE se réunit une fois par an en séance plénière. Il peut également se réunir sous la forme de groupes de travail composés de 15 représentant(e)s maximum pour chacune des délégations de partenaires sociaux.

Au sein du Comité de Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation, le CSEE représente le groupe des travailleurs/euses et détient l'ensemble des 28 sièges nationaux, complétés au niveau européen par 2 représentant(e)s de la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) et 1 représentant(e) de la Confédération européenne des syndicats indépendants (CESI), cette dernière n'ayant pas le droit de vote au Comité.

Le Comité de DSSEE couvre l'intégralité du secteur de l'éducation : éducation de la petite enfance, enseignement primaire et secondaire, enseignement et formation professionnels, enseignement supérieur et recherche. Dans les Etats membres de l'Union européenne, le secteur de l'éducation emploie 14,7 millions de travailleurs/euses chargé(e)s d'enseigner à 93 millions d'élèves et

<sup>175</sup> <http://eige.europa.eu/gender-statistics/gender-equality-index>.

<sup>176</sup> The last and the current two-year ESSDE work programmes can be found in annex 12.8.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

étudiant(e)s. Les dépenses publiques globales pour l'enseignement en Europe s'élèvent à 583 milliards d'euros par an, soit 5,7 % du PIB européen global.

Il n'existe aucune disposition juridiquement contraignante de l'UE exigeant l'harmonisation des législations et réglementations nationales en matière d'éducation. Les résultats du DSSEE n'engagent en rien les partenaires sociaux nationaux. Toutefois, il constitue un outil de plus en plus prometteur pour exercer la pression sur les politiques éducatives au niveau européen. Il permet aux partenaires sociaux de faire valoir leurs points de vue et leurs intérêts en regard des politiques européennes ayant un impact sur le secteur de l'éducation et d'orienter les politiques ayant une composante intersectorielle, lesquelles peuvent devenir contraignantes au niveau national. Le problème essentiel pour l'élaboration des politiques éducatives est leur impact sur la situation des Etats membres. Cet obstacle pourrait être surmonté si les partenaires sociaux de part et d'autre reconnaissaient les documents politiques existants de l'UE et y apportaient une valeur ajoutée tout en s'attendant à leur mise en œuvre.

La Commission européenne apporte un soutien - également financier - aux partenaires sociaux pour organiser leurs réunions, mais n'intervient pas dans le dialogue.

Dans ce contexte, il importe également de rappeler que la Commission européenne, sous la présidence de Jean-Claude Juncker, a lancé un nouveau processus intitulé *Un nouveau départ pour le dialogue social*. Le 5 mars 2015, la Commission européenne a convoqué une conférence de haut niveau à Bruxelles, invitant les haut(e)s dirigeant(e)s des syndicats et des organisations d'employeurs européens et nationaux à émettre leurs points de vue sur l'avenir du dialogue social dans le cadre de discussions ouvertes. Cet événement est la première action concrète de la Commission européenne dans le domaine du dialogue social, faisant suite au Discours d'ouverture du Président Jean-Claude Juncker prononcé à la réunion plénière du Parlement européen en juillet 2014, au cours duquel il a souligné la nécessité de renforcer un dialogue social particulièrement affecté par la crise. Il a en outre ajouté qu'il s'agissait d'une priorité majeure, souhaitant devenir « un Président du dialogue social »

Les partenaires sociaux ont désormais un léger espoir de pouvoir exercer davantage d'influence sur l'élaboration des politiques européennes. En 2015, les Commissaires européen(e)s Dombrovskis et Thyssen se sont engagé(e)s dans le dialogue social, se montrant optimistes quant à son renforcement dans le cadre d'importantes initiatives politiques, comme le train de mesures pour la mobilité du travail, le marché unique numérique, le semestre européen, etc. La Commission européenne pourrait considérer le dialogue social non pas uniquement comme une option parmi d'autres outils, mais bien comme un condition préalable indispensable à la réussite du développement politique, économique et social de l'Union européenne.

Il importe cependant de rappeler que la réduction des activités annuelles du dialogue social européen entre fortement en contradiction avec la perspective d'un quelconque renforcement de ce dernier. Cette situation a été fermement critiquée par les représentant(e)s des partenaires du dialogue social

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

européen lors de plusieurs événements, comme les réunions régulières des partenaires sociaux intersectoriels européens<sup>177</sup>.

### *Réunions plénières du DSSEE*

Le groupe plénier se réunit généralement une fois par an, en novembre, pour discuter et adopter toutes les activités mises en œuvre dans le cadre du programme de travail adopté, évaluer et adopter tous les résultats conjoints et discuter des activités pour la prochaine période de travail. En principe, le groupe plénier du DSSEE traite toutes les questions d'intérêt commun en lien direct avec l'éducation, ainsi que toutes celles dont les membres ont convenu de discuter.

Par ailleurs, il est devenu habituel d'inviter un(e) représentant(e) de la Commission européenne à ouvrir la réunion par une allocution thématique sur les développements européens importants pour le secteur de l'éducation, le CSEE et la FEEE.

Ces réunions plénières offrent une excellente occasion aux partenaires sociaux de l'éducation de discuter et d'en apprendre davantage sur les différents enjeux aux niveaux européen et nationaux. Les délégué(e)s peuvent travailler en réseau et partager mutuellement leurs connaissances et leurs expériences. Le plus souvent, les partenaires sociaux ont établi un premier contact initial et veillent ensuite à entretenir des relations de travail plus régulières dans leurs pays.

### *Groupe directeur du DSSEE*

Le groupe directeur du DSSEE se réunit chaque année en janvier pour examiner et évaluer les activités de l'an précédent et fixer les dates et le contenu des activités du prochain programme de travail annuel. Les partenaires sociaux européens sont chacun représentés par la direction de leur Secrétariat et par trois de leurs délégué(e)s. Chaque année, le groupe directeur examine attentivement les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail. Les premières discussions ont ensuite lieu pour décider de la poursuite des priorités pour le prochain programme de travail, ou en créer de nouvelles.

### *Groupes de travail du DSSEE*

Lors de leur deuxième réunion en janvier 2011, les partenaires sociaux européens ont mis sur pied trois groupes de travail chargés de plancher sur des thématiques spécifiques :

**Groupe 1 : Qualité de l'éducation.** Ce groupe de travail s'est principalement chargé de mettre en œuvre le projet conjoint mené par le FEEE « Auto-évaluation des écoles et des enseignant(e)s en tant qu'instrument d'identification des besoins professionnels futurs », qui s'est clôturé par une « Déclaration conjointe sur la promotion de l'auto-évaluation des écoles et des enseignant(e)s ». Cette dernière est d'une grande utilité pour soutenir le dialogue dans bon nombre de pays européens. Les résultats du projet ont contribué à sensibiliser aux principaux enjeux en présence et à orienter les écoles, les partenaires sociaux de l'éducation et d'autres intervenants. Les travaux réguliers du Groupe 1 sont arrivés à terme après finalisation du projet.

---

<sup>177</sup> Find out more at: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=329&langId=en> and <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=88&langId=en&&eventsId=1028>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

**Groupe 2 : Défis démographiques.** Ce groupe de travail avait pour principale mission d'élaborer et mettre en œuvre le projet « Recrutement et rétention des effectifs au sein du secteur de l'éducation, une question de dialogue social ». Les objectifs consistaient à analyser la situation et les politiques nationales mises en place pour le recrutement et la rétention du personnel au sein du secteur de l'éducation européen, en vue de développer une approche commune parmi les partenaires sociaux de l'éducation. Sur la base des observations et conclusions émanant du projet conjoint, les membres du Groupe 2 et les deux Secrétariats du DSSEE ont préparé des recommandations conjointes, adoptées à la réunion plénière du DSSEE le 8 novembre 2012. Les activités régulières du Groupe 2 ont également été suspendues après finalisation du projet.

**Groupe 3 : Enseignement supérieur et recherche.** Parmi les trois groupes de travail du DSSEE, seul le Groupe 3 poursuivra ses travaux. Même si le groupe s'est consacré au déploiement et à la finalisation d'un projet, notamment « Soutenir les chercheurs/euses en début de carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur en Europe : le rôle des employeurs et des syndicats », ses membres ont émis le souhait d'assurer conjointement le suivi éventuel des actions. Outre ce qui précède, ils/elles ont reconnu l'utilité d'échanger régulièrement des points de vue sur les différents défis auxquels se heurte le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Leur volonté de poursuivre conjointement les travaux transparaît également dans le dernier programme de travail du DSSEE. Il a été convenu que le Groupe 3 continuerait à se réunir une fois par an.

D'autre part, une série de groupes de travail consacrés à diverses thématiques des anciens et du nouveau programmes de travail du DSSEE ont été mis sur pied. Ces réunions ont permis de mettre en présence les délégué(e)s des réunions plénières du DSSEE et les représentant(e)s des organisations membres du CSEE et de la FEEE ayant une bonne maîtrise des thématiques abordées. Tous les résultats de ces réunions ont soit été intégrés aux projets conjoints, soit soumis au groupe plénier du DSSEE en vue de discuter des éventuelles activités de suivi.

## 8.2 Projets du Dialogue social européen

### *Soutenir les chercheurs/euses en début de carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur en Europe*

A l'occasion de la réunion de son Comité le 19 mars 2015, le CSEE a présenté le rapport final<sup>178</sup> et une déclaration<sup>179</sup> s'appuyant sur les résultats du projet *Soutenir les chercheurs/euses en début de carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur en Europe - Le rôle des employeurs et des syndicats*. Ce projet d'un an a été conduit conjointement par les deux organisations de partenaires sociaux européens, le CSEE et la FEEE. Il a été créé par le Groupe de travail du DSSEE dédié à l'enseignement supérieur et la recherche (Groupe 3), avec le soutien de la Commission européenne.

Les activités du projet comportaient un important travail de recherche centré sur les difficultés rencontrées par les chercheurs/euses en début de carrière et les universités où ils/elles travaillent et

<sup>178</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/news/archive/794-essde-higher-education-research-working-group-produces-report-and-declaration-in-support-of-early-career-researchers?highlight=WyJyZXNIYXJjaCJd>.

<sup>179</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/statements/712-efee-etuice-joint-declaration-on-supporting-early-career-researchers-in-higher-education-in-europe-2015>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

étudiant. Le rapport présente des informations concernant le contexte politique et économique, le dialogue social pour l'enseignement supérieur et la situation des carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche, et au-delà. Il s'intéresse à sept aspects particuliers des difficultés rencontrées par les chercheurs/euses en début de carrière en Europe, ainsi qu'aux résultats des études de cas détaillées menées à Chypre, en Finlande, en Allemagne, en Italie, en Roumanie et au Royaume-Uni. Le rapport s'accompagne de recommandations conjointes<sup>180</sup> pouvant s'avérer utiles pour les partenaires sociaux à différents niveaux, en fonction de la situation spécifique dans chaque Etat membre. Ces recommandations peuvent également aider à définir des politiques et des actions au niveau européen. L'initiative a abouti à une déclaration conjointe<sup>181</sup>, adressée aux partenaires sociaux de l'éducation représentant l'enseignement supérieur et la recherche, à leurs affiliés nationaux, régionaux et locaux, ainsi qu'aux institutions européennes et aux parties prenantes concernées au niveau européen, national ou local.

Les résultats de ce projet démontrent une nouvelle fois le potentiel prometteur du DSSEE. Les partenaires sociaux européens de l'éducation espèrent que leur déclaration pourra être utile aux chercheurs/euses en début de carrière, sachant qu'elle cherche à sensibiliser à leurs problèmes et à proposer des solutions pour y remédier. En conséquence, le CSEE et la FEED se sont engagés à promouvoir activement leur dialogue social et cette déclaration à tous les niveaux.

#### *Autonomie professionnelle, responsabilité et direction efficace - Le rôle des organisations d'employeurs, des syndicats et de la direction des établissements scolaires*

Suite aux conclusions positives d'un autre projet du DSSEE, le CSEE a publié le rapport final<sup>182</sup> et la Déclaration<sup>183</sup> *Autonomie professionnelle, responsabilité et direction efficace - Le rôle des organisations d'employeurs, des syndicats et des directions d'établissement scolaire*. Ce projet d'un an a été conduit conjointement par les deux organisations de partenaires sociaux européens, le CSEE et la FEED, avec le soutien de la Commission européenne. Il a été présenté à la réunion plénière du DSSEE en 2014 et à celle du Comité du CSEE en mars 2015.

Au sein du DSSEE, il est également important de discuter de la performance et de l'efficacité des responsables d'établissement scolaire en Europe, afin de promouvoir les évolutions en matière d'éducation nécessaires pour garantir des systèmes d'éducation de haute qualité capables de répondre aux défis économiques et sociaux actuels, comme la reprise et la cohésion sociale en Europe. Les responsables d'établissement scolaire ont toujours représenté un groupe d'intervenants importants pour les deux organisations de partenaires sociaux, dans la mesure où ils/elles forment le lien entre la gestion de l'école et les enseignant(e)s, entre les différents niveaux de l'enseignement et de la formation, les familles, la communauté locale et le marché du travail. Ils/Elles ont également la responsabilité cruciale d'instaurer et de maintenir des environnements sûrs, propices à la conduite des activités pédagogiques et favorables à la réussite des élèves. Comme en témoignent les études

<sup>180</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/news/archive/794-essde-higher-education-research-working-group-produces-report-and-declaration-in-support-of-early-career-researchers?highlight=WyJyZXNlYXJjaCJd>.

<sup>181</sup> Voir ci-dessus.

<sup>182</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/RP\\_Professional\\_Autonomy\\_Accountability.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/RP_Professional_Autonomy_Accountability.pdf).

<sup>183</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Joint\\_Declaration\\_FEED\\_ETUCE\\_SL.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Joint_Declaration_FEED_ETUCE_SL.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

internationales, la direction des établissements scolaires sera amenée à jouer un rôle essentiel dans le maintien et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. C'est pourquoi il était important de choisir comme point de départ du projet le besoin de mieux reconnaître la responsabilité de la direction lorsqu'il s'agit de mesurer la qualité et la performance d'un établissement scolaire.

Les travaux de recherche et les visites d'étude par les pairs aux Pays-Bas, à Malte et en Angleterre ont montré que le dialogue entre/parmi les enseignant(e)s et la direction des établissements scolaires, entre les syndicats et les employeurs, entre les écoles et leur communauté directe, était d'une importance capitale pour garantir une direction forte, renforcer la confiance mutuelle et maintenir la volonté d'offrir une éducation de qualité. C'est la raison pour laquelle les partenaires sociaux européens du secteur de l'éducation, le CSEE et la FEEE, soulignent tous deux que cette thématique de travail demeure une priorité essentielle pour leurs organisations membres.

Les résultats du projet font partie intégrante du travail du DSSEE, lequel cherche à soutenir les syndicats de l'enseignement et leurs partenaires sociaux en vue de renforcer l'efficacité, la responsabilité et l'autonomie des établissements scolaires et de leurs équipes de direction. En conséquence, le CSEE et la FEEE se sont engagés à promouvoir activement leur dialogue social et cette déclaration à tous les niveaux.

#### *Développement de la profession enseignante en période de crise économique*

Le projet conjoint « Renforcer le statut de la profession enseignante en période de crise économique : une tâche essentielle des partenaires sociaux de l'éducation, définition de stratégies conjointes visant à renforcer les liens entre le secteur de l'éducation et le marché de l'emploi. » est arrivé à terme en décembre 2013. Les partenaires sociaux du secteur de l'éducation ont exprimé leurs plus vives inquiétudes face aux problèmes de plus en plus critiques auxquels se heurtent les systèmes éducatifs dans bon nombre de pays européens, en raison de l'évolution démographique et de la réduction des investissements financiers. Un rapport de la Commission européenne sur l'éducation en Europe, publié en 2012, met en garde contre le risque de voir s'accroître les pénuries d'enseignant(e)s spécialisé(e)s. Parallèlement à cela, la Commission européenne a identifié l'éducation comme l'un des secteurs clés pour relancer l'économie et la croissance. Les partenaires sociaux du dialogue sectoriel européen souhaitent promouvoir le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignant(e)s spécialisé(e)s au sein du marché de l'emploi. C'est pourquoi le projet soulignait également la nécessité de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qui affecte le secteur de l'éducation et la croissance économique en Europe - une condition indispensable pour permettre aux Etats membres de réaliser les objectifs de la Stratégie Europe 2020.

L'objectif global du projet consistait à poursuivre la sensibilisation de l'opinion publique aux conséquences qu'engendre l'importante pénurie d'enseignant(e)s dans les matières principales. La profession enseignante a également souffert d'un manque de reconnaissance, qui s'est accentué au cours des années de crise économique. Le projet a cherché à mettre en lumière ces nouvelles tendances ainsi que leurs conséquences extrêmement importantes sur les autres secteurs et l'ensemble du marché de l'emploi. Le projet visait à interpeller les responsables politiques nationaux et européens en charge de l'emploi et à mettre en exergue la nécessité d'investir davantage dans l'éducation pour atteindre les objectifs de la Stratégie Europe 2020.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Par ailleurs, ce projet devait s'appuyer sur les résultats d'un précédent projet intitulé « Recrutement et rétention des effectifs au sein du secteur de l'éducation, une question de dialogue social », où les partenaires sociaux européens de l'éducation avaient déjà identifié certaines questions essentielles en lien avec de nouveaux problèmes dans ce domaine. Ces derniers ont été résumés lors de la conférence de clôture en septembre, où les partenaires du projet ont procédé à une analyse approfondie des causes à l'origine de la perte d'attractivité de la profession.

Les tendances actuelles entrent diamétralement en contradiction avec les objectifs fondamentaux de la Stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi, que ce soit pour le secteur de l'éducation ou les autres segments professionnels. Ce projet intervient également à une période où le chômage des jeunes atteint de nouveaux records en Europe. Bon nombre d'entre eux/elles ne sont ni au travail, ni scolarisés, ni en formation (NEET). A la lumière de la réunion du Conseil de février 2012, durant laquelle les ministres de l'Éducation ont discuté de la relation entre les mesures pour l'éducation et le chômage des jeunes, ce projet a également cherché à exprimer les inquiétudes des élèves et des parents sur les perspectives futures des jeunes en Europe.

Les résultats du projet permettent de compléter les travaux futurs des employeurs de l'éducation et des syndicats de l'enseignement en Europe. Il leur a été demandé de s'engager à améliorer l'image et l'attrait de la profession enseignante.<sup>184</sup>

#### *Auto-évaluation des écoles et du personnel enseignant en tant qu'instrument d'identification des besoins professionnels futurs*

En 2012 et 2013, la FEEE et le CSEE ont conduit conjointement ce projet, poursuivant les travaux du Groupe de travail 1 du DSSEE consacré à la qualité de l'éducation, où ils ont débattu de la tendance de plus en plus marquée pour l'auto-évaluation des écoles et des enseignant(e)s, tout en analysant également l'évolution du rôle des inspections nationales. La FEEE et le CSEE ont travaillé conjointement pour atteindre leur objectif commun d'améliorer la qualité de l'éducation en fournissant des données et des outils pour le renforcement des capacités des écoles, le développement professionnel continu des enseignant(e)s et de la direction, et la croissance des écoles en tant que communauté d'apprentissage.

Le dialogue entre les partenaires sociaux n'a pas été uniquement un sujet de discussion mais également l'un des principaux objectifs des activités organisées dans le cadre de ce projet. Au cours des visites d'étude par les pairs, les représentant(e)s des organisations d'employeurs et des syndicats ont partagé leurs expériences nationales et engagé un véritable dialogue. Cette coopération a permis de renforcer la compréhension mutuelle entre les membres du CSEE et de la FEEE. Les visites d'étude par les pairs ne soutiennent pas uniquement le dialogue entre les partenaires sociaux au niveau européen mais également au niveau national, comme le démontre clairement celle organisée aux Pays-Bas.

---

<sup>184</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/Recommendations/VS\\_2012\\_0437FinalSurveyReportEN.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/Recommendations/VS_2012_0437FinalSurveyReportEN.pdf) and [https://www.csee-etuice.org/images/Recommendations/VS\\_2012\\_0437Recommendations\\_final\\_conference.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/Recommendations/VS_2012_0437Recommendations_final_conference.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Afin d'encourager davantage le développement d'une culture de l'auto-évaluation, d'autres membres du CSEE/FEEE ont été invités à la conférence finale du projet, pour partager les conclusions mais également préparer une issue constructive du DSSEE : la déclaration conjointe. Les synergies et les échanges entre les différents groupes de travail du DSSEE ont donc été améliorés, la thématique de l'évaluation des écoles et des enseignant(e)s étant clairement liée à celle du Groupe de travail 2 du DSSEE sur les défis démographiques pour le recrutement et la rétention. Il a été souligné que l'auto-évaluation des enseignant(e)s constitue un outil important pour identifier leurs besoins professionnels et ceux de l'ensemble du personnel des écoles.

La déclaration conjointe atteste de l'engagement de la FEEE et du CSEE - en tant que partenaires sociaux de l'éducation - à promouvoir activement une culture de l'auto-évaluation aux niveaux européen, nationaux et locaux. Le CSEE et la FEEE encouragent les partenaires sociaux nationaux à assurer le suivi de la déclaration européenne, notamment au travers d'ateliers nationaux et d'autres événements de sensibilisation destinés à promouvoir la culture de l'auto-évaluation au niveau national<sup>185</sup>.

#### *Promouvoir les potentiels du Dialogue social européen sectoriel pour le secteur de l'éducation en relevant de nouveaux défis et en explorant les expériences et les connaissances*

Lors de la réunion de son Comité du 19 mars 2015, le CSEE a présenté le rapport d'enquête de ce projet<sup>186</sup> d'un an financé par la Commission européenne, ayant pour but de développer les capacités et de promouvoir le dialogue social pour l'éducation aux niveaux européen et national. Le CSEE a organisé des tables rondes à Bucarest, Bratislava, Ljubljana, Zagreb, Podgorica et Vilnius, lesquelles ont enregistré une forte participation des partenaires sociaux nationaux de l'éducation. Ceux-ci ont salué l'initiative du CSEE, ainsi que l'opportunité de se rencontrer et de discuter de l'avenir de leur dialogue social national, notamment en référence au DSSEE.

Outre ces deux ateliers, le CSEE a dressé un bilan de la situation à propos de l'enquête. Les années précédentes, marquées par la crise économique et les mesures d'austérité, ont connu une intensification des pressions exercées sur le dialogue social. Partant de l'hypothèse selon laquelle le dialogue social pouvait être amélioré, le CSEE a décidé d'évaluer les travaux précédents du DSSEE et d'identifier les mesures et les moyens permettant de le renforcer. Aujourd'hui, les principaux défis liés au dialogue social européen dans le secteur de l'éducation sont triples. Il s'agit d'en améliorer la compréhension, de faciliter les interactions entre les niveaux européen et nationaux et d'identifier les moyens de le renforcer.

Au travers de son projet de développement des capacités, le CSEE a souhaité insister une nouvelle fois sur le renforcement des structures du dialogue social européen dans le secteur de l'éducation. Son objectif global consistait à élargir les connaissances des partenaires sociaux dans le domaine des actions syndicales, visant à plus long terme la promotion du dialogue social européen dans le secteur

<sup>185</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/social-dialogue/29-european-sectoral-social-dialogue-in-education-essde/57-activities>.

<sup>186</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/documents/publications/714-survey-report-promoting-the-potentials-of-the-european-sectoral-social-dialogue-in-education-by-addressing-new-challenges-and-exploring-experience-and-knowledge-2014>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

de l'éducation. Le CSEE a également souhaité améliorer l'efficacité du fonctionnement entre le dialogue social européen et national. C'est pourquoi le CSEE a mis l'accent sur trois volets essentiels de ce projet : identifier 1) les domaines d'intérêt des affiliés nationaux, leurs actions et leur organisation, 2) leur degré de connaissance du dialogue social européen, et 3) leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis du CSEE et du dialogue social européen.

*Initiatives des partenaires sociaux européens destinées à promouvoir les potentiels du dialogue social sectoriel européen au travers du transfert de connaissances et de la formation. Projet DSSEE - Développement des capacités II.*

Le 5 juin 2015, le Projet de développement des capacités du DSSEE II a débuté par une première table ronde à Nicosie, à Chypre. Le CSEE et la FEEE avaient défini la promotion de leur dialogue social comme étant l'un des principaux objectifs de leur programme de travail 2014-2015 (à l'instar du précédent et du prochain pour 2016-2017)<sup>187</sup>. L'alignement sur cet objectif démontre que les partenaires sociaux accordent une grande importance au bon ancrage du dialogue social et à la poursuite de son amélioration, considérée comme une priorité majeure. Le renforcement des capacités du DSSEE au travers de l'amélioration de ses structures et de son contenu, mais aussi de l'engagement des délégué(e)s, constitue un facteur essentiel pour le rendre aussi efficace et efficient que possible. Afin d'atteindre cet objectif, davantage d'efforts et de travail sont actuellement investis dans ce processus par l'intermédiaire des tables rondes auxquelles participent les organisations membres. A cet égard, l'objectif de ces réunions consistait à renforcer les connaissances des partenaires sociaux nationaux en ce qui concerne le dialogue social sectoriel et intersectoriel européen et national dans des domaines connexes. Les présentations visaient également à offrir une expertise des thématiques en lien avec le dialogue social, comme le développement de la politique sociale européenne, les systèmes de relations professionnelles aux niveaux européen et nationaux, les objectifs et le fonctionnement du dialogue social sectoriel européen, la nécessité de renforcer les réseaux entre les délégué(e)s du dialogue social, le programme de travail du DSSEE et les réalisations. Les participant(e)s ont également approfondi leurs connaissances des questions intersectorielles, comme l'impact de la crise économique sur le dialogue social au niveau de l'UE, les défis liés aux changements démographiques en Europe, la Stratégie Europe 2020 pour la croissance, la stratégie européenne pour l'emploi, etc. Le CSEE a sensibilisé les participant(e)s à la récente initiative de la Commission européenne visant à relancer le dialogue social, ainsi qu'à son programme pour une meilleure réglementation<sup>188</sup>. La priorité était clairement accordée aux possibilités de renforcer les liens entre les dialogues européen et nationaux.

Dans le cadre de leur projet conjoint actuel, le CSEE et la FEEE préparent et mènent toutes leurs réunions ensemble. Huit réunions au total ont été organisées à Chypre, en Pologne, en Hongrie, en Bulgarie, en Lettonie, en Estonie, en Espagne et en Serbie.

### 8.3. Dialogue social intersectoriel

Le CSEE participe également à de nombreuses activités du dialogue social intersectoriel, lorsque celles-ci ont un lien direct avec l'éducation. A cet égard, le CSEE participe régulièrement au Forum de liaison

<sup>187</sup> [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/FINAL\\_ESSDE\\_WP\\_2016-2017.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/FINAL_ESSDE_WP_2016-2017.pdf).

<sup>188</sup> [http://ec.europa.eu/smart-regulation/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/smart-regulation/index_en.htm).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

du dialogue social, afin de présenter ses propres processus et résultats de travail dans le domaine du dialogue social pour l'éducation et se tenir informé des nouvelles priorités de travail dans les différents secteurs de ce dernier. Les réunions concernent les questions intersectorielles et offrent aux partenaires sociaux européens un aperçu plus étendu des développements au niveau du dialogue social européen.

Le CSEE est une Fédération syndicale européenne de la CES, la Confédération européenne des syndicats. C'est pourquoi il participe aux activités du dialogue social intersectoriel, lorsque celles-ci ont un lien direct avec l'éducation. En 2013, le CSEE était membre de la délégation chargée de négocier le *Cadre d'action pour l'emploi des jeunes*, une priorité clé du programme de travail 2012-2014 des partenaires sociaux européens. L'objectif consistait à rechercher et proposer des solutions au problème croissant du chômage des jeunes en Europe. Dans le document conjoint adopté en juin 2013, les partenaires sociaux européens ont appelé les partenaires sociaux nationaux, les autorités publiques et l'ensemble des autres parties prenantes, à coopérer dans le cadre de cette question et à progresser en faveur de l'emploi des jeunes<sup>189</sup>.

Le CSEE a également participé à deux groupes de travail thématiques préliminaires importants créés par la DG Emploi pour les partenaires sociaux européens. La délégation de la CES regroupait ses représentant(e)s ainsi que ceux/celles du CSEE et d'UNI Europa, au nom des partenaires sociaux sectoriels, ainsi que sept de ses organisations membres nationales. Business Europe formait une délégation en contrepartie des syndicats. La DG Emploi a présidé les réunions, les Etats membres étant représentés par leurs représentant(e)s de la délégation de l'UE.

Les travaux du groupe thématique *Dialogue social, gouvernance économique et développement des capacités* ont principalement été axés sur les moyens d'améliorer le dialogue social aux niveaux européen et national, en insistant sur la participation des partenaires sociaux européens et nationaux à la gouvernance économique. Le mandat du groupe ne concernait absolument pas les négociations entourant les réformes, mais bien les discussions tripartites sur l'orientation future du dialogue social, dans le but d'adopter une position susceptible de convaincre le Conseil à propos de la nécessité de le renforcer à tous les niveaux.

Deux thématiques ont été discutées : 1) Améliorer le fonctionnement et l'efficacité du dialogue social, ainsi que le renforcement des capacités des partenaires sociaux au niveau national (conditions contribuant à améliorer l'efficacité du dialogue social, indicateurs mesurant l'efficacité du dialogue social) ; et 2) Améliorer la participation des partenaires sociaux (européens et nationaux) dans le cadre du Semestre européen et de l'évaluation, la conception, l'adoption et la mise en œuvre de réformes/politiques pertinentes (aux niveaux européen et national).

Les résultats ont contribué à la mise en œuvre du programme de travail conjoint 2015-2017 des partenaires sociaux intersectoriels. L'objectif était de tirer des conclusions pouvant faire office de recommandations, de position conjointe ou de propositions d'actions concrètes dans le cadre de la relance du dialogue social, et de les présenter à la Commission européenne, aux Comités du dialogue

---

<sup>189</sup> Le document est consultable à l'adresse : <https://www.etuc.org/framework-actions-youth-employment>.

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

social, au Forum de liaison et à d'autres instances compétentes. Le groupe thématique *Dialogue social et élaboration des politiques* s'est aligné sur ce même principe et complète les discussions de l'autre groupe de travail.

Au final, les délégations ont signé une Déclaration conjointe *Un nouveau départ pour dialogue social performant*. Pour l'heure, ce processus n'est pas encore achevé. Le document sera distribué dès son adoption et sa publication.

La Commission européenne a lancé d'autres activités à la suite de sa conférence sur ladite « relance du dialogue social ». Par exemple, la DG Emploi a créé un « Groupe de travail informel pour la communication dans le cadre du dialogue social », dans le but d'optimiser la visibilité du dialogue social sectoriel de l'UE et ses résultats, et d'améliorer l'échange d'informations entre la Commission européenne, les partenaires sociaux sectoriels et leurs comités. Le CSEE a été sélectionné pour participer aux travaux de ce groupe, lancé le 12 juin 2015, et le résultat des discussions a été présenté au Forum de liaison à l'automne 2015. Les discussions concernaient l'implication des partenaires sociaux, relativement présents au niveau européen, mais moins au niveau national. Le groupe s'est également penché sur l'importance du développement des capacités pour l'amélioration du dialogue social et sur les moyens d'impliquer les partenaires sociaux dans les thématiques non prévues par l'article 153 du Traité de l'Union européenne, par exemple, la lutte contre le chômage de longue durée et les moyens d'améliorer la mobilité au sein du marché du travail. La Commission européenne a confirmé son intérêt pour un engagement plus marqué des partenaires sociaux au travers de l'amélioration des mécanismes de dialogue social existants et de l'interconnexion entre leurs programmes et la Commission. Le 27 juin 2016, le Secrétariat du CSEE a informé ses organisations membres de l'issue positive des discussions. Les partenaires sociaux intersectoriels (CES, BusinessEurope, UEAPME et CEEP) et la Commission européenne, représentée par le Vice-président en charge de l'Euro et du Dialogue social, Valdis Dombrovskis, et la Commissaire pour l'Emploi, les Affaires sociales, les Compétences et la Mobilité du travail, Marianne Thyssen, ont signé la déclaration « Un nouveau départ pour le dialogue social »<sup>190</sup>. La déclaration concerne également les partenaires sociaux sectoriels européens et les engage à promouvoir le dialogue social et à garantir la mise en œuvre des accords dans l'ensemble des Etats membres de l'UE. Celle-ci insiste clairement sur l'engagement de la Commission européenne à promouvoir et améliorer les discussions et les négociations entre les partenaires sociaux européens et les institutions européennes, en ce compris le Semestre européen. Il confirme également l'engagement de la Présidence du Conseil de l'Europe à garantir la consultation et la participation des partenaires sociaux nationaux en ce qui concerne les Recommandations spécifiques par pays.

---

<sup>190</sup> <https://www.csee-etuice.org/en/news/archive/1534-a-new-start-for-social-dialogue-statement-signed>.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 9. Conseil de l'Europe

Le CSEE est observateur officiel auprès du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives du Conseil de l'Europe (CDPPE). Le débat au Comité directeur était principalement axé sur les projets en cours dans le domaine de l'éducation interculturelle, de l'histoire et de la formation à la citoyenneté active au sein d'une démocratie moderne. Le Conseil de l'Europe défend fermement le concept de l'éducation en tant que bien public fondé sur la primauté du droit.

Le Conseil de l'Europe représente un allié dans la lutte pour empêcher de réduire l'éducation à un simple outil de développement économique. Le CSEE est représenté au CDPPE, qui se réunit une fois par an (parfois deux, certaines années) et est membre à part entière de l'un de ses groupes ad hoc - celui consacré à l'enseignement supérieur.

Deux projets extrêmement importants ont été menés au cours de ces dernières années de travail. Le premier concerne le développement d'une série de compétences, descripteurs et indicateurs pour l'éducation dans une culture démocratique, en ce compris la compréhension interculturelle<sup>191</sup>. Ce modèle a été lancé à l'occasion de la conférence ministérielle du Conseil de l'Europe en avril 2016. Le second projet, intitulé ETINED (Plate-forme paneuropéenne pour l'éthique, la transparence et l'intégrité dans le secteur de l'éducation)<sup>192</sup>, concerne l'éthique à tous les niveaux de l'éducation, c'est-à-dire pour l'ensemble des intervenants - parents, ministères, autorités publiques, entreprises privées, élèves et enseignant(e)s. Le CSEE a défendu avec brio que tout débat portant sur l'éthique aux niveaux national et international devait être basé sur les normes professionnelles définies par l'IE et les affiliés nationaux. En d'autres mots, il est impossible de développer un code d'éthique dans un système d'éducation sans s'appuyer sur les normes définies par les instances professionnelles de l'IE et ses affiliés. Au final, ce point de vue a été largement accepté et les représentant(e)s de l'IE ont été invité(e)s à participer à deux débats lors du lancement de la conférence en octobre 2015.

## 10. Projets européens

Afin de renforcer son soutien aux organisations membres dans le cadre des thématiques centrales, le CSEE a mené divers projets, cofinancés par la Commission européenne. La plupart de ces projets sont subventionnés par les budgets de la Direction générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion (DG Emploi) et la Direction générale Education et culture (DG EAC)<sup>193</sup>. Dans la majorité des cas, l'Union européenne offre des fonds aux organisations basées dans l'UE et les pays candidats. Au cours de ces dernières années, la Commission européenne tend clairement à s'ouvrir davantage aux projets en partenariat afin d'inclure les organisations partenaires des pays concernés par la politique de voisinage de l'UE<sup>194</sup>. C'est pourquoi le CSEE profite pleinement de cette opportunité pour offrir aux organisations membres dans les pays non membres de l'UE ou candidats de nouvelles possibilités de s'engager

<sup>191</sup> [http://www.coe.int/t/dg4/education/competences\\_en.asp](http://www.coe.int/t/dg4/education/competences_en.asp).

<sup>192</sup> [http://www.coe.int/t/DG4/EDUCATION/etined\\_en.asp](http://www.coe.int/t/DG4/EDUCATION/etined_en.asp).

<sup>193</sup> Certains projets sont décrits dans les différents chapitres. La liste complète des projets figure dans les annexes de ce rapport..

<sup>194</sup> [http://ec.europa.eu/world/enp/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/world/enp/index_en.htm)

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

activement dans les travaux menés au niveau européen et d'en tirer avantage. Soucieuse d'assurer le financement des activités et des événements intéressant directement les syndicats de l'enseignement dans les pays de la Région européenne de l'IE non membres de l'UE, le CSEE a multiplié ses efforts pour obtenir des fonds, notamment pour poursuivre ses travaux en faveur de l'éducation à la paix. Afin de tenir ses organisations membres informées des différentes possibilités de financement en Europe, telles que les subventions allouées par le Fonds social européen (FSE) ou la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, le CSEE a actualisé sa brochure<sup>195</sup> consacrée aux opportunités de projets pour les PECO, présentée à la Table ronde des PECO de Bucarest en 2015, et a publié le rapport *Informations sur les possibilités de financement du Fonds social européen (FSE) pour l'éducation et la formation pour la période 2014-2020*<sup>196</sup> (septembre 2015).

Outre ses propres projets (voir liste détaillée en annexe), le CSEE en soutient un grand nombre d'autres en tant que partenaire. Ceux-ci, financés par l'Union européenne, sont menés soit par les organisations membres, les partenaires sociaux européens ou d'autres parties prenantes de l'éducation. Certains sont décrits dans les chapitres précédents. D'autres englobent des projets tels que celui mené actuellement par la CES, auquel participe le CSEE : *Renforcer la participation des partenaires sociaux dans le cadre du soutien de l'UE aux investissements publics dans l'éducation et la formation (2015-2017)*. L'objectif du projet consiste à renforcer le rôle des partenaires sociaux au niveau européen, national et régional dans le cadre des opportunités de financement et d'investissement en matière de formation et d'éducation. Le projet contribue à la mise en œuvre du Fonds européen pour les investissements stratégiques et au renforcement de la mise en œuvre et de l'utilisation des fonds accordés par le Fonds social européen (FSE) et la Banque européenne d'investissement (BEI). Deux études sont envisagées durant le projet. La première se penche sur la situation actuelle du financement et de l'investissement de l'UE alloués à la formation et à l'éducation publique. La seconde analyse la façon dont le financement et l'investissement sont mis en œuvre au niveau national, local et régional en ce qui concerne le financement public pour les divers programmes de formation et d'éducation, infrastructures et équipements techniques. Il examine également le rôle des partenaires sociaux dans le cadre de ces opportunités de financement public. En tant qu'affilié à la CES, le CSEE joue un rôle consultatif, de surveillance et d'évaluation, participe à toutes les réunions du projet, invite et implique ses organisations membres dans le cadre de la conférence et des interviews du projet, participe aux comités consultatifs et aux conférences du projet, à l'élaboration de l'ordre du jour des réunions et à la révision du rapport final du projet.

Un des projets menés par le syndicat SEB, l'une des organisations membres du CSEE en Serbie, était intitulé *Institution pour le développement professionnel continu des enseignant(e)s dans les Balkans : Institut de formation des enseignant(e)s dans les Balkans - BTTI*. Ce projet de cinq mois avait pour objectif de définir le rôle du CSEE et du SEB en tant que partenaires d'un projet du Fonds social européen de l'UE visant à renforcer et améliorer le développement professionnel continu des

---

<sup>195</sup> La brochure peut être téléchargée à l'adresse : <https://www.csee-etuice.org/en/documents/publications/1119-project-opportunities-for-central-and-eastern-european-countries-september-2015>.

<sup>196</sup> [https://csee-etuice.org/images/attachments/ESF\\_Operational\\_Programme2014-2020\\_Education-priorities.pdf](https://csee-etuice.org/images/attachments/ESF_Operational_Programme2014-2020_Education-priorities.pdf).

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

enseignant(e)s (DPC), identifier les opportunités et les obstacles en lien avec la création du BTTI, définir des plans concrets permettant au BTTI de préciser les responsabilités financières et administratives de toutes les parties impliquées, élaborer des plans stratégiques sur les modalités du travail du BTTI avec d'autres pays de la région, notamment les syndicats et les gouvernements, et étudier les possibilités pour le CSEE de créer des liens entre BTTI et une institution de DPC pour les enseignant(e)s européen(ne)s.

Un autre projet en cours dont le CSEE est partenaire associé est COSME - une plate-forme paneuropéenne pour la formation à l'esprit d'entreprise (2015 -2017). Organisé par JA-YE Europe, le fournisseur européen de programmes de formation à l'esprit d'entreprise, EuroChambers/SEECEL, le Centre pour la formation à l'esprit d'entreprise en Europe du Sud-Est, et EUproVET, les prestataires européens de l'EFPP, ce projet a pour objectif de créer un réseau destiné au déploiement d'une initiative paneuropéenne pour la formation à l'esprit d'entreprise, et s'appuyant sur les expertises nationales et européennes existantes. Fortement axé sur l'élaboration des politiques, il encourage l'éducation à l'esprit d'entreprise à travers l'Europe, cherchant à devenir une instance consultative pour les responsables politiques et les institutions de l'UE. Cette plate-forme n'est pas une instance formelle, mais plutôt un groupe d'organisations et d'individus engagés en faveur de l'éducation à l'esprit d'entreprise. Les activités visent également à élargir la portée et l'impact de l'éducation à l'esprit d'entreprise à travers l'Europe, via l'échange d'informations et en tirant parti des bonnes pratiques existantes. Les initiatives encouragent et soutiennent les réseaux entre les responsables politiques, les enseignant(e)s, les professionnel(le)s, les chercheurs/euses, les chefs d'entreprise, les entrepreneurs et les expert(e)s de cette question, à travers l'Europe, en insistant tout particulièrement sur le développement de la formation à l'esprit d'entreprise et sur le renforcement de la coopération au niveau de l'UE dans ce domaine.

S'agissant des TIC dans l'éducation, le CSEE est partenaire de l'initiative en cours tMAIL (application mobile des enseignant(e)s pour l'apprentissage innovant), lancée par la Fondation pour la recherche de Flandres, Faculté des sciences de l'éducation de la Vrije Universiteit de Bruxelles (2015-2017). L'objectif principal de ce projet consiste à développer et à évaluer une application mobile fournissant aux enseignant(e)s une formation personnalisée sur l'enseignement des stratégies d'apprentissage auto-régulées dans l'enseignement primaire. Cette application permettra, en outre, de collecter et de traiter des données pouvant servir aux étudiant(e)s, aux enseignant(e)s, aux formateurs/trices et à l'élaboration des politiques à différents niveaux. Les activités du projet sont organisées en plusieurs packs de travail : ceux orientés sur la gestion couvrent deux années, ceux orientés sur le contenu s'alignent sur un calendrier fixe et se succèdent étroitement. Le CSEE participe aux réunions du conseil de gestion du projet et est activement impliqué dans deux séminaires du projet.

Par ailleurs, le CSEE a été partenaire associé du groupe de réflexion ENABLE (2014–2016) sous la direction de European Schoolnet. Le Réseau européen contre le harcèlement dans les environnements d'apprentissage et de loisirs, a pour objectif de lutter de manière globale contre le harcèlement, en aidant les jeunes à exercer leurs droits fondamentaux à domicile, à l'école, en classe et au sein de la communauté (groupe de pairs). Le projet visait à développer les compétences d'apprentissage sociales et émotionnelles, en vue de renforcer les capacités de résistance chez les jeunes, de leur permettre de

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

mieux comprendre leurs interactions en ligne et hors ligne, et d'agir de manière plus responsable et plus efficace.

Le CSEE a également participé au projet *Teacher Induction PAEDIA* lancé par la *Respect Network Foundation*. Ce projet de développement Comenius mené de 2013 à 2015 ciblait les futur(e)s enseignant(e)s, insistant sur la responsabilité conjointe des centres de formation et des écoles pour la formation initiale, l'intégration et le développement professionnel.

Une autre initiative déployée à cette époque, est le projet *REINVENT* (réflexion sur la politique d'innovation et l'inclusivité dans les systèmes d'éducation) mené par le Groupe de recherche et d'évaluation de l'éducation de l'Institut des mathématiques appliquées et computationnelles de Crète. Ce projet de deux ans (2013-2014) est le fruit de la convergence entre les exigences pour une croissance intelligente et inclusive et les dispositions pour l'apprentissage des jeunes leur permettant d'acquérir les compétences, les connaissances et les attitudes pour une « navigation » efficace au sein d'une société en pleine évolution fondée sur les principes de justice, d'inclusion, de durabilité et de cohésion. Le projet a permis de développer une politique à l'échelle de l'UE pour promouvoir la mise en œuvre des compétences clés dans les écoles.

# 11. Gouvernance, administration et information

## 11.1. Rapport financier 2012-2015

### *IE Europe (2012-2015)*

Les comptes financiers ETUCE-CSEE pour la période allant de 2012 à 2015 ont fait l'objet d'un audit annuel externe réalisé par le consultant indépendant Ernst & Young, lequel s'est montré satisfait de la gestion et de la présentation des comptes et a émis une opinion sans réserve.

Les comptes financiers ont également été audités chaque année par les vérificateurs/trices internes, qui ont confirmé l'application des décisions financières de la Conférence du CSEE, exprimé leur satisfaction concernant les comptes et émis un avis positif.

### Revenu

Les revenus du CSEE, à la fois restreints (liés aux projets) et non restreints (cotisations supplémentaires) sont issus des cotisations supplémentaires des organisations membres, des subventions de la Commission européenne, ou encore des intérêts bancaires.

Le Secrétariat du CSEE est responsable de gérer les cotisations prélevées auprès de ses organisations membres, ainsi que les subventions accordées par la Commission européenne, et de les utiliser de manière appropriée, conformément au budget approuvé par la Conférence du CSEE et aux divers accords signés avec la Commission.

Le montant total du revenu pour la période 2012-2015 était de 6 535 172 €, dont 4 982 047 € issus des cotisations supplémentaires payées par les organisations membres, 1 541 251 € des subventions

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

accordées par la Commission européenne et 11 871 € correspondant aux intérêts. En termes de pourcentage, 76 % du revenu se compose des cotisations supplémentaires, 23,85 % des subventions de la Commission européenne et 0,15 % des intérêts bancaires.

#### Cotisations supplémentaires

Le revenu issu des cotisations supplémentaires correspond à 32,085 % du taux de cotisations de l'IE mondial par membre basé dans les pays de l'UE/AELE et à 7,085 % par membre basé dans les pays non membres de l'UE/AELE.

Le montant du revenu issu des cotisations supplémentaires des membres de 2012 à 2015 s'élevait à 4 982 047 € : 1 242 539 € en 2012 ; 1 240 333 € en 2013 ; 1 231 919 € en 2014 et 1 267 984 € en 2015.

#### Subventions de la Commission européenne

Le nombre et l'importance des projets pour lesquels des subventions ont été perçues varient d'une année à l'autre et dépendent de l'intérêt qui leur a été accordé par le CSEE et ses organisations membres dans le programme proposé, de la disponibilité du personnel, de la capacité à diriger le projet et des critères d'éligibilité fixés par la Commission européenne.

De 2012 à 2015, le CSEE a déployé et finalisé 10 projets en tant que principal candidat, avec la participation de quatre à sept organisations membres dans différents projets. Le CSEE a également été partenaire de 10 projets cofinancés par la Commission européenne. Le montant des subventions perçues par le CSEE de 2012 à 2015 correspondait globalement à 1 541 251 € : 408 930 € en 2012 ; 294 584 € en 2013 ; 632 450 € en 2014 et 205 287 € en 2015.

Fin 2014, la Direction générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion a allongé la durée du projet d'un à deux ans, décision qui a eu un impact significatif sur les revenus liés aux projets financés par la Commission européenne, qui ont diminué en moyenne de 135 000 € en 2014 et de 155 000 € en 2015. Le CSEE a poursuivi sa participation aux projets de deux ans et a bénéficié de subventions pour deux projets en 2014 dont la clôture est prévue en 2016 et pour un autre projet courant jusqu'en 2017.

Les projets de la Commission européenne sont soumis au régime du cofinancement ; autrement dit, les subventions qu'elle accorde ne couvrent que 75 à 90 % du montant total des dépenses, le candidat étant tenu d'apporter les 10 à 25 % restants.

De manière générale, la surveillance, le suivi et les rapports des projets financés par la Commission européenne se sont améliorés au fil du temps. Les rapports financiers internes provisoires discutés avec le personnel impliqué dans les projets respectifs permettent de soumettre, si nécessaire, des amendements aux budgets initiaux, de manière à ce que le CSEE puisse tirer un maximum de bénéfices des fonds alloués par la Commission européenne.

#### Revenus divers, principalement issus des intérêts bancaires

De 2012 à 2015, le CSEE a perçu un montant net issu de ses intérêts bancaires correspondant à 11 871 € (intérêts bancaires moins les frais liés aux intérêts). Les intérêts bancaires nets ont diminué passant de 5 904 € en 2012 à 2 549 € en 2013 ; à 2 184 € en 2014 et à 544 € en 2015. Cette baisse est principalement due à la chute des taux d'intérêts bancaires sur les marchés financiers et à l'augmentation des taxes sur les revenus issus des intérêts.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

### Dépenses

Les dépenses encourues et enregistrées de 2012 à 2015 étaient conformes au budget total alloué par la Conférence du CSEE en 2012. Pour la période spécifiée, le montant total des dépenses du CSEE s'élève à 6 493 155 €.

Pour répondre aux situations imprévues survenues au cours de cette période, des réallocations de budget entre les postes budgétaires ont été effectuées par le Bureau et le Comité du CSEE. A partir de 2013, de nouveaux postes budgétaires ont été adoptés pour répondre aux modifications résultant de la nouvelle structure européenne.

Les provisions pour la Conférence du CSEE et sa Conférence spéciale ont été budgétisées en vue de maintenir la stabilité et la régularité des dépenses annuelles. A cette fin, la provision nécessaire pour atteindre 75 % du coût estimé de la Conférence de 2012 a été budgétisée avec une provision représentant 25 % de la Conférence spéciale de 2014. A l'avenir, le CSEE budgétisera annuellement 25 % du coût estimé pour chaque Conférence et Conférence spéciale du CSEE

Les principaux frais ayant augmenté au cours de la période et posant problème au Secrétariat sont ceux liés au personnel, dont le montant total est passé de 744 486 € en 2012 à 783 960 € en 2013, et à 851 000 € en 2014. Le montant total des coûts en 2015 s'est élevé au final à 831 801 € pour diverses raisons. Cette augmentation des frais de personnel est principalement due à l'indexation automatique de 2 % et au coût des pensions et des assurances maladie. Jusqu'à présent, les subventions de la Commission européenne ont servi à couvrir une partie des frais de personnel. Il importe de souligner le besoin permanent d'acquiescer des projets et d'assurer un revenu suffisant pour couvrir l'augmentation des dépenses.

### Résultats financiers

Sur le plan financier, le but du CSEE n'est pas de produire des bénéfices mais bien d'utiliser les financements de manière appropriée et conformément aux principes et dispositions de ses statuts. Ceci devrait être réalisable en évitant toute dépense supérieure au budget et aux recettes collectées durant la période 2012-2015 et en maintenant l'équilibre.

A cet égard, le CSEE est parvenu à atteindre son objectif, sachant que les résultats financiers pour la période 2012-2015 sont positifs et approuvés par les auditeurs/trices internes et externes. En 2012 et 2013, le CSEE a enregistré un surplus important de 24 436 € et 14 803 € respectivement. En 2014 et 2015, le CSEE a enregistré un léger surplus de 325 € et 547 € respectivement.

### *Fondation du CSEE (2012-2015)*

Afin de se conformer aux exigences administratives de la Commission européenne, la Fondation CSEE-ETUCE garantit l'éligibilité du CSEE en tant que bénéficiaire du financement des projets proposés par l'institution. A partir de 2006, tous les accords de projets financés par la Commission européenne ont été signés par la Fondation qui, au travers d'un accord de service, autorise le Secrétariat du CSEE à déployer toutes les activités.

Comme stipulé dans les statuts du CSEE, les activités de la Fondation menées avec la Commission européenne n'entraînent aucun surplus ni/ou déficit. La Fondation couvre uniquement les dépenses

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

courantes, telles que les frais d'audit, de publication et les taxes régionales. Tous les fonds (avances et versement finaux des subventions) perçus par la Fondation ont été versés sur le compte bancaire du CSEE.

Les comptes financiers de la Fondation pour la période allant de 2012 à 2015 ont été audités par le consultant indépendant Ernst & Young, lequel s'est montré satisfait de la gestion et de la présentation des comptes, confirmant leur conformité avec les réglementations belges en matière de comptabilité. La Fondation étant une entité juridique enregistrée en Belgique, les comptes audités pour 2012-2015 ont été présentés aux autorités du pays et publiés au Moniteur belge, la gazette publique officielle.

Le CSEE a contribué à la Fondation pour les dépenses susmentionnées à hauteur de 929,83 € en 2012 ; 822,24 € en 2013 ; 836,89 € en 2014 et 844,40 € en 2015. La Fondation a clôturé ses comptes financiers pour la période 2012-2015 avec un excédent dû à ses intérêts financiers, diminués des taxes et frais bancaires, soit 1 086 € en 2012 ; 234,10 € en 2013 ; 81,54 € en 2014 et 91,67 € en 2015.

## 11.2. Information

### *Séances d'information*

Au cours de ces quatre dernières années, le CSEE a accueilli plusieurs délégations d'étude en vue de partager des informations sur les travaux accomplis par son Secrétariat pour les organisations membres, sur le Comité du Dialogue social sectoriel européen et sur les différentes évolutions et tendances au sein de l'éducation à l'échelle de l'UE. Le CSEE a organisé les séances d'information suivantes :

- 10-11 mars 2016 – DLF/BUPL, FSL, GL, DM et Uddannelsesforbundet (Danemark) - Visite de délégation
- 26 janvier 2016 – LO (Suède) - Visite de délégation
- 24 juin 2015 – DLF (Danemark) - Visite de délégation
- 3 juin 2015 – KI (Islande) - Visite de délégation
- 13 avril 2015 – SNUipp FSU - Formation
- 16 juin 2014 – GEW (Allemagne) - Excursion du Bureau exécutif et du personnel
- 27 février 2014 – Visite des jeunes dirigeant(e)s syndicaux/ales de l'ETUI
- 25 octobre 2013 – UEN (Norvège) - Visite de délégation
- 17 octobre 2013 – CNV (Pays-Bas) - Visite de délégation
- 13 décembre 2012 – Lärarförbundet (Suède) - Visite de délégation

### *Bulletin d'information du CSEE*

Depuis juin 2014, le bulletin d'information du CSEE<sup>197</sup> est envoyé aux organisations membres et aux abonnés par voie électronique au format HTML, contenant des liens directs vers le site web de l'organisation, afin de permettre aux utilisateurs d'accéder plus rapidement au contenu intégral des articles proposés.

---

<sup>197</sup>. <https://www.csee-etu.org/en/news/newsletter>.

## *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Le bulletin d'information du CSEE communique à ses lecteurs des informations sur ses activités, l'évolution de ses différents projets et les publications de différentes organisations comme la CES, Eurydice et l'OCDE.

Il fournit également le calendrier des événements majeurs du CSEE, comme les réunions statutaires, les conférences et autres séminaires.

### *Communiqués de presse du CSEE*

Afin de porter à la connaissance des organisations membres les déclarations et autres prises de position du CSEE dans divers domaines d'intérêt spécifique, le Secrétariat de l'organisation publie fréquemment des communiqués de presse. Ils sont archivés sur le site du CSEE dans la section Actualités.

### *Rapports du CSEE*

Toutes les conférences et séminaires du CSEE sont, comme par le passé, accompagnés de la publication de rapports<sup>198</sup>, largement diffusés aux organisations membres et aux parties prenantes de l'éducation et du mouvement syndical.

### *Brochures du CSEE*

Au cours de ces quatre dernières années, le Secrétariat du CSEE a également publié des brochures<sup>199</sup>, présentant un résumé des travaux menés dans le cadre de projets de l'organisation, dont les résultats peuvent apparaître sous la forme de recommandations ou de lignes directrices.

### *Site web du CSEE*

En octobre 2014, le Secrétariat a lancé un nouveau site du CSEE, conservant le même nom de domaine ([www.csee-etuice.org](http://www.csee-etuice.org)) et présentant les informations en anglais, français et russe. La présentation et la structure ont été améliorées afin de faciliter la navigation des visiteurs/euses et accroître la visibilité de l'organisation et de ses activités. Le site propose une section dédiée à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail, ainsi qu'une section réservée à l'apprentissage en ligne ELFE. Il comprend des informations générales sur le CSEE, les organisations membres, les partenaires et le personnel, ainsi que des informations détaillées sur les projets antérieurs et en cours de l'organisation.

Régulièrement mis à jour, le site du CSEE couvre l'ensemble des activités et domaines politiques de l'organisation, offrant un accès à tous les documents publiés, ainsi que de nombreux liens externes. D'autre part, il fournit des informations sur l'éducation au niveau de l'UE, les prochains événements, les activités du CSEE, ainsi que des contacts, et peut être utilisé comme base de données pour ses publications, bulletins d'information et déclarations.

D'octobre 2014 à juillet 2016, le Secrétariat a enregistré 143 000 consultations de pages individuelles, en moyenne 230 pages par jour. 50 % des utilisateurs/trices utilisent les informations présentées en anglais, 30 % en russe et 20 % en français.

---

<sup>198</sup> Voir la liste des rapports en annexe.

<sup>199</sup> Les différentes brochures sont présentées à l'annexe Publications.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

*Application CSEE*

En septembre 2015, afin d'améliorer l'accès des organisations membres à l'information, le Secrétariat du CSEE a développé une application mobile destinée à permettre aux visiteurs/euses d'accéder plus facilement aux travaux de l'organisation à partir de leurs appareils mobiles. Cette application peut être installée à partir de Google Play (Android) et l'Apple App Store (iPhone) afin de pouvoir consulter les dernières informations, en savoir davantage sur la situation politique et télécharger les documents les plus récents, partout et à tout moment. Pour ce qui est des appareils les plus souvent utilisés pour accéder aux informations du CSEE, une analyse montre que, dans 80 % des cas, les utilisateurs/trices privilégient la version bureau, par rapport à 20 % pour les appareils mobiles - une tendance à la hausse.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 12. Annexes

### 12.1 Liste des abréviations

ACS	Accord sur le commerce des services
AECG	Accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE
AELE	Association européenne de libre-échange
AEU	Association européenne des universités
AGCS	Accord général sur le commerce des services
ALV	Apprentissage tout au long de la vie
ASP	Abandon scolaire précoce
ATEE	Association pour la formation des enseignants en Europe
BEI	Banque européenne d'investissement
BFUG	Groupe de suivi de Bologne
BTTI	Institut de formation des enseignant(e)s dans les Balkans
BusinessEurope	Confédération d'entreprises européennes
CDPPE	Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives du Conseil de l'Europe
CE	Commission européenne
CEC	Cadre européen des certifications
CEDEFOP	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEENET	Réseau des pays d'Europe centrale et orientale
CEEP	Centre européen des entreprises à participation publique
CES	Confédération européenne des syndicats
CESE	Comité économique et social européen
CESI	Confédération européenne des syndicats indépendants
CoE	Conseil de l'Europe
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
CSI	Confédération syndicale internationale
CULT	Comité pour la culture et l'éducation
DG	Direction générale



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

DG COMM	Direction générale Communication
DG EAC	Direction générale Education et Culture
DG EMPLOI	Direction générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion
DG JUST	Direction générale Justice
DG MARCHÉ	Direction générale Marché intérieur et services
DG RECHERCHE	Direction générale Recherche et Innovation
DGB	Confédération de syndicats allemands
DGVT	Direction générale Formation et enseignement professionnel CEDEFOP
DPC	Développement professionnel continu
DSSEE	Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation
EACEA	Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture (EACEA)
EaFA	Alliance européenne pour l'apprentissage
ECVET	Système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels
EEE	Espace économique européen
EEES	Espace européen de l'enseignement supérieur
EF2020	Education & Formation 2020
EFFAT	Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme
EFP	Enseignement et formation professionnels
EFSI	Fonds européen pour les investissements stratégiques
ELFE	Forum européen e-learning
ENETOSH	Réseau européen pour l'éducation et la formation à la sécurité et la santé au travail.
ENQA	Association européenne pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur
EPC	Carte professionnelle européenne
EPE	Education de la petite enfance
EPNoSL	Réseau d'action européen pour la promotion des compétences en matière de direction des établissements scolaires
EPSCO	Réunion du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs
EQAR	Registre européen pour l'assurance de la qualité (dans l'enseignement supérieur)
EQAVET	Agence européenne pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels
ESCO	Classification européenne des compétences, aptitudes, certifications et professions



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

ESCW	Comité de la promotion des femmes du CSEE
ESHA	Association européenne des chefs d'établissement scolaires
ESU	Union des étudiant(e)s d'Europe
ETF	Fondation européenne pour la formation
ETUI-REHS	Institut syndical européen pour la recherche, l'éducation, la santé et la sécurité
EU-OSHA	Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail
EURASHE	Association européenne des institutions d'enseignement supérieur
Eurocadres	Conseil des cadres européens
EURYDICE	Réseau européen d'information pour l'éducation
FEEE	Fédération européenne des employeurs de l'éducation
FEMM	Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen
FES	Fédération européenne des syndicats
Fonds ESI	Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI).
FORTH	Fondation pour la recherche et la technologie - Hellas
FRA	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
FSE	Fonds social européen
FSESP	Fédération syndicale européenne des services publics
HERSC	Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche
IE	Internationale de l'Education
ILGA	Association internationale des lesbiennes et des gays
KESK	Confédération turque des services publics
LGBT	Lesbiennes, gays, bisexuel(e)s et transgenres
MOC	Méthode ouverte de coordination
MPE	Membre du Parlement européen
NEET	Ni au travail, ni scolarisé, ni en formation
OBESSU	Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
PE	Parlement européen
PIB	Produit intérieur brut
PSC	Pacte de stabilité et de croissance
PTCI	Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
RDIE	Règlement des différends entre investisseur et Etat
REFIT	Réglementation affûtée et performante
RESAVER	Fonds de pension paneuropéen pour les institutions de recherche européennes
RSP	Recommandations spécifiques par pays
SIA	Evaluation de l'impact sur le développement durable
SJI	Système juridictionnel des investissements
TALIS	Enquête internationale de l'OCDE sur l'enseignement et l'apprentissage
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TSIA	Evaluation de l'impact du commerce sur le développement durable
UE	Union européenne
UEAPME	Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNI-EUROPA	Fédération syndicale européenne des services et de la communication.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 12.2. Liste des membres du Comité du CSEE 2012-2016

<b>Présidente</b>			
Royaume-Uni	NUT	BLOWER	Christine
<b>Vice-présidente</b>			
France	SNES FSU	CORDELIER	Odile
Allemagne	GEW	KELLER	Andreas
Pays-Bas	AOb	DRESSCHER	Walter
Russie	ESEUR	MERKULOVA	Galina
Slovénie	ESTUS	STRUKELJ	Branimir
Suède	Lärarförbundet	ENGWALL	Paula
<b>Sièges par pays</b>			
Albanie	FSASH	DOBRUSHI	Xhafer
Arménie	CRSTESA	GHARIBYAN	Grigor
Autriche	GOD	SKALA	Helmut
Azerbaïdjan	ARCITUEEI	HUMBAT	Naghiyev
Biélorussie	SBPES	BOIKA	Aleksandr
Belgique	COV	VAN ROMPAEY	Lies
Bosnie-Herzégovine	ITUPE BiH	ŠATOROVIĆ	Selvedin
Bulgarie	SEB	TAKEVA	Janka
Croatie	TUWPSEC	STRUGAR	Božena
Chypre	POED	APOSTOLIDIS	Apostolos
République tchèque	CMOS	DOBSIK	Frantisek
Danemark	DLF	LANGE	Dorte
Estonie	EEMU	RANDMA	Elis
Finlande	OAJ	SEMI	Ritva

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

France	UNSA Education	CHEVALIER	Christian
Géorgie	ESFTUG	KOBAKHIDZE	Maia
Allemagne	VBE	FRANKE-ZÖLLMER	Gitta
Grèce	OLME	ZOGRAFAKI-TELEME	Heleni
Hongrie	SEHUN	GALLÓ	Piroska
Islande	KI	HJALTESTED	Thordur A.
Irlande/Trésorier CSEE	IFUT	JENNINGS	Mike
Israël	ITU	WASSERMAN	Joseph
Italie	FLC CGIL	FRANCHI	Claudio
Kazakhstan	KTUESW	AMANTAYEVA	Maira
Kirghizistan	TUESWK	TOKTOGULOV	Asylbek
Lettonie	LIZDA	GRIGORJEVS	Edgars
Lituanie	FLESTU	BABRAUSKIENE	Tatjana
Luxembourg	SNE	RIES	Claude
Macédoine	SONK	NEDELKOV	Jakim
Malte	MUT	BONELLO	Kevin
Moldavie	ESTU	IVANOV	Dumitru
Monténégro	ITUESCSM	PAVICEVIC	Zvonko
Pays-Bas	CNVO	VAN DEN BERG	Helen J.
Norvège	UEN	SKYVULSTAD	Terje
Pologne	SKOiw Solidarnosc	KONCZYK	Monika
Portugal	FENPROF	MENDONÇA	Manuela
Roumanie	ALMA MATER	BOBULESCU	Razvan
Russie			
Serbie	TUS	PAVLOVIC	Branislav

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Slovaquie	OZPSaV	ONDEK	Pavel
Slovénie			
Espagne	FETE-UGT	LOPEZ CORTIÑAS	Carlos
Suède	LR	JANSSON	Bo
Suisse	SER	ROHRBACH	Samuel
Tadjikistan	RC-STES	ODINAEV	Ramazon
Turquie	Egitim Sen	KARACA	Kamuran
Ukraine	STESU	TRUKHANOV	Georgiy
Royaume-Uni	ATL	WOOD	Andy
Royaume-Uni	EIS	FLANAGAN	Larry
Royaume-Uni	UCU	COPELAND	Rob
<b>Membres ex-officio</b>			
Membres eur. Bureau exécutif mondial	GEW Allemagne	TEPE	Marlis
Membres eur. Bureau exécutif mondial	UNSA France	ESCURE	Laurent
Membres eur. Bureau exécutif mondial	ZNP Pologne	BRONIARZ	Slawomir
Membres eur. Bureau exécutif mondial	Läraryörbundet Suède	JAARA ÅSTRAND	Johanna
Membres eur. Bureau exécutif mondial	NASUWT Royaume-Uni	ROACH	Patrick
<b>Observateurs/trices</b>			
Président du HERSC	DM	VRAA-JENSEN	Jens



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

	Danemark		
Présidente du Comité permanent du CSEE pour l'égalité	UIL Scuola Italie	BENEDETTI	Rossella

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 12.3 Liste des conférences et réunions internes

### 2016

#### **Comité consultatif du CSEE pour l'éducation**

Date : 19 janvier 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

#### **Groupe de travail du CSEE - La profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle et l'utilisation des TIC**

Date : 20 janvier 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

#### **2<sup>e</sup> Séminaire de formation du CSEE - Projet : Initiatives des partenaires sociaux destinées à promouvoir des lieux de travail décents dans le secteur de l'éducation**

Date : 29 janvier 2016

Lieu : Londres, Royaume-Uni

#### **Réunion plénière - Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation**

Date : 19 février 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

#### **Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 22 février 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

#### **Groupe de travail du CSEE - La profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle et l'utilisation des TIC**

Date : 24 février 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

#### **Séminaire de formation du CSEE - Projet : Renforcer l'implication des syndicats de l'enseignement dans le cadre du Semestre européen.**

Date : 29 février - 1<sup>er</sup> mars 2016

Lieu : La Valette, Malte

#### **Comité permanent du CSEE pour l'égalité**

Date : 2-3 mars 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

#### **Séminaire CSEE-ETUI - Promouvoir l'égalité des genres au travers du dialogue social au sein de la profession enseignante**

Date : 8-11 mars 2016

Lieu : Sliema, Malte

#### **Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 5 avril 2016

Lieu : Madrid, Espagne

#### **Réunion du Comité permanent pour l'enseignement supérieur et la recherche (HERSC)**

Date : 6-7 avril 2016

Lieu : Bologne, Italie



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 11 avril 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité de la promotion des femmes**

Date : 11 avril 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Comité du CSEE**

Date : 11-12 avril 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 21 avril 2016

Lieu : Riga, Lettonie

**Comité consultatif du CSEE pour l'éducation**

Date : 11 mai 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Séminaire CSEE-ETUI - Améliorer les compétences des enseignant(e)s et des formateurs/trices de l'EFPP pour la qualité de l'EFPP et de l'apprentissage**

Date : 17-18 mai 2016

Lieu : Helsinki, Finlande

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 30 mai 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 1 juin 2016

Lieu : Tallinn, Estonie

**Conférence du CSEE - Education à la paix**

Date : 2-3 juin 2016

Lieu : Nabran, Azerbaïdjan

**Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation – Groupe de travail Enseignement supérieur**

Date : 3 juin 2016

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Conférence du CSEE - Projet : Initiatives des partenaires sociaux destinées à promouvoir des lieux de travail décents dans le secteur de l'éducation**

Date : 9-10 juin 2016

Lieu : Bucarest, Roumanie

**Conférence du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Date : 21-22 juin 2016

Lieu : Amsterdam, Pays-Bas

**2015**

**Séminaire CSEE-EPSU sur le PTCI**

Date : 15-16 janvier 2015

Lieu : Vienne, Autriche

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 9 février 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité consultatif du CSEE pour l'éducation**

Date : 2 mars 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Conférence de l'IE-CSEE - Direction des établissements scolaires**

Date : 3-4 mars 2015

Lieu : Amsterdam, Pays-Bas

**Réunion du HERSC**

Date : 12-13 mars 2015

Lieu : Riga, Lettonie

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 17 mars 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité de la promotion des femmes**

Date : 17 mars 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité permanent du CSEE pour l'égalité**

Date : 17 mars 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Comité du CSEE**

Date : 18-19 mars 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Conférence du CSEE sur l'EFPP**

Date : 8-10 avril 2015

Lieu : Gdansk, Pologne

**Séminaire ETUI-CSEE - Améliorer les compétences des enseignant(e)s et des formateurs/trices de l'EFPP**

Date : 15-17 avril 2015

Venue : Barcelone, Espagne



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

**Groupe de travail du CSEE - La profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle et l'utilisation des TIC**

Date : 27 mai 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 5 juin 2015

Venue : Nicosie, Chypre

**Groupe de travail du CSEE - Egalité**

Date : 10 juin 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 8 septembre 2015

Lieu : Varsovie, Pologne

**Groupe de travail du CSEE - La profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle et l'utilisation des TIC**

Date : 10 septembre 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du HERSC**

Date : 15-16 octobre 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion CEENET**

Date : 19 octobre 2015

Lieu : Bucarest, Roumanie

**Table ronde des pays d'Europe centrale et orientale (PECO)**

Date : 19-21 octobre 2015

Lieu : Bucarest, Roumanie

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 4 novembre 2015

Lieu : Sofia, Bulgarie

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 9 novembre 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité de la promotion des femmes**

Date : 9 novembre 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Comité du CSEE**

Date : 9-10 novembre 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Groupe de travail du CSEE - La profession enseignante au 21<sup>e</sup> siècle et l'utilisation des TIC**



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Date : 23 novembre 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**1<sup>er</sup> Séminaire de formation du CSEE - Projet : Initiatives des partenaires sociaux destinées à  
promouvoir des lieux de travail décents dans le secteur de l'éducation**

Date : 11 décembre 2015

Lieu : Madrid, Espagne

**Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation – Groupe de travail Enseignement supérieur**

Date : 14 décembre 2015

Lieu : Bruxelles, Belgique

**2014**

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 20 février 2014

Lieu : Bucarest, Roumanie

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 24 février 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du HERSC**

Date : 6-7 mars 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité consultatif du CSEE pour l'éducation**

Date : 17 mars 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Séminaire CSEE-ETUI - Le rôle des syndicats de l'enseignement dans l'assurance qualité de tous les  
types d'enseignement et de formation professionnels.**

Date : 7-9 avril 2014

Lieu : Vienne, Autriche

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 14 avril 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité de la promotion des femmes**

Date : 14 avril 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Comité du CSEE**

Date : 14-15 avril 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Séminaire du CSEE - Promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats de l'enseignement et de  
la profession enseignante en période d'austérité**

Date : 7 mai 2014



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Lieu : Utrecht, Pays-Bas

**Comité permanent du CSEE pour l'égalité**

Date : 2-3 juin 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 4 juin 2014

Lieu : Ljubljana, Slovénie

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 5 juin 2014

Lieu : Zagreb, Croatie

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 11 septembre 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Conférence du CSEE - Développer l'expertise des syndicats de l'enseignement : une éducation de  
qualité pour sortir de la crise**

Date : 22 septembre 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Conférence du CSEE - Projet : Promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats de  
l'enseignement et de la profession enseignante**

Date : 25-26 septembre 2014

Lieu : Sofia, Bulgarie

**Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation – Groupe de travail Enseignement supérieur**

Date : 29 septembre 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Table ronde du CSEE - Dialogue social**

Date : 1er octobre 2014

Lieu : Vilnius, Lituanie

**Comité consultatif du CSEE pour l'éducation**

Date : 7-8 octobre 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du HERSC**

Date : 9-10 octobre 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Comité du CSEE**

Date : 13-14 octobre 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Date : 17 octobre 2014

Lieu : Podgorica, Monténégro

**Table ronde du CSEE – Projet : Renforcer le dialogue social**

Date : 28 octobre 2014

Lieu : Bratislava, Slovaquie

**Conférence du CSEE - Projet : Promouvoir le dialogue social en renforçant les capacités et les connaissances au niveau national**

Date : 4-5 novembre 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion plénière - Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation**

Date : 6 novembre 2014

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion CEENET**

Date : 24 novembre 2014

Lieu : Vienne, Autriche

**Conférence spéciale du CSEE**

Date : 24-27 novembre 2014

Lieu : Vienne, Autriche

**2013**

**Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation – Groupe de travail Enseignement supérieur**

Date : 8 février 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Séminaire ETUI-CSEE - Alternatives aux mesures d'austérité dans le secteur de l'éducation en Europe**

Date : 25-27 février 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Séminaire ETUI-CSEE - Campagne pour l'éducation de qualité**

Date : 19-20 mars 2013

Lieu : Rome, Italie

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 26 mars 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du HERSC**

Date : 15-16 avril 2013

Lieu : Helsinki, Finlande

**Comité consultatif du CSEE pour l'éducation**

Date : 18 avril 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 25 avril 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité de la promotion des femmes**

Date : 25 avril 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Comité du CSEE**

Date : 25-26 avril 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**1<sup>re</sup> activité d'apprentissage par les pairs du CSEE – Projet : Les syndicats de l'enseignement  
solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique**

Date : 13 mai 2013

Lieu : Londres, Royaume-Uni

**Conférence du CSEE - Education à la paix**

Date : 17-18 mai 2013

Lieu : Chypre

**Séminaire ETUI-CSEE - Améliorer le recrutement, la rétention et le développement professionnel  
des enseignant(e)s et formateurs/trices de l'EFPP**

Date : 27-29 mai 2013

Lieu : Ljubljana, Slovénie

**Développement de la profession enseignante en période de crise économique**

Date : 30 mai 2013

Lieu : Ljubljana, Slovénie

**2<sup>e</sup> activité d'apprentissage par les pairs du CSEE – Projet : Les syndicats de l'enseignement  
solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique**

Date : 3 juin 2013

Lieu : Lisbonne, Portugal

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 12 septembre 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Atelier du CSEE – Projet : Les syndicats de l'enseignement et la prévention de l'abandon scolaire  
précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation**

Date : 20 septembre 2013

Lieu : Athènes, Grèce

**Table ronde des pays d'Europe centrale et orientale (PECO)**

Date : 26-28 septembre 2013

Lieu : Bakou, Azerbaïdjan



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

**Comité consultatif du CSEE pour l'éducation**

Date : 8 octobre 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Conférence du CSEE - Projet : Les syndicats de l'enseignement solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique**

Date : 10-11 octobre 2013

Lieu : Madrid, Espagne

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 22 octobre 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité de la promotion des femmes**

Date : 22 octobre 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité permanent du CSEE pour l'égalité**

Date : 21-22 octobre 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Comité du CSEE**

Date : 23-24 octobre 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion spéciale du CSEE - Uni(e)s pour l'éducation de qualité**

Date : 23 octobre 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion plénière - Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation**

Date : 12 novembre 2013

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Conférence du CSEE - Développement de la profession enseignante**

Date : 13-14 novembre 2013

Lieu : Berlin, Allemagne

**Conférence du CSEE - Projet : Les syndicats de l'enseignement et la prévention de l'abandon scolaire précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation**

Date : 28-29 novembre 2013

Lieu : Bratislava, Slovaquie

**2012**

**Conférence du CSEE - Projet : Actions des syndicats de l'enseignement pour lutter contre les stéréotypes et la ségrégation fondés sur genre sur le marché du travail**

Date : 11+12 septembre 2012

Lieu : Varsovie, Pologne

**Réunion du Bureau du CSEE**



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Date : 17 septembre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du HERSC**

Date : 18-19 septembre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation – Groupe de travail Défis démographiques**

Date : 24 septembre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 8 octobre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité de la promotion des femmes**

Date : 8 octobre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Comité du CSEE**

Date : 8-9 octobre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Conférence du CSEE - Projet : Les partenaires sociaux du secteur de l'éducation préoccupés par la violence dans les établissements scolaires - Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les établissements scolaires**

Date : 22-23 octobre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Comité consultatif du CSEE pour l'éducation**

Date : 29 octobre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion du Bureau du CSEE**

Date : 30 octobre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**Réunion plénière - Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation**

Date : 8 novembre 2012

Lieu : Bruxelles, Belgique

**2012 Conférence du CSEE**

Date : 26-28 novembre 2012

Lieu : Budapest

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 12.4. Programme de travail du Comité du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation

2014-2015

**INFORMATIONS GÉNÉRALES** — Le Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation (DSSEE) a vu le jour en 2010, en vertu des articles 154-155 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Cette décision est survenue quatre ans après le processus d'initiation et de lancement mis en place par le CSEE et, à partir de 2009, conjointement avec la FEEE. La première réunion du DSSEE remonte à juin 2010.

### **RÉSULTATS DU DIALOGUE SOCIAL DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL 2010-2011 ET 2012-2013**

Lors de la deuxième réunion du DSSEE en janvier 2011, les partenaires sociaux européens du secteur de l'éducation ont mis sur pied trois groupes de travail chargés de plancher sur des thématiques spécifiques :

- Groupe 1 : Qualité de l'éducation
- Groupe 2 : Défis démographiques
- Groupe 3 : Enseignement supérieur et recherche

En 2013, un groupe de travail supplémentaire a été créé pour étudier la thématique des partenariats public-privé au sein de l'éducation.

Au cours de la période 2010-2011, les partenaires sociaux européens du secteur de l'éducation ont collaboré dans le cadre de trois projets centrés sur des thématiques spécifiques :

- Coopération transrégionale entre les parties prenantes de l'éducation pour l'apprentissage tout au long de la vie (CSEE)
- Direction et gouvernance au sein des établissements scolaires en tant qu'outils pour améliorer les résultats scolaires des élèves et les préparer à la formation tout au long de la vie (FEEE).
- Stress lié au travail des enseignant(e)s : rapport complet de l'enquête européenne — analyse, comparaison et évaluation de l'impact des risques psychosociaux sur les enseignant(e)s sur leur lieu de travail dans l'UE (CSEE)
- Promotion, sensibilisation - publication des lignes directrices multisectorielles sur la violence de tiers et le harcèlement au travail

En 2010-2011, le DSSEE a adopté deux documents **conjoint**s :

- Déclaration conjointe sur l'investissement dans l'éducation
- Lignes directrices conjointes relatives à la coopération transrégionale entre les parties prenantes de l'éducation pour l'apprentissage tout au long de la vie

### *Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Au cours de 2012-2013, les projets suivants en lien avec le DSSEE ont été menés :

- Recrutement et rétention des effectifs au sein du secteur de l'éducation, une question de dialogue social (CSEE)
- Les partenaires sociaux du secteur de l'éducation préoccupés par la violence dans les établissements scolaires : « Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les établissements scolaires ». (CSEE)
- Auto-évaluation des écoles et des enseignants en tant qu'instrument d'identification des besoins professionnels futurs (FEEE)
- Les syndicats de l'enseignement et la prévention de l'abandon scolaire précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation (CSEE)
- Renforcer le statut et l'attractivité de la profession enseignante en période de crise économique : une tâche essentielle des partenaires sociaux de l'éducation. Définition de stratégies conjointes visant à renforcer les liens entre le secteur de l'éducation et le marché de l'emploi (CSEE)
- Réseau d'action européen pour la promotion des compétences en matière de direction des établissements scolaires (géré par l'Institut de recherche FORTH en partenariat avec la FEEE et le CSEE).

En 2012-2013, le DSSEE a adopté cinq documents **conjoint**s :

- Déclaration conjointe concernant la Directive sur les qualifications professionnelles.
- Recommandations conjointes concernant le recrutement et la rétention des effectifs au sein du secteur de l'éducation, une question de dialogue social.
- Guide de mise en œuvre des lignes directrices multisectorielles sur la violence de tiers et le harcèlement au travail, à l'intention du secteur de l'éducation.
- Rapport conjoint des partenaires sociaux du secteur de l'éducation sur la mise en œuvre des lignes directrices multisectorielles pour lutter contre la violence de tiers et le harcèlement au travail.
- Déclaration conjointe sur l'auto-évaluation des écoles et des enseignants.

#### **Contexte du programme de travail conjoint 2014-2015**

Particulièrement inquiets face à une situation économique et sociale qui demeure critique en Europe, les partenaires sociaux européens de l'éducation souhaitent continuer à axer leurs travaux conjoints sur des problématiques formant un point de convergence suffisant pour engager le débat et prendre des initiatives apportant clairement une valeur ajoutée à la coopération au niveau européen. Nous souhaitons contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en Europe en mettant l'accent sur la modernisation du secteur de l'éducation, ses instances dirigeantes et ses effectifs. Dans tous les travaux que nous menons, nous cherchons à respecter le principe de l'égalité des genres.

A cet égard, les partenaires sociaux européens du secteur de l'éducation continueront à travailler le plus souvent possible en étroite collaboration pour faire pression sur la Commission européenne et d'autres organisations chaque fois que cela s'avère nécessaire.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

**Tableau du Programme de travail 2014-2015**

Le programme conjoint pour 2014-2015 se donne pour mission de poursuivre les travaux déjà entamés et de lancer de nouvelles initiatives. Les différents thèmes et méthodologies, ainsi que le calendrier et les résultats potentiels, sont résumés dans le tableau présenté ci-après.

**Réunions DSSEE 2014-2015**

Au total, 4 activités (ou Groupes de travail) ont été organisé(e)s : deux en 2014 et deux en 2015. La première réunion s'est tenue le **4 avril 2014**. Cet événement a permis de communiquer des informations récentes sur la progression des activités du Programme de travail présenté en détail ci-après. D'autres thématiques ont en outre été discutées (voir 3<sup>e</sup> volet du Programme de travail). La première réunion était ouverte à tous les membres de la FEEE et du CSEE. Le Groupe 2 a été mis en place le **26 juin 2014**. Ce groupe de travail est réservé aux membres de la FEEE et du CSEE traitant des questions en lien avec l'enseignement supérieur et de la recherche cette réunion a permis de communiquer des informations récentes sur les premiers résultats du projet « Soutenir les chercheurs/euses en début de carrière au sein de l'enseignement supérieur en Europe ». D'autres thématiques sont également à l'ordre du jour.

La réunion plénière du Comité du DSSEE ouverte à tous les membres de la FEEE/CSEE est prévue le 6 novembre.

Les dates et thématiques des réunions de 2015 ont été définies en 2014.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DU DSSEE 2014-2015**

LISTE DES THÉMATIQUES POUR LES RÉUNIONS DSSEE				
THÉMATIQUES	MÉTHODOLOGIE	PARTICIPANTS	DATE RÉSULTATS ATTENDUS	
<b>Coopération avec la DG Education et Culture de la CE</b>	Discussions dans le cadre du DSSEE et de la coopération des partenaires sociaux européens (sectoriels) avec la DG EAC concernant les thématiques suivantes : 1. Les stratégies visant le recrutement et la rétention, ainsi qu'une formation professionnelle de haute qualité - initiale et continue tout au long de la carrière ; 2. Méthodes pédagogiques dans les écoles, EFP et enseignement supérieur	Membres FEEE/CSEE	2014–2015 Processus continu	Eventuelle position conjointe pour les réunions avec la DG EAC
<b>Evolutions au sein de l'éducation publique/privée</b>	Poursuite de la discussion concernant l'éducation publique/privée	Membres FEEE/CSEE	2014–2015 Thématique pour l'une des réunions	Approche commune de la terminologie en lien avec l'éducation publique, indépendante et privée.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<b>Ouvrir l'éducation</b>	Discussion sur les tendances récentes dans le secteur de l'éducation concernant l'ouverture de l'éducation (TIC, OER, MOOC, etc.)	Membres FEEE/CSEE	2014–2015 Thématique pour l'une des réunions	Actualisation des connaissances concernant l'évolution de l'offre et de la demande au sein de l'éducation, des écoles et des universités du 21 <sup>e</sup> siècle
<b>Comment l'éducation soutient l'emploi</b>	Discussion sur les contributions que peuvent apporter les partenaires sociaux dans le domaine du chômage des jeunes, le vieillissement de la population et l'égalité des genres	Membres FEEE/CSEE	2014–2015 Thématiques pour l'une des réunions	Compréhension commune et actualisation des connaissances concernant la nécessité d'instaurer des réformes au sein de l'éducation pour améliorer la qualité de l'enseignement.
<b>Les écoles au 21<sup>e</sup> siècle</b>	Discussion sur les contributions que peuvent apporter les partenaires sociaux dans le domaine de l'amélioration des aptitudes et compétences des enseignant(e)s et de la direction des écoles, les conditions de travail	Membres FEEE/CSEE	2014–2015 Thématiques pour l'une des réunions	Compréhension commune et actualisation des connaissances concernant la nécessité d'instaurer des réformes au sein de l'éducation pour améliorer la qualité de l'enseignement.
<b>Promotion du dialogue social</b>	Réflexion commune sur les moyens permettant de promouvoir le dialogue social national et de poursuivre le développement du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation.	Partenaires sociaux DSSEE	2014–2015 Processus continu	Lignes directrices concertées, prise de position conjointe ou autres résultats émanant des partenaires sociaux européens pour l'éducation.

**ASSURER LE SUIVI DES RÉSULTATS DU DSSEE**

THÉMATIQUES	MÉTHODOLOGIE	PARTICIPANTS	DATE	RÉSULTATS ATTENDUS
Activité de suivi pour <b>l'apprentissage tout a long de la vie</b>	Poursuivre l'évaluation conjointe de la mise en œuvre des Lignes directrices conjointes pour l'apprentissage tout au long de la vie, adoptées en janvier 2011	Partenaires sociaux DSSEE	Evaluation commencée en 2013, finalisée au trimestre 1 2014	Courte enquête sur la mise en œuvre des lignes directrices pour l'ALV aux niveaux national, régional et local.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Travaux de suivi du Groupe 2, <b>Défis démographiques</b>	Evaluation des actions nationales en lien avec les <b>Recommandations conjointes concernant le recrutement et la rétention des effectifs au sein du secteur de l'éducation, une question de dialogue social.</b>	Partenaires sociaux DSSEE	2014–2015 Processus à définir	Bref rapport sur la mise en œuvre des recommandations. Si nécessaire, suivi via action conjointe concernant les recommandations
Travaux de suivi du Groupe 1 Défis démographiques : <b>Qualité de l'éducation</b>	Evaluation des actions nationales, régionales et locales en lien avec la <b>Déclaration conjointe sur l'auto-évaluation des écoles et des enseignant(e)s</b>	Partenaires sociaux DSSEE	2014–2015 Processus à définir	Traductions de la déclaration conjointe diffusées aux niveaux national et local. Si nécessaire, suivi via action conjointe
Suivi des projets <b>Violence et harcèlement par des tiers</b>	Evaluation des actions nationales en lien avec la <b>Mise en œuvre des lignes directrices multisectorielles à l'intention du secteur de l'éducation sur la violence de tiers et le harcèlement au travail</b>	Partenaires sociaux DSSEE	2014–2015 Processus à définir	Bref rapport de mise en œuvre sur l'impact du guide. + contribution dans le cadre des travaux au niveau interprofessionnel

**PROJETS DSSEE EN COURS ET FUTURS ET ACTIVITÉS CONNEXES**

THÉMATIQUES	MÉTHODOLOGIE	PARTICIPANTS	DATE	RÉSULTATS ATTENDUS
Projet <b>Enseignement supérieur et recherche</b>	Poursuivre les travaux du Groupe 3 du DSSEE avec le projet <b>Soutenir les chercheurs/euses en début de carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur en Europe</b> , conduit par un affilié de la FEEE - UCEA/Royaume-Uni - en étroite coopération avec la FEEE et le CSSE, co-partenaires du projet. Une attention particulière sera accordée aux <b>chercheuses</b> en début de carrière.	Ouvert à tous les membres CSEE/FEEE de l'enseignement supérieur	29 septembre 2014	Actualiser et examiner les résultats préliminaires du projet
		Ouvert à tous les membres CSEE/FEEE de l'enseignement supérieur	21 novembre 2014	Conférence finale à Londres

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

Projet <b>Direction des établissements scolaires</b>	Poursuivre les travaux dans le domaine de la direction des établissements scolaires. Projet conjoint dirigé par un membre de la FEEE, le Conseil néerlandais de l'enseignement secondaire, en étroite collaboration avec la FEEE et le CSEE, en tant que partenaires/co-candidats du projet <b>Autonomie professionnelle, responsabilité et direction efficace</b>	Ouvert aux membres FEEE/CSEE FEEE/CSEE	25 avril NL 10-11 juin MT 17-18 septembre UK	3 visites d'étude par les pairs (NL, UK, MT) + rapports
		Ouvert aux membres FEEE/CSEE FEEE/CSEE	13 novembre 2014	Conférence finale + résultats conjoints éventuels du DSSEE

**Informations complémentaires**

- En 2014-2015, la FEEE et le CSEE continueront à participer au Réseau d'action européen pour la promotion des compétences en matière de direction des établissements scolaires (projet dirigé par l'Institut de recherche FORTH).
- En cas de publication de déclarations ou d'autres documents similaires, il importe que les employeurs et les syndicats puissent marquer leur accord concernant les traductions afin d'éviter toute interprétation erronée.

*2016–2017*

**A propos du Programme de travail conjoint 2016-2017**

En tant que partenaires sociaux européens pour l'éducation, nous estimons qu'il est important, dans le cadre de notre travail, de tenir compte des répercussions de la situation économique, sociale et démographique sur le secteur de l'éducation et de continuer à orienter nos travaux conjoints sur des problématiques offrant suffisamment de points de convergence pour engager le débat et prendre des initiatives apportant clairement une valeur ajoutée à la coopération au niveau européen. A cet égard, nous prenons également en considération le programme mis en place par la Commission européenne dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et des affaires sociales, et notamment les travaux menés par la DG Education et Culture et la DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion. Nous souhaitons contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en Europe en mettant l'accent sur la modernisation du secteur de l'éducation, ses instances dirigeantes et ses effectifs. Dans tous les travaux que nous menons, nous veillons à respecter le principe de l'égalité des genres.

En conséquence, les partenaires sociaux européens du secteur de l'éducation continueront à travailler le plus souvent possible en étroite collaboration, afin de faire pression sur la Commission européenne et d'autres organisations, chaque fois que cela s'avère nécessaire.

**Tableau du Programme de travail 2016-2017**

Le programme conjoint 2016-2017 a pour objectif de poursuivre les travaux déjà entamés et de lancer de nouvelles initiatives. Les différents thèmes et méthodologies, ainsi que le calendrier et les résultats potentiels, sont résumés dans le tableau présenté ci-après.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la promotion de l'enseignement de qualité*

**Réunions DSSEE 2016-2017**

Au total, 4 réunions par an sont prévues : une réunion du Comité directeur, deux réunions des groupes de travail et une réunion plénière. Pour 2016, les dates suivantes ont été retenues :

- 18 janvier 2016 : réunion du Comité directeur
- 3 juin 2016 : réunion du Groupe de travail Enseignement supérieur et recherche
- 30 septembre 2016 : réunion des groupes de travail concernant les thématiques définies dans le Programme de travail
- 8 novembre 2016 : réunion plénière

Les dates et thématiques pour les réunions prévues en 2017 seront définies au cours de 2016.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DSSEE 2016-2017**

LISTE DES THÉMATIQUES POUR LES RÉUNIONS DSSEE				
THÉMATIQUES	MÉTHODOLOGIE	PARTICIPANTS	DATE RÉSULTATS ATTENDUS	
<b>Coopération avec la DG Education et Culture et la DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion</b>	Dans le cadre du DSSEE, débat entourant la participation des partenaires sociaux sectoriels européens aux initiatives en lien avec le programme Education et Formation 2020 et le Semestre européen	Membres FEEE/CSEE	2016–2017 Processus continu	Actualisation des connaissances concernant les initiatives Education et Formation 2020 et intervention accrue du DSSEE
<b>Evolutions au sein de l'éducation publique/privée</b>	Poursuite de la discussion concernant l'éducation publique/privée	Membres FEEE/CSEE	2016–2017 Thématique pour l'une des réunions	Partage des informations concernant les évolutions au sein de l'éducation publique, indépendante et privée
<b>Déclaration de Paris et facilitation de l'intégration</b>	Discussion sur les moyens pouvant être mis en œuvre par les partenaires sociaux pour contribuer à la promotion de l'éducation civique, du dialogue interculturel et de la citoyenneté démocratique dans le domaine de l'éducation et de la formation en général, ainsi que sur les autres compétences pertinentes permettant, en particulier, de faciliter l'intégration scolaire et socio-économique des migrant(e)s au sein des pays hôtes	Membres FEEE/CSEE	2016–2017 Thématique pour l'une des réunions	Actualisation des connaissances et apprentissage par les pairs concernant les moyens dont disposent les partenaires sociaux pour assurer le suivi de la Déclaration de Paris et faciliter l'intégration des migrant(e)s

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p><b>Education et formation ouvertes et innovantes</b></p>	<p>Discussion sur les dernières tendances en matière d'enseignement ouvert et innovant, y compris l'ère numérique</p>	<p>Membres FEEE/CSEE</p>	<p>2016–2017 Thématique pour l'une des réunions</p>	<p>Actualisation des connaissances concernant l'évolution de l'offre et de la demande au sein de l'éducation, des écoles et des universités du 21<sup>e</sup> siècle</p>
<p><b>Soutenir les enseignants, les formateurs et les équipes de direction</b></p>	<p>Discussion sur les moyens pouvant être mis en œuvre par les partenaires sociaux pour contribuer au renforcement du profil professionnel des enseignants, des formateurs et des équipes de direction, au travers de l'amélioration de la formation initiale, du soutien aux effectifs en début de carrière et du <b>développement professionnel continu.</b></p>	<p>Membres FEEE/CSEE</p>	<p>2016–2017 Thématiques pour l'une des réunions</p>	<p>Compréhension commune, actualisation des connaissances et apprentissage par les pairs concernant le renforcement du soutien aux éducateurs, y compris le développement professionnel continu</p>
<p><b>Renforcer l'attrait de la profession enseignante</b></p>	<p>Discussion sur les moyens pouvant être mis en œuvre par les partenaires sociaux pour garantir que le professionnalisme, les aspirations, le travail d'équipe et la diversité des opportunités de carrière deviennent les principaux piliers de la profession enseignante</p>	<p>Membres FEEE/CSEE</p>	<p>2016–2017 Thématiques pour l'une des réunions</p>	<p>Compréhension commune, actualisation des connaissances et apprentissage par les pairs concernant les moyens de renforcer l'attrait de la profession enseignante</p>
<p><b>Enseignement et formation professionnels et apprentissage</b></p>	<p>Discussion sur les moyens pouvant être mis en œuvre par les partenaires sociaux pour contribuer à améliorer les points suivants : - le lien entre EFP/apprentissage et marché du travail - le rôle des enseignants, des formateurs et des équipes de direction de l'EFP dans les modèles d'apprentissage - la promotion de l'Alliance européenne pour l'apprentissage</p>	<p>Membres FEEE/CSEE</p>	<p>2016–2017 Thématiques pour l'une des réunions</p>	<p>A discuter avec les spécialistes de l'EFP et de l'apprentissage</p>

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p><b>Enseignement supérieur et Recherche</b></p>	<p>Discussion sur les moyens pouvant être mis en œuvre par les partenaires sociaux pour contribuer à améliorer les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le lien entre enseignement supérieur et marché du travail</li> <li>- mobilité (des enseignants et chercheurs)</li> <li>- égalité des genres</li> </ul> <p>(thématiques à discuter avec les membres du Comité Enseignement supérieur et recherche)</p>	<p>Membres FEEE/CSEE</p>	<p>2016–2017 Thématiques pour l'une des réunions</p>	<p>A discuter avec les membres du Comité Enseignement supérieur et Recherche</p>
<p><b>Compétences et qualifications de haute qualité</b></p>	<p>Discussion sur les moyens pouvant être mis en œuvre par les partenaires sociaux pour contribuer au développement des compétences/aptitudes pertinentes et de haute qualité, en ce compris l'Agenda européen pour des compétences nouvelles</p>	<p>Membres FEEE/CSEE</p>	<p>2016–2017 Thématiques pour l'une des réunions</p>	<p>Actualisation des connaissances et intervention accrue du DSSEE dans le cadre de l'Agenda européen pour les compétences et des diverses initiatives visant à promouvoir le développement des compétences/aptitudes de haute qualité</p>
<p><b>Promotion du dialogue social</b></p>	<p>Réflexion commune sur les moyens permettant de promouvoir le dialogue social national et de poursuivre le développement du Dialogue social sectoriel européen pour l'éducation.</p>	<p>Partenaires sociaux DSSEE</p>	<p>2016–2017 Processus continu</p>	<p>Lignes directrices concertées, prise de position conjointe ou autres résultats émanant des partenaires sociaux européens pour l'éducation.</p>
<p><b>Assurer le suivi des résultats du DSSEE</b></p>	<p>Evaluer la mise en œuvre des résultats du DSSEE</p>	<p>Partenaires sociaux DSSEE et membres CSEE/FEEE</p>	<p>2016–2017 Processus continu</p>	<p>Examen des rapports de suivi des résultats du DSSEE</p>
<p><b>Stratégie de communication</b></p>	<p>Améliorer l'utilisation des moyens de communication pour renforcer la visibilité du DSSEE</p>	<p>Partenaires sociaux DSSEE</p>	<p>2016–2017 Processus continu</p>	<p>Bulletin d'information conjoint DSSEE</p>

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

PROJETS DSSEE EN COURS ET FUTURS ET ACTIVITÉS CONNEXES				
THÉMATIQUES	MÉTHODOLOGIE	PARTICIPANTS	DATE	RÉUNION
Projet Développement des capacités II	Poursuivre les travaux dans le cadre du projet mené par le CSEE « <b>Initiatives des partenaires sociaux européens destinées à promouvoir les potentiels du dialogue social sectoriel européen au travers du transfert de connaissances et de la formation</b> »	Ouvert au membres FEEE/CSEE dans les pays hôtes	Plusieurs dates au cours du premier semestre 2016	Tables rondes : HU, EE, ES, LV et Serbie
		Ouvert à tous les membres CSEE/FEEE de l'enseignement supérieur	21 juin 2016	Conférence de clôture : Amsterdam
Projet Lieux de travail décents	Poursuivre les travaux dans le cadre du projet conjoint mené par le CSEE <b>Initiatives des partenaires sociaux destinées à promouvoir des lieux de travail décents dans le secteur de l'éducation pour une vie professionnelle plus saine</b>	Ouvert aux membres FEEE/CSEE Membres des pays suivants : UK, DE, PL, CZ, HU, SK, SI, LT, EST, LV, NL, SE, DK, IE	29 janvier 2016	Séminaire de formation : Londres
		Ouvert à tous les membres FEEE/CSEE	9-10 juin	Conférence de clôture : Bucarest

**Informations complémentaires**

- En 2016 et 2017, la FEEE et le CSEE poursuivront leur participation au Réseau d'action européen pour la promotion des compétences en matière de direction des établissements scolaires (EPNoSL).
- En 2016 et 2017, la FEEE et le CSEE participeront au projet des partenaires sociaux intersectoriels mené par la CES « Renforcer la participation des partenaires sociaux dans le cadre du soutien de l'UE aux investissements publics dans l'éducation et la formation ».
- En cas de publication de déclarations ou d'autres documents similaires, il importe que les employeurs et les syndicats puissent marquer leur accord concernant les traductions afin d'éviter toute interprétation erronée.

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 12.5. Liste des déclarations, lignes directrices et recommandations du CSEE

### *Déclarations du CSEE*

Mars 2016	Réponse du CSEE à la consultation de la Commission européenne concernant la révision de la stratégie en faveur des personnes handicapées
Février 2016	Position du CSEE concernant la Stratégie pour des compétences nouvelles en Europe de la Commission européenne
Novembre 2015	Déclaration Table ronde des PECO
Octobre 2015	Position du CSEE concernant le Projet de rapport conjoint Education & Formation 2020 de la Commission européenne
Septembre 2015	Les réfugié(e)s et l'éducation : droits fondamentaux pour toutes et tous
Juillet 2015	Lettre conjointe CSEE-FSESP adressée aux membres du Parlement européen contenant les Recommandations au PE concernant le PTCl
Juin 2015	Lettre conjointe CSEE-FSESP adressée aux membres du Parlement européen contenant les Recommandations au PE concernant le PTCl
Janvier 2015	Déclaration conjointe FEEE-CSEE « Soutenir les chercheurs en début de carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur en Europe »
Janvier 2015	Déclaration conjointe FEEE/CSEE relative à la direction des établissements scolaires
Décembre 2014	Position du CSEE concernant le Plan d'investissement pour l'Europe
Octobre 2014	Appel des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche pour défendre le potentiel scientifique, académique et universitaire de l'Europe
Octobre 2014	Déclaration sur la protection des investissements dans les accords commerciaux de l'UE
Juin 2014	Déclaration conjointe de la CES et du CSEE concernant le programme Education & Formation 2020
Juin 2014	Position du CSEE concernant les conclusions du Conseil relatives à l'assurance de la qualité pour soutenir l'éducation et la formation
Juin 2014	Position du CSEE concernant la proposition de la Commission européenne relative aux Recommandations par pays du Semestre européen pour la période 2014-2015

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Juin 2014	Position de CSEE sur les objectifs futurs de la Stratégie Europe 2020 pour l'éducation et la formation
Juin 2014	Position du CSEE concernant les Conclusions du Conseil sur l'éducation et la formation performantes des enseignant(e)s
Avril 2014	Déclaration sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
Mars 2014 :	Position conjointe de la CES et du CSEE concernant la consultation publique relative à la création d'un Espace européen des compétences et des certifications.
Décembre 2013	Déclaration relative à la Communication de la Commission européenne sur l'ouverture de l'éducation
Septembre 2013	Déclaration de la Table ronde des PECO
Mai 2013	Déclaration conjointe CES, CSEE, FSESP, EUROCADRES et CEPLIS concernant la Directive modifiant la Directive sur les qualifications professionnelles
Mai 2013	Déclaration du CSEE concernant la réunion pour l'éducation à la paix
Mai 2013	Déclaration du CSEE concernant le Plan d'action Esprit d'entreprise 2020
Mars 2013	Déclaration du CSEE en soutien à l'action syndicale de la CES du 14 mars 2013.
Septembre 2012	Déclaration du CSEE concernant le Cadre pour le développement post-2015 et l'avenir des Objectifs du millénaire pour le développement

*Lignes directrices et recommandations du CSEE*

Recommandations du Comité permanent du CSEE pour l'égalité concernant le dialogue social et l'égalité des chances, 2015

Guide pratique à l'intention des syndicats de l'enseignement pour la mise en œuvre et le renforcement de l'action syndicale en faveur de l'égalité des genres en période d'austérité, 2014

Recommandations du Comité permanent du CSEE pour l'égalité concernant l'intégration de la diversité et la lutte contre les inégalités, 2014

Guide pratique du CSEE sur la prévention de l'abandon scolaire précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation, 2014

Recommandations concrètes pour la promotion de conditions de travail sûres et saines dans le secteur de l'éducation en période de crise économique



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Lignes directrices du CSEE concernant la consultation publique de la Commission européenne sur les modalités de la protection des investissements dans le PTCI, 2014

Recommandations du HERSC concernant la syndicalisation du personnel de la recherche

Propositions de haut niveau des partenaires sociaux visant à baliser le renforcement de la coopération entre les services d'éducation et de formation de la Commission et les partenaires sociaux européens.

Lignes directrices pour la mise en œuvre des recommandations concernant l'égalité 2011/2012 formulées par le Comité permanent du CSEE pour l'égalité, 2013

Lignes directrices du CSEE : comment les syndicats d'enseignant(e)s peuvent contribuer à atténuer et combattre les stéréotypes fondés sur les genres dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché du travail, 2013

Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les établissements scolaires : Guide de mise en œuvre des lignes directrices multisectorielles à l'intention du secteur de l'éducation sur la violence de tiers et le harcèlement au travail, 2013

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 12.6 Liste des représentations extérieures du CSEE

### COMMISSION EUROPÉENNE

#### Groupes de travail Méthode ouverte de coopération

- Groupe 1 : Modernisation de l'enseignement supérieur
- Groupe 2 : Evaluation des compétences clés
- Groupe 3 : Développement professionnel du personnel enseignant
- Groupe 4 : Mathématiques, sciences et technologies
- Groupe 5 : Langue et emploi
- Groupe 6 : Formation à l'esprit d'entreprise
- Groupe 7 : TIC et éducation
- Groupe 8 : Développement professionnel des formateurs/trices de l'EFPP
- Groupe 9 : Assurance de la qualité dans la formation des adultes
- Groupe 10 : Financement de la formation des adultes
- Groupe 11 : Abandon scolaire précoce
- Groupe 12 : Accueil et éducation de la petite enfance

#### Autres groupes

- Comité pour l'Apprentissage tout au long de la vie
- Une approche stratégique des groupes de consultance pour la coopération des écoles
- Carte professionnelle européenne et Directive connexe
- Dialogue structuré (Citoyenneté européenne active)
- Dialogue social européen, Forum de liaison
- Grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique

### PROCESSUS DE BOLOGNE

#### Réunions du BFUG

- Réunion du Groupe de suivi de Bologne
- Groupe de travail Mécanismes de transparence
- Groupe de travail Ouverture internationale
- Groupe de travail Mobilité
- Groupe de travail Rapport sur la mise en œuvre

#### Registre européen pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (EQAR)

- Comité du Registre EQAR
- Assemblée générale annuelle EQAR
- Autres représentations en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche*
- Réseau d'information et de promotion de l'EEER -

#### CES

- Bureau exécutif de la CES
- Comité des femmes de la CES
- Réunion des coordinateurs/trices nationaux/ales
- Groupe de travail Apprentissage tout au long de la vie
- Groupe de travail Migration et Inclusion



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Comité Economie et Emploi  
Comité de coordination de la négociation collective  
Groupe de travail Protection sociale  
Groupe de travail Législation et Politique sociale  
Groupe de travail Cohésion sociale et économique  
Comité affaires internationales, commerce et développement international de la CES

*Divers*

Coalition TIC « Internet plus sûr pour les enfants et les jeunes »  
Plate-forme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux  
Réseau européen pour l'éducation et la formation à la sécurité et la santé au travail - ENETOSH  
Campagne pour la santé au travail de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail  
Council of Europe Steering Committee for Education Policy and Practice (CDPPE)

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 12.7 Liste des Rapports du CSEE

- 07.2016 Rapport de la mission IE/CSEE en Turquie
- 06.2016 Rapport du séminaire de formation du CSEE « Investir dans l'éducation, renforcer l'implication des syndicats de l'enseignement dans le Semestre européen pour l'éducation et la formation »
- 05.2016 Rapport de l'enquête « Dialogue social et la gouvernance collégiale dans l'enseignement supérieur et la recherche »
- 04.2016 Rapport : Situation du financement de l'éducation, conditions de travail des enseignant(e)s, dialogue social et droits syndicaux
- 03.2016 Rapport du séminaire conjoint CSEE-ETUI « Promouvoir l'égalité des genres au travers du dialogue social au sein de la profession enseignante »
- 02.2016 Rapport du second séminaire de formation du projet des partenaires sociaux CSEE-FEEE « Initiatives des partenaires sociaux destinées à promouvoir des lieux de travail décents pour une vie professionnelle plus saine » (2016)
- 01.2016 Rapport du premier séminaire de formation du projet des partenaires sociaux CSEE-FEEE « Initiatives des partenaires sociaux destinées à promouvoir des lieux de travail décents pour une vie professionnelle plus saine »
- 08.2015 Rapport final « Soutenir les chercheurs/euses en début de carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur en Europe - Le rôle des employeurs et des syndicats »
- 07.2015 Rapport du séminaire de formation CSEE-ETUI « Améliorer les compétences des enseignant(e)s et des formateurs/trices de l'EFPP »
- 05.2015 Brochure : Opportunités de projets pour les pays d'Europe centrale et orientale
- 04.2015 Rapport du projet conjoint CSEE/FEEE : Autonomie professionnelle, responsabilité et direction efficace
- 03.2015 Rapport du séminaire de formation FSESP-CSEE-AK-ÖGB « Lutter contre la libéralisation des services publics dans le PTCL et ailleurs »
- 02.2015 Projet de rapport : Situation du financement de l'éducation, conditions de travail des enseignant(e)s, dialogue social et droits syndicaux dans les pays d'Europe centrale et orientale.
- 01.2015 Rapport sur les possibilités de financement offertes par le Fonds social européen pour l'éducation et la formation 2014-2020
- 06.2014 Rapport de la Conférence de clôture « Renforcer l'expertise des syndicats de l'enseignement — Sortir de la crise au travers de l'éducation de qualité ».

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- 05.2014 Rapport d'enquête : Promouvoir les potentiels du dialogue social européen sectoriel pour le secteur de l'éducation en relevant de nouveaux défis et en explorant les expériences et les connaissances
- 04.2014 Rapport d'enquête : Egalité des genres au sein des syndicats de l'enseignement en période d'austérité.
- 03.2014 Rapport du projet « Promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats et de la profession enseignante - Mettre en œuvre et renforcer les actions syndicales pour l'égalité des genres en période d'austérité »
- 01.2014 Rapport de la Conférence de clôture « Mettre en œuvre et renforcer les actions syndicales en faveur de l'égalité des genres en période d'austérité »
- 01.2014 Rapport du Séminaire du CSEE « Promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats de l'enseignement et de la profession enseignante en période d'austérité »
- 09.2013 Rapport du Séminaire CSEE-ETUI « Promouvoir le dialogue social sectoriel européen dans l'éducation »
- 08.2013 Brochure du projet « Les syndicats de l'enseignement solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique »
- 07.2013 Rapport de la Conférence finale du projet du CSEE « Les syndicats de l'enseignement solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique »
- 06.2013 Rapport de l'atelier du CSEE « Prévenir l'abandon scolaire précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation »
- 05.2013 Rapport de l'enquête du CSEE « Impact prolongé de la crise sur les enseignant(e)s en Europe »
- 04.2013 Rapport de la Conférence du CSEE sur l'éducation à la paix
- 03.2013 Pays d'Europe centrale et orientale : opportunités de projets pour les PECO
- 02.2013 Rapport de la deuxième activité régionale d'apprentissage par les pairs du projet du CSEE « Les syndicats de l'enseignement solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique »
- 01.2013 Rapport de la première activité régionale d'apprentissage par les pairs du projet du CSEE « Les syndicats de l'enseignement solidaires pour des environnements de travail sains et sûrs en période de crise économique »
- 08.2012 Brochure : Lutter contre les stéréotypes et la ségrégation liés au genre au sein de l'éducation et du marché du travail
- 07.2012 Rapport de la Conférence de clôture sur la violence de tiers dans le secteur de l'éducation : Les partenaires sociaux du secteur de l'éducation préoccupés par la violence dans les établissements scolaires : « Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les établissements scolaires »



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

06.2012      Rapport de la Conférence de clôture « Actions des syndicats de l'enseignement pour  
lutter contre les stéréotypes et la ségrégation fondés sur genre sur le marché du  
travail »



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

## 12.8 Liste des projets du CSEE 2013 – 2015

*Projets obtenus dont le CSEE est le promoteur*

Nom du projet	Objectif	Événements futurs
<p><b><i>Les partenaires sociaux et la promotion de lieux de travail décents dans le secteur de l'éducation en vue d'une vie professionnelle plus saine</i></b></p> <p><b><i>Partenaires du projet:</i></b></p> <p>NUT (Royaume-Uni) FECCOO (Espagne) FSLE (Roumanie) VBE (Allemagne)</p> <p><b><i>Partenaires associés :</i></b></p> <p>FEED : SeGEC (Belgique) AFIEE (Finlande)</p> <p><u>Période du projet:</u> 24 mois 01/12/2014 – 01/12/2016</p> <p><u>Subvention:</u> 344 122,02 €</p>	<p>Ce projet a pour objectif d'encourager les initiatives des partenaires sociaux visant à promouvoir des lieux de travail sains et sécurisés dans le secteur de l'éducation en vue d'une vie professionnelle plus saine, condition essentielle à une éducation de qualité. La Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEED) est activement impliquée dans le projet en tant qu'organisation partenaire. Un autre objectif du projet est d'identifier les moyens pratiques et concrets qui puissent être mis en œuvre afin de prévenir et de lutter contre le stress lié au travail dans l'éducation, en se penchant plus particulièrement sur des initiatives conjointes des partenaires sociaux et sur l'élaboration d'un guide pratique portant sur la manière de promouvoir ces actions conjointes des partenaires sociaux aux niveaux national, régional et local en vue de lutter contre les risques psychosociaux dans le secteur de l'éducation.</p> <p>Le projet prévoit deux activités de recherches (enquête en ligne et études de cas) ainsi que trois réunions (des séminaires de formation et une conférence finale). En vue d'octroyer une bonne visibilité au projet, une équipe de tournage sera présente lors des études de cas en vue de réaliser une courte vidéo traitant du projet.</p> <p>Les objectifs spécifiques du projet sont :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Recueillir, par le biais d'une enquête en ligne, des informations concernant la législation existante en matière de santé et de sécurité au travail, les accords et mesures des partenaires sociaux ainsi que les actions menées au niveaux des établissements d'enseignement en ce qui concerne la prévention des risques psychosociaux et le stress lié au travail ;</li></ol>	<p>La sixième réunion du groupe consultatif du projet est fixée au 15 septembre 2016.</p>



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

	<ul style="list-style-type: none"><li>b. Au travers d'études de cas, identifier les moyens pratiques et concrets de lutter contre le stress lié au travail dans l'éducation, dans une perspective de favoriser des initiatives conjointes des partenaires sociaux ;</li><li>c. Favoriser davantage l'inclusion de mesures préventives contre les risques psychosociaux et le stress lié au travail dans les conventions collectives du secteur de l'éducation ;</li><li>d. Encourager les syndicats d'enseignant(e)s et les organisations d'employeurs à devenir plus proactifs au sein de leurs structures nationales de dialogue social pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies relatives à la santé et la sécurité dans les établissements d'enseignement ;</li><li>e. Soutenir le débat sur le sujet au sein du Comité européen de dialogue social sectoriel dans l'éducation ;</li><li>f. Élaborer un guide pratique sur les moyens concrets de promouvoir des initiatives conjointes des partenaires sociaux aux niveaux national, régional, et local en vue de lutter contre les risques psychosociaux dans l'éducation (en EN, FR, DE, RO, ES, SK, RU) ;</li><li>g. Préparer le terrain pour une déclaration conjointe du CSEE et de la FEEE sur la prévention des risques psychosociaux et le stress lié au travail dans le secteur de l'éducation.</li></ul>	
<p><b><i>Les partenaires sociaux européens sectoriels dans l'éducation et la promotion du potentiel de leur dialogue par la transmission de connaissances et la formation. Projet de renforcement des capacités du DSESE II</i></b></p> <p><b><i>Partenaires du projet:</i></b></p>	<p>Ce projet a pour objectif de renforcer progressivement les capacités du Dialogue social européen sectoriel dans l'éducation (DSESE) en vue d'augmenter son efficacité. Il s'agit d'une version plus approfondie du projet précédent en ce qui concerne les pays visés et le contenu. Par ailleurs, la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEEE) est activement impliquée dans le projet en tant qu'organisation partenaire.</p> <p>À l'occasion de tables rondes d'une journée dans chaque pays des organisations partenaires du projet et dans un pays candidat à l'adhésion à l'UE, les participants auront la possibilité d'acquérir davantage de connaissance sur le contenu, les procédures et les instruments du DSESE ainsi que les problématiques connexes.</p>	<p>La Conférence de clôture est fixée aux 21 et 22 juin 2016 à Amsterdam.</p>



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>NSZZ Solidarnosc (Pologne) LIZDA (Lettonie) SEB (Bulgarie) PSZ-SEH (Hongrie) FETE-UGT (Espagne) EEMU (Estonie) OLTEK (Chypre)</p> <p><b>Partenaires associés :</b> FEEE</p> <p><u>Période du projet:</u> 24 mois 01/12/2014 – 01/12/2016</p> <p><u>Subvention:</u> 331 760,89 €</p>	<p>Les objectifs spécifiques du projet sont :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Présenter les sujets liés au sujet et au Dialogue social européen, tels que la mise en œuvre de systèmes européens aux niveaux national et européen, les objectifs et le fonctionnement du dialogue, le rôle des partenaires sociaux européens, le besoin de mise en réseau et les autres parties prenantes, le programme de travail et les résultats obtenus par le DSESE entre autres ;</li><li>Faire en sorte que le partage de connaissance et l'échange d'expériences se fasse également pour les problématiques intersectorielles, telles que les conséquences de la crise économique, sur les relations industrielles en particulier, les changements démographiques, la stratégie Europe 2020, etc ;</li><li>Faire comprendre que le projet s'inscrit dans un processus durable sur lequel il faut travailler en continu ;</li><li>Garantir un effet multiplicateur en mettant en exergue l'importance de transmettre les compétences acquises au sein de leurs organisations respectives tout en assurant une connexion avec le niveau européen ;</li><li>Partager les leçons tirées de tous temps avec les représentants du DSESE en vue de renforcer davantage les relations entre les partenaires sociaux aussi bien au niveau européen qu'au niveau national ;</li><li>Favoriser le développement d'une culture de la confiance, de coopération et de mise en réseau entre les représentants du DSESE et plus particulièrement entre les membres issus des anciens États membres, des nouveaux États membres de l'UE, et - en vue d'éventuels élargissements - des pays candidats également ;</li><li>Collecter et rassembler du matériel de travail en vue de s'en servir ultérieurement dans le cadre du DSESE ;</li><li>Élaborer une « déclaration conjointe CSEE/FEEE sur le renforcement du dialogue social européen dans le secteur de l'éducation » pour appuyer la volonté des partenaires sociaux du Dialogue social sectoriel européen d'améliorer la qualité et l'efficacité de leur dialogue.</li></ol>	
--	--	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p><b>Investir dans l'éducation: Renforcer l'implication des syndicats d'enseignant(e)s dans le Semestre européen pour l'éducation et la formation</b></p> <p><b>Partenaires du projet:</b> MUT (Malte) FLC-CGIL (Italie) ESTUS (Slovénie) FLESTU (Lituanie)</p> <p><u>Période du projet:</u> 12 mois 01/11/2015 – 11/10/2017</p> <p><u>Subvention:</u> 256 592,42 €</p>	<p>Cette proposition innovante constitue le tout premier projet visant à encourager la participation des syndicats d'enseignant au Semestre européen en vue de les sensibiliser au processus décisionnel européen et de promouvoir le dialogue social national et européen dans ce domaine. La proposition a, par ailleurs, été soumise à une période où les structures du dialogue social et les syndicats de l'enseignement subissent des pressions croissantes en raison de la crise économique.</p> <p>La proposition de projet suggère que pour améliorer la contribution des syndicats d'enseignant(e)s au Semestre européen, il est nécessaire qu'ils aient des connaissances plus approfondies des principaux enjeux de celui-ci. La connaissance des objectifs, du processus, des mécanismes, des parties prenantes et de la planification des actions à mener renforcera l'engagement envers les grands objectifs de la stratégie Europe 2020 portant sur l'éducation et la formation et envers les travaux menés au niveau européen. Ces connaissances leur permettront également de collaborer plus étroitement avec les acteurs nationaux et les décideurs politiques. C'est pourquoi la formation et l'échange d'informations sont les objectifs principaux de ce projet. Les résultats de ce projet devraient servir à alimenter les futures discussions avec les employeurs sur le Semestre européen dans le domaine de l'éducation et de la formation dans le cadre du dialogue social dans l'éducation ainsi qu'à jeter les bases des futurs travaux des syndicats d'enseignant(e)s aux niveaux européen et national.</p> <p>Les objectifs spécifiques du projet sont, entre autres :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Sensibiliser les syndicats aux enjeux du Semestre européen pour l'éducation et la formation aux niveaux national, régional et local et leur fournir le savoir-faire dont ils ont besoin pour contribuer aux Recommandations par pays, aux programmes de réforme nationaux et à la planification budgétaire ;</li><li>Analyser et échanger expériences et informations concernant les manières de contribuer au Semestre européen pour l'éducation et la formation au niveau national</li></ol>	<p>Cinq séminaires de formations sont prévus en 2016-2017 :</p> <p>Du 29 février au 1<sup>er</sup> mars 2016 à Malte ; les 18-19 mai 2016 à Copenhague ; les 12-13 septembre 2016 à Vilnius ; les 3-4 novembre 2016 à Rome et les 17-18 janvier 2017 à Ljubljana.</p> <p>La deuxième réunion du groupe consultatif du projet aura lieu le 9 mars 2017, à Bruxelles.</p> <p>La Conférence finale du projet est prévue pour le 13 juin 2017, à Bruxelles.</p> <p>La troisième réunion du groupe consultatif du</p>
--	--	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

	<p>en vue d'assurer une éducation de qualité et de contribuer à atteindre les grands objectifs de la stratégie Europe 2020 sur l'éducation et la formation ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>c. Démontrer l'impact de la coordination politique du Semestre européen sur les réformes nationales en matière d'éducation et de formation, la nature incertaine des investissements dans l'éducation et présenter les évolutions dans l'opposition public/privé ;</li><li>d. Évaluer la mise en œuvre du Plan d'action du CSEE sur le Semestre européen et soutenir les organisations membres du CSEE dans la mise en œuvre d'actions dans le contexte particulier du Semestre européen pour l'éducation et la formation ;</li><li>e. Renforcer les capacités des syndicats d'enseignant(e)s nationaux à s'engager positivement dans un dialogue social avec les employeurs dans le cadre du Semestre européen.</li><li>f. Alimenter davantage les futures discussions du DSESE par le biais de la sensibilisation à la nécessité de renforcer le dialogue social aux niveaux national et européen dans le cadre du Semestre européen.</li></ul>	<p>projet aura lieu le 14 juin 2017, à Bruxelles.</p>
<p><b><i>Promouvoir les potentiels du dialogue social européen sectoriel pour le secteur de l'éducation en relevant de nouveaux défis et en explorant les expériences et les connaissances</i></b></p> <p><b><i>Partenaires du projet:</i></b> FLESTU (Lituanie) ESTUS (Slovénie) FSLE (Roumanie) IURHEEC (Croatie)</p>	<p>Ce projet cherche à se focaliser sur la promotion de l'important potentiel existant du DSESE et sur l'amélioration de son efficacité. Il se concentrera sur les Etats membres ayant une faible tradition en matière de dialogue social. Des délégués du DSESE et leurs organisations nationales seront conviés aux activités du projet avec pour objectif à long terme d'acquérir des capacités permettant un engagement plus important envers le dialogue social au niveau européen, ce dernier étant déterminant.</p> <p>Une évolution positive du partenariat social européen dans le secteur de l'éducation qui a été mis en place il y a quelques années seulement permettrait certainement aux partenaires sociaux d'enfin commencer à s'occuper des problématiques les plus urgentes relatives à la politique européenne de l'emploi, des affaires sociales et en particulier à la stratégie UE2020 pour la croissance et l'emploi.</p> <p>Les objectifs spécifiques du projet sont:</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>OPZSAV (Slovaquie) TUEM (Monténégro)</p> <p><u>Période du projet:</u> 12 mois 20/12/2013 – 19/12/2014</p> <p><u>Subvention:</u> 183.601,96 €</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>a. Identifier et combler les lacunes aux niveaux nationaux relatives aux différents systèmes de dialogue social sectoriel au niveau national et européen, identifier les sujets pertinents tels que le développement de la politique sociale européenne, les relations industrielles au niveau national et européen, les objectifs et le fonctionnement du dialogue social sectoriel européen, le rôle des partenaires sociaux européens, la nécessité de la création de réseaux entre les délégués et autres acteurs déterminants, le programme de travail et les réalisations du DSESE</li><li>b. Assurer le transfert de connaissance sur les sujets actuels importants au niveau intersectoriel comme par exemple l'impact de la crise économique, les changements démographiques, la stratégie Europe 2020 pour la croissance, la stratégie européenne pour l'emploi, etc...;</li><li>c. Assurer une durabilité grâce à un effet multiplicateur large et puissant en encourageant les participants aux séminaires à partager ce qu'ils auront appris avec les partenaires sociaux à leur niveau national de manière à renforcer le dialogue social dans leurs pays respectifs mais aussi de manière à se raccorder par la même occasion au niveau européen;</li><li>d. Partager les expériences acquises au sein du Comité de dialogue social européen sectoriel pour l'éducation afin d'entamer une vaste discussion sur le sujet de manière à renforcer la coopération entre les partenaires sociaux au niveau européen et national;</li><li>e. Promouvoir la coopération et la mise en réseau des délégués du DSESE et en particulier ceux des Etats membres historiques avec ceux des nouveaux Etats membres de l'UE, mais également – en vue de préparer les possibles élargissements futurs – ceux des pays candidats.</li><li>f. Elaborer une brochure en anglais, français et autres langues des pays participants sur les sujets abordés lors des séminaires, comprenant également de la documentation, des présentations ainsi que les résultats du projet afin d'informer les partenaires sociaux du secteur de l'éducation à différents niveaux.</li></ol>	
<p><b><i>Développement de l'expertise des syndicats d'enseignants en matière</i></b></p>	<p>Ce projet identifiera, étudiera et partagera des exemples de bonnes pratiques observées chez les syndicats d'enseignants dans les pays les plus touchés par la crise pour lutter contre cette dernière afin d'améliorer l'expertise alimentant les relations industrielles et le dialogue social mais également celle des collègues des organisations membres du CSEE à travers l'Europe. Les résultats des études de cas seront présentés lors d'une conférence, qui comprendra une</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p><b>de sortie de crise grâce à une éducation de qualité</b></p> <p><b>Partenaires du projet:</b> OLME (Grèce) TUI (Irlande) FLC-CGIL (Italie) FNE (Portugal) FECCOO (Espagne)</p> <p><u>Période du projet:</u> 12 mois 01/12/2013 – 30/11/2014</p> <p><u>Subvention:</u> 178.342,49 €</p>	<p>consultation sur l'éducation de qualité en Europe lors de laquelle les syndicats d'enseignants auront l'opportunité d'interagir directement avec des décideurs politiques européens sur la thématique de l'éducation de qualité sous l'angle de la crise, de l'emploi, de la politique sociale et du dialogue social.</p> <p>Les résultats et la présentation des activités du projet seront diffusés sous la forme d'un documentaire.</p>	
<p><b>Promouvoir l'égalité des genres au sein des syndicats d'enseignants et de la profession enseignante II » - mettre en œuvre et intensifier les actions des syndicats d'enseignants en faveur de l'égalité des genres en période d'austérité.</b></p> <p><b>Partenaires du projet :</b> UIL Scuola (Italie) UNSA (France) ASTI (Irlande) Aob (Pays-Bas) SEB (Bulgarie)</p>	<p>Ce projet permettra au CSEE et à ses organisations membres d'analyser les différentes approches nationales concernant la promotion de l'égalité des genres au sein des syndicats d'enseignants et de la profession enseignante en période d'austérité, et la manière dont les différentes parties prenantes sont impliquées dans ce processus.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Continuer à sensibiliser les organisations membres du CSEE aux questions d'égalités des genres au sein des syndicats d'enseignants et de la profession enseignante, ainsi qu'aux principaux instruments, priorités, politiques et européens dans le domaine, le tout en vue d'assurer et d'améliorer la qualité de l'éducation.</li><li>Analyser la situation actuelle concernant l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation, dans la profession enseignante et au sein des structures nationales des syndicats d'enseignants dans les Etats membres de l'UE/AELE et dans les pays candidats.</li><li>Soutenir les syndicats d'enseignants dans la mise en œuvre et le contrôle du cadre d'actions sur l'égalité des genres CES-UNICE/UEAPME-CEEP ainsi que la Charte de la CES sur le «</li></ol>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>ZNP (Pologne) Läraryörbundet (Suède)</p> <p><u>Durée du projet:</u> 12 mois 01/12/2013 – 30/11/2014</p> <p><u>Subvention:</u> 181.447,30 €</p>	<p>Gender mainstreaming » dans les syndicats dans le secteur de l'éducation aux niveaux national, régional et local.</p> <p>d. Évaluer la mise en œuvre du Plan d'action du CSEE sur l'égalité des genres et soutenir les organisations membres du CSEE dans la prise de mesures dans le domaine, plus particulièrement en période d'austérité.</p>	
<p><b><i>Le développement de la profession enseignante en période de crise économique, une tâche essentielle des partenaires sociaux de l'éducation. Définition de stratégies conjointes visant à renforcer les liens entre le secteur de l'éducation et le marché de l'emploi</i></b></p> <p><b><i>Partenaires du projet :</i></b> GEW (Allemagne) FETE-UGT (Espagne) FLESTUS (Lituanie) ESTUS (Slovénie) FEEE</p> <p><u>Durée du projet:</u> 12 mois 20/12/2012 – 20/12/2013</p> <p><u>Subvention:</u> 162.656,22 €</p>	<p>Ce projet a pour objectif général de faire comprendre mieux encore à l'opinion publique l'incidence négative résultant de la grave pénurie d'enseignants qualifiés pour les disciplines essentielles. La profession enseignante est pénalisée par l'absence de statut, qui s'est aggravée encore pendant la crise économique qui sévit depuis des années. Le projet vise à mettre en évidence le fait que les tendances émergentes ont de graves répercussions sur d'autres secteurs et sur l'ensemble du marché de l'emploi. Le projet s'adresse aux décideurs politiques en matière d'emploi dans les pays et au plan européen, et souligne la nécessité de consentir de plus gros investissements dans l'éducation afin d'atteindre les objectifs de la stratégie UE 2020.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <p>a) recenser les constats faits dans les pays et au plan régional quant aux développements récents en rapport avec la pénurie d'enseignants, ainsi que les initiatives prises par les partenaires sociaux nationaux, les agences de l'emploi, les associations d'étudiants/d'élèves, les associations de parents et d'autres parties prenantes afin de relever la prise de conscience de la situation dans le public ou de relever le statut de la profession enseignante et le prestige lié à cette fonction ;</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

	<p>b) rédiger des recommandations sur les nouvelles stratégies à prendre au plan européen pour éviter la pénurie annoncée d'enseignants qualifiés, et les soumettre aux décideurs politiques européens et nationaux ;</p> <p>c) encourager les syndicats d'enseignants et les employeurs de l'éducation à faire preuve d'une vision proactive dans leurs structures nationales de dialogue social, au moment de réfléchir à l'image liée à la profession enseignante et à l'attrait qu'elle présente ;</p> <p>d) préparer le débat sur cette question dans le cadre du Comité de dialogue social sectoriel européen de l'éducation, et aider à renforcer encore les liens existant entre les partenaires sociaux du secteur de l'éducation au plan européen et au plan national.</p>	
<p><b><i>Les syndicats d'enseignants solidaires dans la perspective d'assurer la santé et la sécurité sur le lieu de travail en temps de crise économique</i></b></p> <p><b><i>Partenaires du projet :</i></b> UIL Scuola (Italie) UNSA (France) NASUWT (Royaume-Uni) Solidarnosc (Pologne) Läraryförbundet (Suède) FECCOO (Espagne)</p> <p><u>Période du projet</u> : 12 mois 01/12/2012 – 30/11/2013</p> <p><u>Subvention</u>: 162.044,24 €</p>	<p>Ce projet, qui prend en compte les défis majeurs de l'UE en matière d'emploi et de politique sociale, s'efforce de promouvoir la solidarité entre les syndicats d'enseignants en Europe, en appui au maintien et à la promotion de conditions de travail répondant aux critères de santé et de sécurité, s'agissant en particulier des risques psycho-sociaux et de la réconciliation de la vie professionnelle et de la vie privée, alors que la crise économique accroît la pression pesant sur les travailleurs. Il s'agit de promouvoir le bien-être et la sécurité des enseignants, considérés comme conditions indispensables à la mise à disposition d'une éducation de qualité. Le projet cherche à déterminer si la crise économique et les modifications qui en découlent pour les conditions de travail des enseignants se répercutent sur la santé et la sécurité de ces derniers, d'une part, et d'autre part, d'élaborer un ensemble de recommandations concrètes et pratiques à l'usage des syndicats d'enseignants en Europe et applicables dans les pays comme au plan régional ainsi qu'aux enseignants syndiqués de la base, quant à la manière de promouvoir des conditions de travail répondant aux critères de santé et de sécurité en temps de crise économique.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

	<p>a) examiner dans une enquête en ligne si les conditions de travail des enseignants, et en particulier leur bien-être psycho-social, se sont détériorées du fait de la crise économique</p> <p>b) déterminer, à la suite d'un ensemble d'entretiens, les stratégies des syndicats nationaux d'enseignants et les mesures ayant pour but de prévenir les risques psycho-sociaux et de réconcilier la vie professionnelle et la vie privée alors que la crise économique accroît la pression pesant sur les travailleurs</p> <p>c) poursuivre les efforts visant à intégrer les risques psycho-sociaux dans les conventions collectives du secteur de l'éducation</p> <p>d) épauler les syndicats d'enseignants dans la perspective qu'ils agissent selon un schéma davantage proactif dans les structures du dialogue social en vigueur dans leur pays, s'agissant du traitement et de la définition des stratégies de santé et de sécurité dans les écoles</p> <p>e) préparer le débat sur cette question dans le cadre du Comité de dialogue social sectoriel européen dans l'éducation</p> <p>f) rédiger un ensemble de recommandations (en EN, FR, DE, ES) et pratiques à l'usage des syndicats d'enseignants en Europe en vue et applicables dans les pays comme au plan régional ainsi qu'aux enseignants syndiqués de la base, quant à la manière de promouvoir des conditions de travail répondant aux critères de santé et de sécurité en temps de crise économique.</p>	
<p><b><i>Les syndicats d'enseignant(e)s et la prévention de l'abandon scolaire précoce grâce à l'utilisation des TIC dans l'éducation</i></b></p>	<p>Ce projet vise à identifier la manière dont les TIC et l'enseignement innovant basé sur les TIC peuvent aider à motiver ou à attirer à nouveau vers l'école des individus présentant un risque d'exclusion de l'éducation formelle. Il analyse la manière dont les enseignant(e)s peuvent exploiter le potentiel des TIC pour combler le vide entre le vécu et l'apprentissage en milieu scolaire et à la maison. Ce projet, ayant pour objectif de transférer les méthodes et les meilleurs</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p><b>Partenaires du projet:</b> GL (Danemark) AOB (Pays-Bas)OZPSaV (Slovaquie) OLME (Grèce) FNE (Portugal) ESEUR (Russie) AITUCEW (Azerbaïdjan)</p> <p><b>Partenaires associés:</b> FEEE OBESSU (Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens)</p> <p><u>Période du projet:</u> 30 mois 01/11/2011 – 30/04/2014</p> <p><u>Subvention:</u> 343 536,00 €</p>	<p>pratiques à d'autres pays, examine le travail des syndicats enseignants en Europe et leur rôle dans le soutien de l'adaptation des meilleures pratiques dans leur contexte national.</p> <p>Sur la base de 4 études de cas (1 école normale, 2 écoles par pays), des lignes directrices sur l'utilisation des TIC dans l'éducation pour motiver/ré-intégrer les étudiant(e)s dans les écoles seront préparées au cours d'un atelier et évaluées lors d'une conférence. Ces lignes directrices constituent la base du travail du Comité de dialogue social européen sectoriel pour l'éducation.</p> <p>Les résultats seront publiés dans un dépliant. Pour attirer l'attention des étudiant(e)s et des enseignant(e)s, des cartes postales seront imprimées dans les 23 langues de l'Union européenne, ainsi qu'en russe.</p>	
---	---	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

Projets en partenariat avec le CSEE

Nom du projet	Organisation soumettant le projet	Objectifs	État de la procédure d'application / événements à venir
<p><b>Établissement de formation professionnelle continue dans les Balkans : Institut de formation des enseignants des Balkans - IFEB</b></p> <p><b>Partenaires:</b> CSEE SEB</p> <p><u>Période du projet:</u> 5 mois 15/02/2014-15/06/2016</p>	SEB	<ol style="list-style-type: none"><li>Définir le rôle du CSEE et de SEB (et probablement de FSLI) en tant que partenaires dans un projet du Fonds social européen visant à renforcer la formation professionnelle continue des enseignants ;</li><li>Exposer les possibilités et les obstacles relatifs à la mise en place potentielle d'un Institut de formation des enseignants des Balkans (IFEB) ;</li><li>Proposer des plans concrets pour l'établissement de l'IFEB, décrivant les responsabilités financières et administratives de toutes les parties prenantes, y compris le/les gouvernement(s) ;</li><li>Définir clairement le champ de travail de l'IFEB ;</li><li>Présenter des plans stratégiques sur la manière dont l'IFEB travaillerait avec les autres pays de la région, ainsi que les syndicats et les gouvernements ;</li><li>Envisager les possibilités pour le CSEE de lier la création de l'IFEB à celle d'un Institut européen de formation professionnelle continue pour les enseignants – IFEE (Institut de formation des enseignants européens)</li></ol>	Le rapport d'enquête préliminaire a été fixé au 1er juin 2016



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p><b>Réseau européen de politiques en matière de direction des écoles</b></p> <p>Projet de suivi s'intégrant dans un contrat cadre d'une durée de quatre ans.</p> <p><b>28 Partenaires:</b></p> <p>CSEE, FEEE, Association européenne des parents, Prof. Woods, Université d'Innsbruck, Université de Cambridge, plusieurs ministères du réseau de direction, un centre de recherches de Berlin, le Centre de recherche national d'Italie, un partenaire portugais, Prof. Moos, un groupe d'écoles turques, l'agence Tempus de Hongrie, des institutions représentant principalement (mais pas exclusivement) le monde académique et de la recherche.</p> <p><u>Période du projet:</u> 18 mois 01/ 03/2014-30/09/2015</p>	<p><b>Groupe d'évaluation et de recherche en matière d'éducation de l'Institut de mathématiques et informatiques appliquées, Crète</b></p>	<p>Le Réseau englobe des académies de gestion des établissements scolaires, des ministères de l'éducation et d'autres acteurs de la politique et la recherche en matière d'éducation. L'objectif général du Réseau est de soutenir les ministères de l'éducation dans leurs réflexions sur la politique en matière de direction des établissements scolaires.</p> <p>Activités prévues:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Discussions orientées avec le groupe d'experts – dans le cadre de la définition des axes à prendre en compte dans les orientations politiques</li><li>2. identification des 'pratiques fructueuses' – y compris les problèmes et défis liés au transfert des prérequis politiques au groupe cible,</li><li>3. apprentissage entre pairs entre les ministères de l'éducation (dans le cas de l'implication tant du CSEE que des experts</li><li>4. Élaboration de recommandations politiques (perspectives nationales et européennes).</li></ol> <p><b>Rôle du CSEE:</b> Le CSEE s'engage activement dans les activités d'apprentissage entre pairs et signe le protocole d'accord. Le CSEE définit un Plan d'action pour le CSEE et s'assure que les intérêts des professionnels sont pris en compte dans ce plan d'action. Il est impliqué dans l'échange de connaissances et doit faire en sorte que la voix des</p>	<p>Un activité d'apprentissage entre pairs sur la direction des écoles est prévue pour les 15 et 16 juin 2017 à Malte.</p>
--	--	---	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

		professionnels soit entendue au sein des réseaux nationaux et dans les activités d'échange de connaissances EPNoSL.	
<p><b>Mise en place d'un cadre européen pour la qualité de l'apprentissage et de la formation par le travail</b></p> <p><b>Partenaires du projet :</b> CES (requérant principal) TUC (Royaume-Uni) (co-requérant partenaire) CSEE</p> <p><u>Période du projet</u> : 24 mois 1/09/2014 – 30/09/2016</p>	<b>CES</b>	<p>Le projet entend contribuer à la mise en œuvre de l'Alliance européenne pour l'apprentissage. Par le biais de recherches qui feront l'objet d'un rapport, ce projet identifiera les obstacles à la mise en œuvre de l'Alliance européenne pour l'apprentissage aux niveaux sectoriel et national et la manière dont la certification européenne et les instruments de transparence peuvent contribuer à la mise en place d'un cadre européen pour la qualité de l'apprentissage et de la formation par le travail. En effet, le projet prévoit, in fine, la mise en place un cadre européen pour la qualité de l'apprentissage et de la formation par le travail qui servirait d'outil à la mise en œuvre de l'Alliance européenne pour l'apprentissage.</p> <p><b>Rôle du CSEE :</b></p> <p>Le CSEE, en tant qu'organisation membre de la CES a pour rôles dans ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• De conseiller, surveiller et évaluer les travaux menés dans le cadre du projet</li></ul>	<p>Des réunions du groupe consultatif du projet et plusieurs réunions des partenaires du projet ont lieu à intervalles réguliers</p>



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

		<ul style="list-style-type: none"><li>• D'assister à toutes les réunions du projet</li><li>• De contribuer à l'élaboration des ordres du jour des réunions</li><li>• De collaborer étroitement avec le Secrétariat de la CES</li><li>• D'examiner le rapport final du projet</li></ul>	
<p><b>COSME- Pôle paneuropéen d'apprentissage entrepreneurial</b></p> <p><b>Partenaires du projet :</b> Bergische Universität Wuppertal Child and Youth Finance International GV Partners IESE Business School International Labour Organization (ILO) Danish Foundation for Entrepreneurship Dublin Institute of Technology J.J. Strossmayer University in Osijek Manchester Academy University of Cambridge (Centre pour l'Entrepreneuriat) WKO (Chambre du Commerce autrichienne)</p>	<p><b>JA-YE Europe</b> (Fournisseur européen de programmes d'éducation à l'entrepreneuriat) / <b>EuroChambers/ SEECCEL</b> (Centre pour l'apprentissage entrepreneurial d'Europe du Sud-Est) / <b>EUproVET</b> (Fournisseurs européen d'EFPP)</p>	<p>Ce projet cherche à créer un réseau et à mettre sur pied une initiative paneuropéenne d'apprentissage entrepreneurial qui réunirait les expertises européennes et nationales. Il se penche principalement sur l'élaboration de politiques, l'amélioration de l'éducation à l'entrepreneuriat partout en Europe et entend agir en qualité d'organe consultatif pour les décideurs politiques et les institutions européennes. Ce pôle ne sera pas un organe formel dès le départ, il s'agira davantage d'une nébuleuse d'organisations et d'individus engagés dans l'éducation à l'entrepreneuriat.</p> <p>Les activités du projet visent également à favoriser l'expansion et l'impact de l'éducation à l'entrepreneuriat en Europe en se basant sur les pratiques fructueuses et l'échange d'informations. Cette initiative encourage et soutient la mise en réseau de <b>décideurs politiques, enseignants, professionnels, chercheurs, chefs d'entreprises, entrepreneurs et spécialistes du domaine</b> venant</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>Lappeenranta University of Technology University of Warwick (Centre pour l'Éducation et l'Industrie) Ministères de l'UE Représentant du Parlement européenne des commissions CULT, EMPL et ITRE Comités EY Cisco Intel Microsoft HP VISA AXA Rovio</p> <p><u>Période du projet:</u> 36 mois 01/01/2015-31/12/2017</p>		<p>des quatre coins de l'Europe et désireux d'améliorer l'éducation à l'entrepreneuriat et l'approfondissement de la coopération au niveau de l'Union européenne dans ce domaine.</p> <p>Les objectifs spécifiques de ce projets sont de :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Mettre sur pied une structure plus systématique pour l'échange d'informations et d'expérience</li><li>2) Créer un cadre de contrôle des progrès dans le domaine selon des indicateurs largement reconnus</li><li>3) Mettre en place un réseau et un pôle virtuel pour l'apprentissage entrepreneurial. Les activités couvriront tous les niveaux de l'éducation formelle, de l'enseignement primaire à l'université, et le réseau sera en mesure d'organiser des groupes de travail ayant chacun des objectifs spécifiques.</li></ol> <p><b>Rôle du CSEE :</b></p> <p>Le CSEE est un partenaire associé et détient, dès lors, un rôle consultatif dans le cadre du projet.</p>	
<p><b>ENABLE-Groupe de réflexion</b></p> <p><b>Partenaires du projet :</b> Crimes against Children Research Center, Etats-Unis Yale Center for Emotionnel</p>	<p>European Schoolnet</p>	<p>ENABLE (réseau européen contre le harcèlement dans les environnements d'apprentissage et de loisirs) a pour objectif de lutter de manière globale contre le harcèlement, en aidant les jeunes à exercer</p>	<p>Des réunions virtuelles se tiennent à intervalles réguliers.</p>



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>Intelligence, Etats-Unis EU KidsOnline, Royaume-Uni UNICEF, Serbie Telethon Kids Institute, Australie COFACE, République tchèque CSEE, Belgique Educação do Instituto Politécnico de Santarém, Portugal ProfDigitale, Italie Child Line, Lituanie Université d'Aarhus, Danemark</p> <p><u>Période du projet</u> : 24 mois 01/10/2014-33/09/2016</p>		<p>leurs droits fondamentaux à domicile, à l'école, en classe et au sein de la communauté (groupe de pairs).</p> <p>Le projet vise à développer les compétences d'apprentissage sociales et émotionnelles, en vue de renforcer les capacités de résistance chez les jeunes, de leur permettre de mieux comprendre leurs interactions en ligne et hors ligne, et d'agir de manière plus responsable et efficace.</p> <p>ENABLE sera mis en œuvre dans une demi-douzaine de pays à travers l'Europe et s'adressera à 6 000 jeunes âgés de 11 à 14 ans, 2 000 parents et au moins 30 écoles.</p> <p><b>Rôle du CSEE :</b></p> <p>Contribuer dans une perspective syndicale et participer régulièrement aux réunions/discussions du réseau.</p>	
<p><b>Asie centrale – Consortium</b></p> <p><b>Partenaires du projet :</b> Internationale de l'éducation/ CSEE Syndicat d'enseignant(e)s australien</p>	<p><b>Internationale de l'éducation/ CSEE</b></p>	<p>Il s'agit d'un projet de coopération et de développement visant à promouvoir des changements au sein des pays affiliés à l'IE en Asie centrale afin de passer du statut simple de fonctionnaires à des organisations plus démocratiques, indépendantes, transparentes fortes</p>	<p>Au Kazakhstan, cinq ateliers sur les droits humains et syndicaux ainsi que la réunion « Evaluation nationale et planification » sont prévus en 2016. Les dates sont à confirmer.</p>



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>Lärarförbundet UEN</p> <p><u>Période du projet</u>: 48 mois 01/01/2013-31/12/2016</p>		<p>et durables. Actuellement, le projet est mené au Kazakhstan ainsi qu'au Tadjikistan.</p> <p>Le projet comprend diverses mesures de formations à l'attention des dirigeants syndicaux des oblasts et des raïons de chaque pays. Ces formations se penchent sur les thèmes identifiés et jugés prioritaires par les syndicats d'enseignant(e)s et les partenaires sociaux, tels que le dialogue social, l'égalité des genres, le travail des enfants, etc.</p>	<p>Au Tadjikistan, quatre ateliers sur les recommandations de l'OIT-UNESCO sur le Statut des enseignant(e)s, quatre ateliers sur le renforcement des capacités ; et une réunion « Evaluation nationale et planification » sont prévus en 2016.</p>
<p><b><i>tMAIL (Application mobile des enseignant(e)s pour l'apprentissage innovant)</i></b></p> <p><b><i>Partenaires du projet :</i></b> Université autonome de Madrid Université de Hull Université de Vienne Youth Entrepreneurial Service Foundation, Skopje European Distance and E-Learning Network, Royaume-Uni Kidimedia BVBA, Bruxelles</p> <p><u>Période du projet</u> : 24 mois 01/11/2015-31/10/2017</p>	<p>Fellow Research Foundation Flanders (FWO) Département des sciences éducatives Université libre de Bruxelles, Belgique</p>	<p>L'objectif de ce projet consiste à développer et à évaluer une application mobile fournissant aux enseignant(e)s une formation personnalisée sur l'enseignement des stratégies d'apprentissage autorégulées dans l'enseignement primaire. Cette application permet, en outre, de collecter et de traiter des données pouvant servir aux étudiants, aux enseignant(e)s, aux formateurs et à l'élaboration des politiques à différents niveaux.</p> <p>Les activités du projet sont organisées en plusieurs packs de travail. Les packs de travail orientés sur la gestion couvrent deux années, ceux orientés sur le contenu s'alignent sur un calendrier fixe et se succèdent étroitement.</p> <p><b>Rôle du CSEE :</b></p>	<p>Des réunions virtuelles se tiennent tous les mois.</p> <p>Les réunions du groupe consultatifs sont fixées aux 27-28 juin 2016 à Vienne et aux 19-20 janvier 2017.</p>



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

		Le CSEE participe aux réunions du conseil de gestion du projet et est activement impliqué dans deux séminaires du projet.	
<p><b>Renforcer la participation des partenaires sociaux dans le cadre du soutien de l'UE aux investissements publics dans l'éducation et la formation</b></p> <p><b>Partenaires du projet :</b> CES CEEP ETUCE-CSEE FEEE</p> <p><u>Période du projet</u> : 24 mois 15/12/2015-15/11/2017</p>	CES	<p>Le principal objectif du projet consiste à renforcer le rôle des partenaires sociaux au niveau européen, national et régional dans le cadre des opportunités de financement et d'investissement en matière de formation et d'éducation. Le projet contribuera à la mise en œuvre du Fonds européen pour les investissements stratégiques et au renforcement de la mise en œuvre et de l'utilisation des fonds accordés par le FSE et la BEI.</p> <p>Deux études de recherche seront menées au cours du projet. La première se penchera sur la situation actuelle du financement et de l'investissement de l'UE alloués à la formation et à l'éducation publique. La seconde analysera la façon dont le financement et l'investissement sont mis en œuvre au niveau national, local et régional en ce qui concerne le financement public pour les divers programmes de formation et d'éducation, infrastructures et équipements techniques. Il examine également le rôle des partenaires sociaux dans le cadre de ces opportunités de financement public.</p>	La première réunion du groupe consultative du projet est prévue pour avril 2016.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

		<b>Rôle du CSEE</b>	
<p><b>Forum européen pour une collaboration plus étroite dans l'enseignement (EFFECT) - une étude de faisabilité</b></p> <p><b>Partenaires du projet :</b> Conférence des recteurs d'écoles académiques en Pologne (CRASP) Association européenne des universités d'enseignement à distance ESU CSEE Higher Education Academy Conférence des recteurs hongrois Conférence des recteurs</p>	EUA (Association européenne des Universités)	<p>En tant qu'affilié à la CES, le CSEE joue un rôle consultatif, de surveillance et d'évaluation, participe à toutes les réunions du projet, invite et implique ses organisations membres dans le cadre de la conférence et des interviews du projet, participe aux comités consultatifs du projet et aux conférences, participe à l'élaboration de l'ordre du jour des réunions et révisé le rapport final du projet.</p> <p>Ce projet se penche sur les objectifs connexes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter l'échange et la collaboration entre les parties prenantes et acteurs européens pour l'amélioration de l'enseignement supérieur ;</li><li>- Identifier les pratiques fructueuses et mettre en place de nouvelles approches innovantes en vue d'améliorer la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement ;</li><li>- Apporter un soutien aux établissements pour la mise en œuvre d'approches visant à améliorer la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement ;</li><li>- Créer un modèle de structure européenne durable pour l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement .</li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Phase initiale 1.12.2015 – 29.02.2016</li><li>2. Phase de collaboration du Groupe consultatif</li><li>3. Phase pilote</li><li>4. Phase d'évaluation</li></ol>



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>allemands Université de Lettonie Université de Finlande orientale Université de Porto Association irlandaise des universités</p> <p><b>Partenaires silencieux :</b> CEL Centre of Education and Learning Université des sciences appliquées et des arts, Suisse romande Universités d'Estonie</p> <p><u>Période du projet</u> : 36 mois 1/12/2015-30/11/2018</p>		<p>Ce projet est fondé sur l'analyse de problèmes. En effet, ses activités ont pour objectif de trouver les moyens de relever les défis principaux auxquels doit faire face l'enseignement supérieur, tels que le nombre croissant d'étudiants et la diversité de ces derniers – face à un personnel et à des moyens financiers qui n'évoluent pas ; l'abandon et la rétention ; la maximisation des possibilités et les défis de l'apprentissage basé sur les TIC ; ainsi que la reconnaissance de l'excellence enseignante et son influence sur la réussite des étudiants. Il est probable que le projet aboutissent également à des recommandations à l'attention des politiques, tout particulièrement avec un point de vue européen, afin d'améliorer la qualité des établissements d'enseignement supérieur et l'enseignement supérieur en général.</p> <p><b>Rôle du CSEE :</b></p> <p>En tant que partenaire du projet, le CSEE joue un rôle consultatif.</p>	
<p><b>Réseau européen de politiques en matière de direction des écoles</b></p> <p><b>28 Partenaires:</b></p>	<p><b>Groupe d'évaluation et de recherche en matière d'éducation de l'Institut de mathématiques et</b></p>	<p>Le Réseau englobe des académies de gestion des établissements scolaires, des ministères de l'éducation et d'autres acteurs de la politique et la recherche en matière d'éducation. L'objectif général du Réseau est de soutenir les ministères de</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>CSEE, FEEE, Association européenne des parents, Prof. Woods, Université d'Innsbruck, Université de Cambridge, plusieurs ministères du réseau de direction, un centre de recherches de Berlin, le Centre de recherche national d'Italie, un partenaire portugais, Prof. Moos, un groupe d'écoles turques, l'agence Tempus de Hongrie, des institutions représentant principalement (mais pas exclusivement) le monde académique et de la recherche.</p> <p><u>Période du projet:</u> 18 mois 01/ 03/2014-30/09/2015 (Projet de suivi s'intégrant dans un contrat cadre d'une durée de quatre ans.)</p>	<p><b>informatique appliquées,</b> Crète</p>	<p>l'éducation dans leurs réflexions sur la politique en matière de direction des établissements scolaires.</p> <p>Activités prévues:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>5. Discussions orientées avec le groupe d'experts – dans le cadre de la définition des axes à prendre en compte dans les orientations politiques</li><li>6. identification des ' pratiques fructueuses' – y compris les problèmes et défis liés au transfert des prérequis politiques au groupe cible,</li><li>7. apprentissage entre pairs entre les ministères de l'éducation (dans le cas de l'implication tant du CSEE que des experts</li><li>8. Élaboration de recommandations politiques (perspectives nationales et européennes).</li></ol> <p><b>Rôle du CSEE:</b> S'engage activement dans les activités d'apprentissage entre pairs et signe le protocole d'accord. Le CSEE définit un Plan d'action pour le CSEE et s'assure que les intérêts des professionnels sont pris en compte dans ce plan d'action. Il est impliqué dans l'échange de connaissances et doit faire en sorte que la voix des professionnels soit entendue au sein des réseaux nationaux et dans les activités d'échange de connaissances EPNoSL.</p>	
--	--	--	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p><b>Initiation des enseignant(e)s</b></p> <p><b>Partenaires:</b></p> <p>Université de Gazi, Turquie Demirlibahçe İlköğretim Okulu (Ecole primaire turque) Cağribey Anadou Lisesi Professionshøjskolen University college Sydndanmark, Danemark Escola Superior de Educação do Instituto Politecnio do Port, Portugal Jyväskylä Yliopisto, Finlande Jyskän Koulu, école en Finlande Mâkelânmäen Koulu, école en Finlande Karslstads Universitet, Suède Skivedskolan, école en Suède Kronoparkskolan, école en Suède</p> <p><b>27 partenaires associés</b> provenant d'universités européennes, d'institutions d'éducation pour les enseignant(e)s, de l'OAJ et du CSEE</p>	<p>Fondation « Respect Network »</p>	<p>Ce projet de développement Comenius s'adresse aux étudiant(e)s des écoles normales et insiste sur la responsabilité commune de la formation d'enseignant(e) et des écoles pour assurer la formation initiale, l'initiation et le développement professionnel continu. Il va</p> <p>a) identifier les caractéristiques nécessaires à l'autonomisation personnelle, sociale et professionnelle des jeunes enseignant(e)s (étudiant(e)s des écoles normales) par le développement et la mise en œuvre de programmes d'initiation;</p> <p>b) promouvoir l'importance des compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie pour les jeunes et le rôle des enseignant(e)s comme agents du changement en organisant des semaines européennes d'échanges interculturels dans le cadre des programmes d'initiation;</p> <p>c) identifier les rôles et les compétences des formateurs(-rices) des enseignant(e)s, des dirigeant(e)s scolaires et des mentors dans les programmes d'initiation en organisant un cours Comenius de cinq jours en service dans le cadre du développement professionnel continu;</p>	
---	--------------------------------------	---	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>Période du projet: 36 mois 01//01/2013 – 30/12/2015</p>		<p>d) établir une plate-forme de débat sur la formation initiale des enseignant(e)s, leur initiation et leur développement professionnel continu en offrant chaque année des cours Comenius en service, des symposia nationaux et internationaux, une technologie de communication moderne et des publications.</p> <p><b>Rôle du CSEE:</b> en tant que partenaire associé, le CSEE participera aux réunions significatives pour donner son avis sur les plans d'initiation et disséminer les résultats du projet.</p>	
<p><b>REINVENT</b> (Reflecting on Innovation policy and inclusiveness in education systems - Réflexions sur les politiques d'innovation et le caractère inclusif des systèmes d'éducation)</p> <p><b>28 Partenaires:</b> CSEE, FEEE, Association européenne des parents, Prof. Woods, Université d'Innsbruck, Université de Cambridge, plusieurs ministères du réseau de direction, un centre de recherches de Berlin, le Centre de recherche</p>	<p><b>Groupe de recherche éducative et d'évaluation de l'Institut des mathématiques appliquées et computationnelles de Crète</b></p>	<p>REINVENT se base sur l'intersection entre les exigences d'une croissance intelligente et inclusive et les arrangements pour les principes d'apprentissage proposés aux jeunes dans le but de leur apporter les compétences, la connaissance et les attitudes qui leur permettront réellement de « naviguer » dans le contexte d'une société en évolution fondée sur les principes de justice, d'inclusion, de stabilité et de cohésion.</p> <p>Le projet tente de développer une politique à l'échelle européenne pour promouvoir la mise en œuvre des compétences clés dans l'éducation scolaire.</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

<p>national d'Italie, un partenaire portugais, Prof. Moos, un groupe d'écoles turques, l'agence Tempus de Hongrie, des institutions représentant principalement (mais pas exclusivement) le monde académique et de la recherche.</p> <p><u>Période du projet:</u> 36 mois 01/ 01/2012 – 30/12/2014</p>		<p><b>Rôle du CSEE:</b> en tant que partenaire à part entière du projet, le CSEE participe à toutes les réunions du consortium et est responsable de l'organisation d'une conférence des parties prenantes au cours de la seconde moitié du projet.</p>	
<p><b><i>Autonomie professionnelle, responsabilité et direction efficace</i></b></p> <p><b><i>Partenaires:</i></b> FEEE Ministère de l'éducation et de la culture de Malte Autorités des collectivités locales du RU CSEE AOB (Pays-Bas)</p> <p><u>Période du projet:</u> 12 mois 01/12/2013 – 30/11/2014</p>	<p><b>Conseil de l'éducation secondaire des Pays-Bas (VO-Raad)</b></p>	<p>Dans cette étude, les relations industrielles et de l'emploi sont notre point de départ. Toutefois, elles sont décrites du point de vue de l'amélioration de la qualité et de la performance éducative.</p> <p>En principe, les structures de gestion dans l'éducation peuvent être décrites comme des hiérarchies, avec des autorités distinctes et des responsabilités définies à différents niveaux.</p> <p>Dans une analyse documentaire, des concepts clés tels que la fonctionnalité décentralisée, la distribution de la direction, les types de responsabilité et d'auto-évaluation des écoles seront résumés.</p>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

		<p>Les questions suivantes seront abordées:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comment le dialogue social est-il organisé dans le pays d'apprentissage entre pairs ?</li><li>- Quels sont les sujets clés et les préoccupations des employeurs et des syndicats en ce qui concerne les objectifs à déterminer, les mécanismes visant à améliorer la qualité et la répartition des responsabilités entre les acteurs principaux ?</li><li>- Modèles de décentralisation fonctionnelle en ce qui concerne les responsabilités et l'évaluation, dans le sens de « qui décide sur un aspect particulier » tel que la standardisation des tests utilisés, l'usage des normes absolues ou relatives, qui est responsable de la gestion de l'information ?</li><li>- Quel sont les leviers fondamentaux pour accroître l'efficacité de l'éducation aux différents niveaux des responsabilités : chefs d'établissements, directeurs d'écoles et enseignants ?</li><li>- Quelle est la situation en ce qui concerne l'utilisation par les écoles de l'information issue d'évaluations internes et externes en vue d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage ?</li><li>- Quels sont les réussites et les bonnes pratiques dans les pays d'apprentissage entre pairs, et à défaut, quels sont les domaines problématiques et les lacunes dans les différents contextes nationaux ?</li></ul>	
--	--	--	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

		<b>Rôle du CSEE:</b> Dans sa qualité de co-requérant, le CSEE participe dans les réunions du groupe de direction, contribue à assurer la qualité de la recherche et la dissémination des résultats parmi ses organisations membres.	
<p><b>Soutenir les chercheurs de l'enseignement supérieur en début de carrière en Europe ; le rôle des employeurs et des syndicats</b></p> <p><b>Partenaires:</b> FEEE CSEE</p> <p><u>Durée du projet:</u> 12 mois</p> <p>20/10/2013–19/10/2014</p>	<p>« Association des employeurs des universités et des collègues » (UCEA)</p>	<p>Le présent projet est lié aux discussions tenues au sein du groupe de travail 3 "enseignement supérieur" dans le contexte du dialogue social. Les principaux objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Parvenir à une compréhension commune, et dans la mesure du possible d'un résultat dans le cadre du DSESE, concernant les défis particuliers auxquels doivent faire face les chercheurs en Europe au début de leur carrière, tout en prenant en compte tant les perspectives que les rôles des syndicats d'une part et les employeurs d'autre part, ainsi que les options disponibles pour lever ces défis.</li><li>• Permettre aux partenaires sociaux européens de l'éducation de mieux comprendre ce qui peut être fait pour améliorer les relations industrielles et d'emploi pour les chercheurs en début de carrière.</li><li>• Explorer où le dialogue entre partenaires sociaux nationaux améliore la situation des chercheurs en début de carrière.</li></ul>	



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

		<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser au travail existant dans le domaine des chercheurs en début de carrière (entre autres la charte européenne pour les chercheurs, le code de bonne conduite pour le recrutement des chercheurs, la stratégie RH relative aux chercheurs et le logo d'excellence RH en recherche de la CE », la recommandation de l'UNESCO, le rapport du CSEE) leur mise en œuvre et leurs avantages en ce qui concerne l'amélioration la qualité de la recherche par le biais de services de soutien de grande qualité pour les chercheurs en début de carrière.</li><li>• Comprendre les tendances dans les évolutions de carrière de chercheurs féminins, y compris les domaines de progrès, et identifier des initiatives qui ont été couronnées de succès en réalisant une égalité dans les progressions de carrière, en particulier les initiatives conçues pour aider des chercheurs en début de carrière.</li><li>• Produire un ensemble de ressources, comprenant des études de cas, des recherches davantage axée sur les praticiens et une orientation politique conçue comme complément au travail international existant dans ce domaine</li><li>• Faciliter l'apprentissage par les pairs entre partenaires sociaux nationaux dans le secteur de</li></ul>	
--	--	---	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

		<p>l'éducation, en particulier dans le secteur de l'enseignement supérieur; échanger de bonnes pratiques et des expériences d'apprentissage.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contribuer au dialogue social entre organisations des employeurs et syndicats dans le secteur de l'éducation, en particulier en vue de poursuivre le travail actuel du groupe de travail 3 sur l'enseignement supérieur et la recherche et d'améliorer la coordination, le fonctionnement et l'efficacité du dialogue social sectoriel européen pour l'éducation.</li></ul> <p><b>Rôle du CSEE:</b> Dans sa qualité de co-requérant, le CSEE participe dans les réunions du groupe de direction, contribue à assurer la qualité de la recherche et la dissémination des résultats parmi ses organisations membres.</p>	
--	--	---	--



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

12.9 Programme de travail 2013 – 2016

**CSEE – Région européenne de l'Internationale de l'éducation  
programme de travail 2013-2016**

La mise en œuvre du programme sera coordonnée avec le programme et les activités de l'IE dans le respect des 5 priorités établies lors du 6ème Congrès mondial de l'IE.

**ECONOMIE : CRISE, PRIVATISATION, INFLUENCE DU SECTEUR DES AFFAIRES**

(les principes de travail relatifs à la crise dans cette section spécifique s'entendent comme des principes régissant également les sections suivantes)

- Mener campagne avec les organisations membres pour dénoncer et combattre le recours à des politiques d'austérité fondées sur l'idéologie comme moyen de sortir de la crise économique et financière.
- Au sein de l'IE et en collaboration avec la CES, promouvoir et défendre des solutions alternatives plus inclusives à la crise économique et financière.
- Participer avec les organisations sœurs aux activités de la CES afin d'assurer une plateforme pour les Services publics au sein de la CES pour combattre la crise.
- En ces temps de crise, mettre la profession enseignante au centre de nos activités, documenter la dégradation de la profession et le besoin de soutien, de développement professionnel continu et de leadership distribué.
- Influencer la politique éducative de la Commission européenne afin qu'elle tienne compte de l'impact de la crise sur l'éducation et sur les enseignant(e)s.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Soutenir activement les organisations membres, à leur demande.
- En coopération avec les autres partenaires sociaux et les organisations concernées, introduire comme thème global dans toutes les activités les développements de la crise économique et financière, en veillant à inclure les aspects mondiaux.
- Dans le but d'explorer des alternatives viables, continuer à analyser les politiques économiques de l'Union européenne et de la zone Euro dans la perspective d'un syndicat d'enseignant(e)s.
- Dans l'optique d'influencer la politique de développement, surveiller et analyser le travail des institutions européennes et les développements liés aux traités européens, au budget de l'UE, aux tendances à la privatisation et autres questions connexes. Contrôler et documenter les conséquences du Semestre européen de l'éducation.
- Au sein de l'IE et avec la CES, l'ETUI et les partenaires concernés, poursuivre les campagnes de travail qui abordent la taxe européenne sur les transactions financières, les réformes de la gestion et de la responsabilité des entreprises et d'autres domaines qui s'inscrivent dans les solutions alternatives à la crise.
- Faciliter les contacts entre les Organisations membres dans le projet interne *Crisis LINK* et leur donner ainsi une occasion d'échanger des informations sur l'impact de la crise dans les différents pays, en vue de les utiliser dans le débat national et de chercher du soutien dans la solidarité et la coopération entre les Organisations membres.
- Continuer le lobbying auprès du Parlement européen en vue d'y obtenir une plateforme solide de soutien au secteur de l'éducation publique.
- Répertoire et documenter l'augmentation de la privatisation et des partenariats public-privé.
- Au sein de l'IE et avec la CES, continuer à planifier des actions globales sur le thème de la croissance économique et son impact, en veillant à les adapter à l'évolution de la situation et à les ajuster fréquemment.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Soutenir le développement du travail global de l'IE sur la crise économique. Combiner la Journée mondiale d'action 2013 de l'IE et ses activités connexes avec des actions européennes spécifiques.
- Intégrer la recherche sur les conséquences de la crise en coopération avec l'Institut de recherche de l'IE, l'ETUI et les Organisations membres de l'IE.
- Organiser une réunion spéciale sur le thème de la croissance économique pour les Organisations membres dans les pays les plus affectés par la crise.
- Continuer de contrôler l'impact de la crise économique sur le secteur de l'éducation en Europe en menant régulièrement des mini-enquêtes sur les questions liées à la crise et en distribuant les conclusions des résultats.
- Poser candidature auprès de la Commission pour réaliser un projet commun CSEE/FEEE sur la profession enseignante dans la crise économique, comprenant une action-enquête scientifique et une conférence en 2013, menée conjointement avec la Commission européenne, les gouvernements européens et les partenaires sociaux.
- Poser candidature auprès de la Commission pour organiser un séminaire commun CSEE/FEEE lié à la plateforme européenne des entreprises et inviter de grandes entreprises européennes progressistes à un séminaire sur la profession enseignante en période d'austérité.
- Chercher l'appui du Comité économique et social européen afin qu'il influence les politiques européennes sur la profession enseignante et qu'il encourage la mise en place d'une Conférence en collaboration avec le CSEE.
- Inviter les Ministres européens de l'Education à un Sommet (Conférence) sur la manière dont la crise économique et financière affecte l'éducation en 2013.
- Rassembler sans cesse de la documentation : statistiques, modifications des lois et des dispositions concernant les enseignant(e)s, activités des Organisations membres (sur l'effet et les conséquences dans les pays tiers) et distribution des informations.

## POLITIQUES EDUCATIVES

### EDUCATION EN GENERAL ET QUALITE DE L'EDUCATION / PROCESSUS EUROPE 2020

- Continuer à participer à la mise en œuvre du processus Europe 2020 et aux initiatives phares du cadre stratégique Education et Formation 2020.
- Optimiser notre influence sur la politique européenne en matière d'éducation au niveau national.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Suivre la mise en œuvre de réalisations positives de la politique éducative européenne et les défendre dans les pays tiers. Rester en contact avec les institutions et agences européennes concernées par leur mise en œuvre (ex : ETF).
- Etudier et influencer l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux indicateurs et repères.
- Contrôler les initiatives de l'UE sur l'emploi des jeunes et sur le lien entre éducation et emploi, compétences et emploi, apprentissage et prévision d'emploi.
- Participer à l'élaboration et contrôler la mise en œuvre de la politique européenne sur tous les domaines prioritaires de l'éducation, comme la mobilité dans l'apprentissage, l'enseignement des langues, la formation à l'entrepreneuriat, l'enseignement des mathématiques et des sciences, l'éducation au développement durable etc.
- Continuer à participer activement aux groupes de travail Méthode ouverte de coordination de la Commission européenne, en vue d'identifier des occasions de participer à d'autres groupes de travail thématiques de la Commission européenne.
- Défendre l'éducation de qualité et contrôler l'élaboration de mécanismes d'assurance qualité aux niveaux européen et national ; rester en contact avec les institutions et agences européennes concernées quant à leur mise en œuvre (ex : CEDEFOP).
- Suivre et influencer l'adoption et la mise en œuvre des conclusions du Conseil sur l'alphabétisation, qui doivent être adoptées par la Présidence chypriote.
- Chercher de nouvelles possibilités de représentation au niveau européen dans les événements, les conférences, les groupes de travail temporaires et permanents et les groupes d'experts sur la politique éducative.
- Poursuivre la coopération et chercher de nouvelles occasions de travailler avec les autres syndicats et les organisations professionnelles actives dans le domaine de l'éducation, comme la FEEE, la CES, la FSESP, l'ESU, l'ATEE etc.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Continuer à publier pour les Organisations membres des circulaires d'informations spéciales sur le processus Education et Formation 2020.
- Poursuivre les réunions avec le Comité consultatif sur l'Education du CSEE dans le but de contrôler les initiatives européennes en termes d'éducation.

**EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE**

- Analyser le travail de la DG Education et Culture de la Commission européenne sur les enseignant(e)s de l'éducation de la petite enfance.
- De manière proactive, continuer à représenter et à influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière d'éducation de la petite enfance*.
- Maintenir notre représentation et influencer l'élaboration et la mise en place des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe des parties prenantes en matière d'abandon scolaire précoce et d'éducation de la petite enfance* de la Commission européenne.
- Dans cette perspective, chercher de nouvelles possibilités de représentation active au niveau européen dans les événements, les conférences, les groupes de travail temporaires et permanents et les groupes d'experts dans ce domaine.
- Poursuivre et chercher la coopération avec d'autres syndicats et organisations professionnelles actifs dans ce domaine de l'éducation.
- Suivre et observer la mise en œuvre du document de politique du CSEE sur l'éducation de la petite enfance.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Documenter la mise en œuvre du document politique du CSEE sur l'éducation de la petite enfance.

**ABANDON SCOLAIRE PRECOCE**

- Contrôler la politique de l'UE sur l'abandon scolaire précoce et la mise en œuvre des références de l'initiative phare Europe 2020 sur l'abandon scolaire précoce.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Influencer la mise en œuvre des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière d'abandon scolaire précoce* et continuer à participer activement à ce groupe.
- Influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe des parties prenantes en matière d'abandon scolaire précoce et d'éducation de la petite enfance* de la Commission européenne et continuer à participer activement à ce groupe.
- Chercher de nouvelles possibilités de représentation au niveau européen dans les événements, les conférences, les groupes de travail temporaires et permanents et les groupes d'experts dans ce domaine.
- Approfondir et rechercher la coopération avec d'autres syndicats et organisations professionnelles actifs dans ce domaine de l'éducation.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Continuer à mener le projet sur l'utilisation des TIC dans l'éducation pour éviter l'abandon scolaire précoce.

**ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS**

- Suivre de près l'évolution du processus de Copenhague et la mise en œuvre du Communiqué de Bruges dans tous les pays européens.
- Analyser en détails et suivre les recommandations et les études politiques publiées par le CEDEFOP.
- Contrôler la mise en œuvre des systèmes de référencement national via le CEC, l'EQAVET, l'ECVET et l'ECTS.
- Continuer à participer activement et à influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de développement professionnel des formateurs(trices) de l'EFP*.
- S'engager dans de nouvelles voies de représentation active au niveau européen dans les événements, les conférences, les groupes de travail temporaires et permanents et les groupes d'experts dans ce domaine.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Analyser et informer les Organisations membres sur les mécanismes d'assurance qualité dans l'EFPP et l'adoption du cadre de référence pour l'assurance de la qualité (CERAQ).
- Contrôler en détails et influencer l'adoption et la mise en œuvre des *Recommandations du Conseil sur la validation de l'apprentissage non formel et informel*, qui doivent être adoptées par la Présidence chypriote.
- S'engager activement dans le suivi de la politique de l'UE sur la mise à niveau et la gestion prévisionnelle des compétences.
- Approfondir la coopération avec la CES en vue d'une représentation active aux réunions du CEDEFOP, au Comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP) et au Comité consultatif sur le CEC.
- Approfondir et coopérer activement avec d'autres syndicats et organisations professionnelles actifs dans ce domaine de l'éducation.
- Continuer à organiser des événements/séminaires sur l'EFPP à l'attention des enseignant(e)s et des experts dans ce domaine.
- Gérer en détails et assurer le suivi sur la mise en œuvre du document politique du CSEE sur l'EFPP.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Etablir un rapport sur la mise en œuvre du document politique du CSEE sur l'EFPP.
- Chercher des opportunités pour un projet sur les enseignant(e)s de l'EFPP.

**DIRECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

- En vue de contribuer à l'élaboration de la politique de l'UE sur la direction des établissements scolaires, suivre de près cette question de politique.
- Etendre davantage la participation active au *Réseau européen pour le développement des politiques de direction des établissements scolaires* (EPSNoSL).



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Chercher de nouvelles possibilités de contribuer au niveau européen à des événements, des conférences, des groupes de travail temporaires et permanents et des groupes d'experts dans ce domaine.
- Etendre la coopération avec les autres syndicats, les organisations et agences professionnelles travaillant dans ce domaine de l'éducation (ESHA, FEEE, OCDE) et s'engager avec eux dans de nouveaux mécanismes de coopération.
- En vue vérifier l'application des recommandations, suivre de près la mise en œuvre du document politique du CSEE sur la direction des établissements scolaires.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Etablir un rapport sur la mise en œuvre du document politique du CSEE sur la direction des établissements scolaires.
- Organiser des réunions sur la direction des établissements scolaires dans le cadre de la conférence mondiale de l'IE sur ce thème.

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE**

- Contrôler la mise en œuvre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, en accordant une attention particulière à l'internationalisation et à la modernisation de l'enseignement supérieur, à la mobilité, à l'égalité des genres, au classement des universités etc, en vue d'influencer les politiques de l'UE en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre du processus Europe 2020.
- S'engager plus avant dans le Processus de Bologne en tant que membre actif du Groupe de suivi de Bologne, afin d'influencer le processus.
- Plaider pour l'amélioration de la qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche bénéficiant de l'aide d'un environnement de soutien.
- Poursuivre la coopération existante et chercher de nouveaux moyens de coopération avec d'autres syndicats, organisations professionnelles et agences actifs dans ce domaine de l'éducation, comme le groupe E4.
- Influencer ce domaine de politique, en qualité de membre du Registre européen des agences de garantie de la qualité de l'enseignement supérieur, (EQAR) et de l'association du Forum européen de l'assurance qualité (EQAF).



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Rechercher des occasions de devenir membre du groupe E4.
- Faire jouer l'influence du CSEE sur l'adoption des initiatives politiques de l'UE en matière de recherche, sur la mise en œuvre du cadre européen de la recherche et sur l'adoption de l'initiative Horizon 2020.
- Contrôler le travail de l'Institut européen de technologie.
- Répertorier les possibilités d'organiser les chercheurs(euses), s'engager plus avant dans les réunions du Groupe de travail de la CES sur l'organisation des chercheurs(euses).
- En vue d'étendre l'influence sur l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine, continuer à participer activement au *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de modernisation des universités*.
- Chercher de nouvelles possibilités de contribuer au niveau européen à des événements, des conférences, des groupes de travail temporaires et permanents et des groupes d'experts dans ce domaine.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Continuer les réunions et coordonner des actions avec le HERSC.
- Organiser en 2014 un événement en coopération avec le Groupe de suivi de Bologne.
- Etablir un rapport/mener une étude pour la prochaine réunion ministérielle de Bologne en 2015 (Yerevan, Arménie)
- Présenter un document de politique sur les études doctorales/les chercheurs en début de carrière lors de la prochaine conférence de l'HERSC en 2014.

**APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE**

- En vue d'influencer les politiques de l'UE en matière d'apprentissage tout au long de la vie, contrôler l'évolution de ce domaine de politique en ce qui concerne le développement de l'apprentissage formel, informel et non formel.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Prendre des mesures de contrôle sur la mise en œuvre de l'enseignement des compétences clés, afin de permettre au CSEE d'influencer des initiatives futures de l'UE en vue de renouveler les compétences clés.
- Influencer l'adoption et la mise en œuvre de l'initiative du programme Erasmus pour tous et du programme d'apprentissage tout au long de la vie, qui doivent être adoptés en 2013.
- Poursuivre le contrôle de la mise en œuvre des Cadres nationaux de qualifications (CNQ).
- Poursuivre la représentation active du CSEE auprès du *Comité du programme d'apprentissage tout au long de la vie (futur programme Erasmus)* de la Commission européenne pour exercer une influence sur la conception future du programme.
- Chercher à préparer les étapes d'action appropriées, contrôler la mise en œuvre de *L'agenda européen pour l'apprentissage des adultes (2012-2014)*.
- Exercer une influence sur l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière d'assurance de la qualité dans l'apprentissage des adultes*.
- En tant que membre du *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de financement de l'apprentissage des adultes*, chercher à influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine.
- Chercher de nouvelles possibilités de contribuer au niveau européen à des événements, des conférences, des groupes de travail temporaires et permanents et des groupes d'experts dans ce domaine.
- Poursuivre la participation au Groupe de travail sur l'apprentissage tout au long de la vie de la CES.
- Etendre la coopération avec les autres syndicats, les organisations et agences professionnelles actifs dans ce domaine de l'éducation (ESHA, FEEE, OCDE) et s'engager avec eux dans de nouveaux mécanismes de coopération.

**NOUVELLES TECHNOLOGIES ET APPRENTISSAGE A DISTANCE**



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- En tant que membres actifs du *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de TIC et d'Education*, chercher à influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine.
- Continuer à mener le projet sur l'utilisation des TIC dans l'éducation pour éviter l'abandon scolaire précoce (ELFE-ESL)
- Contrôler et assurer le suivi de la manière dont les organisations membres mettent en œuvre les recommandations de l'ELFE au niveau national.
- Analyser et contrôler les initiatives de l'UE visant à accroître le potentiel des TIC comme outil permettant l'apprentissage tout au long de la vie.
- Dans le but de préparer des étapes d'action, poursuivre le contrôle de l'élaboration de l'agenda numérique.
- Poursuivre les recherches, le contrôle et l'information quant à la manière dont les TIC soutiennent l'expérience et les compétences.
- Rechercher des occasions de coopération et d'apprentissage mutuel avec les institutions nationales de formation des enseignant(e)s sur la manière dont les enseignant(e)s sont préparé(e)s à l'utilisation des TIC dans leur enseignement.
- Poursuivre la participation active du CSEE dans les divers fora et groupes des parties prenantes et de la Commission européenne sur le thème des TIC, des compétences numériques etc.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Etudier les possibilités de financement d'un nouveau projet ELFE sur la base des résultats du projet ELFE-ESL.

**COMMERCE ET EDUCATION**



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Etudier les effets du nouveau traité portant sur les développements du GATS.
- Dans le but de préparer de nouvelles étapes d'action, revoir l'évolution de la politique de l'UE concernant la modernisation du traitement des services publics dans le cadre des accords commerciaux de l'UE.
- Contrôler et influencer, le cas échéant, l'évolution des accords commerciaux de l'UE et leur impact sur le secteur de l'éducation dans des pays comme le Canada, les Etats-Unis, la Colombie, l'Inde, la Chine etc.
- Assurer le suivi continu des réunions de la DG Commerce à ce sujet.

### FORMATION DES ENSEIGNANT(E)S, QUALIFICATION ET MOBILITE

- Dans le but de promouvoir l'amélioration de la formation initiale, de la phase d'insertion et du développement professionnel des enseignant(e)s, revoir les politiques de l'UE en la matière.
- Continuer d'influencer le futur ensemble de politiques « Repenser les compétences » de la Commission européenne, afin qu'il tienne compte de l'effet négatif de la crise sur la profession enseignante et la formation des enseignant(e)s.
- Evaluer les politiques de l'UE sur les formateurs(trices) d'enseignant(e)s, dans le but de préparer les mesures appropriées.
- Continuer d'analyser et d'influencer la révision de la *Directive organisant la reconnaissance des qualifications professionnelles* afin d'assurer le libre mouvement des enseignant(e)s dans l'UE.
- Continuer à participer activement et à influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine via le *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de développement professionnel des enseignant(e)s*.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- En tant que membre actif du *Groupe de travail Méthode ouverte de coordination en matière de développement professionnel des enseignant(e)s*, influencer l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine.
- Chercher de nouvelles possibilités de représentation au niveau européen à des événements, des conférences, des groupes de travail temporaires et permanents et des groupes d'experts dans ce domaine.
- Poursuivre la coopération existante et chercher de nouveaux moyens de coopération avec d'autres syndicats, organisations professionnelles et agences actifs dans ce domaine de l'éducation, comme l'ATEE.
- Inscrire la formation des enseignant(e)s dans le dialogue social.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Etudier les possibilités de financement d'un projet axé sur la formation des enseignant(e)s et la profession enseignante.

**CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION SOCIALE, SANTE ET SECURITE**

- Contrôler l'évolution de la législation européenne en matière :
  - de temps de travail
  - de congé parental
  - de portabilité des pensions complémentaires
  - d'égalité des chances pour les femmes et les hommes
  - d'équilibre vie de famille/vie professionnelle
- Comme convenu dans le programme de travail 2012-2013, aborder avec la FEEE les questions relatives aux dangers psychologiques comme le stress et le harcèlement, dans le cadre du Comité du dialogue social sectoriel.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Assurer le suivi du plan d'action révisé sur le stress au travail, tiré du projet Le stress au travail chez les enseignant(e)s, mettant en œuvre le Plan d'action du CSEE.
- Etendre le partenariat avec l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail dans le cadre de la campagne Lieux de travail sains et des futures campagnes Ensemble pour la prévention des risques.
- Proposer à la Commission européenne que Eurydice/Eurostat mènent une enquête spéciale et développent des indicateurs de statut axés sur les conditions de travail des enseignant(e)s.
- Assurer le suivi du Plan d'action révisé du CSEE sur la prévention et la lutte contre la violence à l'école et promouvoir la lutte contre la violence des tiers.
- Analyser et dresser un rapport sur la relation concrète existant entre l'évolution de carrière et les systèmes de rémunération basés sur les résultats dans l'UE. Préparer la position politique du CSEE.
- Poursuivre la participation active du CSEE dans les groupes de travail de la CES.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Chercher des possibilités de financement d'un projet axé sur les environnements de travail surs et sains (Projet UE).
- Poursuivre l'enquête de recherche conjointe IE/CSEE sur la rémunération des enseignant(e)s (avec l'ETUI).
- Etablir un groupe de travail consacré à l'analyse et à la préparation de la position du CSEE sur les pensions des enseignant(e)s et les systèmes de pension au sein de l'UE.
- Initier conjointement avec les organisations membres une enquête sur les dispositions relatives à la protection sociale et sur les activités/arrangements complémentaires des organisations membres pour les enseignant(e)s dans l'UE (par exemple en matière d'assurance).
- Entreprendre le séminaire reporté sur la rémunération des enseignant(e)s.
- Continuer à mettre à jour le site Web Santé et sécurité au travail (OSH - [www.edu-osh.eu](http://www.edu-osh.eu)).

**QUESTIONS DE DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX**



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Continuer à promouvoir les droits humains et syndicaux pour une société durable en Europe.
- A leur demande, assister les organisations membres dans leurs négociations/conflits avec les gouvernements/employeurs.
- Continuer de contrôler et d'informer les organisations membres concernant l'évolution de la citoyenneté européenne via le groupe Citoyenneté européenne active.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Informer quant aux activités s'inscrivant dans le cadre de l'Année européenne des citoyens.

**EGALITE DES CHANCES**

- Continuer le contrôle et le lobbying auprès de la Commission européenne concernant les politiques d'inclusion de l'UE (Roms, migrant(e)s, groupes socio-économiquement défavorisés, etc.) et l'influencer dans son travail en suivant l'exemple de l'étude cartographique sur les pratiques syndicales de lutte contre la discrimination.
- Revoir minutieusement l'évolution future de la Stratégie pour l'égalité entre femmes et hommes 2010-2015.
- Etablir des rapports réguliers sur les futurs développements de la Directive du Conseil sur la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement et de la plateforme d'action de Pékin.
- Dans un souci d'information des organisations membres, réviser régulièrement les développements liés à la Directive anti discrimination en dehors du lieu de travail et aux Directives sur le congé de maternité, le congé parental et la proposition de congé de paternité.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Suivre de près les développements au niveau européen des opportunités s'offrant aux migrant(e)s, aux personnes défavorisées et aux enfants issus des minorités en terme d'éducation et en informer les organisations membres du CSEE.
- Entreprendre des actions pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action du CSEE pour la lutte contre la discrimination.
- Promouvoir des mesures concrètes pouvant faire avancer la mise en œuvre du Plan d'action du CSEE sur l'égalité des genres et mener des recherches dans le domaine de l'équilibre entre vie professionnelle, vie privée et vie familiale.
- Poursuivre la coopération avec la CES sur les questions d'égalité des genres et sur les développements liés au dialogue social européen dans ce domaine (femmes dans les syndicats, équité salariale et violence contre les femmes).
- Continuer à participer activement à la Plateforme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE.
- Renforcer la coopération avec l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes en vue d'étendre les possibilités d'actions futures.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Etudier les possibilités de nouvelles applications de projet pour accompagner la mise en œuvre du Plan d'action du CSEE sur l'égalité des genres.
- Etudier les possibilités de financement pour l'élaboration d'un nouveau projet sur le caractère non discriminatoire de l'éducation pour les enfants Roms, y compris d'un séminaire sur l'UE et les minorités.
- Echanger des expériences avec d'autres régions de l'IE concernant les questions relatives à l'égalité des chances.

**DIALOGUE SOCIAL**

- S'accorder avec la FEEE sur un document conjoint (Accord, recommandation, déclaration...) sur la base du programme de travail convenu pour 2012/2013.
- Appliquer le dialogue social européen sur la base du programme de travail convenu pour 2012/2013.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Développer le Comité du dialogue social sectoriel pour le programme de travail sur l'éducation pour les années à venir.
- Soutenir les organisations membres du CSEE dans leur coordination nationale, en vue d'élire un(e) délégué(e) pour le Dialogue social européen sectoriel pour l'éducation (nouveaux Etats membres de l'UE).
- Poursuivre le lobbying au niveau national pour améliorer la représentation des employeurs aux niveaux national et européen.
- Soutenir la FEEE en vue d'améliorer sa représentation en termes d'Enseignement supérieur.
- Utiliser l'avantage politique du Comité du dialogue social sectoriel européen pour l'éducation en vue de renforcer le dialogue social dans les pays en dehors de l'UE/AELE.
- Continuer la représentation avec la CES dans les réunions de dialogue tripartite.

**Réunions, projets et études/enquêtes :**

- Mener le nouveau projet CSEE/FEEE sur « Le développement de la profession enseignante en période de crise économique » comme tâche clé des partenaires sociaux de l'éducation. Trouver des stratégies communes pour resserrer les liens entre l'éducation et le marché du travail.
- Poser candidature pour un projet conjoint CSEE/FEEE sur l'un des trois thèmes du programme de travail du Dialogue social européen sectoriel pour l'éducation (Qualité, Démographie, E&T 2020).
- Mener à bien le projet : Recrutement et maintien des effectifs : « Recrutement et maintien des effectifs dans le secteur de l'éducation, une question de dialogue social. »
- Mener à bien le projet : « Auto évaluation des écoles et des enseignant(e)s comme outils d'identification des futurs besoins professionnels »
- Mener à bien le projet : « Autonomie professionnelle, responsabilité et leadership efficace ».
- Organiser pour les organisations membres de UE 12 et de UE 15 des séminaires sur le dialogue social de haut niveau.

**CONSEIL DE L'EUROPE**

- Assurer une représentation appropriée auprès de la nouvelle structure de la Conférence des OING, de ses commissions et groupes de travail.
- Continuer la coopération active avec le Conseil de l'Europe dans le cadre du Processus de Bologne.



*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*

- Contrôler minutieusement le travail du Comité des Ministres, de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des autorités régionales et locales.
- Contribuer activement et participer aux programmes et aux événements appropriés du Conseil de l'Europe.

### PROJETS EUROPÉENS

- Poursuivre, le cas échéant, l'élaboration de projets en vue de soutenir le programme d'action du CSEE lié à un financement potentiel de l'UE.
- Surveiller la création des programmes et en informer les organisations membres, pour la période 2007-2013 et au-delà.
- Fournir des informations aux organisations membres quant aux possibilités nationales étendues liées à des projets sur le thème de l'éducation financés par le Fonds social européen (FSE), conseiller des modèles de coopération avec les ministres nationaux.
- Fournir des informations en vue de renforcer les liens entre les organisations membres et les Agences nationales de programme.

### GOUVERNANCE, ADMINISTRATION ET INFORMATION

- Continuer de proposer des sessions d'informations pour les délégations d'études.
- Poursuivre la publication de mise à jour :
  - Bulletin d'information
  - Circulaires sur l'éducation et la formation 2010/2020
  - Rapports du CSEE
  - Brochure CSEE
  - Site Web du CSEE
  - Site Web Lieux de travail sains pour les enseignant(e)s
  - Site Web Apprentissage en ligne



*CSEE - Région européenne de l'Internationale de l'Education  
Conférence régionale 2016*

*Autonomiser les syndicats de l'enseignement: La clé pour la  
promotion de l'enseignement de qualité*



**EUROPEAN TRADE UNION COMMITTEE FOR EDUCATION  
COMITE SYNDICAL EUROPEEN DE L'EDUCATION**

5, bd du Roi Albert II - 9<sup>ème</sup>  
B-1210 Brussels, Belgium  
Tel. +32-(0)2 224 06 91 / 92  
[secretariat@csee-etuce.org](mailto:secretariat@csee-etuce.org)  
[www.csee-etuce.org](http://www.csee-etuce.org)



**EDUCATION INTERNATIONAL  
INTERNATIONALE DE L'EDUCATION  
INTERNACIONAL DE LA EDUCACIÓN**

5, bd du Roi Albert II  
1210 Brussels, Belgium  
Tel. +32-(0)2 224 06 11  
Fax +32-(0)2 224 06 06  
[headoffice@ei-ie.org](mailto:headoffice@ei-ie.org)  
[www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)